

35 1 9 9 9

ANTIQUITÉS AFRICAINES

 CNRS EDITIONS

35

1999

ANTIQUITÉS AFRICAINES



WWW.ASADLIS-AMAZIGH.COM

 CNRS EDITIONS

ANTIQUITÉS AFRICAINES
L'AFRIQUE DU NORD DE LA PROTOHISTOIRE
À LA CONQUÊTE ARABE

Fondateurs
J. LASSUS, M. LE GLAY

Directeur
Jacques GASCOU

Comité de Rédaction
Georges SOUVILLE, Président
Maria Giulia AMADASI GUZZO, François BARATTE,
Mireille CORBIER (déléguée de la section 32),
Jehan DESANGES, Maurice EUZENNAT,
Maurice LENOIR (délégué du Comité de l'archéologie),
Claude LEPELLEY, Louis MAURIN,
Pol TROUSSET.

Rédaction
Véronique BLANC-BIJON
Illustrations : Edgard LAMOUREUX – Vincent DUMAS

Illustration de couverture :
Djemila, Algérie. Temple Septimien.
Cliché : CNRS/G. Réveillac – Centre Camille Jullian
et Recherches d'Antiquités africaines.

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2001
15, rue Malebranche – F75005 Paris
Tél.: 01 53 10 27 00 – Fax: 01 53 10 27 27
Mél: cnrseditions@cnrseditions.fr
Site Internet: www.cnrs.fr/editions

Centre national de la Recherche scientifique
Revue Antiquités africaines
M.M.S.H. – Centre Camille Jullian
5, rue du Château de l'Horloge – B.P. 647
13094 Aix-en-Provence cedex 2
Tél.: 04 42 52 42 77 – Fax: 04 42 52 43 75
E-mel : antafr@mms.h.univ-aix.fr

ISBN: 2-271-05676-4
ISSN: 0066-4871

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20 rue des Grands Augustins, F-75006 Paris.

Antiquités africaines, 35, 1999

SOMMAIRE

Gilbert-Charles Picard (15 octobre 1913 - 21 décembre 1998), par Nathalie de CHAISEMARTIN.....	5
Colette Picard (1914-1999), par Maria Giulia AMADASI GUZZO.....	9
Bibliographie nord-africaine de Colette et Gilbert-Charles Picard, par Véronique BLANC-BIJON.....	11
Roger Guéry (1926-1997), par Maurice EUZENNAT.....	21
Pierre Cadenat (1902-1998), par Georges SOUVILLE.....	25
Suzanne Germain (1930-1998), par Véronique BLANC-BIJON.....	29
Jennifer P. MOORE, Cultural elasticity in the inscriptions of the so-called «La Ghorfa» stelae.....	31
Eugenio POLITO, Emblèmes macédoniens. Une hypothèse sur une série de boucliers de Macédoine en Numidie.....	39
Jacques GASCOU, Un <i>municeps et patronus pagi</i> de <i>Thugga</i>	71
Philippe LEVEAU, Fouilles sur la nécropole de la gare routière de Cherchell, Algérie (1992-1993)..	77
Claude BRIAND-PONSART, Une évergésie modeste: les combats de boxe dans quelques cités d'Afrique proconsulaire pendant l'Empire.....	135
Pierre MORIZOT, A propos des limites méridionales de la Numidie byzantine.....	151
Aïcha BEN ABED-BEN KHADER, Michel BONIFAY et Marc GRIESHEIMER, L'amphore maurétanienne de la station 48 de la place des Corporations, identifiée à Puppūt (Hammamet, Tunisie).....	169



GILBERT-CHARLES PICARD

(15 OCTOBRE 1913 - 21 DÉCEMBRE 1998)

La disparition de Gilbert Picard, suivie à brève échéance de celle de son épouse Colette, indissociable compagne de sa vie tant familiale et privée que scientifique et publique, nous rend au devoir de mémoire envers un grand savant, mais aussi et surtout envers un homme dont les qualités de cœur et d'âme n'ont jamais été voilées par la réussite intellectuelle.

Longtemps directeur des Antiquités de Tunisie, G. Picard a mené une longue et fructueuse carrière où il s'est illustré comme spécialiste de l'Afrique du Nord punique et romaine: membre du comité de direction d'*Antiquités africaines*, il a toujours cherché à faire connaître et à diffuser les découvertes archéologiques et les recherches historiques et épigraphiques dans le domaine africain, consacrant lui-même à l'Afrique antique 126 titres de sa bibliographie.

Fils et futur père d'éminents chercheurs dans le domaine hellénique, il se lance après l'agrégation d'Histoire dans la carrière universitaire et devient en 1938 membre de l'Ecole de Rome, que dirigeait alors son maître J. Carcopino. Celui-ci l'envoie sur le *limes* diriger les fouilles de *Castellum Dimmidi* en Algérie, dont la publication en 1945 confirmera son choix de l'Afrique romaine comme domaine privilégié de recherche.

A moins de trente ans, il est d'abord chargé le 1^{er} janvier 1942 de l'intérim de la Direction des Antiquités de Tunisie, dont il devait devenir directeur en titre en 1946. Il dut batailler pour la protection du patrimoine tunisien dans des conditions difficiles durant la période de l'offensive alliée: c'est ainsi que, pour éloigner sa famille des combats et de Tunis bombardée, il l'installa à Mactar dans la région du Haut-Tell. Il continua durant quarante ans des fouilles sur ce site d'origine libyco-punique, conduisant à la découverte d'un vaste centre urbain d'époque impériale.

Ayant réorganisé le service des Antiquités malgré la faiblesse des moyens financiers mis à sa disposition, il recruta sur place des collaborateurs comme sa femme et P. Cintas pour les antiquités puniques, C. Poinssot et M. Fendri comme assistants au Musée du Bardo, dont il confia la direction à E. Frézouls, issu comme lui de l'Ecole de Rome. Plusieurs chantiers de fouilles reprurent leur activité avec des chefs de chantier permanents souvent recrutés parmi d'anciens officiers et sous-officiers de la marine républicaine espagnole, tandis que des archéologues en assumèrent la direction: P. Quoniam à Bulla Regia, P. Cintas et l'architecte A. Lézine à Utique, C. Picard dans le secteur des Thermes d'Antonin à Carthage. L. Foucher, professeur à Sousse et conservateur de son musée, s'occupait de l'exploration de cette ville et du site d'El Jem. Des recherches plus ponctuelles, dues souvent à des découvertes fortuites, conduisirent aussi à l'exploration de sites comme Furnos Minus ou Cincari, Sbeitla, ou Acholla où M. Fendri découvrit un important quartier de maisons à mosaïques. Les antiquités musulmanes furent confiées à M. Sbiss et A. Lézine se chargea de l'étude et de la restauration du ribat de Sousse. Outre son chantier de Mactar, G. Picard poursuivait quant à lui une activité scientifique protéiforme, en particulier à Carthage aux Thermes d'Antonin et dans le quartier avoisinant où il explora deux églises et une grande maison qu'il interpréta comme une *schola* de collège, et à Utique avec la Maison de la Cascade. G. Picard avait soin de communiquer ces résultats scientifiques non seulement aux instances françaises comme la Commission d'Afrique du Nord du Comité des Travaux historiques et scientifiques mais aussi aux revues spécialisées d'impact mondial comme les *Fasti archeologici* ou l'*American Journal of Archaeology*.

Outre ses activités de recherche, G. Picard enseignait l'histoire ancienne à l'Institut des Hautes Etudes

de Tunis, rattaché à l'Université de Paris, et qui forma les principaux cadres tunisiens de l'enseignement supérieur en histoire et en archéologie, antérieurement à la fondation de l'Université de Tunis. Il poursuivait par ailleurs son cursus universitaire par l'élaboration d'une thèse d'Etat sur les trophées romains, qu'il soutint en 1954 à la Sorbonne, et qui fut publiée dans la série de l'Ecole française de Rome: cette synthèse classique était accompagnée d'une thèse complémentaire sur ses travaux de terrain à Mactar, *Civitas Mactaritana*, publiée dans la revue *Karthago*, fondée par lui en 1950 pour diffuser les travaux de la Mission archéologique française en Tunisie.

En 1955, à l'aube de la période d'autonomie interne de la Tunisie, G. Picard quitta ce pays, qui restera toute sa vie sa patrie d'élection, pour être titularisé comme professeur d'Histoire romaine à la Faculté des Lettres de Strasbourg. La création d'une chaire d'archéologie romaine à l'Institut d'Art et d'Archéologie de la Sorbonne lui permit de revenir à Paris en janvier 1959 et de commencer à former, aux côtés du Professeur P. Demargne, une large génération de chercheurs en archéologie de l'empire romain, tant français que tunisiens. Durant près de vingt ans, il dirigea et développa le Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de la Sorbonne, puis après la scission consécutive aux événements de 1968, il continua d'exercer à l'université de Paris IV. De 1965 à 1979 il siégea au Conseil supérieur de la Recherche archéologique et de 1972 à 1980 à la Commission des Fouilles du Ministère des Affaires Etrangères, et fut aussi nommé à la présidence de la Commission d'Afrique du Nord du Comité des Travaux historiques et scientifiques ainsi qu'au Conseil de l'Ecole française de Rome.

Son souci de faire connaître les découvertes et les progrès de la recherche sur l'empire romain le conduisirent dans les Comités de direction de plusieurs revues scientifiques: la *Revue archéologique* dont il fut longtemps directeur adjoint, *Karthago* qui devint l'organe de son centre de recherches sur la partie occidentale de l'Empire, le CEAMO, et bien sûr *Antiquités africaines*, mais il faut noter spécialement son rôle dans le développement d'*Archéologia*, revue destinée à mettre à la portée d'un large public le monde de l'archéologie, avec le succès que l'on sait.

Par ailleurs il prit progressivement une part croissante dans le développement de l'archéologie gallo-

romaine qu'il avait fait reconnaître comme discipline à part entière au sein de l'Institut d'Art. Il fut cinq ans directeur de la circonscription archéologique du Centre, ce qui lui permit d'organiser un chantier de fouilles sur le site d'Argenton sur Creuse à partir de 1967: la mise au jour de la très belle fontaine publique du plateau des Mersans et du théâtre donnèrent une impulsion décisive à l'exploration de ce site. Par la suite, d'autres chantiers-écoles (Thézée, Pouillé, Lanuejols) fonctionnèrent sous sa direction. Surtout il reprit en 1967 la direction d'une mission de recherche archéologique en Tunisie: d'abord à Carthage sur la colline de Byrsa, puis à Mactar où il travailla chaque été avec une équipe franco-tunisienne durant quinze ans.

Jusqu'à sa retraite G. Picard mena de front ses recherches dans le domaine gallo-romain et africain, étendant son rayonnement dans le domaine international à travers une participation active, éveilleuse d'idées, à de nombreux colloques et congrès. Il participait régulièrement aux séances de la Société française d'Archéologie classique, dont il était un membre et un dirigeant actif mais également à la Société nationale des Antiquaires de France où il donna en 1993 une communication sur les sanctuaires dits «de tradition celtique» de Gaule romaine dont le ton novateur remettait en cause des notions un peu vite entrées dans la vulgate scientifique.

Si la thématique de cette revue conduit à privilégier l'évocation de son œuvre dans le domaine de l'Afrique punique et romaine, nous n'aurions garde d'oublier que la hauteur de vues de G. Picard et sa connaissance de l'ensemble du monde romain qu'il avait sillonné lui permettait une pénétration globale des caractéristiques de civilisation ou d'art dont il traitait. Des articles comme «Formation du classicisme romain»¹, «Recherches sur la composition héraldique dans l'art du I^{er} siècle av. J.-C.»² et même un ouvrage destiné au grand public sur l'architecture fonctionnelle romaine comme son *Empire romain* dans la collection Architecture universelle montrent qu'il allait à l'essentiel en généraliste averti, mais savait aussi

1. *Rendiconti della Ponteficia Accademia romana di Archeologia* XLVI, 1973-1974, p. 49-61.

2. *MEFRA*, 1973, 1, p. 163-185.

circonscire une problématique en mettant à bonne distance d'appréciation les éléments d'analyse.

Ayant suivi ses séminaires durant plusieurs années, il me semble avec le recul que son approche interprétative, dont nous pouvions suivre la gestation, nous a tendu le premier fil d'Ariane d'une lecture des monuments qui allait au-delà de leurs caractères architecturaux ou décoratifs pour dégager quelque chose des motivations de leurs créateurs ou commanditaires. Ce qu'il appelait la «syntaxe d'un monument» était la combinaison d'éléments signifiants qui révélaient le réseau sémantique d'un programme architectural, avec ses manifestations, ses impératifs, ses allusions, voire ses arrière-pensées, démarche que beaucoup de chercheurs actuels développent encore et qui a considérablement enrichi et clarifié notre vision de l'art romain.

Souvent en réaction contre les idées reçues et l'académisme, il avait le don d'étonner son auditoire par des remarques à première vue paradoxales ou des rapprochements inédits et stimulants qui dépoussiéraient les vérités premières de la vulgate scientifique.

Il est évident que la part essentielle de son œuvre d'archéologue concerne l'Afrique romaine dont il a été durant un demi-siècle un spécialiste capital. Ses publications embrassent près de mille ans d'histoire de cette région sous la domination punique, puis celle de Rome jusqu'à la fin de l'antiquité tardive. Outre ses nombreux travaux de terrain sur les sites tunisiens, en particulier Mactar, il a traité de questions historiques sous forme de grandes synthèses comme *Le monde de Carthage, Vie et mort de Carthage* et surtout *La civilisation de l'Afrique romaine* avec sa seconde édition mise à jour de 1990, qui demeure aujourd'hui l'approche la plus complète sur l'évolution de ces provinces au sein de l'empire et sur les manifestations archéologiques de leur mode de vie.

Avec son épouse Colette, ils ont dès leurs premiers travaux des années cinquante redessiné l'image de Carthage, antérieurement connue surtout à travers les sources écrites, et préparant ainsi les campagnes d'exploration développées plus tard sur ce site sous l'égide de l'UNESCO³. Leur dernier article en commun en 1995 rassemblait ce que l'histoire pouvait tirer de la *natura loci* du site de Carthage.

3. PICARD G., Que peut-on faire à Carthage? *Archéologia*, 58, Mai 1973, p. 10-24.

Un second domaine de recherche où G. Picard a ouvert d'importantes pistes est celui de la mosaïque en Afrique du Nord. Parallèlement aux recherches de l'équipe de l'AIEMA lancée par H. Stern qui développait un programme d'analyse des mosaïques romaines de Gaule, G. Picard et son équipe ont, depuis ses premières réflexions sur la question en 1958⁴, fait progresser l'étude des mosaïques tunisiennes, en particulier sur les sites de Mactar et d'Acholla. Ses analyses très concrètes sur la composition des tapis, le rôle relatif et respectif des *emblemata*, le rapport entre le tracé de la mosaïque au sol et le mode de couverture de la pièce qu'elle ornait, ont donné des clefs de lecture essentielles pour ces ensembles aussi complexes par leur structure que par leur sémantique. Il a également cherché, à travers les décors évoquant les jeux d'amphithéâtre et les scènes campagnardes, à évoquer la vie de la société d'époque impériale tardive en Afrique du Nord.

Cette spécificité africaine était également illustrée par ses synthèses sur la sculpture, avec les glissements de sens de l'imagerie mythologique régionale et l'équilibre entre l'art officiel venu de Rome, les influences de la partie orientale de l'empire et certains particularismes locaux.

Mais au-delà de son envergure de chercheur, c'est par son rayonnement sur ses élèves que G. Picard demeure une figure marquante de l'archéologie. Les liens tissés à son séminaire entre ses élèves de la Sorbonne et ceux venus d'Afrique du Nord ou d'autres régions d'Europe ont été au fil des années source d'échanges ou de collaborations multiples. La démarche qu'il avait initiée semble aujourd'hui prolongée par la vitalité de la recherche sur l'Afrique romaine, manifestée par de nombreux colloques. Il avait su faire comprendre à ses étudiants que l'avenir des recherches sur l'empire romain passait par un réseau d'échanges entre chercheurs de tous les secteurs géographiques du pourtour de la Méditerranée.

Même si quelquefois ses interprétations ont attiré des réactions, voire des polémiques, elles ont généralement suscité des rebonds nouveaux dans la problématique. Lui-même était rétif à tout dogmatisme et

4. La mosaïque romaine en Afrique du Nord, *Gazette des Beaux-Arts*, Octobre 1958.

n'hésitait pas à réviser ses affirmations avec une profonde honnêteté intellectuelle qui reste pour nous une leçon.

Par delà le déclin de l'âge, qui a assombri la fin de sa vie, nous pourrions résumer celle-ci à travers la conclusion de l'émouvante inscription du moissonneur de Mactar, qu'il avait traduite⁵: comme lui il avait quitté son pays pour moissonner des découvertes

«sous un soleil de feu», comme lui il avait atteint les honneurs. Mais l'essentiel demeure: «J'ai vu naître et grandir autour de moi mes enfants et mes petits-enfants; ma vie s'est écoulée paisible et honorée de tous.»

Nathalie DE CHAISEMARTIN
Université de Paris IV - Sorbonne

COLETTE PICARD (1914-1999)

Colette Picard est décédée à Versailles le 11 octobre 1999, à l'âge de 85 ans, après une longue maladie qui l'avait empêchée, ces dernières années, de poursuivre ses travaux sur la culture phénicienne d'Occident, travaux qui furent les siens dès 1951 souvent en collaboration avec son époux, G.-Ch. Picard.

De cette culture généralement appelée punique ou phénico-punique, elle avait étudié de nombreux aspects. Ses contributions scientifiques portent en effet sur le domaine strictement archéologique, avec des rapports de fouilles et des études d'architecture, aussi bien que sur des questions d'iconographie; elles consistent en outre dans l'analyse de classes spécifiques d'objets et, surtout, touchent à l'histoire des cultes et, d'une manière plus générale, à l'histoire des religions, en se basant sur les iconographies spécifiques.

Malgré une place de premier plan dans le domaine des études puniques due à l'importance de ses nombreux travaux sur Carthage, Colette Picard n'a pas occupé de postes officiels; elle a cependant assuré durant plusieurs années un enseignement à l'Université Sorbonne - Paris IV, en dispensant ainsi son savoir également de manière directe et formant de jeunes chercheurs.

Sa première étude est déjà un ouvrage de synthèse sur Carthage, site qui l'a intéressée pendant toute la première partie de son activité. A ce premier travail de synthèse fait suite en effet un guide archéologique de cette même ville (Paris, 1952) et la publication des collections d'antiquités carthaginoises. Son *Catalogue du Musée Alaoui. Nouvelle série. Collections puniques*, I, Tunis, s.d. [1955] est toujours un ouvrage indispensable.

Dans le courant des années soixante du xx^e siècle, une étude qui constitue encore une base et un point de départ pour les recherches actuelles est l'article

« Sacra punica. Etude sur les masques et rasoirs de Carthage », *Karthago*, XIII, 1965-66 [1967], 116 p., 37 pl. Il s'agit sans aucun doute d'un ouvrage qui a exigé beaucoup de temps et d'application; cependant, plusieurs autres articles importants ont paru pendant cette décennie: il s'agit surtout d'études sur les représentations des stèles du tophet de Carthage, qui sont issues des recherches menées par Colette Picard sur les collections du Musée Alaoui. Parmi ces études, il faut rappeler celles qui touchent aux « Thèmes hellénistiques sur les stèles de Carthage » (*AntAfr*, 1, 1967, p. 9-30) et à la « Genèse et évolution du signe de la bouteille et de Tanit à Carthage » (*StudMagr*, II, 1968, p. 77-88).

Mais ce sont les décennies 1970-1990 qui ont été les plus riches en contributions scientifiques (v. bibliographie). En même temps qu'elle collaborait à des travaux d'équipe, Colette Picard menait à bon terme nombre d'études importantes, parmi lesquelles il faut rappeler le long et minutieux travail sur « Les représentations du sacrifice molk sur les ex-voto de Carthage » paru dans *Karthago* (XVII, 1973-74 [1976], p. 67-138, et XVIII, 1975-76 [1978], p. 5-116). L'intérêt porté à ce rite ne l'a pas quittée au fil des années: l'un de ses derniers articles, en hommage à Maurice Szyner (*Semitica*, XXXIX, 1990, p. 77-88) traite une fois encore de ce sacrifice.

D'autre part, des recherches de nature iconographique l'ont conduite à approfondir, à élargir ou à reprendre des arguments traités précédemment. Ainsi, s'étant intéressée en 1965 à la Carthage du v^e siècle avant J.-C., en 1988 elle analyse l'essor de la ville pendant la période précédente, aux vi^e et vii^e siècles (dans *Studia Phoenica*, VI, E. Lipinski (éd.), *Carthago*, Leuven, 1988, p. 43-50). Ayant mis l'accent dès 1967 sur la présence de thèmes hellénistiques à Carthage, elle examine en 1983 « Les sources de l'iconographie hellénistiques à Carthage » (*Atti del I*

⁵ Mactar. *Bulletin économique et social de la Tunisie*, juillet 1954.

Congresso internazionale di Studi Fenici e Punici, Rome, 1983, p. 725-729), et c'est cette image d'une Carthage métropole occidentale et hellénisée qui pousse sans doute sa curiosité à rechercher les rapports entre Carthage et la Phénicie, rapports qu'elle trace dans un article de 1985 (« Carthage face au monde phénicien », dans les *Actes du 3^e Congrès international d'étude des cultures de la Méditerranée occidentale*, Tunis/Paris, 1985, p. 36-43). Problèmes d'identités, ressemblances et différences inspirent aussi sa dernière étude concernant Utique et Carthage (dans *I Fenici, ieri, oggi, domani. Ricerche, scoperte, progetta*, Rome, 1995, p. 289-295).

L'œuvre de Colette Picard a certainement contribué à la formation d'une discipline archéologique phénico-punique indépendante; la place de base qu'elle occupe dans le développement de ces études ne doit pas être oubliée. De même, sa figure de savante tenace et attachée à son travail devrait rester vive dans la mémoire des plus jeunes savants, à qui, en partie, elle a ouvert la voie dans un champ d'études que sa génération a contribué à rendre moderne dans les buts et dans les méthodes.

Maria Giulia AMADASI GUZZO
Università degli Studi di Roma « La Sapienza »

BIBLIOGRAPHIE NORD-AFRICAINE DE COLETTE ET GILBERT-CHARLES PICARD

Travaux communs

- Le sanctuaire punique de Cirta, *RA*, 1956/1, p. 196-199.
- et LÉZINE A., Observations sur la ruine des thermes d'Antonin à Carthage, *CRAI*, 1956, p. 425-430.
- *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal III^e siècle avant Jésus-Christ*, Paris, Hachette (Coll. La vie quotidienne), 1958 (rééd. 1963, 1982), 272 p., 1 carte. (trad. en allemand, hollandais, anglais, italien, polonais, hébreu).
- *So lebten die Karthager zur Zeit Hannibals* (trad. S. von Cles-Reden), Stuttgart, 1959, 274 p., 2 cartes.
- *Zo leefden de Carthagers ten tijde van Hannibal* (trad. L. Esmeyer), Baarn Hollandia, 1960, 276 p.
- *Daily life in Carthage at the time of Hannibal* (trad. A.E. Foster), New York et Londres, 1961, 263 p., 16 pl., 8 ill., 2 cartes.
- *I Cartaginesi al tempo di Annibale* (trad. M. Andreose), Milan, Il Saggiatore (Coll. Uomo e mito, XXVI), 1962, 330 p., 20 ill., 2 cartes.
- *Zycie codzienna w Kartaginie w czasach Hannibala* (trad. I. Wiczorkiewicz), Varsovie, 1962, 217 p., 28 pl.
- Hercule et Melqart, dans *Hommages à Jean Bayet*, Bruxelles (Coll. Latomus, LXX), 1964, p. 569-578.
- *Life and Death of Carthage. A survey of Punic history and culture from its birth to the final tragedy* (trad. D. Collon), Londres, Sidgwick & Jackson, 1968, 362 p., 52 pl., 2 cartes (rééd. 1987 : *Carthage. A survey of Punic history and culture from its birth to the final tragedy*).
- *Vie et mort de Carthage*, Paris, Hachette, 1970, 315 p., 8 pl., 2 cartes.
- et BOURGEOIS A., BOURGEOIS Cl., *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Mactar I. La maison de Vénus, 1 - Stratigraphies et étude des pavements*, Rome, EFR-INAA (Collection EFR, 34), 1977, 231 p., 3 plans, 118 fig.
- Recherches sur l'architecture numide, *Karthago*, XIX, 1977-1978 [1980], p. 15-31.
- et BOURGEOIS A., BOURGEOIS Cl., Fouille du sanctuaire de Hoter Miskar à Mactar, *Karthago*, XX, 1979-1980, p. 5-80.
- *Karthago. Leben und Kultur* (trad. I. Miller), Stuttgart, Reclam, 1983, 295 p., 8 pl., 5 cartes.
- Problèmes d'Utique, *BSNAF*, 1994, p. 71-72.

Travaux de Colette Picard

- *Carthage*, Paris, Les Belles Lettres, (Coll. Le Monde romain), 1951, 100 p., 20 ill., 10 plans.
- Vestiges d'un édifice punique à Carthage, *Karthago*, III, 1951-1952, p. 117-126.
- *Carthage. guide archéologique*, Paris, 1952, 160 p. 20 fig.
- *Catalogue du Musée Alaoui. Nouvelle série. Collections puniques*, I, Tunis, s.d. [1954], 2 vol., texte : 304 p., planches : 127 pl.
- *Musées de plein air de Carthage*, Tunis, La Rapide, 1955, 19 p., 13 ill., 1 plan.
- Les oenochoés de bronze de Carthage, *RA*, 1959/1, p. 29-64.
- Notes de chronologie punique : le problème du V^e siècle, *Karthago*, XII, 1963-1964 [1965], p. 15-27.
- *Sacra punica. Etude sur les masques et rasoirs de Carthage*, *Karthago*, XIII, 1965-1966 [1967], 116 p., 37 pl.
- Installations cultuelles retrouvées au *tophet* de Salammbô, *RSO*, XLII, 1967, p. 189-199.
- Thèmes hellénistiques sur les stèles de Carthage, *AntAfr*, 1, 1967, p. 9-30.
- Genèse et évolution des signes de la Bouteille et de Tanit à Carthage, *Stud-Magr*, II, 1968, p. 77-88.
- Tanit courotrophe, dans *Hommages à Marcel Renard*, III, Bruxelles (Coll. Latomus, 103), 1969, p. 474-484.
- Les nouveaux aspects du culte de Tanit d'après deux stèles puniques du musée du Louvre (résumé), *BCTH*, n.s. VI, 1970, p. 185.
- Victoires et trophées puniques. La souveraineté de Ba'al Hammon, *Stud-Magr*, III, 1970, p. 55-72.
- et PICARD O., Le voeu d'Adrestos Protarchou, *Karthago*, XVI, 1971-1972 [1973], p. 33-40.
- Notice sur les fouilles de la mission franco-tunisienne dans le temple de Hôte Miskar à Mactar, *Semitica*, XXII, 1972, p. 45-48.
- La conception du mausolée chez les Puniens et chez les Numides, *RSF*, I, 1973, p. 31-35.
- Les représentations du sacrifice molk sur les ex-voto de Carthage, *Karthago*, XVII, 1973-1974 [1976], p. 67-138.
- Deux thuriféraires de Carthage. Figurines de terre cuite du musée du Louvre, *Kokalos*, XXI, 1975, p. 196-204.
- et FANTAR M.H., Stèles puniques de Carthage, *RSF*, III, 1975, p. 43-60.
- Les représentations du sacrifice molk sur les stèles de Carthage (suite et fin).

- Karthago*, XVIII, 1975-1976 [1978], p. 5-116.
- Informations et Bibliographie. Tunisie. Carthage punique, *Karthago*, XVIII, 1975-1976 [1978], p. 147.
 - La dame des brûle-parfums à Carthage, dans *Homenaje a Garcia Bellido*, I, *Revista de la Universidad Complutense*, XXV, 1976, p. 155-174.
 - Les représentations du cycle dionysiaque à Carthage dans l'art punique, dans *Hommages à Jean Lassus*, 1, *AntAfr*, 14, 1979, p. 83-113.
 - Le grand autel du sanctuaire d'Hoter Maskar à Mactar, *Karthago*, XX, 1982, p. 71-75.
 - Les navigations de Carthage vers l'Ouest. Carthage et le pays de Tarsis aux VIII^e-VI^e siècles, dans *Phönizier im Westen. Die Beiträge des Internationalen Symposions über die Phönizische Expansion im Westlichen Mittelerraum in Köln vom 24-27 April 1979*, H.G. Niemeyer éd., Mayence, von Zabern (Madrider Beiträge, VIII), 1982, p. 167-175.
 - Déméter et Koré à Carthage. Problèmes d'iconographie, *Kokalos*, XXVIII-XXIX, 1982-1983, p. 187-194.
 - Les sacrifices d'enfants, *Les dossiers de l'archéologie*, 69, déc. 1982-janv. 1983, p. 18-27.
 - Carthage après Zama, *Semitica*, XXXIII, 1983, p. 41-50.
 - Les sources de l'iconographie hellénistique à Carthage, dans *I. Congresso internazionale di Studi Fenici (Roma, 5-10 novembre 1979)*, 3, Rome, CNR (Coll. di Studi Fenici, XVI), 1983, p. 725-729.
 - Carthage face au monde phénicien, dans *L'homme méditerranéen et la mer. Actes du 3^e Congrès international d'études des cultures de la Méditerranée occidentale (Jerba, avril 1981)*, Tunis, Editions Salammbô et Paris, De Boccard, 1985, p. 36-43.
 - Les activités du Centre d'études archéologiques de la Méditerranée occidentale concernant la civilisation punique, dans *Carthage VIII. Actes du congrès (troisième partie)*, CEA, XVIII, 1986, p. 115-140.
 - L'essor de Carthage aux VIII^e et VI^e siècles, dans *Studia Phoenica, VI: Carthago. Acta Colloquii Bruxellensis habiti diebus 2 et 3 mensis Maii anni 1986*, E. Lipinski éd., Leuven, Peeters (Orientalia Lovaniensia Analecta, XXVI), 1988, p. 43-50.
 - Les sacrifices molk chez les puniques: certitudes et hypothèses, dans *Hommages à Maurice Sznycer*, II, *Semitica*, XXXIX, 1990, p. 77-88.
 - Les oenochoés de bronze au décor égyptisant, dans *Actes du III^e Congrès international des Etudes phéniciennes et puniques (Tunis, 11-16 novembre 1991)*, II, Tunis, INP, 1995, p. 322-325.
 - Utique et Carthage, dans *I Fenici, ieri, oggi, domani. Ricerche, scoperte, progetti (Roma, 3-5 marzo 1994)*, Rome, 1995, p. 289-295.
- Travaux de Gilbert-Charles Picard**
- 1939
- Fouilles du *Castellum* de Messad (prov. d'Alger), *CRAI*, 1939, p. 204-208.
- 1942
- Fouilles de Sbeitla, *BCTH*, 1941-1942, p. 297-299.
 - Inscription d'El-Djem, *BCTH*, 1941-1942, p. 299-301.
 - Chapelle chrétienne de Limaya, *BCTH*, 1941-1942, p. 301 et 326.
 - Statuaire de la région de Zaghouan, *BCTH*, 1941-1942, p. 319-321.
 - Fouilles de Meninx (île de Djerba), *BCTH*, 1941-1942, p. 321-322.
 - Fouilles à Seressi (Oum-el-Abouab), *BCTH*, 1941-1942, p. 322-326.
 - Inscriptions d'Ain Tebornok, *BCTH*, 1941-1942, p. 328-329.
 - Citadelle byzantine et inscriptions dans la région de Mateur, *BCTH*, 1941-1942, p. 326-328.
- 1943
- Fouilles à Carthage, *BCTH*, 1943-1945 [1946], p. 76-85.
 - Découvertes diverses à Carthage et aux environs, *BCTH*, 1943-1945 [1946], p. 103-105.
 - Mosaïque et découvertes diverses à Ellès, *BCTH*, 1943-1945 [1946], p. 105-111.
 - Mosaïque et découvertes diverses à Thélépte, *BCTH*, 1943-1945 [1946], p. 123-127.
 - Découvertes diverses, *BCTH*, 1943-1945 [1946], p. 127-129.
 - Activité du Service des Antiquités et des Arts de la Tunisie en 1943 et 1944, *BCTH*, 1943-1945 [1946], p. 354-368; 375-381 (Carthage, Kélibia, Ain Djelouba, Sousse, Kasserine, La Kessera, Mactar, Siliana).
 - Activité du Service des Antiquités et des Arts de la Tunisie dans le premier trimestre 1945, *BCTH*, 1943-1945 [1946], p. 415-428 (Musées, Carthage, La Galite, Le Munchar, Siliana, Le Sers, Trésor byzantin, Trésor arabe).
 - Rapport sur l'Activité du Service des Antiquités et des Arts de la Tunisie dans le second trimestre 1945, *BCTH*, 1943-1945 [1946], p. 454-462 (Carthage, Mactar).
 - Rapport sur l'Activité du Service des Antiquités et des Arts de la Tunisie du 1^{er} juillet au 30 octobre 1945, *BCTH*, 1943-1945 [1946], p. 474-482 (Carthage, Mactar).
 - Situation du Service des Antiquités de la Tunisie au 2 février, *CRAI*, 1943, p. 136-264.
- 1944
- Statues et statuettes dionysiaques découvertes en Tunisie, *RAF*, 1944, p. 5-27.
 - La 2^e campagne de fouilles à Messad (novembre 1941), *CRAI*, 1942, p. 50-54.
 - Note sur les travaux du service des Antiquités de la Tunisie (compte rendu), *CRAI*, 1942, p. 122-124.
- 1945
- La basilique funéraire de Iulius Piso à Mactar, *CRAI*, 1945, p. 183-212.
 - *Castellum Dimmidi* (Missions archéologiques publiées par le Gouvernement Général de l'Algérie), Alger - Paris, de Boccard, s.d. [1945], 229 p., 19 pl., 16 ill., 2 plans.
 - Nouveaux fragments épigraphiques trouvés à Mactar, *CRAI*, 1945, p. 489-490.
 - Rapport sur les fouilles de Mactar, *CRAI*, 1945, p. 25.
 - Le sanctuaire de Tanit à Carthage, *CRAI*, 1945, p. 443-452.
 - Le couronnement de Vénus, *MEFR*, LVIII, 1941-1946, p. 43-108.
 - Domitien sacrifiant sur un médaillon d'El Jem (Tunisie), *RA*, 1946/2, p. 53-74.
 - Le mysticisme africain, *CRAI*, 1946, p. 439-466.
 - Notices sur les fouilles en Tunisie, *FA*, I, 1946.
- 1947
- Acholla et Ruspe, *CRAI*, 1947, p. 557-562.
 - Notices sur les fouilles en Tunisie, *FA*, II, 1947.
- 1948
- Dionysos victorieux sur une mosaïque d'Acholla, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Picard*, II, *RA*, 1948/2, p. 810-821.
 - Les monuments triomphaux romains en Afrique, *CRAI*, 1948, p. 421-427.
 - Notices sur les fouilles en Tunisie, *FA*, III, 1948.
 - Les *sacerdotes* de Saturne et les sacrifices humains dans l'Afrique romaine, *RSAC*, 66, 1948, p. 117-123.
- 1949
- Un collaborateur d'Hadrien: le consulaire Brutius Praesens, *CRAI*, 1949, p. 298-302.
 - Découvertes récentes en Tunisie (1942-1948), dans *Association G. Budé. Congrès de Grenoble, 21-25 septembre 1948. Actes du Congrès*, Paris, 1949, p. 219-223.
 - Notices sur les fouilles en Tunisie, *FA*, IV, 1949.
 - Rapport sur l'Activité du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie du 1^{er} novembre 1945 au 15 janvier 1946, *BCTH*, 1946-1949 [1953], p. 59-63 (Carthage, Gamarth, Mactar).
 - Rapport sur l'Activité du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie dans le premier trimestre 1946, *BCTH*, 1946-1949 [1953], p. 114-130 (Carthage, Mactar; Siliana, Hammam Mellègue, Le Kef, Tebourba, Sidi Mechrig, La Mornaghia, Sousse, Kasserine).
 - Rapport sur l'Activité du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie dans le second trimestre 1946, *BCTH*, 1946-1949 [1953], p. 149-160 (Carthage, Mactar) et 173-182 (Casserine, Bulla Regia, Ucubi).
 - Rapport sur l'Activité du Service des Antiquités de la Tunisie dans le second semestre 1946, *BCTH*, 1946-1949 [1953], p. 215-230 (Sousse, Carthage, Mactar, Travaux divers).
 - Notices sur les fouilles en Tunisie, *FA*, VI, 1947.
 - Second rapport sur l'activité du Service des Antiquités de la Tunisie pendant l'année 1947, *BCTH*, 1946-1949 [1953], p. 366-383 (Carthage, Oudna, Bulla Regia, Mactar, Hammam Zouakra, Zama Regia, Sbeitla et Casserine, Région de Sfax).
 - Rapport sur l'archéologie romaine en Tunisie durant le premier semestre 1948, *BCTH*, 1946-1949 [1953], p. 506-522 (Carthage, Khanguet el-Hadjaj, Mactar, Sbeitla, Sousse).

- Rapport sur l'archéologie romaine en Tunisie dans le second semestre 1948, *BCTH*, 1946-1949 [1953], p. 619-634 (Carthage, Utique, Mactar, Sbeitla).
- Rapport sur l'archéologie romaine en Tunisie dans le premier semestre 1949, *BCTH*, 1946-1949 [1953], p. 673-689 (Carthage, Thuburbo Majus, Bulla Regia, Mactar).
- 1950
- Archaeological News. Tunisia (1947), *AJA*, 54, 1950, p. 130-132, pl. XXIII-XXIV.
- Fouilles récentes en Tunisie, *Nouvelle Clio*, I-II, 1949-1950, p. 375-384.
- Un homme de confiance d'Hadrien: le consulaire Brutius Praesens, *RAF*, 94, 1950, p. 25-50.
- Le monument aux Victoires de Carthage et l'expédition orientale de Lucius Verus, *Karthago*, I, 1950, p. 65-94.
- Notices sur l'archéologie en Tunisie, *FA*, V, 1950.
- Rapports sur l'archéologie romaine en Tunisie pendant le second semestre 1949, *BCTH*, 1950, p. 74-88.
- Rapport sur l'archéologie romaine en Tunisie dans le premier semestre 1950, *BCTH*, 1950, p. 154-162.
- La Tunisie antique, dans J. Despois éd., *Initiation à la Tunisie*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1950, p. 33-72.
- Les Victoires de Carthage, *CRAI*, 1950, p. 262-263.
- 1951
- Archaeological News. Tunisia, *AJA*, 55, 1951, p. 190-192.
- Notices sur la Tunisie, *FA*, VI, 1951.
- Nouveaux documents sur la religion de l'Afrique romaine, *CRAI*, 1951, p. 306-308.
- et PELAUM H.G., Notes d'épigraphie latine, *Karthago*, II, 1951, p. 89-106.

- 1952
- A propos du cursus de Sbeitla, *Karthago*, III, 1951-1952, p. 217-218.
 - L'archéologie romaine en Tunisie, deuxième semestre 1950, *BCTH* (séance du 12 nov. 1951), 1951-1952 [1954], p. 93-108 (Carthage, Mactar, Sousse, Kroussia).
 - Rapport sur l'archéologie romaine en Tunisie pendant l'année 1951, *BCTH* (séance du 12 mai 1952), 1951-1952 [1954], p. 189-217 (Carthage, Mactar, Sousse, Bou Arada, Dhomda, Depienne, Menzel-Heur, Tunis, Thysdrus).
 - Une schola de collège à Carthage, *CRAI*, 1952, p. 215-218.
 - Une schola de collège à Carthage, *Karthago*, III, 1951-1952, p. 167-191.
 - Le R.P. G.-G. Lapeyre, *Karthago*, III, 1951-1952, p. 217.
 - Hommage à M. A. Grenier, *Karthago*, III, 1951-1952, p. 217.
- 1953
- Activité du Service des Antiquités de Tunisie et de la Mission archéologique française (printemps-été 1953), *CRAI*, 1953, p. 321-324.
 - L'archéologie romaine en Tunisie en 1952, *BCTH*, 1953 (1956), p. 39-59, 113-114.
 - Une mosaïque des mois à Sousse, *BCTH*, 1953 (1956), p. 98-107.
 - Les places publiques et le statut municipal de Mactar, *CRAI*, 1953, p. 80-82.
 - Un prétendu port à Utique, *RA*, 1953, p. 105-106.
 - Deux sénateurs romains inconnus, *Karthago*, IV, 1953, p. 119-135.
- 1954
- Activité du Service des Antiquités de Tunisie et de la Mission archéologique française dans l'été 1954, *BCTH*, 1954 [1956], p. 174-178 (Utique, Carthage, Mahdia, Mactar, Chott Maria, El Jem, Acholla).
 - Un banquet costumé sur une mosaïque d'El-Djem, *CRAI*, 1954, p. 418-424.
 - Mactar, *Bulletin économique et social de la Tunisie*, 90, juillet 1954, p. 3-18.
 - Une mosaïque d'El-Djem, *Karthago*, V, 1954, p. 213-214.
 - Note sur les mosaïques de la Maison à la Cascade à Utique, *Karthago*, V, 1954, p. 162-167.
 - Rapport sur l'activité du Service des Antiquités et de la Mission archéologique française en Tunisie pendant l'année 1953, *BCTH*, 1954 [1956], p. 97-123 (Carthage, Vuicus Bovius, Sousse et ses environs, Acholla et Ruspe, Sfax, Henchir Nebhana, Mactar, Sbeitla et Kasserine).
 - *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, Plon (Civilisations d'hier et d'aujourd'hui), 1954, 270 p., 21 ill., 8 pl., 1 carte.
 - Nécrologie. Le Général Duval, *Karthago*, V, 1954, p. 214.
- 1955
- Fouilles à Carthage et en Tunisie, *La Table Ronde*, 96, décembre 1955.
- 1956
- Découvertes de Mactar, *BCTH*, 1955-1956 (1958), p. 254.
 - Fouilles de Mactar (1954 et 1955), *BCTH*, 1955-1956 (1958), p. 173-180.
 - Isaona, *RAF*, C, 1956, p. 301-313.
 - *Le Monde de Carthage*, Paris, Corrèa (Grandes civilisations de l'antiquité), 1956, 200 p., 88 pl.
 - Néron et le blé d'Afrique, *CRAI*, 1956, p. 68-72.
 - Néron et le blé d'Afrique, *CT*, 4, 1956, p. 163-173.
 - La société africaine à l'apogée de l'empire, *REL*, XXXIV, 1956, p. 69-70.
 - Travaux archéologiques effectués en Tunisie (1955), *BCTH*, 1955-1956 (1958), p. 115.
- 1957
- A propos de la mosaïque des taureaux découverte à El-Djem, *BCTH*, 1957 (1959), p. 106-113.
 - L'archéologie chrétienne en Afrique 1938 - 1953, dans *Actes du 1^{er} Congrès international d'archéologie chrétienne*, Aix-en-Provence 13-19 septembre 1954, Rome, Pontificio Istituto di Archeologia cristiana (Studi di Antichità cristiana, XXII), 1957, p. 45-59.
 - *Civitas Mactaritana*, *Karthago*, VIII, Paris, 1957, 166 p., 45 pl., 15 ill. (thèse complémentaire).
 - Sur une inscription gravée sur un chapiteau de Goussat el-Bey près de Mateur (Tunisie), *BCTH*, 1957 (1959), p. 65-67.
 - Une mosaïque pythagoricienne à El Jem, dans *Hommages à Waldemar Deonna*, Bruxelles (Coll. Latomus, XXVIII), 1957, p. 385-394.
 - Observations sur le banquet travesti d'El Jem, *BCTH*, 1957 [1959], p. 106-113.
 - Un portrait présumé de Constance II à Carthage, *Mon Piot*, 49, 1957, p. 83-91.
 - *Les trophées romains. Contribution à l'histoire de la religion et de l'art triomphal de Rome*, Paris, de Boccard (BEFAR, 187), 1957, 524 p., 32 pl.
 - *Das wiederentdeckte Karthago* (trad. S. von Cles-Reden), Frankfurt, Scheffler, 1957, 200 p., 48 pl.
- 1958
- Sur l'inscription de Furnos Minus, *BCTH*, 1958 [1960], p. 81 et p. 85-87.
 - Les images de chars romains sur les rochers du Sahara, *CRAI*, 1958, p. 44-49.
 - La mosaïque romaine en Afrique du Nord, *GBA*, LII, 1958, p. 193-208.
 - Pertinax et les prophètes de Caelestis, *RHR*, 160, 1958, p. 41-62.
 - Un quartier de maisons puniques à Carthage, *RA*, 1958 I, p. 21-32.

- 1959
- s.v. - Acholla -, - Adrumetum -, - Africo-romani (centri) -, - arte punica -, - Bulla Regia -, - Dugga -, - Mactar -, - Tunisia -, dans *Enciclopedia del Arte classica ed orientale*, Rome, 1958-1959.
 - *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, Plon (Civilisations d'hier et d'aujourd'hui), 1959, 407 p., 49 pl., 3 cartes, 2 plans, 49 ill.
 - Les fouilles de la Via del Mare et les débuts de l'art triomphal romain, *MEFR*, 71, 1959, p. 263-279.
 - *Il mondo di Cartagine* (trad. T. Tealdi), Milan, Mortello, 1959, 158 p., 80 pl.
 - Les mosaïques d'Acholla, *Etudes d'archéologie classique*, II, *Annales de l'Est*, 22, 1959, p. 75-97.
 - Pertinax et les prophètes de Caelestis, *RHR*, CLV, 1959, p. 41-62.
 - Postumus et Vetranton, dans *Atti del 3^o Congresso internazionale di Epigrafia greca e latina (Roma 4-8 settembre 1957)*, Rome, L'Erma, 1959, p. 263-270.
- 1960
- Un bas-relief romain découvert à Tigi, *BCTH*, 1959-1960 [1962], p. 35-40 et 44.
 - Influences étrangères et originalité locale de l'art africain sous les Antonins et les Sévères (résumé), *Antike Kunst*, 3, 1960, p. 95.
 - Mosaïques africaines du III^e siècle ap. J.-C., *RA*, 1960/2, p. 17-49.
 - Sur quelques mosaïques de Tunisie (résumé), *BCTH*, 1959-1960 [1962], p. 121-122.
 - Sur les mosaïques d'Oudna, *BCTH*, 1959-1960 [1962], p. 189-190.
- 1961
- La datation des mosaïques de la maison du Virgile à Sousse, dans *Atti del VII^o Congresso internazionale di Archeologia classica. Roma-Napoli 6-13 sett. 1958*, III, Rome, 1961, p. 243-249.
 - Le Septizonium de Cincari et le problème des Septizonia, *CRAI*, 1961, p. 15-17.
- 1962
- L'art religieux populaire dans l'empire romain, *Information d'Histoire de l'Art*, VII, 1962, p. 135-142.
 - *Auguste et Néron. Le secret de l'empire*, Paris, Hachette, 1962, 287 p.
 - Etude, d'après les travaux de R.D. Jones, des sommes honoraires et de l'effectif *in ordines* dans l'Afrique romaine, *BCTH*, 1961-1962 [1964], p. 74-75 et 79-81.
 - Influences étrangères et originalité dans l'art de l'Afrique romaine sous les Antonins et les Sévères, *Antike Kunst*, 5, 1962, p. 30-41.
 - *Nordafrika und die Römer* (trad. R. Werner), Stuttgart, Kohlhammer, 1962, 360 p., 16 pl.
 - *Rubellius Plautus*, patron de Mactar, *BCTH*, 1961-1962 [1964], p. 56-57.
 - Le Septizonium de Cincari et le problème des Septizonia, *Mon Piot*, LII, 2, 1962, p. 77-93.
 - Sur la mosaïque dite du Banquet travesti découverte à El Jem, *BCTH*, 1961-1962 [1964], p. 21-24.
 - Un thème ornemental de la mosaïque africaine, *BCTH*, 1961-1962 [1964], p. 89-90.
- 1963
- Le quartier Nord-Est de Volubilis et l'architecture domestique dans l'Afrique romaine, *RA*, 1963/1, p. 89-94.
 - La religion d'Hannibal (résumé), *RHR*, CLXIII, 1963, p. 123-124.
 - *Rubellius Plautus*, patron de Mactar, *CT*, XI, 44, 1963, p. 69-74.
 - Les sufètes de Carthage dans Tite-Live et Cornelius Nepos, *REL*, XLI, 1963, p. 269-280.
 - et MAHJOUBI A., BESCHAOUCH A., *Pagus Thuscæ et Gunzuzi*, *CRAI*, 1963, p. 121-130.
- 1964
- L'architecture romaine en Afrique du Nord, *RA*, 1964/2, p. 177-183.
 - Une exposition de mosaïques tunisiennes, *RA*, 1964/2, p. 51-53.
 - *Carthage*, (trad. M. et L. Kochan), Londres, Elek Books, 1964, 197 p., 91 pl.
 - Carthage au temps d'Hannibal, dans *Studi Annibalici. Atti del Convegno svoltosi a Cortona, Tuoro sul Trasimeno, Perugia, ottobre 1961*, Cortona, Accademia etrusca di Cortona 1964, p. 9-36.
 - *Le conventus civium Romanorum* de Mactar (résumé), *BCTH*, 1963-1964, p. 197.
 - La maison aux chevaux, *BCTH*, 1963-1964, p. 255.
 - Un palais du IV^e siècle à Carthage, *CRAI*, 1964, p. 101-118.
 - Le portrait d'Hannibal. Hypothèse nouvelle, dans *Studi Annibalici. Atti del Convegno svoltosi a Cortona, Tuoro sul Trasimeno, Perugia, ottobre 1961*, Cortona, Accademia etrusca di Cortona, 1964, p. 195-207.
 - Le problème du portrait d'Hannibal, *Karthago*, XII, 1963-1964 [1965], p. 29-41.
- 1965
- *Architecture universelle. Empire romain*, Fribourg, Office du Livre, 1965, 192 p.
 - *Carthage* (trad. M. et L. Kochan), New York, Ungar, 1965, 197 p., 91 pl.
 - *La Carthage de saint Augustin*, Paris, Fayard (Coll. Résurrection du Passé), 1965, 222 p., 75 ill.
 - Les influences classiques sur le relief religieux africain, dans *Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques. Actes du VIII^e Congrès international d'archéologie classique, Paris 1963*, Paris, de Boccard, 1965, p. 237-244.

- Une statue d'imperator romain à Gadès, *CRAI*, 1965 [1966], p. 181-190.
- Un thème du style fleuri dans la mosaïque africaine, dans *La mosaïque gréco-romaine*, Paris 29 août - 3 septembre 1963, Paris, Editions du CNRS, 1965, p. 125-136.
- 1966
 - L'administration territoriale de Carthage, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à A. Piganiol*, III, Paris, EPHE VI^e Section, Centre de recherches historiques, 1966, p. 1257-1265.
 - *Augustus and Nero. The secret of empire* (trad. L. Ortzen), Londres, Phoenix, 1966, 190 p.
 - Le conventus civium Romanorum de Mactar, *Africa*, I, 1966, p. 65-83.
 - La chronologie et l'évolution stylistique des monuments funéraires de Mactar (Tunisie) (résumé), *BCTH*, n.s. 1-2, 1965-1966 [1968], p. 159-160.
 - Le traité romano-barcide de 226 av. J.-C., dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à J. Carcopino*, Paris, Hachette, 1966, p. 747-762.
- 1967
 - Authenticité du Périple d'Hannon, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Saumagne*, *Cahiers de Tunisie*, XV, 1967 [1968], p. 27-31.
 - Bulletin archéologique: L'art populaire ou plébéien, *REL*, XLV, 1967, p. 485-499.
 - *Hannibal*, Paris, Hachette, 1967, 271 p., cartes.
- 1968
 - *Annibale. Il sogno di un impero* (trad. P. Moreno), Rome, Casini, 1968, 244 p.
 - *Augustus and Nero. The secret of empire* (trad. L. Ortzen), New York, Crowell, 1968, 190 p.
 - Les curies dans l'Afrique romaine (résumé), *BCTH*, n.s. 4, 1968 [1969], p. 223-224.
- Incriptions relatives au culte de Cybèle à Mactar (résumé), *BCTH*, n.s. 4, 1968 [1969], p. 220-221.
- Les rapports entre gouvernants et gouvernés à Carthage, dans *Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions XXIII, 2. Gouvernés et gouvernants*, Bruxelles, Libr. encycl., 1968, p. 129-138.
- La révolution démocratique de Carthage, dans *Conférences de la Société d'Etudes latines de Bruxelles 1965-1966*, Bruxelles (Collection Latomus, LXII), 1968, p. 113-130.
- La révolution esthétique dans la mosaïque africaine, dans *Atti del Convegno internazionale sul tema Tardo antico e alto medioevo, la forma artistica nel passaggio dall'antichità al medioevo, Roma 4-7 aprile 1967, Acc. Naz. dei Lincei CCCLXV*, 1968, p. 171-176.
- Un témoignage sur le commerce des objets d'art dans l'Empire romain: la statue de bronze de l'Apollon de Mactar offerte par S. Iulius Possessor, dans *Etudes de sculpture antiques offertes à Jean Charbonneaux*, II, *RA*, 1968/2, p. 297-314.
- Les thermes du Thiase marin à Acholla, *AntAfr*, 2, 1968, p. 95-151.
- 1969
 - De la fondation de Carthage à la révolution barcide, *Archéologie vivante*, 1/2, 1969, p. 149-153.
 - Fouilles à Carthage (juillet 1967), *RA*, 1969/1, p. 178-183 (*Bull. SFAC*, p. 14-19).
- 1970
 - Le pagus dans l'Afrique romaine, *Karthago*, XV, 1969-1970, p. 1-12.
 - Huit siècles de civilisation carthaginoise, *Courrier de l'UNESCO*, décembre 1970, p. 17-20 et 42-44.
 - Tombeaux des prêtresses de Cérès à Mactar, *BCTH*, n.s. 6, 1970 [1971], p. 195-197.
 - et LE BONNIEC H., MALLON J., Le cippe de Beccut, *AntAfr*, IV, 1970, p. 125-164.
- 1971
 - La démographie de Mactar, dans *Acta of the VII International Congress of Greek and Latin Epigraphy*, Cambridge 1967, Oxford, Blackwell, 1971, p. 269-275.
 - Le périple d'Hannon n'est pas un faux pas, *Archéologia*, 40, 1971, p. 54-59.
 - Plan provisoire des thermes de l'est à Mactar, *BCTH*, n.s. 7, 1971 [1973], p. 216.
- 1972
 - Les fouilles de la mission franco-tunisienne à Mactar en 1970-71, *BCTH* (séance du 20 mars 1972), n.s. 8 B, 1972 [1975], p. 149-151.
 - Les grands thermes orientaux à Mactar, *BCTH* (séance du 15 mai 1972), n.s. 8 B, 1972 [1975], p. 151-153.
- 1973
 - La campagne de fouilles menée à Mactar par la mission franco-tunisienne, en août et septembre 1972 (résumé), *BCTH*, n.s. 9 B, 1973 [1976], p. 136-137.
 - Carthage: sauvetage et mise en valeur du site, *Archéologia*, 58, mai 1973, p. 10-25.
 - Les « cryptes » d'édifices publics dans l'Afrique romaine, dans *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*, Ecole française de Rome, 19-23 avril 1972, Rome, 1973, p. 413-417.
 - Rapports de la Sicile et de l'Afrique pendant l'Empire romain, dans *Atti del III^o Congresso int. sulla Sicilia antica, Kokalos*, XVIII-XIX, 1972-1973, p. 108-119.
 - Statuettes tournées puniques, *BCTH*, n.s. 9 B, 1973 [1976], p. 3-9.
- 1974
 - Les fouilles de Mactar (Tunisie) 1970-1973, *CRAI*, 1974, p. 9-33.
 - Une survivance du droit public punique en Afrique romaine: les cités sufétales, dans *Atti del Convegno internazionale sul tema I diritti locali nelle province romane con particolare riguardo alle condizioni giuridiche*

- del suolo, Roma 26-28 ott. 1971, AccNazLinc* 371, *Quaderno* 194, Rome, 1974, p. 125-133.
- Le tophet de Carthage dans Silius Italicus, dans *Mélanges de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne offerts à P. Boyancé*, Rome (Coll. EFR, XXII), 1974, p. 569-577.
- 1975
 - La date du théâtre de Cherchel et les débuts de l'architecture théâtrale dans les provinces romaines d'Occident, *CRAI*, 1975, p. 386-397.
 - Les fouilles archéologiques de 1974 à Mactar, *BCTH*, n.s. 10-11 B, 1974-1975 [1978], p. 195.
 - Observations sur la condition des populations rurales dans l'Empire romain, en Gaule et en Afrique, *ANRW*, II, 3, 1975, p. 98-111.
 - Les particularités architecturales des thermes de Mactar, *BCTH*, n.s. 10-11 B, 1974-1975 [1978], p. 187-189.
- 1976
 - La date du théâtre de Cherchel, *BAA*, VI, 1975-1976 [1980], p. 49-54.
 - La mosaïque africaine, *REL*, 1976, p. 359-361.
- 1978
 - L'âge d'or de la mosaïque romaine en Afrique du Nord, *Les dossiers de l'archéologie*, 31, nov.-déc. 1978, p. 12-31.
 - Les débuts de l'école africaine de mosaïque, *BCTH*, n.s. 12-14 B, 1976-1978 [1980], p. 23-32.
 - La *schola* des *juvenes* de Mactar (Tunisie), *BCTH*, n.s. 12-14 B, 1976-1978 [1980], p. 231-232 et p. 237-238.
 - Le trésor de monnaies romaines de San Pedro (Côte-d'Ivoire) (résumé), *BCTH*, n.s. 12-14 B, 1976-1978 [1980], p. 252.
 - Les Romains en Côte-d'Ivoire, *Archéologia*, 116, mars 1978, p. 22-27.
- 1979
 - Mosaïques romaines reflétant des décors de voûtes ou de plafonds, dans *Greece and Italy in the Classical World. Acta of the XI International Congress of Classical Archaeology, London 3rd-9th sept. 1978*, Londres, 1979, p. 201.
 - L'influence de la peinture romano-campanienne du quatrième style sur la mosaïque africaine, *BSNAF*, 1978-1979, p. 74-75.
 - Les fouilles franco-tunisiennes de Mactar (Tunisie) en 1978, *BSNAF*, 1978-1979, p. 123-124.
- 1980
 - La civilisation d'un peuple conquérant, *Archéologia*, 146, sept. 1980, p. 18-21.
 - Chronologie de la mosaïque romano-africaine. Etat de la question, *BullAIEMA*, 8, 1980, p. 55.
 - De la Maison d'Or de Néron aux thermes d'Acholla. Etude sur les grotesques dans la mosaïque romaine, *MonPiot*, 63, 1980, p. 63-104.
 - Une mosaïque pompéienne à Constantine et l'installation des Sittii à Cirta, *RA*, 1980/1, p. 185-187 (*Bull. SFAC*, 24 février 1979, p. 17-19).
 - La mosaïque romaine en Afrique. A propos de l'ouvrage de K. Dunbabin « The Mosaics of Roman North Africa. Studies in Iconography and Patronage », *RA*, 1980/2, p. 341-351.
 - Une mosaïque de voûte des thermes d'Antonin à Carthage, dans *Hommages à Jean Lassus 2*, *AntAfr*, 15, 1980, p. 155-168.
 - Les Phéniciens autour de la Méditerranée, *Archéologia*, 146, sept. 1980, p. 6-15.
- 1981
 - Les grotesques: un système décoratif typique de l'art césarien et néronien, dans *L'art décoratif à Rome à la fin de la République et au début du Principat. Table-ronde de l'Ecole française de Rome (Rome, 10-11 mai 1979)*, Rome (Coll. EFR, 55), 1981, p. 143-149.
 - La mythologie au service de la romanisation dans les provinces occidentales de l'empire romain, dans *Colloque CNRS Mythologie gréco-romaine. Mythologies périphériques. Etudes d'iconographie*, Paris, 17 mai 1979, Paris, Editions du CNRS, 1981, p. 41-52.
- 1982
 - Basilique et palais de Juba I de Numidie, *BCTH*, n.s. 18 B, 1982 [1988], p. 165-167.
 - Un bas-relief agonistique à Mactar, *BCTH*, n.s. 18 B, 1982 [1988], p. 95-99.
 - De Carthage à Kairouan. Tableaux de la société romano-africaine. L'originalité de la mosaïque africaine, *Archéologia*, 172, novembre 1982, p. 22-31.
 - Essai d'interprétation du sanctuaire de Hoter Miskar à Mactar, *BCTH*, n.s. 18 B, 1982 [1988], p. 17-20.
 - Le palais de Sittius à Cirta (Constantine), *BCTH*, n.s. 18 B, 1982 [1988], p. 191-192.
 - Le périple de Hannon, dans *Pbönizier im Westen. Die Beiträge des Internationalen Symposiums über die Pbönizische Expansion im Westlichen Mittelmeerraum in Köln vom 24-27 April 1979*, H.G. Niemeyer éd., Mayence, Ph. von Zabern (Madriker Beiträge, VIII), 1982, p. 175-180.
 - La sculpture dans l'Afrique romaine, dans *150^o Jahr-Feier DAI Rom Ansprachen und Vorträge 4.-7. Dezember 1979 / 150^o Anniversario Istituto archeologico Germanico di Roma Allocuzioni e relazioni 4-7 Dicembre 1979*, Mayence, Ph. von Zabern, 1982, p. 180-195.
 - Le temple de Hoter Miskar à Mactar, *BCTH*, n.s. 18 B, 1982 [1988], p. 21-25.
- 1983
 - Est-il possible d'écrire une histoire de Carthage?, dans *I Congresso internazionale di Studi Fenici (Roma, 5-10 novembre 1979)*, Rome, CNR (Coll. di Studi Fenici, XVI), 1983, p. 279-283.

- La mosaïque 32 de la maison dite des Nymphes à Nabeul, *BSNAF*, 1983, p. 91-93.
- La recherche archéologique en Tunisie des origines à l'indépendance, dans *Carthage VI, Actes du congrès (première partie)*, CEA, XVI, 1983, p. 11-20.
- La religion punique: originalité et vitalité, *Les dossiers de l'archéologie*, 69, déc. 1982-janv. 1983, p. 43-49.
- Roman Africa and its Art, *Apollo*, janvier 1983, p. 4-7.
- 1984
- Les «grotesques» de la maison d'or de Néron à Rome, *Archéologia*, 186, janvier 1984, p. 56-71.
- Hannibal hégémon hellénistique, *RSA*, XIII-XIV, 1983-1984, p. 75-81.
- Le temple du Musée à Mactar, *RA*, 1984/1, p. 13-28.
- 1985
- Colloque conclusif de la campagne UNESCO pour Carthage, Trois-Rivières et Québec (10-13 octobre 1984), *RA*, 1985/1, p. 135-138 (CR).
- La mosaïque 31 de la «Maison des Nymphes» de Nabeul, *BSNAF*, 1985, p. 46-53.
- La révolte de Maternus, *BSNAF*, 1985, p. 77-84.
- Salles d'audiences privées dans l'Afrique romaine, *BCTH*, n.s. 20-21/B, Afrique du Nord, 1984-1985 [1989], p. 152-153.
- Un triomphe dionysiaque sur une mosaïque de *Thysdrus*, *BCTH*, n.s. 20-21/B, Afrique du Nord, 1984-1985 [1989], p. 101-104.
- La villa du Taureau à Silin (Tripolitaine), *CRAI*, 1985, p. 227-241.
- 1986
- Banlieues de villes dans l'Afrique romaine, dans *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord. III^e Colloque international. Montpellier 1-5 avril 1985*. Paris, CTHS, 1986, p. 143-148.
- Le statut politique de Mactar de Trajan à Marc Aurèle, dans *L'Africa romana*, IV, 1, Sassari, 1986, p. 461-467.
- Vénus et la possédée de Carthage, *BSNAF*, 1986, p. 59-70.
- La passion d'Hannibal, *L'Histoire*, 89, mai, 1996, p. 42-48.
- 1987
- La louve romaine, du mythe au symbole, *RA*, 1987/2, p. 251-263.
- Les thermes de Sidi Ghrib (Tunisie) publiés récemment par M. Abdelmagid Ennabli, *BSNAF*, 1987 [1989], p. 44-51.
- 1988
- Un document méconnu sur les sodalités de *uenatores* dans l'Afrique romaine, *BSNAF*, 1988 [1990], p. 62-65.
- Observations sur la mosaïque du gymnase de Gafsa, *CRAI*, 1988, p. 560.
- Le pouvoir suprême à Carthage, dans *Studia Phoenica, VI: Carthago. Acta Colloquii Bruxellensis habiti diebus 2 et 3 mensis Maii anni 1986*, E. Lipinski éd., Leuven, Peeters, (Orientalia Lovaniensia Analecta, XXVI), 1988, p. 119-124.
- 1989
- L'évolution de l'art de la mosaïque en Afrique (résumé), *BCTH*, n.s. 22, 1987-1989 [1992], p. 288.
- Observations sur les représentations figurées du mythe de Marsyas en Afrique (résumé), *BCTH*, n.s. 22, 1987-1989 [1992], p. 279.
- 1990
- Ba'al Hammon et Saturne dans l'Afrique romaine, dans *Hommages à Maurice Szynger*, II, *Semitica*, XXXIX, 1990, p. 89-97.
- *La civilisation de l'Afrique romaine*, Paris, Etudes Augustiniennes, 1990 (2^e éd. mise à jour), 359 p., 12 pl.
- La maison du triomphe de Neptune, *BCTH*, n.s. XXIII, 1990-1992 [1994], p. 171-176.

- Mosaïques et société dans l'Afrique romaine. Les mosaïques d'El Alia (Tunisie), dans *Colloque L'Afrique dans l'Occident romain, I^{er} siècle av. J.-C. - IV^e siècle apr. J.-C.*, Rome 3-5 décembre 1987, Rome, Ecole française de Rome - Institut national d'Archéologie et d'Art (Tunis), (Coll. EFR, 134), 1990, p. 3-14.

1991

- Claude et les *Telegenti*, *BSNAF*, 1991 [1993], p. 83-93.

- Mythes et histoire aux débuts de Carthage, dans *II^o Congresso internazionale di Studi Fenici e Punici*, I, Rome, 1991, p. 385-392.

1992

- L'idéologie de la guerre et ses monuments dans l'empire romain, *RA*, 1992/1 p. 111-141.

- La maison du triomphe de Neptune à Acholla, *BCTH*, n.s. 23, Afrique du Nord, 1990-1992 [1994], p. 171-176.

- Der Periples des Hanno, dans W. Huss (éd.), *Karthago*, Darmstadt, Wiss. Buch-Ges. (Wege der Forschungen, 654), 1992, p. 182-192.

- Die Territorialverwaltung Karthagos, dans W. Huss (éd.), *Karthago*, Darmstadt, Wiss. Buch-Ges. (Wege der Forschungen, 654), 1992, p. 291-303.

- et BAILLON M., Le théâtre romain de Carthage, dans *Spectacles*, 1992, p. 11-27.

1994

- Genèse et évolution de la mosaïque en Afrique, dans M. Fantar (éd.), *La mosaïque en Tunisie*, Paris, CNRS Editions, 1994, p. 16-45.

- Mosaïque et société dans l'Afrique romaine, dans *VI Coloquio internacional sobre mosaico antiguo. Palencia-Mérida octubre 1990*, Palencia, Asociación española del Mosaico, 1994, p. 265-270.

- Un pavement de Carthage et la chronologie du «style fleuri» dans la mosaïque romano-africaine, dans *Fifth international colloquium on*

- ancient Mosaics, CMGR V*, Ann Arbor, 1994, p. 135-137.

- Tradition iconographique et représentation de l'actualité dans la mosaïque antique, dans *La Mosaïque gréco-romaine IV, Colloque de Trèves 1984*, Paris, 1994, p. 47-54.

1995

- CR de S. Gozlan et A. Bourgeois, La maison du triomphe de Neptune à

- Acholla (Botria, Tunisie) I. Les mosaïques, *BullAIEMA*, 15, 1994-1995, p. 405-407.

- La richesse des mosaïques de Tunisie, *Les dossiers de l'archéologie*, 200, janvier 1995, p. 82-91.

- Le site et l'histoire. Conséquences historiques de la nature du site de Carthage, dans *I Fenici, ieri, oggi, domani. Ricerche, scoperte, progetti*

- (Roma, 3-5 marzo 1994). Rome, 1995, p. 87-91.

- La transcendance de Ba'al Hammon et l'indépendance de Carthage, dans *Actes du III^e Congrès international des Etudes phéniciennes et puniques (Tunis, 11-16 novembre 1991)*, II, Tunis, INP, 1995, p. 326-332.

Véronique BLANC-BIJON
Rédactrice d'*Antiquités africaines*

ROGER GUÉRY

(1926-1997)



Roger Guéry était devenu archéologue, au sens plein du terme et loin de tout amateurisme, en 1964, après avoir servi dix-huit ans dans l'Armée de l'Air en France, en Indochine, puis en Tunisie et en Algérie, où il découvrit la richesse monumentale de l'Afrique romaine, avec curiosité d'abord puis avec passion, en organisant des excursions sur les grands sites algériens pour les recrues dont il avait la charge et en participant aux fouilles de Pierre Salama à *Rusgunia* (cap Matifou, aujourd'hui Tametfoust). Revenu à la vie civile, il fut recruté par Jean Lassus peu après que celui-ci eût été appelé à prendre la succession de Louis Leschi à la direction des Antiquités de l'Algérie. Il fit ses premières expériences à Djemila et à Cherchel, se lia d'amitié avec Jean Baradez, fut chargé du

suivi des chantiers et, à ce titre, de la fouille d'urgence d'une vaste nécropole mise au jour à Sétif, à laquelle il consacra de longs mois d'un travail exemplaire qui devait lui fournir la matière d'une thèse longuement mûrie, publiée en 1985 dans les *Etudes d'Antiquités africaines*.

Entré au CNRS en 1966 et affecté deux ans plus tard au « Centre de Recherches sur l'Afrique Méditerranéenne » d'Aix-en-Provence, puis à l'« Institut d'Archéologie Méditerranéenne », qui en élargissait le domaine et les moyens, il allait être, après Claude Varoqueaux et pendant plus de vingt ans, le principal animateur des importants travaux de fouille, complexes et délicats, entrepris à Marseille dans « le quartier derrière la Bourse », où il réussit à sauver les restes les plus caractéristiques du port antique et du rempart urbain, dans des conditions inimaginables, « courant derrière les engins de chantier pour ramasser ce qui restait », a-t-il lui-même écrit, avant de « courir devant pour protéger ce qui se voyait » après qu'eurent été prises des mesures de protection légale. Il resta longtemps fidèle à ce site exceptionnel, dirigeant les fouilles puis continuant à s'occuper de la protection des vestiges mis au jour et de l'étude du matériel, avec Gilbert Hallier, François Salviat et moi. Il m'aidait à organiser les stages des Farnésiens, des Athéniens et de tous ceux qui les ont suivis, transférés de Vaison-la-Romaine à Marseille par souci d'économie et qui le conduisirent ensuite à Arles, dans le quartier du Cirque romain dont il mit au jour les restes les moins détruits ainsi que plusieurs enclos funéraires¹. Mais il n'oubliait pas pour autant l'Afrique, retournant en Algérie pour accompagner dans les grottes du Jebel Taya

¹ L. M. EUZENAT, R. Guéry 1926-1997, dans *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (I^{er}-VII^e s. ap. J.-C.)*, Aix-en-Provence (Études massaliètes 5), 1998, p. 8-9.

H.-G. Pflaum qui y relevait des inscriptions ou pour participer à des missions ponctuelles. Il travailla aussi en Tunisie, notamment à la fouille franco-tunisienne de Rougga et à Kélibia ; en Libye, avec René Rebuffat à Bu Njem, 330 km au sud-est de Tripoli, et avec André Laronde à Apollonia de Cyrénaïque.

Remarquable « chef de chantier » au sens le plus complet, celui de maître d'ouvrage, incomparable lecteur de stratigraphies, il s'était attaché personnellement à deux domaines particuliers : les céramiques, plus particulièrement les sigillées africaines, et les monnaies, notamment à l'occasion de la découverte du trésor de monnaies d'or byzantines de Rougga, élément chronologique essentiel pour l'histoire de la pénétration arabe en Tunisie, qu'il avait lui-même

retrouvé et sauvé, puis publié en 1982 avec Cécile Morrison et Hédi Slim dans la collection de l'Ecole Française de Rome.

Roger Guéry, dont la compétence et la gentillesse furent unanimement appréciés, était un grand archéologue devenu très vite un véritable savant, moins atypique qu'on pourrait le penser car il appartenait au nombre non négligeable de militaires, d'administrateurs, d'enseignants ou d'exploitants agricoles français qui ont sauvé le passé du Maghreb, le laissant en héritage à ceux qui leur ont succédé.

Aix-en-Provence, octobre 1998

Maurice EUZENAT

Membre de l'Institut

PUBLICATIONS RELATIVES À L'AFRIQUE DU NORD

- Les thermes du sud-est de Rusguniae (Tametfoust). Rapport provisoire : fouilles 1964, *BAA*, I, 1962-1965 [1967], p. 21-40.
- Les thermes d'Ad Sava Municipium (Hamman-Guergour), *BAA*, II, 1966-1967, p. 95-106.
- Notes de céramique. I - Un vase décoré de la nécropole de Sétif. II - Un poinçon-matrice pour estampiller la terre sigillée - D - à Tiddis. III - Une empreinte sur un fragment de terre sigillée - D - de Rusguniae, *BAA*, III, 1968, p. 271-281.
- La circulation monétaire à Sétif au Bas-Empire. *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 4, 1970, p. 518-520.
- Notes de céramique (deuxième série). IV - Deux nouveaux vases décorés de la nécropole de Sétif. V - Une reproduction monétaire de Théodose II sur des lampes tardives. VI - La terre sigillée claire - D - de Rusguniae (Tametfoust). *BAA*, IV, 1970, p. 267-295.
- FEVRIER (P.-A.), GASPARY (A.) et GUERY (R.), *Fouilles de Sétif (1959-1966). Quartier nord-ouest, rempart et cirque*, (Bulletin d'Archéologie algérienne, suppl. 1), Alger, 1970 (p. 87-161 : L'annexe nord du temple occidental de Sétif. Fouille de 1966).
- REBUFFAT (R.), GASSEND (J.-M.), GUERY (R.) et HALLIER (G.), *Libya antiqua*, VI-VII, 1969-1970, p. 53-67, 71-84, 92-105 (Catalogues typologiques. - Céramique - Amphores et grands vaisseaux).
- Liste des marques de potiers sur terra sigillata à Constantine, *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de la Wilaya de Constantine*, LXXI, 1969-1971, p. 39-42.
- Note sur trois vases de terra sigillata hispanique trouvés en Algérie, *AntAfr*, 5, 1971, p. 121-124.
- Nouveaux fragments de plats rectangulaires en terre cuite, *BABesch*, 47, 1972, p. 114-124.
- Révision des marques de potiers sur terra sigillata découvertes en Algérie et

figurant au Corpus Inscriptionum Latinarum, *AntAfr*, 6, 1972, p. 175-218.

- Un trésor monétaire byzantin récemment découvert en Tunisie, *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 10, 1972, p. 318-319.

- et PFLAUM (H.-G.), Dédicace à Cybèle provenant d'Oum Kréckrèche (Renier Oued Zenati), *BAA*, V, 1971-1974 [1976], p. 169-172.

- Sondages I à IV, dans BLANCHARD-LEMEE (M.), *Maisons à mosaïques du quartier central de Djémila (Cuicul)*, Gap, Editions Ophrys, 1975, p. 47-58.

- Nouvelles marques de potiers sur terre sigillée de Cherchel, *BAA*, VI, 1975-1976 [1980], p. 61-66.

- Evolution chronologique des sous d'or de Phocas frappés à Constantinople, *Cahiers de la Société languedocienne d'Etudes numismatiques*, 1, 1979, p. 24-25.

- Les marques de potiers sur terra sigillata découvertes en Algérie. I - Sigillées provinciales (hispanique et

gallo-romaine), *AntAfr*, 13, 1979, p. 23-97.

- Note sur la céramique sigillée de la nécropole occidentale de Cherchel, *BAA*, VII/2, 1977-1979 [1985], p. 353-358.

- et CHARLET (J.-L.), Monnaies inédites provenant d'Afrique du Nord, *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 11, 1979, p. 459-461.

- et TURCAN (R.), Reliquat d'une trouvaille monétaire faite à Announa (Algérie), *BAA*, VII/2, 1977-1979 [1985], p. 359-372.

- et FEVRIER (P.-A.), Les rites funéraires de la nécropole orientale de Sétif, dans *Hommages à Jean Lassus*, 2, *AntAfr*, 15, 1980, p. 91-124.

- Le pseudo-monnayage de l'usurpateur Grégoire, patrice d'Afrique, dans *Journée numismatique (Marseille, 6 juin 1981)*, *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 6, 1981, p. 66-68.

- L'importation de la terra sigillata gauloise en Afrique, dans *12^e Congrès RCFR (Millau, 26-29 avril 1980)*, *Rei Cretariae Romanae Fautorum, acta XXI/XXII*, 1982, p. 63-70.

- et MORRISSON (C.), Le trésor byzantin de Souassi (solidi de Justinien de Carthage), *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 7, 1982, p. 214-216.

- MORRISSON (C.) et SLIM (H.), *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Rougga. III - Le trésor de monnaies d'or byzantines*, (Collection de l'EFR, 60), Rome, 1982.

- L'occupation de Rougga (*Bararus*) d'après la stratigraphie du forum, dans *1^{er} Colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (Perpignan, 14-18 avril 1981)*, *BCTH*, 17 B, 1984, p. 91-100.

- *La nécropole orientale de Sétif (Sétif, Algérie). Fouilles de 1966-1967*,

(Etudes d'Antiquités africaines), Paris, Editions du CNRS, 1985.

- Nouvelle approche sur la diffusion de la terre sigillée tardo-italique en Afrique, dans *III^e Colloque international d'Histoire et d'Archéologie de l'Afrique du Nord (Montpellier, 1-5 avril 1985)*, *Résumés des communications du 110^e Congrès national des sociétés savantes du CTHS*, Paris, 1985, p. 151-152.

- Survivance de la vie sédentaire pendant les invasions arabes en Tunisie centrale : l'exemple de Rougga, dans *III^e Colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord (Grenoble, 5-9 avril 1983)*, *BCTH*, 19 B, 1985, p. 399-410.

- Chronologie de quelques établissements de la frontière romaine du sud tunisien à partir de la céramique collectée sur les sites, dans *13. Internationaler Limeskongress (Aalen, 18-25 septembre 1983)*, *Studien zu den Militärgrenzen Roms*, III, 1986, p. 600-604.

- Les marques de potiers sur terra sigillata découvertes en Algérie. II - Sigillée tardo-italique, *AntAfr*, 23, 1987, p. 149-191.

- La nécropole orientale de Sétif, dans *Nécropoles à incinération du Haut-Empire. Actes de la table ronde (Lyon, 30-31 mai 1986)*, Lyon, 1987, p. 69-75.

- Nouvelle approche sur la diffusion de la terra sigillata tardo-italique, *Rei Cretariae Romanae Fautorum, acta XXV/XXVI*, 1987, p. 131-136.

- et GASCOU (J.), Inscriptions du sud constantinois, *AntAfr*, 25, 1989, p. 135-176.

- Les marques de potiers sur terra sigillata découvertes en Algérie. III - Sigillées orientale, pseudo-tripolitaine et d'origines diverses, *AntAfr*, 26, 1990, p. 87-112.

- compte rendu de DOYEN (J.-M.), *Les monnaies antiques du Tell Abou*

Danné et d'Oumm el-Marra (campagnes 1976-1985). Aspects de la circulation monétaire en Syrie du Nord sous les Séleucides, Bruxelles, 1987, dans *Latomus*, XLIV/4, 1990, p. 946-947.

- Annexe. Etude sommaire des céramiques recueillies à Mendour, dans MORIZOT (P.), *Economie et société en Numidie méridionale : l'exemple des Aurès*, *AntAfr*, 27, 1991, p. 140.

- et TROUSSET (P.), s.v. *Bararus*, dans *Encyclopédie berbère*, IX, 1991, p. 1340-1342.

- Les marques de potiers sur terra sigillata découvertes en Algérie. IV/1 - Sigillée italique (A) à C. M () R ()), *AntAfr*, 28, 1992, p. 15-131.

- et HALLIER (G.), Note additionnelle après l'ouverture d'un sondage de contrôle au pied du monument, dans Groupe de Recherches sur l'Afrique antique, *Les Flauti de Cillium. Etude architecturale, épigraphique, historique et littéraire du mausolée de Kasserine (CIL VIII, 211-216)*, (Collection de l'EFR, 169), Rome, 1993, p. 57-58, 77.

- Les marques de potiers sur terra sigillata découvertes en Algérie. IV/2 - Sigillée italique (Me) à C. Volusenus (Nestor?), *AntAfr*, 30, 1994, p. 89-187.

- compte rendu de BARONE (G.), *Gessi del Museo di Sabratha* (Monografia di archaeologia libica, XXI), Rome, 1994, dans *Latomus*, 55/4, 1996, p. 953-954.

- et HALLIER (G.), L'arc municipal de Bararus Municipium (Rougga, Tunisie), dans *Hommages à Georges Souville*, 2, *AntAfr*, 34, 1998, p. 121-132.

- et SLIM (L.), Trois matrices de plats rectangulaires à décor moulé du Bas-Empire, dans *Hommages à Georges Souville*, 2, *AntAfr*, 34, 1998, p. 199-213.

PIERRE CADENAT

(1902-1998)



Pierre Cadenat est mort le 10 mai 1998. Sans être un professionnel, il consacra très efficacement sa longue vie à l'archéologie nord-africaine.

Né le 9 septembre 1902 à Marmande, il fit ses études au Prytanée de La Flèche. Reçu au concours de l'administration de l'enregistrement, il opta pour l'Algérie où se déroula toute sa carrière, la terminant comme conservateur des hypothèques. Mais il s'intéressa très vite à l'archéologie, spécialement à la préhistoire de la région de Tiaret sur laquelle portèrent de très nombreuses et fructueuses recherches. Dès 1938, il donnait des articles précis et bien documentés au *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*. Certains n'intéressent pas l'archéologie mais traduisent la variété de ses intérêts¹.

1. Par exemple, Note sur les anciennes corporations indigènes, *BSG&O*, 59, 1938, p. 153-156, 1 fig.

P. Cadenat collabora à ses débuts avec G. Vuillemot, autre pionnier de l'archéologie oranaise. Il fut longtemps directeur de la circonscription archéologique de Tiaret. C'est ainsi qu'il rédigea les feuilles d'Ammi-Moussa et de Tiaret de l'*Atlas préhistorique de l'Algérie*. Il découvrit de très nombreux sites allant de l'acheuléen à l'atérien (Koudiat bou Gherara), à l'épipaléolithique et, surtout, au néolithique. La consultation de sa bibliographie montrera le nombre de ses découvertes, gisements de surface et sites rupestres.

Il sut identifier le faciès particulier du kérémien caractérisé par une abondance de grattoirs souvent carénés dans un contexte microlithique². Mais il étudia et fouilla surtout Columnata durant de nombreuses années³. Ceci lui permit d'établir une stratigraphie (épipaléolithique - columnatien - faciès tiarétien du capsien supérieur - néolithique) et de définir le columnatien (épipaléolithique à fort microlithisme). Des nécropoles de Columnata ont livré des hommes mechtoids avec avulsion dentaire⁴; P. Cadenat a pu y observer des tombes aménagées avec pavement. Enfin, il contribua à une meilleure connaissance de l'âge des métaux en Algérie occidentale.

Ses fonctions de directeur de la circonscription archéologique l'amènèrent à s'occuper également de l'antiquité classique, découvrant et publiant inscriptions latines, céramique, établissements préromains, sans négliger l'époque médiévale et l'ethnographie.

2. Cf. BALOUT L., *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de chronologie*, Paris, AMG, 1955, p. 364-365; CAMPS G., *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*, Paris, Doim, 1974, p. 211-214.

3. Cf. BALOUT L., *op. l.*, p. 381, 453, 471; CAMPS G., *op. l.*, p. 205-206.

4. Cf. BALOUT L., Les hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara, *Libya (A.P.E.)*, 2, 1951, p. 284-288.

De retour en métropole en 1962, P. Cadenat continua à étudier sites et industries de l'Algérie occidentale; il accueillit avec enthousiasme la création d'*Antiquités africaines*; il y apporta plusieurs contributions très intéressantes. Mais il aimait trop le terrain pour ne pas s'intéresser à l'acheuléen de Marmande, à des haches polies du Lot-et-Garonne ainsi qu'à la nécropole gallo-romaine du Mas d'Agenais. Esprit curieux, il donna de 1974 à 1984, une chronique philatélique dans le bulletin de la *Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies* signalant et reproduisant les timbres et les flammes de nombreux

pays portant sur les sites, l'art ou les outils préhistoriques.

Presque jusqu'à la fin de sa vie, il continua à s'intéresser aux recherches archéologiques d'Algérie.

Ces quelques lignes n'évoquent que très imparfaitement cet homme discret et passionné, toujours heureux de retrouver les anciens chercheurs d'Algérie et d'évoquer avec eux ces recherches qui aidèrent à une meilleure connaissance des origines les plus lointaines de l'Algérie.

Georges SOUVILLE

PUBLICATIONS D'ARCHÉOLOGIE NORD-AFRICAINE*

I – Préhistoire et protohistoire

- Indications de quelques stations préhistoriques de la région de Tiaret, *BSGAO*, 59, 1938, p. 88-97, 1 fig., 3 pl.
- Les objets pédonculés atériens du Koudiat bou Gherara, *Ibid.*, 60, 1939, p. 57-76, 5 pl.
- Pièces néolithiques rares du foyer de Columnata, *Ibid.*, 61, 1940, p. 211-216, 3 photos.
- Nouvelles stations préhistoriques de la région de Tiaret, *Ibid.*, 63, 1942, p. 131-154, 3 fig., 2 pl.
- (en collaboration avec G. Vuillemot), La station préhistorique du Kef el Kerem (Djebel Nador), *Ibid.*, 65, 1944, p. 52-65, 9 pl.
- La station préhistorique de Columnata (commune mixte de Tiaret, département d'Oran), *Ibid.*, 70, 1948, 1^{re} partie, p. 3-66, 17 pl.
- Deux faciès de l'industrie néolithique aux environs de Tiaret, *Ibid.*, 74, 1951, 1^{re} partie, p. 35-40, 2 pl.
- Sur quelques stations préhistoriques de la région de Tiaret, *Ibid.*, 75, 1952, p. 95-104.
- Une nouvelle station atérienne au Koudiat Bou Gherara (commune mixte de Tiaret), *Libyca (A.P.E.)*, 1, 1953, p. 55-86, 2 fig., 12 pl.
- Un outil ibéromaurusien peu connu : le retouchoir de silex, *Ibid.*, 2, 1954, p. 151-154, 1 pl.
- Contribution à l'étude de l'industrie de l'ocre, *Congrès panafricain Préhist.*, actes 2^e session, Alger, 1952 (Paris, 1955), p. 509-511, 1 fig.
- Les gravures rupestres des environs de Tiaret (département d'Oran), *Congrès panafricain Préhist.*, op. l., p. 701-713, 7 fig., 7 pl.
- Réflexions sur l'ibéromaurusien, *BSPF*, 52, 1955, p. 116-117.
- Note préliminaire sur une station à microburins dans la banlieue de Tiaret (département d'Oran), *Congrès préhist. France*, C.R. 14^e session, Stras-

bourg-Metz, 1953 (Paris, 1955), p. 185-192, 2 pl.

– L'Acheuléen du Bou Gherara (note préliminaire), *Libyca (A.P.E.)*, 3, 1955, p. 9-16, 2 fig., 2 pl.

– Nouvelles fouilles à Columnata. Campagne de 1954-1955. Compte rendu sommaire, *Ibid.*, p. 263-285, 3 fig., 7 pl.

– Découverte d'une hache de bronze dans la commune mixte de Tiaret, *Ibid.*, 4, 1956, p. 283-287, 1 pl.

– Une industrie microlithique d'Algérie, *Bull. Les Eyzies*, 6, 1956, p. 35-38, 2 fig.

– Les molettes dans les industries préhistoriques de la région de Tiaret, *Ibid.*, 7, 1957, p. 16-22, 3 pl.

– Les stations préhistoriques du col de Guertoufa, commune de Tiaret, *Congrès préhist. France*, C.R. 15^e session, Poitiers-Angoulême, 1956 (Paris, 1957), p. 328-333, 3 photos.

* Abréviations utilisées : *BSGAO* = Bull. Soc. Géographie et Archéologie d'Oran – *BSPF* = Bull. Soc. préhistorique française – *BCTH* = Bull. archéologique du Comité des Travaux hist. et scientifiques – *Bull. Les Eyzies* = Bull. Soc. études et recherches préhist. Les Eyzies – *Libyca (A.E.)* = *Libyca* (Archéologie - Epigraphie) – *Libyca (A.P.E.)* = *Libyca* (Anthropologie - Archéologie préhistorique) puis depuis 1957 *Libyca* (Anthropologie - Préhistoire - Ethnographie) – *RAF* = Revue africaine.

- Fouilles à Columnata. Campagnes 1956 et 1957. La nécropole, *Libyca (A.P.E.)*, 5, 1957, p. 49-81, 3 fig., 14 pl.
- Atlas préhistorique : feuille n° 22 P, Ammi-Moussa, *Ibid.*, 6-7, 1958-1959, p. 9-36, 1 carte h.t. en dépliant.
- Une faucille préhistorique à Columnata, *Ibid.*, 8, 1960, p. 239-252, 5 fig.
- Pierres gravées dans la préhistoire des environs de Tiaret, *Bull. Les Eyzies*, 10, 1960, p. 63-66, 2 fig.
- Découverte d'objets en bronze près de Tiaret (Algérie), *BSPF*, 58, 1961, p. 30-31, 1 fig.
- Sur l'extension de la civilisation capsienne vers l'ouest, *Ibid.*, 59, 1962, p. 27-32, 1 fig., 2 photos.
- Nouvelles gravures mobilières récoltées près de Tiaret (Algérie), *Bull. Les Eyzies*, 12, 1962, p. 43-47, 1 fig.
- L'art rupestre préhistorique du département de Tiaret (Algérie), *Ibid.*, 13, 1963, p. 34-51, 13 fig.
- Sondage au « Cubitus », station épipaléolithique des environs de Tiaret, *Libyca (A.P.E.)*, 11, 1963, p. 75-122, 19 fig., 4 pl.
- Notes de Préhistoire tiarétienne. I. Les haches, herminettes et pilons, *Ibid.*, 12, 1964, p. 181-224, 6 fig., 5 pl.
- Le foyer préhistorique de Benia du Nador (département de Tiaret, Algérie), *BSPF*, 61, 1964, p. 481-491, 2 fig.
- La station rupestre de « Beit El-Ghaoula » près de Tiaret (Algérie), *Rev. Faculdade Letras*, Lisboa, III^e série, 9, 1965, p. 145-152, 2 fig.
- Les industries préhistoriques du Maghreb, *Bull. Les Eyzies*, 14, 1964, p. 29-53, 6 fig.
- Les industries et les hommes du Paléolithique nord-africain, *Ibid.*, 15, 1965, p. 37-49, 2 fig.
- Principaux résultats des fouilles effectuées en 1956-1957 à Columnata, *Congrès préhist. France*, C.R. 16^e session, Monaco, 1959 (Paris, 1965), p. 316-320, 2 fig.
- Petits gisements de « La Smala », près de Tiaret (Algérie), *BSPF*, 63, 1966, p. 643-650, 3 fig.
- Atlas préhistorique de l'Algérie : feuille n° 33 P, Tiaret, *Libyca (A.P.E.)*, 14, 1966, p. 21-113, 1 carte h.t. en dépliant.
- Vues nouvelles sur les industries de Columnata, *Ibid.*, p. 189-207, 4 fig.
- Contribution à l'étude de la céramique néolithique du Maghreb, *Congrès préhist. France*, C.R. 18^e session, Ajaccio, 1966 (Paris, 1966), p. 155-160, 1 fig.
- Préhistoire du Maghreb. II. Les industries et les hommes de l'Épipaléolithique (résumé), *Bull. Les Eyzies*, 16, 1966, p. 84-100, 3 fig.
- Préhistoire du Maghreb. III. Le Néolithique et ses prolongements, *Ibid.*, 17, 1967, p. 12-26, 2 fig.
- La station épipaléolithique de la côte de la Fontaine noire. Région de Tiaret (Algérie), *Ibid.*, 18, 1968, p. 29-39, 3 fig.
- Deux gisements inédits de Capsien supérieur dans la région de Tiaret (Algérie). Note préliminaire, *Libyca (A.P.E.)*, 16, 1968, p. 103-111, 4 fig.
- Le gisement néolithique de la vigne Serrero, *Ibid.*, 17, 1969, p. 219-243, 12 fig.
- Les gisements préhistoriques de Mesguida, Tiaret (Algérie), *BSPF*, 66, 1969, p. 151-154, 2 fig.
- Utilisation de l'os par les Préhistoriques d'Afrique du Nord, plus particulièrement dans la région de Tiaret, *Bull. Les Eyzies*, 19, 1969, p. 15-28, 3 fig.
- Le Columnatien, industrie épipaléolithique d'Algérie, *Ibid.*, 20, 1970, p. 40-50, 2 fig.
- Le foyer pré-néolithique de la propriété Deloche au col de Guertoufa (Tiaret), *L'Anthropologie*, 74, 1970, p. 381-392, 5 fig.
- Notes de préhistoire tiarétienne. II. Objets de parure et amulettes, *Libyca (A.P.E.)*, 19, 1971, p. 115-136, 6 fig.
- Le Kérémien. Quelques aspects particuliers de l'industrie, *Congrès préhist. France*, C.R. 19^e session, Auvergne, 1969 (Paris, 1972), p. 128-133, 5 fig.
- Vestiges humains recueillis à Columnata en 1959 et 1961, *Congrès panafricain Préhist.*, actes 6^e session, Dakar, 1967 (Chambéry, 1972), p. 506-509, 7 fig.
- El Kef, station néolithique des environs de Tiaret (Algérie). Note préliminaire, *Bull. Les Eyzies*, 22, 1972, p. 29-36, 1 fig.
- Préhistoire du Maghreb. Le point de nos connaissances, *Ibid.*, 23, 1973, p. 18-27.
- Une station néolithique de la région de Tiaret (Algérie), Ferouane C., *Ibid.*, 26, 1976, p. 49-61, 4 fig.
- Le foyer préhistorique de l'oued Tigui-guest (Oranie), *Ibid.*, 29, 1979, p. 36-42, 3 fig.
- Objets de bronze préhistoriques recueillis dans la région de Tiaret (Algérie), *Ibid.*, 30, 1980, p. 19-30, 2 fig.
- (En collaboration avec G. Camps) Nouvelles données sur le début de l'âge des métaux en Afrique du Nord, *Ibid.*, p. 40-51, 4 fig.
- Columnata : un tranchet exceptionnel, *Préhistoire africaine. Mélanges offerts au doyen Lionel Balout*, Paris, 1981, p. 323-325, 1 fig.
- Les têtes de flèches et diverses pièces à retouche bifaciales du Néolithique de la région de Tiaret (Algérie), *Bull. Les Eyzies*, 37, 1987, p. 7-64, 14 fig.

II – Archéologie romaine

- Inscriptions latines de la région de Tiaret, *Libyca (A.E.)*, 1, 1953, p. 167-179, ill.
- Quiza et Mina (Oranie) : tessons de vases sigillés, *Ibid.*, 2, 1954, p. 243-248, ill.

- Une lampe à tête de cheval, *Ibid.*, p. 249-251, 1 fig.
- Vestiges paléo-chrétiens dans la région de Tiaret, *Ibid.*, 5, 1957, p. 77-103, 13 ill.
- Fouilles à Columnata. 1956-57, *Ibid.*, 6, 1958, p. 89-98, 13 fig.
- Waldeck-Rousseau (*Columnata*), dans J. Lassus, L'archéologie algérienne en 1958, *Ibid.*, 7, 1959, p. 226-227, 1 fig.
- Aïn Sarb, *Ibid.*, p. 227.
- Relizane, *Ibid.*, p. 227.
- Tiaret, dans J. Lassus, L'archéologie algérienne en 1959, *Ibid.*, 8, 1960, p. 3-5, 12 fig., 1 pl.
- Curieuse tombe à étage dans une nécropole antique de Tiaret, *AntAfr.* 3, 1969, p. 225-236, 10 fig.
- Découverte d'un milliaire à Martimprey (Oranie), *Ibid.*, 4, 1970, p. 119-123, 2 fig.
- Un établissement pré-romain dans la région de Tiaret (Oranie), *Ibid.*, 6, 1972, p. 29-58, 31 fig.
- La villa berbéro-romaine d'Aïn Sarb (département de Tiaret, Algérie), *Ibid.*, 8, 1974, p. 73-88, 14 fig.
- Contributions à l'étude de la sigillée claire en Maurétanie césarienne, *Actes 96^e Congrès nat. Soc. savantes*, Toulouse, 1971 (Paris, 1976), p. 287-300, 8 fig.
- Rouahia, site berbéro-romain inédit dans la commune de Kéria (Tiaret, Algérie), *AntAfr.* 12, 1978, p. 241-252, 12 fig.
- Chapiteaux tardifs du limes de Maurétanie césarienne dans la région de Tiaret, *Ibid.*, 14, 1979, p. 247-260, 16 fig.
- Sur quelques lampes antiques de l'Est oranais, *BAA*, VII/2, 1977-1979 [1985], p. 289-352, 32 fig.
- Sur quelques inscriptions latines de la région de Tiaret, *BCTH*, 17 B, 1981, p. 285-289, 3 fig.
- Notes d'archéologie tiarétienne, *AntAfr.* 24, 1988, p. 43-66, 26 fig.

III - Divers

- Découverte à Tihert-Tagdempt d'un - dénéral - d'époque fatimide, *Raf.* 103, 1959, p. 346-347, 1 fig.
- Notes d'ethnographie (département de Tiaret), I. Stèles funéraires en bois taillé ; II. Briquets, *Libyca (A.P.E.)*, 12, 1964, p. 315-324, 5 fig.
- Recherches à Tihert-Tagdempt. 1958-1959, *BAA*, VII/2, 1977-1979 [1985], p. 393-461, 55 fig.
- La céramique excisée de Tihert-Tagdempt, *BCTH*, 19 B, 1983, p. 205-212, 3 fig.
- Céramique de Tihert-Tagdempt. Pièces exceptionnelles, *Colloque Histoire et Archéologie Afr. N.* (110^e Congrès nat. Soc. savantes, Montpellier, 1985), Paris, 1986, p. 407-415, ill.

SUZANNE GERMAIN (1930-1998)



Native d'Algérie, c'est aux pavements antiques de ce pays que Suzanne Germain, née Warot, consacra l'essentiel de ses recherches. Une licence en histoire-géographie soutenue à Alger lui ouvrit, en 1955, la porte du Service des Antiquités de l'Algérie comme vacataire d'abord, puis documentaliste du CNRS. Chargée par Jean Lassus de l'inventaire et de l'étude des mosaïques de Timgad, elle fit jusqu'en 1964 plusieurs séjours sur le site où l'accueillit avec bienveillance Serge Tournenc, alors directeur des fouilles de Timgad. Malgré l'éloignement (600 km séparent Timgad d'Alger), elle se prit au jeu et vérifia directement sur le terrain toutes les informations fournies par la bibliographie et les archives, et notamment les documents et rapports de fouille qu'elle consultait à la bibliothèque du Service des Antiquités. Ce travail méthodique aboutit à une thèse de III^{ème}

cycle soutenue en 1965 et éditée en 1969 dans la série Archéologie du Centre de recherches sur l'Afrique méditerranéenne.

Avant de se retrouver en métropole, Suzanne Germain participa activement à la rédaction de la revue *Libyca (Archéologie - Epigraphie)*, mais aussi à la préparation de plusieurs ouvrages publiés aux éditions Arts et Métiers Graphiques :

- L. Leschi, *Etudes d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, Paris, A.M.G., 1957, dont elle regroupa les indices.

- E. Marec, *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de saint Augustin*, Paris, A.M.G., 1958.

- M. Leglay, *Saturne africain, Monuments*, t. 1, Paris, A.M.G., 1961.

A son arrivée en France, Suzanne Germain fut d'abord rattachée à l'équipe Antiquité du CRAM, Jean Lassus étant son directeur de recherche ; puis, elle entra dans l'équipe dirigée par Henri Stern. Associée aux travaux sur la mosaïque, elle prit part à la rédaction du *Bulletin de l'Association internationale pour l'Etude de la mosaïque antique (AIEMA)*, pour lequel elle rédigea de nombreuses notices analytiques portant essentiellement sur son domaine de prédilection, la mosaïque d'Afrique du Nord, mais pas exclusivement. Elle donna ses contributions dans près de quinze livraisons de la revue, du volume 3, 1971 au volume 17, 1998 paru alors que l'heure de la retraite avait déjà sonné pour elle.

C'est au cours de la préparation du douzième fascicule du *Bulletin de l'AIEMA*, dont la Rédaction était menée de main de maître par Jeannine Christophe, que nous fîmes connaissance. Lorsque cette Rédaction me fut confiée, de 1991 à 1996, nos rencontres - plus souvent téléphoniques - devinrent plus fréquentes, voire régulières. Et sa voix gaie, malgré tous les soucis que la vie ne lui avait pas épargnés, résonne encore en moi, portant avec elle le soleil de

cette Méditerranée que Suzanne avait retrouvée à Nice où son mari avait été nommé.

Quand mes pas se tournèrent également vers le Midi, c'est grâce à Suzanne que je rencontrai Sylvie Sempère et entrai à la Rédaction d'Antiquités africaines. Suzanne venait parfois travailler à Aix, dans ce que l'on appelait volontiers la 'salle 40', bibliothèque de l'archéologie aixoise, lieu de passage obligé des africanistes. En avril 1998, une réunion sur l'édition archéologique au CNRS me permit de revoir Suzanne Germain, dans son salon niçois qu'elle quitta trois semaines plus tard, définitivement.

Nos conversations portaient sur trois grands sujets. L'Afrique du Nord, dont elle m'a fait partager son intérêt, et la mosaïque bien sûr. Encore, lors du VII^e Colloque international de l'AIEMA, à Tunis en 1994, c'est avec un vif plaisir et un grand intérêt que Suzanne avait suivi le développement donné par Sabah Ferdi, associée à Amina-Aïcha Malek, au motif de la jonchée, motif qu'elle-même avait analysé des années auparavant, dans sa thèse de 1969 mais

surtout dans l'article qu'elle avait remis à *Antiquités africaines* en 1979. Le Colloque de l'AIEMA tenu à Lausanne en 1998 nous avait retrouvées une fois encore autour d'un thème que son travail lui avait également permis d'aborder et de mettre en lumière à Timgad, la reconnaissance d'écoles ou d'ateliers de mosaïstes. Le travail qu'elle fournit pour la publication de sa thèse, parue il y a plus de trente ans déjà, reste un des outils majeurs pour la connaissance des pavements africains au 'style fleuri', ou végétalisé, si particulier.

Mais le sujet de causerie préféré par Suzanne, lors de nos dernières rencontres, était sa famille, avec ce petit-enfant qui était venu illuminer ses derniers mois. Et c'est à sa famille, mais aussi à Sylvie, que la Rédaction d'Antiquités africaines adresse ses plus sincères pensées.

Véronique BLANC-BIJON
Rédactrice d'Antiquités africaines

BIBLIOGRAPHIE

- (sous son nom de jeune fille, S. Warot) et S. SEMPERE, Tables des tomes I à V (1953-1957), *Libyca (A.E.)*, VI/2, 1958, p. 267-325.
- (sous son nom de jeune fille, S. Warot), Timgad: *Bene lava, Libyca (A.E.)*, VIII/2, 1960, p. 167-172.
- *Les mosaïques de Timgad. Etude descriptive et analytique*, Paris, Editions du CNRS, 1969 (Publications de la section Antiquité du Centre de Recherches sur l'Afrique Méditerranéenne), 170 p., 90 pl., 1 plan.
- Mosaïque italienne et mosaïque africaine: filiation et opposition, *AntAfr*, 5, 1971, p. 155-159.
- Remarques sur des mosaïques de style fleuri de Timgad et d'Hippone, *AntAfr*, 7, 1973, p. 259-274.
- Mosaïques florales de Lambèse (Algérie), *AntAfr*, 11, 1977, p. 137-148.
- Timgad, une école originale de la mosaïque, dans *Mosaïque romaine, l'âge d'or de l'école d'Afrique. Les Dossiers d'archéologie*, 31, 1978, p. 103-107.
- Logique et fantaisie dans les mosaïques de jonchées, *AntAfr*, 14, 1979, p. 169-187.
- Un schéma original sur une mosaïque de Lambèse (Algérie), dans *Mosaïque. Recueil d'hommages à Henri Stern*, Paris, 1982, p. 171-177.

CULTURAL ELASTICITY IN THE INSCRIPTIONS OF THE SO-CALLED «LA GHORFA» STELAE¹

Jennifer P. MOORE*

Key words: epigraphy, religion, Maktar.

Mots-clefs: épigraphie, religion, Maktar.

Abstract: The - La Ghorfa - stelae of the Maktar region are best-known for their unusual sculptural reliefs, but their inscriptions provide an equally complex view of the pre-Roman and Roman tendencies within a local cult. The inscriptions are in Neopunic, Latin, or both, and have unparalleled variations on typical votive expressions. The unique formula R.V.S.L.H. (CIL 8, 1011) is most problematic, but comparison to other - La Ghorfa - and related stelae reveals not only the most likely expansion for the formula, but also the fact that the group shares a consistently innovative approach to inscribed language. The idiosyncrasies of the - La Ghorfa - epigraphy highlight the cultural interweaving and adaptability of this unique cult's membership.

Résumé: Les stèles dites de - La Ghorfa -, mais qui proviennent en réalité de la région de Maktar, sont connues surtout pour leurs reliefs particuliers. Cependant, leurs inscriptions nous apportent, elles aussi, d'intéressantes informations sur la superposition des cultures pré-romaine et romaine dans le domaine culturel local. Les inscriptions sont rédigées en néopunique, en latin, ou dans les deux langues; elles montrent des variantes sans parallèle dans les expressions votives caractéristiques. La formule unique R.V.S.L.H. (CIL VIII, 1011) est la plus difficile à comprendre, mais la comparaison avec des formules présentes sur d'autres stèles révèle non seulement l'expansion prise par cette formule, mais aussi que le groupe auquel elles se rattachent partage une approche spécifique et novatrice dans le domaine de l'expression écrite. On voit ainsi que les messages votifs sont à la fois nouveaux et traditionnels. Les particularités de l'épigraphie des stèles dites de - La Ghorfa - soulignent ainsi l'enchevêtrement culturel, typique de ce groupe de monuments culturels.

1. This article is based upon part of my doctoral dissertation, *Cultural Identity in Roman Africa: The -La Ghorfa- Stelae*, completed in 2000 at McMaster University, Canada, under the supervision of K.M.D. Dunbabin. I am extremely grateful for having had the opportunity to study the -La Ghorfa- stelae in person, made possible by generous grants from the McMaster School of Graduate Studies (1997) and the E. Togo Salmon Fund (1998). This research would not have been possible without the assistance of H. Ben Younès at the Musée du Bardo, Tunis; K. Gschwantler at the Kunsthistorisches Museum (Antikensammlung), Vienna; C. Mendleson, Department of Western Asiatic Antiquities at the British Museum, London; and C. Metzger and E. Fontan, Musée du Louvre, Paris. Special thanks go to B. Peckham (University of Toronto), C. Eilers and E. Haley (both at McMaster University), and M.G. Amadasi Guzzo (Università di Roma - La Sapienza -) for their suggestions. All photos and illustrations are by the author unless otherwise noted.

* Department of Ancient History and Classics - Trill College, 310 London St. - Trent University - Peterborough, ON - Canada K9H 7P4

The «La Ghorfa» stelae are a group of limestone ex-votos that roughly date to the late first and second centuries A.D.² They were discovered circa 1842 in Tunisia; their exact origin within the country is unknown. The stelae are almost certainly not from the plain of La Ghorfa near Dougga (ancient *Thugga*), the once-popular theory that gave the group its name³. Instead, the most convincing argument published to date suggests that they originated from deeper into central Tunisia, specifically in the region of Maktar (*Mactaris*), an area noted for its Numidian, Punic, and Roman interaction⁴. All three cultures likely contributed to the highly unusual compositions of the «La Ghorfa» stelae.

The sculptural decoration of the «La Ghorfa» stelae has long attracted attention, for it combines traditional Punic symbols with motifs more familiar from the Graeco-Roman world. A typical composition features the so-called «sign of Tanit» at the top, surrounded by various astral and divine symbols, often including the Roman divinities Dionysus, Venus, and Eros. These figures preside over a niche or Roman *aedicula*-type structure containing a dedicant who usually, but not always, wears Roman dress; *caduceus* standards of the Punic type often flank the dedicant's niche. The lowest register most often depicts a bull sacrifice, but some examples instead have obscure scenes that do not clearly correspond to anything from the Punic or Roman repertoires. The intricate fusion of Punic and Roman imagery was evidently comfortable to the local community, for over forty such stelae exist.

While the sculptural reliefs have generated much interest, the epigraphy preserved on several of the stele has not. Nevertheless, the inscriptions present an intriguing complement to the culturally elastic nature of the stelae's reliefs. Eleven «La Ghorfa» stelae bear

2. Prior to the dissertation noted above, the stelae have never been catalogued as a group, although BISI A.M., *Alcune stele*, 1978, discussed most of them at least briefly. Cf. also PICARD C., *CMA n.s.*, [1954-1955], p. 262-273 and pls. CII-CVII nos. Cb-963 to Cb-974 for the twelve Bardo examples.

3. POINSSOT L., *La Ghorfa*, 1905.

4. Although their origin has been in dispute for over a century, the stelae continue to bear the designation «La Ghorfa», with no implication whatsoever that they come from that area. M'CHAREK A., *Maghrāwa*, 1988, proposed that the stelae came from Maghrāwa, near Maktar, but later and more convincingly revised this theory to incorporate several sites within the Maktar region (M'CHAREK A., *La romanisation*, 1995).

inscriptions, nine of them Latin. All but one of these are based on the formula *uotum soluit*, «(he) fulfilled (his) vow»; the more common manifestations of this phrase in North Africa include *u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* and *u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo)*. While none of the «La Ghorfa» inscriptions has exactly the same formula as another⁵, they are all familiar from other dedications, with one exception.

The stele WA 125189, in the collection of the British Museum, bears the abbreviated Latin inscription, *R.V.S.L.H.* (figs. 1 and 2)⁶. Contained within an irregularly-shaped cartouche beneath the sculptural scenes of the stele, the letters are not only cursive in script, but also inconsistent in size and shape. In fact, in the case of the final letter, «H», the lapicide may have attempted to correct an erroneous letter: the top of the vertical bars of the «H» have horizontal serifs that almost join, as if to form a square-topped letter «A». If so, the inscription would read *R. u(otum) s(oluit) l(ibens) <a(nimo)>*⁷. As this is the only attested instance of the abbreviation *R.V.S.L.A.*, the initial letter, «R», requires explanation.

CIL 8, 1011, the first publication of this inscription, supplemented the initial letter as *R(ogatus?)*⁸. This expansion, although unexplained there, presumably resulted from comparison with another «La Ghorfa»

5. *Rogatus u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo)* on stele Cb-973 at the Bardo; *u(otum) s(usceptum) l(ibens) a(nimo) f(ecit)* or *u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo) f(eliciter)* on inv. no. I 351 at the Kunsthistorisches Museum; *Bell(ici) Max(imi?) f(ilius) u(otum) s(usceptum) l(ibens) a(nimo) s(oluit)* on Bardo Cb-974. According to POINSSOT L., *La Ghorfa*, 1905, p. 400, the Louvre stelae MNB 899 and MNB 898 read *u(otum) s(oluit)* and *u(otum)*, respectively, but neither of these markings are visible today. The formula *u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* was on a «La Ghorfa» stele last seen almost a century ago at Dougga; cf. CARTON L., *Découvertes*, 1895, p. 158; CARTON L., *Dar-el-Acheb*, 1899, p. 238; POINSSOT L., *La Ghorfa*, 1905, p. 400. Finally, POINSSOT L., *La Ghorfa*, 1905, p. 402, identified the inscription *CIL* 8, 1142, *l(aetus) l(ibens) u(otum) s(oluit)*, as that of the Bardo stele Cb-966, but the *CIL* description bears little resemblance to the figural detail of either the Bardo stele, which today bears no inscription, or any other known «La Ghorfa» piece, and surely indicates the existence of another member of the group, current location unknown.

6. *CIL* 8, 1011; POINSSOT L., *La Ghorfa*, 1905, p. 404-405, B; BISI A.M., *Alcune stele*, 1978, esp. p. 27 no. 4 and fig. 1; GHEDINI E.F., *Ancora sulle stele*, 1990, p. 238. In the latter two references, the British Museum inventory number is incorrectly cited as no. 527.

7. As expanded in *CIL* 8, 1011. However, the index of *CIL* 8:2 (p. 1107) reported the formula only as *V.S.L.H.*, expanded to *uotum soluit libens b...*

8. *CIL* 8, 1011 and *CIL* 8:5, p. 302.



Fig. 1 : *R.V.S.L.<A>*, stele (British Museum WA 125189).
Photo courtesy of the British Museum.

R.V.S.L.H

Fig. 2 : Drawing of the *R.V.S.L.<A>*, inscription.

stele, inscribed *Rogatus V.S.L.A.* (*CIL* 8, 1144, now Bardo Cb-973; figs. 3 and 4)⁹. However, there is insufficient reason to associate either the two stelae, which are quite dissimilar in technique and detail, or their respective owners, merely because the two stelae may share their place of origin. Furthermore, no known parallels exist for abbreviating a person's name to a single letter, especially in an inscription that does not provide the full name elsewhere. Nevertheless, since one would expect the dedicant to have included his or her name in the dedication, the *CIL* suggestion has gained reluctant supporters¹⁰.

However, an unusual feature of the «La Ghorfa» dedications is that the dedicant's name rarely appears with a *V.S.L.A.*-type formula: of one Neopunic and eight Latin inscriptions from the group¹¹, only two unambiguously include the dedicant's name¹²; the rest bear only the abbreviated votive phrase. In this small group of stelae, then, including a name is atypical; expanding the first letter of the *R.V.S.L.<A>* abbreviation to *R(ogatus)* requires some additional justification.

If the initial «R» is not a name, the alternatives are few. The letter could be another part of the votive phrase, in a unique variant of the formulae. One of the uncommon versions of the *V.S.L.A.* formula occurs on another «La Ghorfa» stele, Bardo Cb-974, as *V.S.L.A.S.* This abbreviation first appeared in *CIL* 8 as *u(otum) s(oluit) l(ibente) [sic] a(nimo) s(uo)*¹³, but in

9. *CIL* 8, 1011 and 1144 (cf. also *CIL* 8, 14273) cross-reference each other. For the latter cf. also, *inter alia*, CMA (1897), no. C741 and pl. XVIII, and D382; LA BLANCHÈRE R., *Douze stèles*, 1897, *passim*, no. 47 and pl. III, 1 [47]; POINSSOT L., *La Ghorfa*, 1905, p. 402; PICARD C.G., *CMA n.s.* [1954-1955], p. 271-272 no. Cb-973 and pl. CVII; BISI A.M., *Alcune stele*, 1978, esp. p. 48, 52, 54-59, 69, 75, 80, 83, and figs. 20-28; YACOUB M., *Chefs-d'oeuvre*, 1978, p. 31-34; BEN ABDALLAH Z.B., *Catalogue*, 1986, p. 92 no. 233; GHEDINI E.F., *Ancora sulle stele*, 1990, p. 238.

10. For instance, POINSSOT L., *La Ghorfa*, 1905, p. 404.

11. The Neopunic inscription on British Museum WA 125177 is too damaged to have preserved the dedicant's name, if it originally existed there, while the Latin inscription on British Museum WA 125075 does not include a votive formula (see below).

12. Cf. n. 5 above.

13. *CIL* 8, 1143 (*CIL* 8:2, p. 1107 reads *uotum soluit libens animo suo*). Later scholars accepted this version with hesitation: cf. POINSSOT L., *La Ghorfa*, 1905, p. 402, and CAGNAT R., *Cours*, 1904, p. 471. However, a later index of the *Corpus*, *CIL* 8:5, p. 304, expanded the *V.S.L.A.S.* formula from this inscription to *uotum susceptum (suum?) libens animo soluit (?)*. The expansion of the *V.S.L.A.S.* formula from *CIL* 8, 16746 is different again: *uotum soluit libens animo Saturno (?)* (*CIL* 8:5, p. 304).



Fig. 3 : Rogatus stele (Bardo Cb-973).



Fig. 4 : Drawing of the Rogatus inscription.

1968 A. Beschtaouch suggested a more likely expansion, *u(otum) s(usceptum) l(ibens) a(nimo) s(oluit)*, «(he) willingly fulfilled the undertaken vow»¹⁴. The expansion of an additional «S» as *susceptum*¹⁵ is attractive in the context of the «La Ghorfa» stele, since it closely parallels part of the dedication typical of late Punic stelae, *NDR 'S NDR*, «the vow that he vowed».

If, in the «La Ghorfa» *R.V.S.L.<A>* inscription, the «S» is not *s(oluit)*, but *s(usceptum)*, the initial «R» could serve as the verb in the phrase. In a small number of ex-votos in North Africa, the verb *reddidit* or *reddit* replaces *soluit*, without changing the meaning of the phrase: both words mean «(he) fulfilled»¹⁶. Based on such examples, the formula could be *r(eddidit) s(usceptum) u(otum) l(ibens) <a(nimo)>*, «(he) willingly fulfilled the undertaken vow»¹⁷. The sense is like that of *CIL* 8, 16865, in which the worshipper «fulfilled the vow that he had promised» (*uotum quod promisit reddidit*). One drawback to this suggestion is that a verb very rarely begins a phrase¹⁸; perhaps another explanation for the «R» is more feasible.

Summary as they are, the other «La Ghorfa» inscriptions may be of some help. They all share a minimalist approach to epigraphy, with the majority omitting even the dedicant's name from the *uotum soluit* phrase. The absence of the deity's name, and of

14. BESCHAOUCH A., *Saturne*, 1968, p. 259, n. 12 (based on the phrase *voto suscepto* in *CIL* 8, 14463); cf. *CIL* 8, 15098 (... *voto [sic] susceptum soluerunt libente [sic] animo*). Rarely, more lengthy Latin versions use a relative clause to express the same idea; for example, cf. *CIL* 8, 4581... *uotum quod promiserit [sic] libens animo... soluit*.

15. However, the expansions diverge when the two letters occur side-by-side (*V.S.S.L.A.* or *V.S.S.L.A.L.*): *u(otum) s(usceptum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* in the index of *CIL* 13 (p. 169); *uotum soluerunt libentes animo* for *CIL* 8, 2665, 10624, and 25723 (cf. *CIL* 8:2, p. 1107 and *CIL* 8:5, p. 304); or *uotum Saturno soluit libens animo* for *ILAlg* I, 1239.

16. *CIL* 8, 16865, 17642, 20743, 23030, 23149, 23151, 23153, 23343, 24115, 27332; *ILAlg* II, 386, 6348.

17. In *CIL* 8, the only approximate parallel for an abbreviated votive phrase with the verb *reddere* is *CIL* 8, 24348 (cf. also *CIL* 8:5, p. 304): *u(otum) red(didit)*. Cf. *CIL* 12, 1322, 1716, and 3129; *CIL* 13, 6572 and 8788. However, no volume of the *CIL* contains the formula *R.V.S.L.A.*

18. In the instances of the verb *reddere* in note 16, only the Byzantine inscription *CIL* 8, 27332 has the verb before the object: *Exupius reddidit uotum*; cf. also *CIL* 8, 20743 (*promissum libens reddidit uotum feliciter*). In the variations of the phrase using the verb *solvere*, the verb very rarely occurs before *uotum*, and then under questionable circumstances; cf. *ILAlg* II, 6343.

that of the dedicant, is highly irregular in other contexts, though typical here¹⁹. Exactly this situation occurs on the only completely-preserved Punic inscription from the «La Ghorfa» group, British Museum WA 125183²⁰: transcribed into Latin letters, the single line reads: *[ND]R 'S N'DR ' ŠM' QL' BRK'*, or «the vow which he [the dedicant] vowed, [the deity] heard his voice, [the deity] blessed him»²¹. In the multitude of Punic inscriptions from Carthage and Constantine (*Cirta*) alone *[ND]R 'S N'DR* immediately precedes and *ŠM' QL' BRK'* immediately follows details about the dedicant (name, filiation, sometimes also citizenship or occupation)²². On WA 125183, the dedicant could have included such information in a second line, but for some reason did not. The name of the god, on the other hand, is almost invariably the first element in the inscription, and is never the last²³; when the lapicide engraved the standard votive phrase on this «La Ghorfa» stele, he left no option for adding the god's name later. Instead, this Neopunic inscription, with its strange choice of information, seems to be a unique variant on an otherwise fairly standard and traditional phrase. Despite the difference in language, it clearly reflects the same pattern as the Latin *uotum soluit* stelae; it is satisfied with the bare essence of an already stereotyped votive phrase.

The sole Latin inscription from the «La Ghorfa» group without a *uotum soluit* phrase occurs on WA 125075 in the British Museum²⁴. This stele provides only a name, possibly that of one *L(ucius) Iuli(us)*

19. Of over 400 votive inscriptions from El-Hofra and Constantine, about one-tenth omit the god's name; several of these also omit the votive formula and supply only the dedicant's name: BERTHIER A. et CHARLIER R., *El-Hofra*, 1955, nos. 252-PUN. to 263-NEOP., etc.; cf. also BERTRANDY F. et SZNYCER M., *Constantine*, 1987, p. 81. Another notable exception involves a bilingual (Latin/Neopunic) inscription from Ain-Youssef: for the Latin text, see *ILAlg* I, 1186, and for the Neopunic, DERENBOURG J., *Ain-Youssef*, 1876, p. 175-179.

20. CHABOT J.-B., *Punica*, 1917/2, p. 31-32, néop. 110.

21. B. Peckham (pers. comm.) has pointed out that the second and third verbs could be imperative.

22. BERTRANDY F. et SZNYCER M., *Constantine*, 1987, p. 81; BEN YOUNES H., *Tunisie*, 1995, p. 819.

23. The only exception occurs in a reconstructed text: BERTHIER A. et CHARLIER R., *El-Hofra*, 1955, no. 7-PUN.

24. *CIL* 8, 1145; POINSSOT L., *La Ghorfa*, 1905, p. 403-404, A; BISI A.M., *Alcune stele*, 1978, esp. p. 33 no. 12 and fig. 12; GHEDINI E.F., *Ancora sulle stele*, 1990, p. 238 [Bisi and Ghedini both cited the inventory number as 125705]; MENDESON C., *Punic Stelae*, 1995, p. 261-262 and fig. 12.

Urba(nus). The expansion of the *cognomen* is likely correct²⁵; rather, the name's uncertainty stems from the fact that the inscription, spread over two lines, reads backwards on the first line (*i.e.* right-to-left), and is written in retrograde letters there; the second line again reads backwards, but its letters face in the proper direction (fig. 6). This inscription gives the impression that the lapicide was more familiar with a language written right-to-left, such as Punic, than with Latin. Although the abbreviation of the name is worthy of note, it is, as with the other «La Ghorfa» examples, the presentation of the inscription that is particularly unusual; there are no parallels in North Africa.

The *Urbanus* stele is strikingly similar to a stele known mainly through its publication as *CIL* 8, 1008²⁶; judging by its sculptural composition, the latter may in fact belong to the «La Ghorfa» series²⁷. However, its interest here lies in its dedication, which, like the *Urbanus* inscription, demonstrates linguistic interplay. There are two lines of Neopunic, written right-to-left, separated by one line of Latin, supposedly written left-to-right: *L'DN LB'L NDR'S NDR / CRES / ŠM'QL'BRK'*. Following the *CIL* entry's suggestion that *CRES* is an abbreviated form of the name *Crescens*, the inscription translates, «To Lord Baal, the vow that *Crescens* vowed, he heard his voice, he blessed him.» The dedication is singular in the North African epigraphy, for no other Punic or Neopunic inscription contains a Roman name written in Latin²⁸.

The *Urbanus* and *Crescens* inscriptions are relevant to another «La Ghorfa» stele, Bardo Cb-973. Its inscription, *Rogatus V.S.L.A.*, is the one that first

25. MENDESON C., *Punic Stelae*, 1995, p. 261, identified the name as *L. Iulius Urba*, but the *cognomen Urba* is unknown elsewhere in Africa, save for an abbreviated potter's mark (*CIL* 8, 22645, 419, *uasculum*). It is most likely an abbreviated version of *Urbanus*, a very popular name in North Africa: there are over 150 examples of the male version of the name alone in *CIL* 8.

26. Cf. also CHABOT J.-B., *Punica*, 1917/1, p. 147 no. 2 = néop. 35.

27. Both stelae have at least two registers, the upper one showing a person making an offering in a temple niche, and the lower one depicting a bull sacrifice attended by a *uictimarius* and a flute-player. *CIL* 8, 1008 is reputedly from Carthage, but this origin is likely erroneous, as it is for other «La Ghorfa» stelae, including the *R.V.S.L.<A>* stele; cf. also NOLL R., *Die Griechischen*, p. 43 no. 121 (Kunsthistorisches Museum I 351). These stelae are characteristic of the Maktar area; their attribution to Carthage must result from their placement in collections at modern Carthage and Tunis in the mid- to late 1800s.

28. LE GLAY M., *SAM I*, 1961, p. 15 no. 4.



Fig. 5 : L. Iulius Urbanus stele (British Museum WA 125075). Photo courtesy of the British Museum.



Fig. 6 : Detail of the L. Iulius Urbanus inscription.

encouraged reading the *R.V.S.L.<A>*. inscription with the same name. Although several different scholars published the *Rogatus* inscription at the turn of the last century²⁹, it was not until 1978 that A.M. Bisi pointed out that the supposed *bederae distinguentes* between each letter of the *V.S.L.A.* abbreviation were in fact Punic letters. She could not, however, make any sense of their meaning or significance³⁰.

Close inspection reveals the Neopunic letters *RDN* set between the letters *V.S.L.A.*, and then another *R* immediately after the name *Rogatus* (fig. 4). Read as Neopunic, and therefore from right to left, these letters are meaningless. However, since the directions in the Latin *Urbanus* inscription were unusual, the letters in the *Rogatus* inscription may be compromising the rules for Neopunic texts. When reversed, the Neopunic letters read *RNDR*, or «R. vowed»; in other words, they approximate in Punic the stele's Latin phrase, *Rogatus u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo)*. In order to write a similar phrase in Latin as in Punic on this ex-voto, the lapicide or the commissioner of the inscription altered not the letters themselves, but the direction of the text. He was willing to compromise the rules of the Semitic language in a unique way that surpassed even the interplay of the *Crescens* inscription³¹.

On the basis of its relief style, the *Rogatus* stele likely predates the *R.V.S.L.<A>*. stele³². Its dual inscription may have influenced the *R.V.S.L.<A>*. lapicide, who tried to recreate the inscription at a later date for an individual named *Rogatus*. Significantly, these two inscriptions are the only two from the «La Ghorfa» group to use the same abbreviation, *V.S.L.A.* However, given that the *R.V.S.L.<A>*. stele is inscribed only in Latin, it lacks the effect of the bilingual

29. LA BLANCHÈRE R. et GAUCKLER P., *CMA*, 1897, no. C741, pl. XVIII, and D382; LA BLANCHÈRE R., Douze stèles, 1897, *passim*, no. 47, pl. III, 1 [47]; *CIL* 8, 1144 and 14273; POINSSOT L., La Ghorfa, 1905, p. 402.

30. BISI A.M., *Alcune stele*, 1978, p. 69-70.

31. While Punic-Latin bilingual inscriptions are not uncommon in North Africa, and instances of one text employing letters from both languages are not unknown, there are, to my knowledge, no others that demonstrate the two major points of interest about the *Rogatus* inscription: interspersing the letters of two distinct phrases of the two languages, and the backwards reading of the Punic script.

32. BISI A.M., *Alcune stele*, 1978, p. 80, dated the *Rogatus* stele to the last quarter of the first century A.D. and the *R.V.S.L.<A>* stele to the beginning of the second century A.D.

Rogatus inscription and obscures the abbreviation's meaning for its readers.

In sum, the expansion *R(ogatus) u(otum) s(oluit) l(ibens) a(nimo)*, first suggested over a century ago, remains the best choice. There is still no implication that the two stelae belonged to the same person, for the name *Rogatus* was ubiquitous in North Africa. Rather, the pair of stelae are examples of the unusual

adaptability of Punic and Roman cultures in this area of North Africa; their co-existence was an elastic relationship that is in few instances as manifest as it is in both the sculptural and the epigraphic details of the «La Ghorfa» group.

Septembre 1998

BIBLIOGRAPHY

- BEN ABDALLAH Z.B., 1986, *Catalogue des inscriptions latines païennes du Musée du Bardo*, Rome.
- BEN YOUNES H., 1995, Tunisie, in V. KRINGS (éd.), *La civilisation phénicienne et punique. Manuel de recherche*, Leyde-New York-Cologne, 796-827.
- BERTHIER A. et CHARLIER R., 1955, *Le sanctuaire punique d'El-Hofra à Constantine*, Paris.
- BERTRANDY F. et SZNYCER M., 1987, *Les stèles puniques de Constantine*, Paris.
- BESCHAOUGH A., 1968, Une stèle consacrée à Saturne le 8 novembre 323, *BCTH n.s.*, 4, p. 253-268.
- BISI A.M., 1978, A proposito di alcune stele del tipo della Ghorfa al British Museum, *AntAfr.* 12, p. 21-88.
- CAGNAT R., 1889 (reéd. 1964), *Cours d'épigraphie latine*, Rome.
- CARTON L., 1895, *Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga)*, Paris.
- CARTON L., 1899, Fouilles de Dougga, II. Le Dar-El-Acheb, *Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine*, 32 (1898), p. 227-241.
- CHABOT J.-B., 1917/1, Punica XII. La collection de la *Toison d'or*, *JA*, p. 145-166.
- CHABOT J.-B., 1917/2, Punica XVII. Inscriptions néopuniques du British Museum, *JA*, p. 31-38.
- DERENBOURG J., 1876, Inscription bilingue de Ain-Youssef, *RA*, p. 175-179.
- GHEDINI E.F., 1990, Ancora sulle stele della Ghorfa. Qualche precisazione, *L'Africa Romana* VII, p. 233-244.
- KAJANTO I., 1965, *The Latin Cognomina*, Helsinki.
- LE GLAY M., 1961, *Saturne africain. Monuments I*, Paris [abbreviated *infra* as SAM].
- LA BLANCHÈRE DU COUDRAY R., 1897, *Douze stèles votives du Musée du Bardo*, Paris (Bibliothèque d'archéologie africaine, 1).
- LA BLANCHÈRE DU COUDRAY R. et GAUCKLER P., 1897, *Catalogue du Musée Alaoui*, Paris.
- LASSERE J.-M., 1977, *Ubique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C. - 235 p.C.)*, Paris.
- MENDLESON, C., 1995, Punic Stelae in the British Museum, in *Actes du III^e Congrès international des Etudes phéniciennes et puniques (Tunis, 11-16 novembre 1991)*, Vol. 2, Tunis, p. 258-263.
- M'CHAREK A., 1988, Maghrāwa, lieu de provenance des stèles puniconumides dites de la Ghorfa, *MEFRA*, 100, p. 731-760.
- M'CHAREK A., 1995, La romanisation du culte de Ba'al Hammon dans la région de Maktar (antique Thusca), in *Actes du III^e Congrès international des Etudes phéniciennes et puniques (Tunis, 11-16 novembre 1991)*, Vol. 2, Tunis, p. 243-257.
- NOLL R., 1986, *Die Griechischen und Lateinischen Inschriften der Wiener Antikensammlung*, Vienne.
- PICARD C., n.d. (1954-1955), *Catalogue du Musée Alaoui. Nouvelle Série (Collections puniques)*, Vol. 1, Tunis.
- POINSSOT L., 1905, Les stèles de la Ghorfa, *BCTH*, p. 395-405.
- YACOB M., 1978, *Chefs-d'œuvre des musées nationaux de Tunisie*, Tunis.

ments d'importance non négligeable dans le contexte numide.

Si les efforts accomplis en ce qui concerne les recherches sur les deux sites et l'étude des deux structures, avec leur décor architectural, ont abouti à des résultats importants, notamment aux études fondamentales de Friedrich Rakob et de Naïdè Ferchiou¹, une moindre attention a été réservée aux éléments du décor figuré: face aux convaincantes suggestions d'intégration et de reconstruction avancées par les études mentionnées ci-dessus, il faut bien admettre qu'une analyse iconographique précise se fait encore attendre. Dans les deux cas l'élément central du décor était, à en juger par ce qui en reste, une frise à relief composée d'armes juxtaposées, à savoir une alternance de cuirasses et boucliers (fig. 1-2): c'est à ces derniers, décorés d'emblèmes², que cette étude sera consacrée.

Les vestiges des structures proprement dites encore conservés sur place sont très modestes (dans les deux cas on reconnaît une partie du noyau, bâti avec une technique typiquement locale), tandis que la plupart des éléments du revêtement extérieur ont été trouvés éparpillés dans les environs ou en remploi dans le voisinage. A Chemtou, le matériau employé est le célèbre *marmor Numidicum*, marbre communément appelé «giallo antico», provenant des carrières même de Simitthus et plus tard exporté à Rome.

Sur la base des données disponibles, les hypothèses de restitution et d'interprétation ont été nombreuses. Les deux bâtiments avaient un plan rectangulaire très allongé – celui du Kbor Klib étant de dimensions plus grandes³ – et se composaient d'un haut soubassement avec des portes sur le long côté:

1. Sur Chemtou: RAKOB F., dans *Die Numider*, 1979, p. 121-129, fig. 30-31; 464-469, pl. 40-42; *id.*, *Architettura numide*, p. 327-329, fig. 3a-b; *id.*, *Simitthus II*, 1994, p. 1-38, fig. 7-14, 17-22, pl. 16-27; sur le Kbor Klib: LEZINE A., *Carthage - Utique*, 1968, p. 183-185, fig. 9-12; RAKOB F., dans *Die Numider*, 1979, p. 129-132; FERCHIOU N., *Kbor Klib*, 1991. Sur les éléments du décor architectural des deux monuments et de toute la région voir maintenant l'étude fondamentale de FERCHIOU N., *Evolution du décor*, 1989. La bibliographie précédente est recueillie dans les études mentionnées: quelques contributions seront citées dans les notes suivantes.

2. Pour une introduction à ce type d'iconographies voir maintenant CALCANI G. et POLITO E., *Trofeo e fregio d'armi*, 1997; POLITO E., *Fulgentibus armis*, 1998.

3. Pour le monument de Chemtou, on restitue des dimensions de ca. 12 x 5,50 m, alors que le Kbor Klib mesurait ca. 45 x 9 m.

de fausses portes à Simitthus, des vraies portes donnant sur des escaliers dans le Kbor Klib; sur ce soubassement se dressaient de petits édicules, d'ordre dorique à Chemtou, ionique dans le Kbor Klib. Les reconstitutions des soubassements proposées par les publications de ces deux bâtiments paraissent vraisemblables, ce dont témoigne leur parenté; la forme du second ordre est au contraire encore objet de discussions⁴. Les éléments du décor analysés ici courant, semble-t-il, sur les parois des soubassements, on laissera de côté le problème de la reconstruction de l'ordre supérieur.

En ce qui concerne la datation, après de nombreuses oscillations dans l'hellénisme tardif, les recherches ont abouti à une relative uniformité. L'hypothèse de G.-Ch. Picard, qui faisait remonter le monument du Kbor Klib à l'époque de César, en le mettant en relation avec l'annexion du royaume de Juba I par les Romains et qui l'interprétait comme un monument triomphal⁵, a été aujourd'hui abandonnée. A la suite des travaux d'A. Lézine et grâce aux précisions apportées par F. Rakob et N. Ferchiou⁶, on croit maintenant que les deux monuments ont été bâtis dans la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C., plus probablement au début de cette période. De nombreux indices conduisent à cette datation⁷. La

4. Ces reconstitutions fondamentales sont dues à Rakob et Ferchiou (cf. note 1); une hypothèse alternative restituant le second ordre avec deux édicules est due à STUCCHI S., *Architettura funeraria*, 1987, p. 307-310, fig. 102-103 (Chemtou), fig. 104-105 (Kbor Klib, qu'il juge semblable). Une monnaie de Juba I, souvent utilisée pour démontrer les différentes reconstitutions, montre sur un côté un bâtiment à colonnes et au-dessous une autre structure à fronton; sur une autre, on voit un bâtiment également divisé par des éléments verticaux qui semble surmonté par trois édicules: on a suggéré que les bâtiments du bas sont semblables à ceux des deux monuments numides, et on a proposé par conséquent de restituer les étages supérieurs en s'inspirant de la monnaie. C'est-à-dire avec des édicules multiples. Mais grâce à l'étude récente de FRANCISI M.T., *Struttura architettonica*, 1996, on a compris que la monnaie de Juba I ne montre pas une superposition de bâtiments mais, dans un cas, un portique délimitant un terrain sacré avec un temple dont on voit seulement la partie supérieure, et, dans l'autre, le front de scène d'un bâtiment théâtral. Toute relation avec les bâtiments numides plus anciens semble donc improbable.

5. PICARD G.-Ch., *Monuments triomphaux*, 1948; *id.*, *Trophées romains*, 1957, p. 185, 212, 216.

6. Cf. bibl. à la note 1.

7. Pour Simitthus datation de RAKOB F., dans *Die Numider*, 1979, p. 122-128 avec notes 6-9; RAKOB F., *Simitthus II*, 1994, *passim*, p. 4 avec note 13; pour le Kbor Klib cf. FERCHIOU N., *Kbor Klib*, 1991, *passim*, p. 94-97.

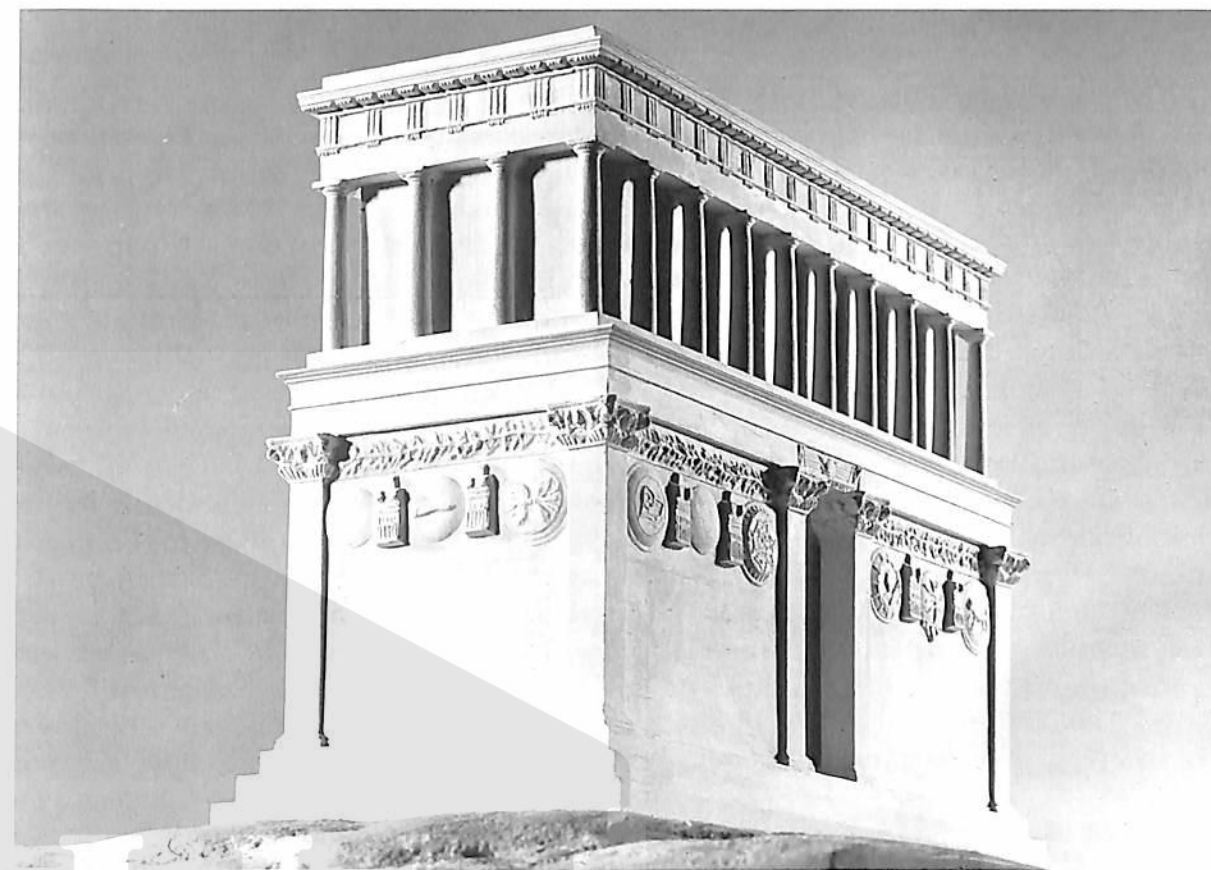


Fig. 1 : Monument numide de Simitthus-Chemtou. Reconstitution par F. Rakob.

technique de construction du noyau est comparable à celle des *tumuli* de la région de Carthage, tous antérieurs à la moitié du siècle; d'autre part, les revêtements montrent un système de liaison avec des crampons à queue d'aronde, dans la meilleure tradition hellénistique: la technique n'est plus utilisée dans les bâtiments successifs de la région⁸. Le décor architectural indique aussi le III^e siècle av. J.-C., qu'il s'agisse des corniches à denticules et des chapiteaux ioniques du Kbor Klib, ou de la moulure à gorge égyptienne de l'architrave et des chapiteaux d'ante de Simitthus. Ces derniers, en particulier, ont été considérés comme n'étant pas postérieurs au III^e siècle par le contraste évident entre la «plasticité hellénistique» de la partie supérieure et l'aspect désormais classique de l'acanthé dans la partie inférieure⁹; le peu d'objets trouvés en

contexte dans le monument de Chemtou semble confirmer cette datation¹⁰. On a aussi voulu voir une relation entre les deux bâtiments et l'activité de Micipsa (148-118 av. J.-C.), fils de Massinissa, à la suite de l'expansion territoriale de son père dans la région. Quant au Kbor Klib, une date à peine plus reculée, toujours à l'époque de Massinissa, a été estimée possible par N. Ferchiou¹¹, tandis que F. Rakob semble considérer le Kbor Klib comme dépendant du monument de Chemtou¹².

Les savants ne sont pas d'accord sur les véritables fonctions de ces édifices. Pour le monument de Chemtou, les recherches de F. Rakob ont tout de même démontré que, dès le début, il s'agissait d'un sanctuaire à Ba'al et Tanit, comme le montrent les stèles

8. Pour la particularité du noyau en technique locale FERCHIOU N., *Kbor Klib*, 1991, p. 95; pour le système de liaison des blocs du revêtement RAKOB F., *Simitthus II*, 1994, p. 8.

9. C'est ainsi que Heilmeyer juge les chapiteaux dans une communication orale à Rakob, RAKOB F., *Simitthus II*, 1994, p. 20 et note 52.

10. RAKOB F., *Simitthus II*, 1994, p. 4 et note 13; il s'agit d'une monnaie de Massinissa et d'une coupe fragmentaire à vernis noir de forme Lamboglia 25a = Morel 72 que M. Vegas date encore du III^e siècle.

11. FERCHIOU N., *Kbor Klib*, 1991, p. 95 *sq.*; cf. aussi p. 92-94.

12. RAKOB F., *Simitthus II*, 1994, p. 35 *sq.* et note 95.

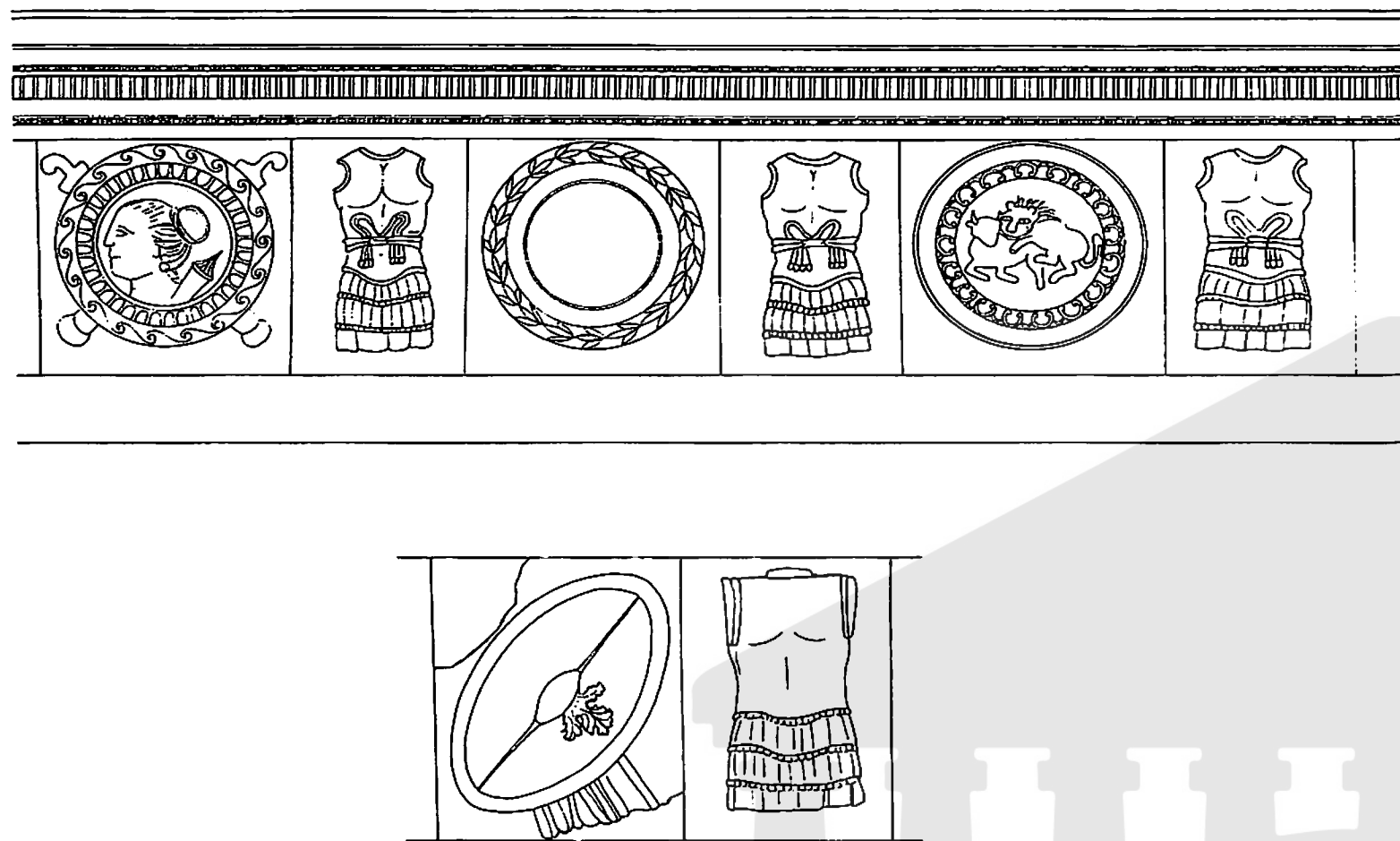


Fig. 2 : Frise d'armes du monument numide du Kbor Klib. Reconstitution par N. Ferchiou.

à Tanit trouvées sur place, dont l'une est très ancienne, ainsi que sa transformation, à l'époque impériale, en temple de Saturne, confirmée par des inscriptions¹³. En ce qui concerne le Kbor Klib, N. Ferchiou a en revanche avancé l'hypothèse d'une fonction funéraire, qui semblerait être suggérée par la présence des vraies portes et par les analogies, par ailleurs assez vagues, avec d'autres monuments de la région à destination sûrement funéraire¹⁴. En considérant la décoration figurée, dont la caractérisation militaire est évidente, on ne peut pourtant pas nier la possibilité de reconnaître aussi, dans les deux édifices, une fonction commémo-

native liée à la puissance militaire numide, qui en ce temps-là était à son apogée.

La forme des deux bâtiments, ainsi que la technique de réalisation du noyau doivent s'expliquer en tenant compte du milieu local, puisqu'on ne trouve rien de comparable dans le monde hellénistique. Il est toutefois indiscutable que la décoration extérieure dénote l'intervention d'artisans de formation grecque, ce qui paraît confirmé par le fait que l'unité de mesure utilisée pour les dalles de revêtement semble être le pied attique¹⁵. L'origine de ces artisans est tout de même objet de discussion. Le monument de Chemtou présente des éléments égyptisants: sur l'architrave de la fausse porte on trouve une frise

15. FERCHIOU N., Kbor Klib, 1991, p. 92; RAKOB F., *Simutibus II*, 1994, p. 28 note 71.

13. RAKOB F., *Simutibus II*, 1994, p. 31 et note 88 (pour les stèles de Tanit), p. 36 sq. (transformation en temple de Saturne); la stèle la plus ancienne est reproduite dans *Die Numider*, 1979, p. 572, pl. 103, 2.

14. FERCHIOU N., Kbor Klib, 1991, p. 60-63; cf. aussi p. 92-94.

avec le disque solaire ailé flanqué par des *uraeus* et deux figures égyptiennes, et les pilastres qui marquaient les angles et encadraient la porte étaient surmontées par des chapiteaux ornés d'un sphinx; de plus, une moulure à gorge égyptienne liait le soubassement à la partie supérieure du bâtiment¹⁶. On a, par conséquent, orienté les recherches vers l'Alexandrie ptolémaïque, dans le cadre général des rapports non seulement techniques, mais aussi idéologiques entre architectures royales numide et alexandrine, rapports examinés par F. Coarelli et Y. Thébert¹⁷. On rappellera aussi l'hypothèse du rôle d'intermédiaire joué par la Cyrénaïque, qui aurait transmis le motif des boucliers, présent entre autres sur des tombes de Ptolémaïs et de Cyrène¹⁸. D'après l'examen du décor architectural réalisé par N. Ferchiou, il faut, en revanche, exclure les influences provenant de la Méditerranée orientale, et penser plutôt à Tarente¹⁹.

Ce qui résulte de l'examen des monuments, c'est donc un contraste évident entre les structures, reflétant la culture locale de Numidie, et le décor. Mais, en ce qui concerne celui-ci, ont été surtout soulignés jusqu'à présent les éléments utiles à la datation et à l'identification du milieu d'origine des artisans; l'analyse stylistique et iconographique s'est, au contraire, bornée à relever la présence d'éléments égyptisants. L'examen du décor architectural, aussi bien que celui de la frise d'armes, dont on ne connaît pas d'équivalent en Egypte, suggère de relativiser les liens avec le milieu ptolémaïque. Le chemin à suivre est tout de même celui de la comparaison avec les monuments hellénistiques, en ce qui concerne les éléments égyptisants et les armes: d'après F. Coarelli et Y. Thébert, ces éléments ne peuvent en effet se comprendre que dans le cadre de la diffusion des modèles culturels hellénistiques.

Le décor que l'on va analyser est, dans les deux cas, composé de dalles sur lesquelles apparaissent des

16. RAKOB F., *Simutibus II*, 1994, p. 19-20, fig. 24-25, pl. 29 e-f (chapiteaux avec sphinx); p. 20-22 et fig. 26, pl. 30 a-c; 31 (architrave égyptisante); p. 22 sq., fig. 28, pl. 32 a-c; fig. pl. 33 a-d (gorge égyptienne).

17. COARELLI F. et THEBERT Y., *Architecture funéraire et pouvoir*, 1988, p. 800-804.

18. STUCCHI S., *Architettura funeraria*, 1987, p. 310.

19. FERCHIOU N., Kbor Klib, 1991, p. 97.

armes en relief sur un fond lisse. Il s'agit d'une alternance de cuirasses et de boucliers, vus de face, qui semblent suspendus aux parois: on reconnaît des trous pour l'insertion d'éléments métalliques et le système de suspension à un clou d'un des boucliers (fig. 5, 6, 18)²⁰. Le motif des armes représentées en série est connu depuis les époques minoenne et mycénienne, mais ne semble s'affirmer comme sujet de l'art grec qu'aux IV^e-III^e siècles av. J.-C.²¹ Il s'agit de la reproduction idéale d'armes réelles, qui étaient exposées sur des bâtiments et consacrées aux dieux. Cet usage est illustré à l'époque hellénistique par deux monuments macédoniens: l'un dans la ville royale de Dion (fig. 3)²², l'autre à Thasos (fig. 4)²³. Vraisemblablement c'est de Macédoine que ce motif se répand en Asie Mineure²⁴; quelques exemples d'hellénisme tardif sont connus en Italie²⁵ et à Rome même, où on trouve un monument désormais célèbre au Capitole, pour lequel on a proposé une datation syllanienne et un lien avec le rôle de Sylla dans la guerre de Jugurtha²⁶.

20. FERCHIOU N., Kbor Klib, 1991, p. 77 sq., fig. 44; RAKOB F., dans *Die Numider*, 1979, p. 125, 466; RAKOB F., *Simutibus II*, 1994, p. 8-11, fig. 17, 18, 21, 22, pl. 21, 22, 24, 25b (cuirasse) et fig. 17a, pl. 22a (bouclier).

21. Cf. note 2.

22. Edition en préparation par P. Christodoulou; quelques remarques préliminaires dans POLITO E., *Fulgentibus armis*, 1998, p. 82 sq., fig. 12-13.

23. HOLTZMANN B., *Sculpture de Thasos*, 1994, p. 103-105 n° 20-35, pl. 31-33; POLITO E., *Fulgentibus armis*, 1998, p. 83 sq., fig. 14-15.

24. L'exemple le plus significatif est probablement celui des remparts de Selge: MACHATSCHKE A. et SCHWARZ M., *Bauforschungen in Selge*, 1981, p. 42-46; POLITO E., *Fulgentibus armis*, 1998, p. 83-85, fig. 16-17; des armes apparaissent aussi sur la Porte de Magnesia à Ephèse: RUMSCHEID F., *Untersuchungen*, 1994, I, p. 15, 282 et II, n° 47.4.1; POLITO E., *Fulgentibus armis*, 1998, p. 83 sq.; ces études fournissent aussi la bibl. sur d'autres monuments microasiatiques. Nous profitons de l'occasion pour signaler qu'il faut être extrêmement prudents avant d'attribuer à cette série de monuments hellénistiques les dalles avec armes des remparts de Sidé et celles attribuées au *bouleuterion* de Sagalassos, qui pourraient au contraire être d'époque impériale; la datation de ces frises retenue par l'auteur de ces pages dans le travail cité (p. 84 sq. et note 82) doit être réexaminée.

25. Pour une frise à relief de Paestum cf. CIPRIANI M., dans F. Zevi, *Paestum*, 1990, p. 123, 299 (fig.); TORELLI M., *Paestum romana*, 1992, p. 106, pl. 15.2-4 et 16.3; POLITO E., *Fulgentibus armis*, 1998, p. 113 sq., fig. 44-45.

26. SCHAFER Th., dans *Die Numider*, 1979, p. 243-250, 482-485; HOLSCHER T., *Römische Siegesdenkmäler*, 1980, p. 359-371; la bibliographie plus récente et la discussion d'autres interprétations dans POLITO E., *Fulgentibus armis*, 1998, p. 121-127 (bibl. p. 121 note 9) et fig. 49-53.



Fig. 3 : Dion, monument aux boucliers, détail.

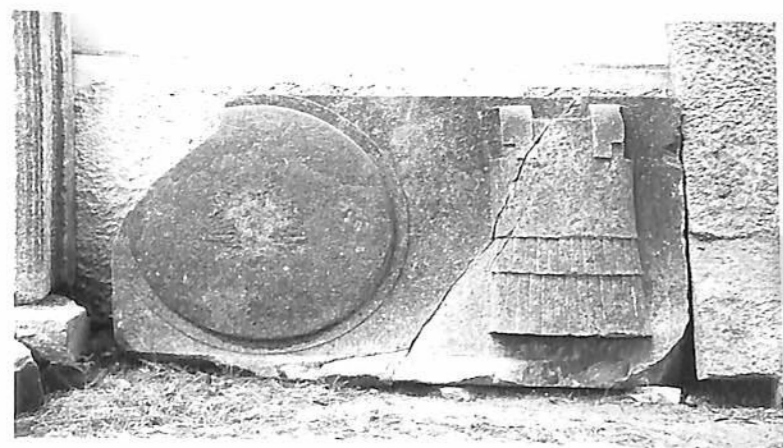


Fig. 4 : Dalle avec frise d'armes : cuirasse à corselet et bouclier à tête de lion tenant une lance dans la gueule. Thasos, Musée archéologique.

Du monument du Kbor Klib, moins bien conservé, il nous reste quelques dalles très endommagées, mais toutefois en partie lisibles²⁷. Les cuirasses sont de type anatomique, avec deux rangées de ptéryges droites (fig. 2), dont on connaît de bons exemples hellénistiques²⁸. Parmi les boucliers, on reconnaît le type rond avec profil courbe, marge lisse et *episema* figuré, qu'on peut rapporter au type hoplitique ou argien traditionnel (fig. 2, 10, 22)²⁹. L'un d'eux est superposé à une épée avec poignée à tête d'oiseau, diffusée à l'époque hellénistique comme arme de prestige (fig. 10)³⁰. Particulièrement digne de remarque est un bouclier ovale, avec marge distincte et arête à *umbo*

27. FERCHOT N., Kbor Klib, 1991, p. 52-58 fig. 13-22, p. 77-85 fig. 44-52.

28. FERCHOT N., Kbor Klib, 1991, p. 57 fig. 20, p. 78 sq. fig. 44-45; pour l'évolution de la cuirasse anatomique cf. SNODGRASS A.M., *Arms and Armour*, 1967, p. 92, 119, 122.

29. FERCHOT N., Kbor Klib, 1991, p. 80-82, fig. 46-49; sur le type cf. SNODGRASS A.M., *Arms and Armour*, 1967, p. 53-55, sur les emblèmes CHASE G.H., *Shield Devices*, 1902, désormais vieillies; nous n'avons pas de recueil récent.

30. FERCHOT N., Kbor Klib, 1991, fig. 46; sur le type cf. BARNETT R.D., *From Ivriz to Constantinople*, 1983; PEKRIDOU A., *Alketas Grab*, 1986, p. 55-61.

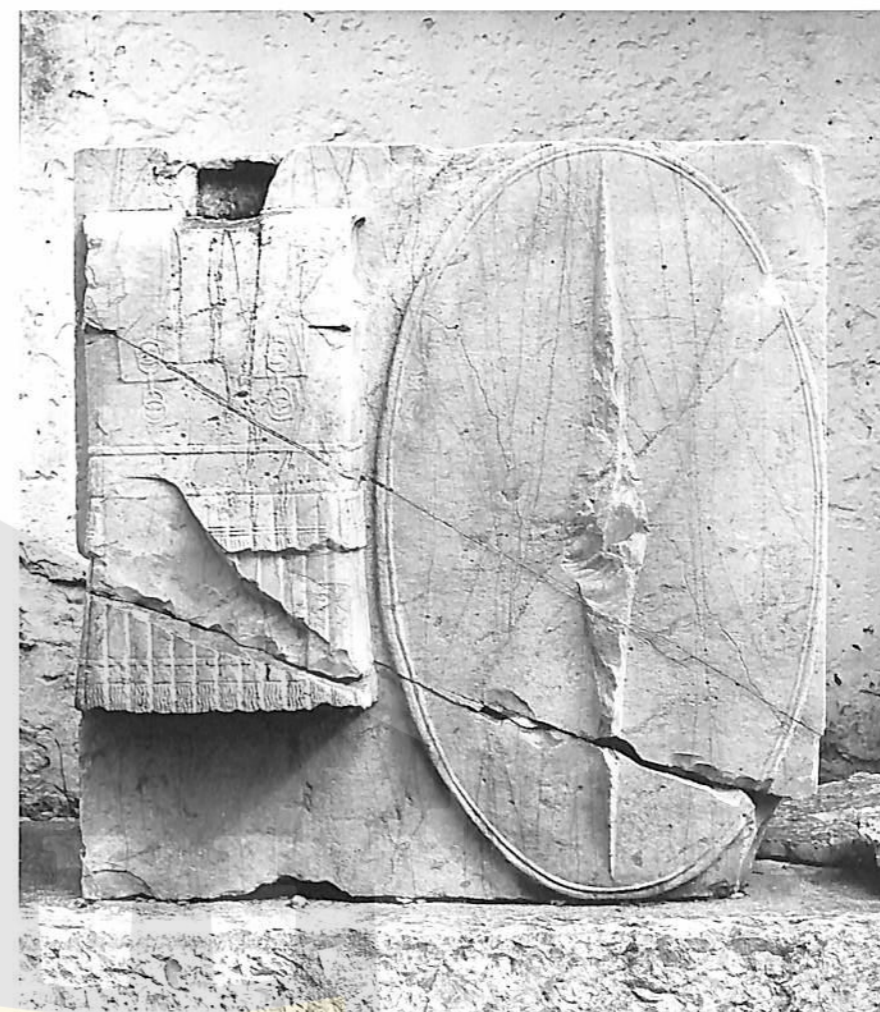


Fig. 5 : Dalle avec frise d'armes : cuirasse à corselet et bouclier ovale. Simitbus-Chemtou, Musée archéologique

fusiforme, qui se dispose obliquement sur la dalle (fig. 2): on retrouve ce même type sur les frises d'armes de Pergame, qui remontent aussi au II^e siècle av. J.-C.³¹ Bien que d'origine celtique, ou même d'Europe occidentale, on le trouve partout dans le monde hellénistique à partir de l'invasion galate; on le rencontre sur des stèles hellénistiques, mais aussi sur des stèles puniques³². En ce qui concerne le décor, les boucliers ronds ont des bandes décoratives

31. FERCHOT N., Kbor Klib, 1991, p. 83, fig. 51-52; pour les exemples de Pergame cf. DROYSEN H., dans BOHN R., *Das Heiligtum*, 1885, pl. 43-46; JAECKEL P., *Pergamenische Waffenreliefs*, 1965, fig. 48-49; sur le bouclier ovale avec arête cf. EICHBERG M., *Scutum*, 1987, avec mention de l'exemple de Chemtou p. 109, n° 139.

32. Documentation dans EICHBERG M., *Scutum*, 1987; les exemples dans *Die Numider*, 1979, p. 548 sq., pl. 91.

archaïsantes, comme la *kyma* ionique à larges ovales (fig. 10, 22), alors que seul le bouclier ovale se caractérise par un *umbo* flanqué de feuilles d'acanthe.

Les dalles conservées du monument de Chemtou sont plus nombreuses et en meilleur état³³. Sur quelques-unes d'entre elles on voit des cuirasses, toutes à corselet (fig. 1, 5, 17, 18): il s'agit d'une forme de tradition ancienne, mais typique de l'époque hellénistique³⁴; on retrouve le corselet rigide, proba-

33. *Die Numider*, 1979, p. 464-469, pl. 40-42; RAKOB E., *Simitbus II*, 1994, p. 8-19, fig. 17, 19-22, pl. 21-26.

34. *Die Numider*, 1979, p. 466 sq., pl. 41; RAKOB E., *Simitbus II*, 1994, fig. 17 c, pl. 22b, 24a.c, 25b; sur le type cf. SNODGRASS A.M., *Arms and Armour*, 1967, p. 90-92, 109, 119 sq.; exemples dans la statuaire et évolution à l'époque hellénistique: STAMPOLIDIS N., *Ο θορακοφορος*, 1992.

en marbre qui vient d'être mentionnée (fig. 9)⁵². Les monnaies en question continuent en moindre quantité sous Persée⁵³; d'autres, datant immédiatement de la fin de la monarchie macédonienne mais frappées dans des villes capitales de la Macédoine, montrent à l'endroit un buste d'Artémis (fig. 11) typologiquement identique à celui représenté sur le bouclier du monument du Kbor Klib (fig. 10)⁵⁴. Le type d'Artémis du Kbor Klib est évidemment présent sur d'autres monuments et d'autres séries monétaires non macédoniennes⁵⁵, mais le fait que la tête de la déesse et la massue se trouvent associées uniquement sur les séries macédoniennes ne peut être dû au hasard,



Fig. 7 : Délos, bloc d'un monument non identifié : bouclier avec massue.



Fig. 8 : Fragment de bouclier en marbre avec massue de Lysimacheia. Istanbul, Musée archéologique.

d'autant que sur les monnaies macédoniennes la tête est explicitement caractérisée comme *episema* de bouclier grâce aux arcs sur la marge, typiques des boucliers macédoniens, alors que la massue qu'on identifie sur le monument de Chemtou décore un bouclier dont la forme sans marge distincte dérive sans doute du type macédonien.



Fig. 9 : Tétradrachme de Philippe V, revers : massue. Londres, British Museum.

Si l'on accepte l'association des séries monétaires macédoniennes avec les motifs des monuments numides comme base pour notre recherche et si l'on poursuit dans la même direction, on trouve d'autres coïncidences, qui semblent confirmer les hypothèses proposées jusqu'ici. Le plus petit fragment de dalle provenant de Chemtou n'offre au premier abord aucun espoir; il s'agit d'un petit morceau de bouclier du type hoplitique, avec marge distincte et cadre de l'emblème en petits arcs (fig. 12), semblable au bouclier avec foudre ailé (fig. 25); de l'*episema* on ne voit que l'extrémité d'un objet allongé, avec une pointe et un crochet. Dans l'édition des fouilles, on suppose, par comparaison avec le Kbor Klib, qu'il s'agit d'une flèche sortant du carquois d'Artémis (fig. 10), dont le buste se répéterait ici⁵⁶. La suggestion est à considérer avec attention: mais sur le bouclier du Kbor Klib, Artémis porte un carquois cylindrique, au couvercle fermé et dont aucune flèche ne sort.

La voie suggérée par l'éditeur est pourtant correcte: suivant la trace fournie par les motifs examinés auparavant, nous avons cherché les comparaisons possibles sur les mêmes monuments étudiés jusqu'ici. On remarque une tête de Persée, présente sur un autre bouclier du monument de Délos déjà vu et sur lequel on a trouvé aussi la massue (fig. 14)⁵⁷.

ainsi que sur les mêmes séries monétaires macédoniennes qui montrent la massue au revers (fig. 15-16)⁵⁸. De plus, la tête du héros sur les monnaies doit être interprétée comme l'emblème d'un bouclier macédonien, identifié grâce aux arcs en bordure des monnaies en argent. L'attribut principal, que le héros porte sur l'épaule, est la *harpè*, serpe typique avec laquelle il a coupé la tête de Méduse; la pointe de cette arme est dotée d'un crochet tout à fait semblable à celui du fragment de dalle de Chemtou. L'identification proposée, dont on donne ici une restitution graphique simplement indicative (fig. 13), peut paraître osée; sa vraisemblance nous semble pourtant confirmée par la comparaison avec les deux motifs identifiés jusqu'ici, la massue et la tête d'Artémis.

Sur la même voie, nous estimons possible l'hypothèse que les emblèmes des boucliers des deux monuments correspondent à un choix précis, ou du moins qu'ils dérivent d'un ou de plusieurs modèles d'origine commune. Il semble aussi clair, en se basant sur d'autres considérations, que les motifs reconnus n'étaient pas génériques, mais qu'au contraire ils ont été utilisés pendant des périodes déterminées et dans des buts précis. On commencera avec le motif de la massue; on a déjà remarqué qu'il avait une longue histoire iconographique, liée à différentes traditions locales dont le héros était Héraclès. Il apparaît tardivement dans le milieu macédonien, sur les monnaies de l'époque de Philippe V déjà mentionnées (fig. 9) avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΦΙΛΙΠΠΟΥ, et reste canonique dans les séries macédoniennes même après la fin du règne des Antigonides⁵⁹. Mais c'est seulement à cette époque qu'il est utilisé également comme emblème de bouclier sur des monuments figurés: ainsi sur les boucliers de marbre déjà décrits (fig. 7-8).

L'un des deux, un fragment seulement, conservé dans les dépôts du Musée d'Istanbul, a été trouvé près de l'ancienne Lysimacheia, en Chersonèse de

52. On ne citera que les séries les plus importantes. Il s'agit de tétradrachmes, didrachmes et statères, tous avec la tête du héros Persée (avec ou sans barbe), presque toujours inscrite dans un bouclier macédonien, ou bien avec la tête de Philippe, et la massue sur le revers, encadrée dans la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΦΙΛΙΠΠΟΥ, normalement dans une couronne de chêne: GAEBLER H., *Die antiken Münzen*, II, 1935, pl. II 3, pl. XXXIV 14, 17-18; BOEHRINGER Ch., *Zur Chronologie*, 1972, p. 102-104, 107-111, 116-124, 135 sq., 139, pl. 7.1, 8.1-4 et 6-13, 14.1 et 15.1; MÖRKHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, n° 439 (datation: 214-197), n° 440 (datation: ca. 200), n° 582 (datation: 188/7-179), n° 583 (datation: 188/7-179). Pour les monnaies d'argent de Philippe V cf. MAMROTH A., *Die Silbermünzen des Königs Philippos V*, 1930, p. 277-303, pl. 5; pour les bronzes, parfois avec massue, cf. MAMROTH A., *Die Bronzemünzen des Königs Philippos V*, 1935, p. 219-257, pl. 6-7. Les séries mentionnées semblent frappées surtout à Amphipolis, la ville la plus proche des mines, mais pour quelques unes on a proposé aussi Pella; sur la datation erronée d'une de ces séries à l'époque de la révolte d'Andriscos, datation maintenant abandonnée, cf. note 69. Un résumé sur ces séries dans MÖRKHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, p. 135 sq., 163-167, avec bibl. Un commentaire à propos de ces iconographies herculéennes en liaison avec Philippe V, Persée et la Macédoine sous domination romaine dans HITTNER U., *Die politische Rolle*, 1997, p. 168-174.

53. Il s'agit de drachmes frappées probablement à Amphipolis, avec tête du roi Persée et massue encadrée par la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΠΕΡΣΕΩΣ: GAEBLER H., *Die antiken Münzen*, II, 1935, pl. XXXV 27; MÖRKHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, n° 590B (datation: ca. 178-173). Pour le monnayage en argent du dernier roi macédonien, cf. MAMROTH A., *Die Silbermünzen des Königs Perseus*, 1928, p. 1-29, pl. I II.

54. Pour les séries avec Artémis dans un bouclier macédonien et massue, frappées à Amphipolis et Thessalonique, cf. GAEBLER H., *Die antiken Münzen*, I, 1906, n° 156-186, 189-196, pl. II 4, 10-13; GAEBLER H., *Die antiken Münzen*, II, 1935, pl. III 2-6; BOEHRINGER Ch., *Zur Chronologie*, 1972, p. 37, 108-11, 113-116, pl. 9, 7-9; MÖRKHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, n° 603 (datation: 160-158-150), n° 604 (datation: 148-147). Sur ces séries, résumé dans MÖRKHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, p. 166 sq. Il existe une proposition de datation plus récente pour une des séries mentionnées, à savoir en 85-80 av. J.-C.: BURNETT A., *Aesyllas*, 1985, p. 55-58.

55. Nombreux exemples dans KAHN I. et LEARD N., *Artemis*, 1984, n° 761-810.

56. RAKOB F., *Simithus II*, 1994, p. 18 avec note 12; pl. 25c.

57. REINACH A. J., *Base aux trophées*, 1913, p. 103, fig. 4; MARCADE J., *Au Musée de Délos*, 1909, pl. 3; JACQUEMIN A., *Trois bases*, 1985, fig. 5.

58. Cf. note 52; la tête de Persée est présente aussi sur des monnaies d'autres villes (SCHALENBURG K., *Perseus*, 1960, p. 143; JONES ROCCOS L., *Perseus*, 1994, n° 11-20), mais sans *harpè* sur l'épaule et, surtout, jamais dans un bouclier macédonien, comme dans le cas des séries monétaires macédoniennes et du monument de Délos mentionné ci-dessus. Pour la datation controversée des séries macédoniennes cf. note 69.

59. Cf. notes 52-54.



Fig. 10 : Monument du Kbor Klib, dalle de frise d'armes : tête d'Artémis. Tunis, Musée du Bardo.

Thrace⁶⁰. La partie supérieure manque; il est lisse et la marge est marquée par un redan. En-dessous de la

massue, on lit la légende ΦΙΛΙΠΠΙΟΥ, identique à celles des monnaies par son aspect paléographique ainsi que pour le rare détail de l'écriture, qui est en relief au lieu d'être gravé⁶¹. Même sans le reste de Σ préservé au-dessus de la massue, l'intégration

⁶⁰ Istanbul, Musée archéologique, inv. n° 4786, entré au musée par donation en 1942, trouvé à Bulayir (*kaza* de Gelibolu) près d'une fontaine, sur une colline qui regarde la mer de Marmara; ROBERT L., *Inscriptions des Dardanelles*, 1955; KRAUS J., *Die Inschriften von Sestos*, 1980, p. 92 n° 39, mais aussi BRODERSEN K., *Zur Lage von Lysimacheia*, 1986, p. 74, qui situe Lysimacheia à 15 km environ au Nord-Est du lieu de la découverte; cela n'est toutefois pas déterminant pour les argumentations qui suivent.

⁶¹ Les lettres mesurent 25 mm de hauteur. Pour la technique tout à fait particulière, connue presque exclusivement en Grèce du Nord et surtout au III^e siècle, cf. ROBERT L., *Inscriptions des Dardanelles*, 1955, p. 266 note 2, avec bibli.



Fig. 11 : Tétradrachme macédonien, I^{er} siècle av. J.-C., avers : tête d'Artémis. Londres, British Museum.

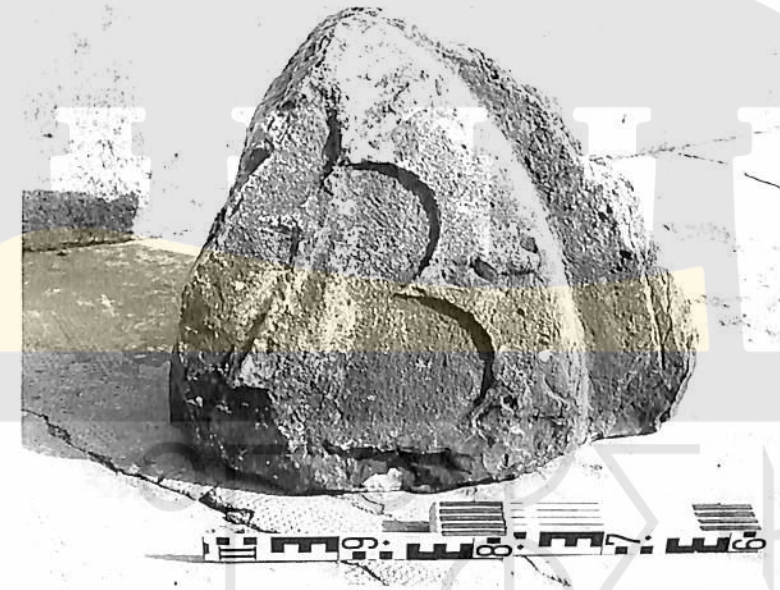


Fig. 12 : Fragment de dalle avec frise d'armes : reste de bouclier. Simitthbus-Chemtou, Musée archéologique.

[ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΦΙΛΙΠΠΙΟΥ] est nécessaire. La seule différence avec les monnaies est l'absence de la couronne de chêne que l'on voit sur les monnaies – absente par ailleurs sur les statères d'or –; sur le disque en marbre elle pouvait à la rigueur être peinte. On ne sait rien du monument auquel le bouclier appartenait. L'iconographie tout à fait singulière

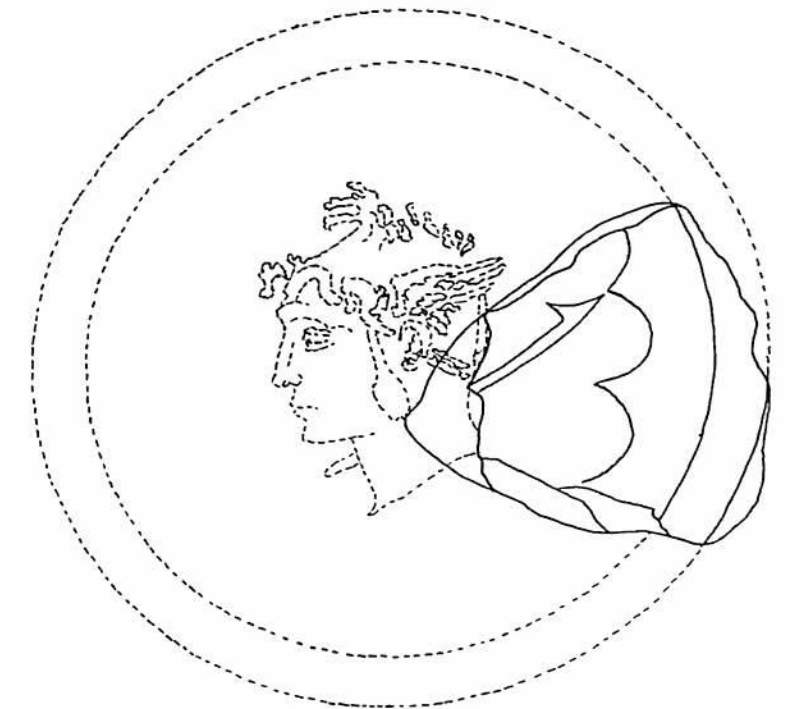


Fig. 13 : Proposition de restitution graphique avec tête de Persée, basée sur le fragment fig. 12. Dessin de M.L. Caldelli.

suggère en tout cas qu'il devait avoir une importance remarquable, tout au moins par rapport au lieu où il avait été dressé: le lien avec le nom du roi macédonien en témoigne. La domination macédonienne sur la ville de Lysimacheia ne dura pas longtemps: Philippe y établit une garnison en 202, après l'avoir soustraite à la Ligue étolienne, et l'abandonna probablement en 199/8 à cause de la guerre avec les Romains; par la suite, la ville fut ravagée et détruite par les Thraces; en 196 elle était en possession d'Antiochos III, qui la fit reconstruire⁶².

Le monument doit donc remonter à la domination de Philippe V et témoigne de la présence du grand roi, marquée par un symbole personnel, dans un lieu qui était une véritable tête de pont vers l'Asie. Ce n'est probablement pas un hasard si le lieu de la

⁶² Sources principales: POL, 15, 23, 9; 18, 3, 11; 18, 51, 7; Liv., 33, 38; on connaît aussi un traité entre Philippe et la ville daté de cette période, grâce à des fragments d'inscription de Dion; cf. ROBERT L., *Inscriptions des Dardanelles*, 1955, p. 268-270, pour la reconstitution des événements.



Fig. 14 : Délos, bloc d'un monument non identifié : bouclier à tête de Persée.



Fig. 15 : Tétradrachme de Philippe V, avers : tête de Persée. Londres, British Museum.



Fig. 16 : Tétradrachme de Philippe V, avers : tête de Persée. Londres, British Museum.

découverte est décrit comme une colline d'où on peut dominer la Mer de Marmara. Philippe V, appartenant à la famille des Antigonides, se prétendait descendant de la maison royale macédonienne la plus ancienne, celle des Argéades; celle-ci était considérée comme descendant d'Héraclès, grâce à sa prétendue origine argienne. Il ne s'agissait que d'une pseudo-étymologie du nom de la famille, mais on connaît bien la façon dont Alexandre le Grand, qui s'identifiait avec le héros et en portait souvent la léontée, se servait de cette circonstance⁶³. De plus, il ne faut pas oublier que se déclarer héraclide équivalait à se proclamer fils de Zeus, comme l'avait déjà fait Alexandre. Dans l'iconographie héracléenne de la massue sur les monnaies de l'époque de Philippe V revient justement le motif de la couronne de chêne: ce symbole de Zeus rappelle en particulier le culte de Dodone, lié à la dynastie épirote à laquelle Philippe, comme les Argéades, était apparenté⁶⁴. Le problème de la domination sur la Grèce, condition fondamentale pour pouvoir aspirer

63. Sur la descendance des Argéades, remontant à Héraclès par l'intermédiaire des Temenides d'Argos, cf. surtout HEROD. 8, 137-139; THUC. 2, 99, 3 et 5, 80, 2; ISOGR. *Philipp*, 32, 109-113; DIOD. 7, 15-17; PLUT. *Alex*, 2, 1. Sur la tentative par Philippe V de se déclarer *συγγενής* de Philippe II et Alexandre, cf. POL. 5, 10, 10; cf. aussi LIV. 27, 30, 9 et 32, 22, 11; PLUT. *Quaest. Conv.* 9, 1, 2 = Mor. 736F = TGF 2 F 399. Héraclès était honoré comme un véritable dieu en Macédoine; cf. SEG 12, 1955, n° 311 l. 14 sq. (lettre de Démétrios II, 249/8 av. J.-C.); pour une dédicace à Héraclès Kynagidas de la part de Philippe V à Pella cf. EDSON Ch.F., *Macedonica* I, 1940; une série de trois épigrammes célèbre des dédicaces de dépouilles de taureau à Héraclès de la part de Philippe V, qui en résulte assimilé au héros: *Anth. Pal.* VI 114-116. Toute la documentation est maintenant recueillie dans ILIADOU P., *Herakles in Makedonien*, 1998. La question des prétendues origines argiennes et héraclides des Argéades est amplement traitée par HAMMOND N.G.L. et GRIFFITH G.T., *History of Macedonia* II, 1979, chap. I *passim*; BORZA E.N., *Athenians, Macedonians*, 1982; *id.*, *In the Shadow of Olympus*, 1990, p. 80-84, avec des opinions opposées; mais sur l'origine réelle d'Argos en Orestide, il semble qu'il n'y ait pas de doute APP. *Syr.* 63; le problème est en tout cas peu important pour notre but. Sur les prétentions dans le même sens des Antigonides, et de Philippe V en particulier, cf. EDSON Ch.F., *Antigonids*, 1934; BOHM C., *Imitatio Alexandri*, 1989, p. 32-60; HUTNER U., *Die politische Rolle*, 1997, p. 166-171, qui en donne un résumé. Il faut du reste rappeler que les Lagides et les Séleucides se rapportaient aux Argéades, et à travers eux à Héraclès: TARN W.W., *Two Notes on Ptolemaic History*, 1935; CASSIMAS H., *Herakles, les Ptolemées et les Alexandrins*, 1988. Autres sources sur la généalogie mythique des rois macédoniens et sur les cultes d'Héraclès en Macédoine dans BAEGE W., *De Macedoniae sacris*, 1913, p. 184-198; HALZOPOULOS M.B., *Cultes et rites*, 1994, *passim*; ILIADOU P., *Herakles in Makedonien*, 1998. Sur la figure d'Héraclès en général le point dans BONNET C. et JOURDAIN-ANNEQUIN C., *Heracles*, 1992.

au pouvoir universel depuis Philippe II, est encore vif pendant les luttes des Diadoques, et reste actuel au moment crucial de la lutte entre Philippe V, Antiochos III et Rome: et le droit sur la Grèce dérive évidemment de la descendance divine, à travers la généalogie de Philippe II et d'Alexandre. Ce n'est donc pas par hasard que Philippe V, homonyme de celui qui avait conquis la Grèce⁶⁵, choisit comme emblème personnel la massue d'Hercule.

Mais Philippe V fit encore plus: il choisit pour son fils le nom de Persée. Le héros argien était considéré comme l'ancêtre d'Héraclès, par l'intermédiaire de ses deux fils Elektryon et Alkaios, pères respectivement d'Alcmène et d'Amphitryon. Et la mère même du prince Persée était argienne, ce qui est souligné par les sources anciennes⁶⁶. Le héros Persée, déjà honoré avec Héraclès comme ancêtre d'Alexandre⁶⁷ mais jamais au premier plan, gagna alors un rôle central. Le début des émissions monétaires avec la tête de Persée pendant le règne de Philippe V, puis longtemps répétées, doit être mis en relation avec sa politique de succession: d'après les meilleures reconstitutions, il doit être daté peu après la naissance de Persée, située probablement entre 213

et 211⁶⁸, et de toute façon pas après les toutes premières années du II^e siècle⁶⁹.

Mais le choix du nom de Persée a bien d'autres conséquences. On n'aspirait plus seulement à la domination sur la Grèce, liée au nom de Philippe; on prétendait maintenant dominer l'Orient, car Persée était aussi considéré comme l'ancêtre des Perses, selon une pseudo-étymologie très répandue⁷⁰ que les rois du Pont utilisaient dans le même but⁷¹. Celui qui se proclamait descendant de Persée s'attribuait donc le droit de conquérir l'Asie. A ce propos on a aussi remarqué que le casque phrygien typique, surmonté d'une tête de griffon, que Persée porte sur les monnaies de Philippe V, est presque identique à celui porté par la

68. HOLLEAUX M., *Les deux Perseus*, 1932; MELONI P., *Perseo*, 1953, p. 1-4.

69. On sait que la datation de beaucoup de séries monétaires hellénistiques pose problèmes. Dans le cas des séries avec massue et tête de Persée (cf. note 52), on a toujours admis que l'une d'elles doit remonter à la dernière décennie du règne de Philippe V; l'autre, à la tête du héros sans barbe, avait été attribuée par GAEBLER H., *Zur Münzkunde Makedoniens* III, 1902, à l'époque de la révolte du Pseudo-Philippe, terminée avec la répression romaine de 148: Andriskos n'aurait pas seulement repris le nom de Philippe, mais il aurait aussi choisi son symbole. Cette thèse, acceptée par beaucoup de savants, a été heureusement réfutée. Déjà OLCAÏ N. et SEYRIG H., *Trésor de Mectepini*, 1965, p. 29 sq., avaient signalé que la série en question devait être plus ancienne, étant donné qu'elle était représentée dans un trésor daté autour de 190. Selon les études de MCKAY P.A., *Macedonian Tetradrachms of 148-147 B.C.*, 1968 (qui reprend *id.*, *Studies in the History of Macedonia*, 1964, p. 107 sqq.; non vidi), et de BOHRINGER Ch., *Zur Chronologie*, 1972, p. 107-111, 116-118, la série doit en fait appartenir à une période intermédiaire du règne de Persée, et pour Boehringier précisément à une date située entre la naissance de Persée et 197, peut-être autour de 208. La réfutation de l'attribution à Andriskos est acceptée par exemple par PRICE M.J., *Coins of the Macedonians*, 1974, p. 32, et par MORKHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, p. 135 sq. et note 13, ce dernier acceptant une chronologie voisine de celle de Boehringier. Il faut quand même signaler que la reconstitution des émissions de Philippe V proposée par HAMMOND N.G.L. et WALBANK F.W., *History of Macedonia* III, 1988, p. 461-468, est tout à fait différente: d'après eux toutes les séries en or et en argent de Philippe V sont postérieures à 188, et seulement le monnayage en bronze se serait poursuivi pendant tout son règne. La datation sûre du monument de Lysimacheia dans les années 202-199/8 fait en tout cas préférer la datation plus haute même pour les monnaies. Cette différence est toutefois peu intéressante pour nos argumentations.

70. Par l'intermédiaire de son fils aîné, qu'il avait eu avec Andromède, et qui s'appelait justement Perses: ainsi HEROD. 7, 61-150, cf. *Schol.* in LYCOPHR., *Alexandra* 1413; la même *barbe* de Persée est d'origine orientale: cf. BITTEL K., *Yazilikaya*, 1967, p. 113 sq.

71. Sur Persée par rapport aux rois pontiques cf. KLEINER G., *Pontische Reichsmünzen*, 1955, p. 5 sq., 14-18, avec liste des monnaies en p. 20-21; elles sont soit de Mithridate IV, soit de Mithridate VI.

personnification de Rome sur les *denarii* du monnayage romain de la même période. La commune ambition orientale de Rome et de la Macédoine à cette époque cruciale pourrait, d'après certains, l'expliquer⁷².

Si on accepte la reconstitution ici proposée du fragment de bouclier de Chemtou, il faudra remarquer que l'association de la massue et de la tête de Persée avec la *harpe*, attestée aussi ailleurs, se retrouve seulement sur les monnaies macédoniennes et sur le monument de Délos déjà cité (fig. 7 et 14), dont la datation et l'interprétation ont été objets de discussion, mais qui nous semble sans aucun doute appartenir au domaine macédonien⁷³.

Il faut maintenant revenir à la tête d'Artémis (fig. 10), qui apparaît clairement liée aux iconographies de Persée et d'Héraclès à cause de la massue, qu'on retrouve au revers des monnaies figurant la déesse à l'avant. On a déjà relevé qu'il s'agit d'un motif relativement commun sur les gemmes et monnaies classiques et hellénistiques⁷⁴; les séries monétaires macédoniennes déjà examinées (fig. 11), frappées dans les capitales des deux premières *merides* divisant la Macédoine après la conquête romaine, Amphipolis et Thessalonique, peuvent être attribuées, suivant les opinions courantes, à une période précise, c'est-à-dire entre 160 et 148/775.

72. MATTINGLY H. et ROBINSON E.S.G., *Date of the Roman Denarius*, 1934, p. 239 sq., suivant une datation basse aussi bien des *denarii* que des monnaies macédoniennes, pensaient à une sorte d'hommage à Rome de la part de Philippe V; BOEHRINGER Ch., *Zur Chronologie*, 1972, p. 103, 118-124, en accord avec sa datation haute des monnaies de Philippe, qui s'accorderait avec la datation haute des *denarii* (introduite par THOMSEN R., *Early Roman Coinage* II, 1961, p. 73 sq. et *passim*), croit à une sorte de provocation de la part de Philippe V, même si probablement basée sur une interprétation forcée du type de Rome sur les *denarii*; HAMMOND N.G.L. et WALBANK F.W., *History of Macedonia* III, 1988, p. 462, prennent position contre la première hypothèse, en niant toute relation entre les types romains et les types macédoniens; ils ne discutent pas la seconde hypothèse.

73. L'auteur de ces pages se réserve de revenir, dans une autre occasion, sur ce monument; il suffira ici de remarquer que la lecture proposée par REINACH A.J., *Base aux trophées*, 1913, qui y voit un monument de Metellus Macedonicus à l'occasion de la victoire sur le Pseudo-Philippe, est à réfuter, et que le monument doit remonter au règne de Philippe V ou à celui de Persée; LIAMPI K., *Die makedonische Schild*, 1998, p. 71 sq. n° S25, pl. 12.1 et 35.3, remarque avec raison que le bouclier macédonien est typologiquement de l'époque de Philippe V ou de Persée.

74. Cf. note 55.

75. Pour une datation encore plus basse de la dernière série, cf. note 54.

Le nouveau thème introduit après la fin du règne macédonien semble à première vue moins significatif si on le compare aux choix iconographiques précis de l'époque des deux derniers rois. Mais nous croyons qu'il faut réviser ce jugement: Artémis Tauropolos est la divinité tutélaire d'Amphipolis, où elle avait un temple, mentionné dans la liste de ceux qu'Alexandre aurait voulu reconstruire somptueusement selon Diodore de Sicile⁷⁶; sur d'autres monnaies frappées par la première *meris*, on voit la déesse assise sur un taureau, deux torches à la main, comme alternative au buste⁷⁷. Mais elle est aussi la déesse peut-être la plus vénérée en Macédoine, comme le montrent, entre autres, des découvertes récentes⁷⁸. Elle est surtout la déesse protectrice de l'armée macédonienne⁷⁹, objet de culte jusqu'à la fin de la puissance macédonienne. Le dernier exemple connu, qui se déroule justement à Amphipolis, est en rapport avec le roi Persée et ses campagnes militaires en Thrace⁸⁰.

En fait, il s'agit d'une divinité liée plus à la communauté macédonienne qu'à la maison royale, et les séries monétaires semblent être par conséquent un rappel de l'identité macédonienne, représentée soit par la massue du héros «national» (et non seulement dynastique) Héraclès, soit par la déesse des armées. D'ailleurs, elle était assimilée, grâce à une fausse

76. 18.4, 5: il s'agit de la liste des dernières volontés d'Alexandre que, selon le texte de Diodore, Perdica ne suivit pas. On estime en général cette liste comme une interpolation propagandiste postérieure aux événements, mais de peu, car elle se situe à l'époque des luttes entre les Diadoques; c'est pourquoi ce document maintient à nos yeux sa validité. Sur le culte d'Amphipolis cf. LIV. 44, 44, 4; 45, 30; *Anth. Pal.* VII 705; sources recueillies dans BAEGE W., *De Macedonia sacris*, 1913, p. 55-58.

77. Elles montrent au droit la tête de Zeus couronnée de chêne; GAEBLER H., *Die antiken Münzen*, I, 1906, n° 154-155, pl. II 1, II, pl. III 1; BOEHRINGER Ch., *Zur Chronologie*, 1972, p. 37 sq., 113, pl. 9, 6; MÖRKHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, n° 602; pour le chêne comme symbole de Zeus cf. note 64.

78. Liste dans BAEGE W., *De Macedonia sacris*, 1913, p. 49-58, à mettre à jour; cf. GINOUVES R., *Macédoine*, 1993, p. 113 et note 83; HATZIOPOULOS M.B., *Cultes et rites*, 1994, *passim*.

79. Le caractère militaire du culte d'Artémis en Macédoine a été reconnu avec certitude par ROBERT L., *Bibliothèque Nationale*, 1936, p. 80 sq., qui rappelle quelques inscriptions contenant des serments de sujet militaire avec invocation à Artémis Tauropolos. L'armée macédonienne en aurait diffusé le culte dès l'époque d'Alexandre le Grand, le centre restant à Amphipolis.

80. Pour l'inscription qui documente la dédicace de Persée à Artémis Tauropolos cf. KOJKOVIĆ CHRYSANTHAKI Ch., *Politarchs*, 1981; ROBERT J. et ROBERT L., *Bulletin épigraphique*, 1981, p. 152 n° 253.



Fig. 17 : Dalle avec frise d'armes : bouclier orné d'une torche et cuirasse à corselet. Simitibus-Chemtou, Musée archéologique.

étymologie devenue canonique après Euripide, à l'Artémis Taurique, donc à l'horizon géographique de cette dernière: c'est dire qu'elle personnifiait le monde thrace et pontique et ses richesses minières, vers lesquels la Macédoine se tournait et dont le contrôle était peut-être symbolisé par la déesse. Le monnayage en or et en argent n'aurait d'ailleurs pas été possible sans les mines de Thrace.

Les autres motifs sembleraient, à première vue, offrir des possibilités d'interprétation moins précises. On doit ajouter quelques mots à propos de la torche figurée sur un des boucliers de Chemtou (fig. 17): on a déjà signalé que, sur des monnaies d'Amphipolis,

l'Artémis Tauropolos a des torches à la main. La torche isolée est le motif presque exclusif du monnayage amphipolitain à l'époque classique, où elle est associée à des têtes d'Apollon, mais peut-être aussi d'Artémis, dont elle est l'attribut principal⁸¹. A Chemtou, Artémis n'est pas représentée, à la différence du Kbor Klib, et la torche pourrait être son substitut symbolique.

81. GAEBLER H., *Die antiken Münzen*, II, 1935, pl. VIII; LORBER C.C., *Amphipolis. The Civic Coinage*, 1990. Le motif de la torche se trouve aussi sur des monnaies d'autres villes, particulièrement celles de Kyzikos; ANSON L., *Numismata graeca* IV, 1913, n° 962-1037.



Fig. 18 : Dalle avec frise d'armes : cuirasse à corselet et bouclier orné de l'égide.
Simitthus-Chemtou, Musée archéologique.

Dans le même ordre d'idée, on peut suggérer des interprétations semblables pour d'autres motifs de Chemtou. Le bouclier avec l'égide (fig. 18) pourrait être le symbole d'une Athéna vénérée en Macédoine. Dans le texte de Diodore déjà mentionné, on nomme, parmi les temples qu'Alexandre se proposait d'honorer, un temple dédié à Athéna situé à Kyrrhos, non loin de Pella⁸². Or, à Pella justement il y avait aussi un sanctuaire d'Athéna, caractérisé par un culte militaire; le roi Persée y accomplit un sacrifice propitiatoire pour la guerre en 171 av. J.-C. Selon un texte de Tite-Live, endommagé mais correctement reconstitué, la déesse était appelée Alkidemos, protectrice du peuple⁸³. A travers l'histoire macédonienne, mais aussi en Egypte et

82. 18,4,5; sur le lieu THUC. 2, 100, 4; STEPH. BYZ. s.v. Κυρρῶσις ἢ Ἀθήνη; cf. aussi HATZOPOLLOS M.B., *Cultes et rites*, 1994, p. 19, avec bibli.

83. LIV. 42,51,2; sur le culte d'Athéna à Pella cf. GINOUVES R., *Macédoine*, 1995, p. 113 et fig. 97.

à Pergame, on trouve souvent un type monétaire d'Athéna Promachos, qu'on considère généralement comme l'Athéna de Pella (fig. 19)⁸⁴. A cette iconographie archaïsante, avec l'égide bien en évidence, s'adapte bien l'égide du bouclier de Chemtou, dont la tête de Méduse est évidemment archaïque. Il faut tout de même remarquer que, selon une autre hypothèse,

84. GAEBLER H., *Die antiken Münzen*, II, 1935, p. 94 n° 4 croit à l'identification avec l'Athéna Alkidemos; sur cette ligne, BRETT A.B., *Athéna ΑΛΚΙΔΕΜΟΣ of Pella*, 1950, avec recueil des différents types; pour les monnaies proprement macédoniennes cf. BOHRINGER Ch., *Zur Chronologie*, 1972, p. 99, 104, pl. 7, 6-9 et 25-26, 18-26 (série d'Antigonos Gonatas et série de Philippe V); MORRHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, n° 163 (Demetrios Poliorketes), 150 (Antigonos Gonatas), 138 (Philippe V); LACROIX L., *Reproductions de statues*, 1949, p. 120 sq., est sceptique sur le rapport avec la statue de culte; sur le type de l'Athéna Promachos archaïque à l'époque classique et hellénistique voir les études récentes de ZAGDOEN M. A., *Sculpture archaïsante*, 1989, p. 49-67; BRAHMS T., *Archaismus*, 1994, p. 96-99. On reproduit ici un exemplaire frappé sous Antigonos Gonatas, plus lisible que ceux qui nous restent de l'époque de Philippe V.



Fig. 19 : Tétradrachme d'Antigonos Gonatas, revers : Athéna. Londres, British Museum.

on ne reconnaît pas, sur les monnaies, l'Athéna de Pella, mais celle d'Ilion, honorée par Alexandre et considérée comme l'équivalent du Palladion, ce qui signifiait une garantie de domination⁸⁵. L'explication de notre égide archaïque ne changerait pourtant pas beaucoup. On rappellera enfin qu'Athéna s'empare de l'égide grâce à Persée, ce qui confirme encore l'existence d'un lien⁸⁶.

Si on considère maintenant le bouclier de Chemtou avec l'image d'un animal en marche, qu'on a appelé griffon (fig. 20), et si on essaie d'y appliquer les mêmes critères d'analyse, on remarque une curieuse coïncidence: la figure allongée, au long cou et à la petite tête, peut être rapprochée de représentations hellénistiques de panthères, par exemple la panthère de Dionysos sur la célèbre mosaïque de Pella⁸⁷. C'est bien insuffisant pour

85. L'opinion exprimée par R. Kabus-Preiðhofen, lors de conférences et brièvement suggérée dans la note *Die archaisistische Athena Promachos*, 1990, est résumée par BRAHMS T., *Archaismus*, 1994, p. 98 sq.

86. Cf. HARTSWICK K.J., *Gorgoneion*, 1993, p. 288-290 et *passim*.

87. PETSAS Ph.M., *Pella*, 1965, p. 18, fig. 17-18; SALZMANN D., *Kieselmosaiken*, 1982, p. 29, 104 sq. n° 96, pl. 34, 1-3; MAKARONAS Ch. et GIOURI E., *Οι Ουκτες απταγής της Ελείνης και Διογύσου*, 1989, p. 133-137, 143-144, 167, 175 sq., pl. 24; pour d'autres exemples de l'iconographie de Dionysos sur la panthère, par ailleurs moins appropriés, cf. GASPARRI C. et VENERI A., *Dionysos*, 1986, n° 430-434.



Fig. 20 : Dalle avec frise d'armes : bouclier orné d'un animal en marche.
Simitthus-Chemtou, Musée archéologique.

supposer une allusion au dionysisme d'Alexandre⁸⁸; mais la comparaison avec des monnaies de la Bactriane nous mène, encore une fois, dans le contexte de la religiosité royale et officielle d'empreinte macédonienne. Les monnaies en question ont été frappées au nom de deux frères, Agathocle et Pantaléon, qui régnaient avec leur oncle Antimachos vers 170 av. J.-C. L'avvers montre une tête de Dionysos, le revers une panthère en marche, une patte antérieure levée vers un sarment: la

88. Cf. GOLKOWSKY P., *Mythe d'Alexandre 2*, 1981; un bon recueil de sources dans BAEGE W., *De Macedonum sacris*, 1913, p. 77-106.



Fig. 21 : Dichalkon de Bactriane, 1^{er} siècle av. J.-C., revers : panthère en marche. Londres, British Museum.

pose est tout à fait semblable à celle de notre bouclier (fig. 21)⁸⁹. Ici aussi, comme dans le cas de la massue de Philippe V, le motif est encadré par une légende avec le nom des deux rois au génitif (respectivement ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ et ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΠΑΝΤΑΛΕΩΝΤΟΣ), ce qui démontre l'importance de ce motif pour l'image de ces rois indo-grecs, importance qui ne peut remonter qu'à Alexandre. Pour le côté proprement macédonien, il est inutile de rappeler l'importance et la diffusion du culte dionysiaque en Macédoine à l'époque hellénistique.

Avec celui d'Artémis, le seul fragment de bouclier parmi ceux qui proviennent du Kbor Klib que l'on puisse tenter d'interpréter, montre, partiellement, la partie postérieure d'un félin et sa queue (fig. 22). L'animal ne devait pas simplement marcher, mais faire quelque chose de violent, comme le montrent la courbe du dos et la position d'une patte. La solution proposée par N. Ferchiou est très probablement correcte: elle reconstitue un groupe avec un lion qui attaque un autre animal, probablement un taureau (fig. 2)⁹⁰. Le motif, très ancien, est attesté au Proche-Orient à partir du III^e millénaire av. J.-C.; de là il arrive très tôt en Grèce, déjà à l'époque géométrique et jusqu'à la fin de l'époque archaïque⁹¹; il n'est, par

89. MITCHNER M., *Indo-Greek and Indo-Scythian Coinage I*, 1975, p. 79 Type 147 (Agathokles), 84 Type 160 (Pantaleon); les deux séries sont datables à peu près entre 171 et 168 av. J.-C.

90. FERCHIOU N., Kbor Klib, 1991, p. 55, fig. 16; 57, fig. 20 (reconstitution), 81 sq., fig. 47 (dessin).

91. HOISCHER F., *Tierkampfbilder*, 1972.



Fig. 22 : Monument du Kbor Klib, fragment de dalle avec frise d'armes : reste de bouclier avec l'arrière-train d'un félin.



Fig. 23 : Statière de Tarse, époque d'Alexandre le Grand, revers : lion attaquant un taureau. Londres, British Museum.

contre, repris que de temps à autre aux époques classique et hellénistique⁹². En ce qui concerne la signification des exemples grecs archaïques, on a proposé des interprétations d'ordre général⁹³, mais pour la période qui nous intéresse le problème a été ignoré.

92. Il n'y a pas de recueil pour ces périodes.

93. HOISCHER F., *Tierkampfbilder*, 1972, p. 7-13, 100-101.

Il ne faut pas négliger l'exemple représenté par les monnaies d'Akanthos, en Chalcidique, qui montrent ce motif dès le début du monnayage local et jusqu'au IV^e siècle. Comme dans les cas de l'Artémis d'Amphipolis et de l'Athéna de Pella, il s'agit donc d'un véritable emblème de la ville⁹⁴. Il ne faudra pas non plus oublier les monnaies frappées au IV^e siècle par la ville de Tarse, capitale de la satrapie de Cilicie, sous Mazaeus, satrape jusqu'à la conquête d'Alexandre⁹⁵. Après le passage de ce dernier, le motif est encore utilisé, mais cette fois en son honneur: la ville qui les frappe est encore Tarse, mais au nom de Mallos, Issos et Soloi aussi (fig. 23)⁹⁶. Ensuite il est reproduit avec une légende araméenne mentionnant Alexandre, à Hiérapolis de Syrie (Bambyce - Manbog)⁹⁷.

On peut donc supposer qu'à partir de ce moment-là, le thème du lion attaquant un taureau devient une allusion à la domination sur l'Orient du grand macédonien. Sur le sceau d'Alexandre, il y avait très probablement un lion, symbole royal jusqu'à nos jours au Proche-Orient et attribut de nombreuses divinités orientales⁹⁸. A ce sujet, on peut aussi rappeler une série d'épigrammes, dans lesquelles Philippe V est présenté en tueur de taureaux, dont il dédia les dépouilles à Héraclès⁹⁹.

Même si la restitution proposée par N. Ferchiou nous paraît encore la meilleure, on peut néanmoins signaler une autre possibilité, allant par ailleurs dans la même direction: la courbe de l'arrière-train du félin pourrait aussi suggérer le corps en torsion d'un lion sans adversaire. Une iconographie, dont on connaît peu d'exemples, présente un lion tourné vers l'observateur, avec une épée ou une lance cassée dans la

94. GAEBLER H., *Die antiken Münzen*, II, 1935, Akanthos n° 1-8, 20-24, 28-32, pl. VI-VII; DESNEUX J., *Tétradrachmes d'Acanthe*, 1949.

95. BMC *Greek Coins. Lycania, Isauria, and Cilicia*, 1900, p. 170-172 n° 48-58, pl. XXX 9-13, XXXI 1-2.

96. NEWELL E.T., *Tarsos under Alexander*, 1918, p. 84 sq.; MORKHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, 46 n° 14, pl. 1.

97. SEYRIG H., *Monnaies hellénistiques XIX*, 1971, p. 20-21 n° 10, pl. 2; MORKHOLM O., *Early Hellenistic Coinage*, 1991, 49 n° 33, pl. 2 (avec inscription en araméen LKSNDR).

98. Sur les sceaux d'Alexandre, cf. HAFNER G., *Das Siegel Alexanders des Großen*, 1977; BALDUS H.R., *Die Siegel Alexanders des Großen*, 1987. Sur la signification du lion au Proche-Orient, cf. FRANKFORT H., *Art and Architecture of the Ancient Orient*, 1954, p. 12; BARNETT R.D., *British Museum*, 1957, p. 72 sq.; HOISCHER F., *Tierkampfbilder*, 1972, p. 7 note 3, 98 note 600 sq., avec bibl.

99. Cf. note 63.

gueule¹⁰⁰. Le motif se retrouve sur des monnaies d'Aminthas III (389-383 et 381-369 av. J.-C.) (fig. 24)¹⁰¹, un des fondateurs de la puissance macédonienne: on l'a interprété comme un de ses emblèmes personnels. Sa présence est encore attestée sous Perdikkas III (365-359 av. J.-C.)¹⁰², et une thèse moderne veut que sur le sceau d'Alexandre on retrouve la même iconographie¹⁰³.

En acceptant cette hypothèse, ce motif peut être également mis en relation avec le pouvoir royal, d'origine divine, d'Alexandre. On peut enfin rappeler que le même Alexandre semble reprendre la tradition royale orientale du sérail, en élevant des lions, et que l'un des signes néfastes apparus avant sa mort était justement la mort de son meilleur lion tué par un simple âne¹⁰⁴. Le motif du lion avec une lance dans la gueule se trouve aussi comme simple protomé sur d'autres documents figurés¹⁰⁵, notamment sur le seul bouclier qui nous reste d'un monument de Thasos déjà mentionné, appartenant probablement à un édifice macédonien (fig. 4)¹⁰⁶; un protomé de lion avec lance dans la gueule décorait les têtes des



Fig. 24 : Tétradrachme d'Amintas III, revers : lion avec lance dans la gueule. Londres, British Museum.

100. HAFNER G., *Das Siegel Alexanders des Großen*, 1977, avec recueil d'exemples sur la pl. 40.

101. BMC *Greek Coins. Macedonia*, 1879, p. 173 n° 14; cf. HAFNER G., *Das Siegel Alexanders des Großen*, 1977, p. 141, pl. 40, 3.

102. BMC *Greek Coins. Macedonia*, 1879, p. 175 n° 2.

103. La thèse est encore de HAFNER G., *Das Siegel Alexanders des Großen*, 1977, alors que BALDUS H.R., *Die Siegel Alexanders des Großen*, 1987, suggère des comparaisons différentes.

104. PLUT., *Alex.* 73, 6.

105. HAFNER G., *Das Siegel Alexanders des Großen*, 1977, pl. 40, 5-8.

106. Cf. note 23.



Fig. 25 : Dalle avec frise d'armes : bouclier avec foudre ailé.
Simittbus-Chemtou, Musée archéologique.

moyeux du char funèbre d'Alexandre¹⁰⁷. Avec la référence à ces derniers monuments le cercle, pour ainsi dire, se referme.

Arrivés à ce point, il est donc possible d'interpréter le foudre ailé (fig. 25), un des motifs les plus génériques parmi ceux qui décorent les boucliers de

Chemtou, en relation avec le Zeus de Dion ou celui de Dodone. On pense tout de suite aux motifs semblables sur les épaulières du corselet d'Alexandre sur la mosaïque de la Casa del Fauno à Pompéi¹⁰⁸. Les

108. Bonne photo dans ANDREAF B., *Das Alexandermosaik*, 1977, p. 40 sq. ; important pour l'interprétation HOLSCHER T., *Griechische Historienbilder*, 1973, p. 128, qui se déclare pourtant sceptique sur la possibilité que l'allusion à Zeus puisse être interprétée dans un sens généalogique, ce que croit en revanche MICHEL D., *Alexander als Vorbild*, 1967, p. 30, 71, plus nuancée est l'opinion de NIEMEYER H.G., *Studien*, 1968, p. 48. Sur la mosaïque par rapport à la maison et à ses propriétaires cf. maintenant ZIEFF F., *Casa del Fauno*, 1998.

monnaies de Tarse qui viennent d'être mentionnées fournissent peut-être un autre argument pour comprendre le monument de Chemtou à la lumière du dieu qui y était honoré : avec les monnaies au lion attaquant le taureau (fig. 23) qui montrent à l'endroit Ba'al assis sur un trône, la même ville frappe des monnaies au nom d'Alexandre selon le type canonique, avec sur l'avvers la tête d'Alexandre couverte de la léontée et Zeus assis au revers¹⁰⁹. Les représentations des deux divinités, Ba'al et Zeus, sont tellement semblables qu'on a pu croire à une conception, à Tarse, du type de Zeus canonique du monnayage d'Alexandre à partir du type plus ancien de Ba'al¹¹⁰. Même si cette hypothèse doit être vraisemblablement écartée, la ressemblance des deux types représente non seulement un témoignage de l'assimilation du Zeus d'Alexandre et de Ba'al à Tarse, mais aussi l'indice d'une assimilation analogue entre le Zeus d'empreinte macédonienne et le Ba'al honoré dans le sanctuaire du Djebel Chemtou, sous l'égide duquel étaient peut-être placées les victoires et les aspirations de grandeur des rois numides.

En formulant cette série d'hypothèses à propos des emblèmes numides, il est probable que nous avons parfois surinterprété. Un des motifs qui décorent les boucliers de Chemtou, le grand œil (fig. 26) reste par ailleurs inexpliqué. Mais l'enchaînement des coïncidences est tel qu'il ne peut pas être le fruit du hasard. Si on admet donc qu'une cohérence existe, il faut maintenant se demander quelle était la fonction originale de notre série d'emblèmes.

A ce propos il sera utile de rappeler brièvement quelques aspects de l'organisation militaire et étatique macédonienne. Le territoire macédonien, subdivisé en districts, fournit l'armée en unités d'infanterie et surtout de cavalerie, liées aux districts ou aux cités : les sources mentionnent en fait les unités en les rapportant indifféremment aux districts ou aux chefs-lieux¹¹¹. Une telle organisation sur une base territo-

109. PRICE M.J., *Coinage in the Name of Alexander*, 1991, p. 369-378 n° 2990-3063, pl. 84-87.

110. Voir la discussion *ibid.*, p. 27-29, 369, avec toute la bibliographie.

111. Sources dans BERVE H., *Das Alexanderreich* I, 1926, p. 104 sq., 112 sq. ; cf. aussi GRIFFITH G.T. dans HAMMOND N.G.L. et GRIFFITH G.T., *History of Macedonia* II, 1979, p. 367 s., 411 sq., 426 sq. ; ERRINGTON M., *Geschichte Makedoniens*, 1986, p. 216. le scepticisme sur la continuité de tels usages, exprimé par ces savants, nous semble exagéré.

riale, ou mieux tribale, a dû survivre longtemps, même pendant l'hellénisme, et l'orgueil des cités et des districts a dû également rester vif et être respecté, au moins formellement, par les rois macédoniens. Le prestige de l'identité et de l'armée macédoniennes est attesté du reste dans tout le monde hellénisé et même au delà de ses frontières¹¹².

Au début de la saison de guerre, l'armée macédonienne procédait à une cérémonie de lustration des armes, décrite par Tite-Live, dont Polybe est la source directe¹¹³ ; au début de la procession avançaient les *arma insignia omnium ab ultima origine Macedoniae regum*, suivies par le roi et ses fils, puis par les différents corps de l'armée en ordre d'importance. L'expression de Tite-Live, traduite d'habitude par «les armes et les enseignes... des rois», pose quelques problèmes : si *insignia* est un substantif, l'absence de conjonction est étonnante, ne pouvant être justifiée par des raisons purement stylistiques ; si par contre la position indiquait une fonction appositive, le texte se traduirait ainsi : «les armes, enseignes... des rois» ; le résultat ne serait pas bien différent si on admettait que *insignia* est un adjectif : «les armes illustres... des rois» seraient elles-mêmes des enseignes¹¹⁴.

Le fait que nous ignorons l'existence dans l'armée macédonienne d'enseignes autonomes, comparables à celles des Romains, semble confirmer que les armes mêmes peuvent être identifiées comme des enseignes personnelles ou de groupe. Le célèbre bouclier en ivoire et or de la tombe de Philippe II à Vergina, avec

112. Sur la diffusion de l'organisation militaire macédonienne, même en dehors des royaumes hellénistiques, voir les sources dans LAUNEY M., *Armées hellénistiques* I, 1949, p. 360-365.

113. LIV. 40, 6 ; autres sources et discussion dans HELLMANN F., *Makedonischen Heeres*, 1931 ; GRANIER F., *Die makedonische Heeresversammlung*, 1931 ; EITREM S., *Purificatory Rite*, 1947 ; PRITCHETT W.K., *Greek State at War* III, 1979, p. 197-199 ; HATZOPOULOS M.B., *Cultes et rites*, 1994, p. 89-92.

114. La traduction correcte se trouve peut-être seulement dans les éditions allemandes, par exemple récemment la *Tusculum* : «ausgezeichnete Waffen» ; l'intégration «*arma <et> insignia*... proposée par HAMMOND N.G.L., *Arms and the King*, 1989, p. 218, pour justifier la traduction de l'édition Loeb «the arms and standards», n'est pas soutenable du point de vue philologique. Il ne semble pas correct de partir de la traduction pour y adapter le texte original, sans compter que la conjonction *et* n'apparaît dans aucun codex. Pour les différentes significations de *insignia* cf. *TBLI* s.v. ; pour la signification d'enseignes attribuée aux armes voir par exemple LIV. 9, 40, 1... «*ut acies... fulgeret novis armorum insignibus*» ; VERG. *Aen.* 2, 592 «*clipei insigne decorum*» ; AMM. 16, 12, 6 : «*scutorum insignia*...»



Fig. 26 : Dalle avec frise d'armes : bouclier avec grand œil.
Simitthus-Chemtou, Musée archéologique.

l'emblème représentant Achille et Pentésilée¹¹⁵, sans doute conçu seulement pour les parades, pourrait être un de ceux qui étaient transportés dans la procession déjà décrite. En conclusion, il n'est pas hasardeux de déduire que la série des emblèmes de boucliers sur les deux monuments de Numidie, auxquels il faut ajouter ceux de Délos, Thasos et Lysimacheia, doit dériver des emblèmes d'une série de boucliers macédoniens représentant les enseignes royales et celles

des corps d'armée, c'est-à-dire des districts et des villes de Macédoine: peut-être celles mêmes qui étaient portées pendant les parades. Le noyau original a dû être réuni déjà à l'époque d'Alexandre, sinon encore plus tôt; mais la phase plus tardive, documentée par les monuments numides, renvoie précisément à la période comprise entre le règne de Philippe V et la moitié du II^e siècle, avec la tête d'Artémis comme dernier élément.

Bien des motifs décrits, s'ils étaient liés d'un côté au milieu dans lequel ils étaient apparus, celui de la royauté macédonienne, avaient dû acquérir, de

¹¹⁵ ANDRONIKOS M., *Βεργίνα*, 1984, fig. 91-94.

l'autre, une signification plus large, symboles de la royauté tout court et du pouvoir sur l'*oecumene*; et cela justement en vertu de leur origine liée à la cour d'Alexandre le Grand. De là, on pourrait conclure que la surprenante présence de ces motifs sur des monuments de la lointaine Numidie doit être expliquée simplement par l'adoption d'un modèle de royauté hellénistique d'empreinte macédonienne. Les symboles importés ont pu, peut-être, sembler conformes à la dignité des rois numides, Massinissa et Micipsa, qui, bien qu'engagés dans l'expansion et la consolidation de leur royaume à l'intérieur de la région nord-africaine, étaient d'une culture profondément hellénisée¹¹⁶. C'est une raison déjà suffisante pour accepter des modèles proposés par les artisans grecs. Du reste, l'iconographie égyptisante dont on a parlé au début peut indiquer la même direction¹¹⁷, puisqu'elle introduit une conception semblable de la royauté divinisée. Dans ce cadre, on comprendrait encore mieux qu'on ait suggéré la possible assimilation entre le Ba'al numide et le Zeus d'Alexandre.

Une autre remarque s'impose: parmi les motifs présents sur les deux monuments tunisiens, plus d'un a des éléments archaïsants. On sait que dans l'art grec des tendances rétrospectives sont communes déjà à l'époque classique, et qu'elles continuent dans l'art hellénistique¹¹⁸. L'aspect archaïsant est particulièrement évident non seulement dans les éléments marginaux, comme les *kymatia* décrits au début, mais aussi, et surtout, dans le bouclier à égide et *gorgoneion*, ce dernier évidemment repris de modèles archaïques et tout à fait différent des nombreux *gorgoneia* hellénistiques, dans le bouclier au lion et dans celui avec le grand œil (fig. 18, 22, 26). On a déjà

¹¹⁶ Sur la pénétration de la culture hellénistique dans le milieu numide cf. CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie*, 1960, p. 185-187, 196-205; COARELLI F. et THEBERT Y., *Architecture funéraire et pouvoir*, 1988; le texte de Polybe (36, 16, 7-8) en l'honneur de Massinissa, qu'il connaissait personnellement. Ptolémée VIII Euergetes II (*caput* ATHÈS, 12, 16 p. 229 D = *FGH* III, 187 n° 7 = *FGrHist* II B, n° 234 F 7) nous présente celui-ci dans son palais de Cirta, en organisateur de banquets à la mode romaine et italique, mais avec musiciens grecs; on connaît des dédicaces qui lui sont adressées dans des sanctuaires grecs. Pour l'éducation grecque de son fils Mastanabal et sa victoire aux Panathénées, cf. note 129.

¹¹⁷ Cf. notes 16-17.

¹¹⁸ BRAHMS T., *Archaïsms*, 1994.

parlé des deux premiers; le troisième, bien que ne permettant pas une interprétation précise, évoque, comme les autres, le monde archaïque du divin, des héros et des idéaux aristocratiques et monarchiques: des concepts qui semblent, en général, liés aux tendances archaïques dans l'art.

On pourrait se déclarer satisfaits par cette conclusion. Mais, à bien voir, il existe une possibilité alternative d'interprétation ponctuelle dans le cadre de l'histoire du II^e siècle av. J.-C., qu'il faut du moins examiner. On sait que des unités de cavalerie et d'éléphants numides avaient combattu à partir de la II^e Guerre macédonienne aux côtés des Romains et contre les rois hellénistiques. La Numidie avait en outre contribué par de généreux approvisionnements en blé aux campagnes romaines d'Orient¹¹⁹. Pendant la guerre contre Persée, la cavalerie numide était conduite par un jeune fils de Massinissa, le *regulus* Misagènes, qui fut renvoyé par Paul Emile en 168, au lendemain de la bataille de Pydna. Sur la voie du retour, sa flotte fut dispersée par une tempête dans la Mer adriatique. Lui-même arriva malade à *Brindisium*, où le Sénat romain envoya le questeur L. Stertinius afin qu'il le soigne¹²⁰. Ce témoignage permet de juger de l'importance que les Romains accordaient à la contribution numide dans leurs guerres, contribution qui fut récompensée par des honneurs inhabituels pour un prince étranger. On a affirmé qu'il n'y aurait aucune raison de supposer que le jeune prince soit mort dans cette circonstance¹²¹. Pourtant, les sources littéraires ne le mentionnent plus à partir de ce moment-là, et il doit tout de même être mort avant son père Massinissa, disparu en 148, car le royaume fut alors partagé par Scipion Emilien parmi les trois

¹¹⁹ Sources: LIV. 31, 11, 9-10; 31, 19, 3-4 (200 av. J.-C.); 32, 27, 2 (198 av. J.-C.); participation à la guerre contre Philippe V; LIV. 36, 3, 1; 36, 4, 8 (191 av. J.-C.); participation à la guerre contre Antiochos III; LIV. 42, 29, 8-10; 42, 62, 2; 42, 65, 12-14; 42, 67, 8 (171 av. J.-C.); 43, 6, 11, 13 (170 av. J.-C.); 44, 4, 11 (169 av. J.-C.); participation à la guerre contre Persée; recueil et discussion dans CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie*, 1960, p. 185 note 600, p. 199-201, voir aussi la planche chronologique en p. 226 sq.; cf. aussi R.-ALFOLDI M., dans *Die Numider*, 1979, p. 53.

¹²⁰ LIV. 45, 14, 8-9; cf. VAL. MAX. 5, 1, 1c, qui emploie toutefois le nom Musochanes. Un arbre généalogique des rois numides dans CAMPS, *Aux origines de la Berbérie*, 1960, p. 244-245.

¹²¹ Ainsi par exemple KROLL W., *Misagenes*, 1932, col. 2029 sq.

autres fils légitimes, c'est-à-dire Micipsa, Gulussa et Mastanabal¹²². L'hypothèse la plus vraisemblable est que Misagènes soit mort à *Brindisium*, ou pendant son retour vers sa patrie, et de toute façon pas beaucoup plus tard.

En tenant compte des limites chronologiques établies pour les deux monuments numides, et aussi des caractères du décor qu'on a essayé d'interpréter, il apparaît donc possible qu'au moins l'un des deux, sinon les deux, puissent être mis en relation avec la participation active des Numides aux guerres en Orient, et peut-être avec l'héroïsme du jeune commandant africain dont parlent les sources anciennes. Les boucliers et les cuirasses figurés pourraient être identifiés à ceux du butin dont il s'était emparé en Macédoine, voire ceux de sa cavalerie calqués peut-être sur les armes macédoniennes. Très vraisemblablement, le monument de Simitthus-Chemtou était, dès le début, consacré au culte. Rien n'empêche pourtant qu'il ait été bâti pour des raisons commémoratives, et qu'au culte divin ait pu être associé celui d'un jeune prince, héros mort pendant son voyage de retour, un véritable *nostos* à travers la Méditerranée, après ses hauts faits en Orient. Une association entre le souverain et le culte divin est attestée aussi ailleurs en Numidie¹²³. L'absence de chambre funéraire et la fausse porte sur le long côté pourraient faire penser à un cénotaphe pour le prince mort en Italie ou sur la voie du retour, ou bien au transport de ses cendres, pour lesquelles une vraie chambre funéraire n'était pas strictement nécessaire. Des cénotaphes décorés avec armes sont d'ailleurs attestés pour des personnages de premier rang, pendant l'hellénisme ainsi qu'à l'époque impériale : Pausanias en parle à propos de

Pyrrhus¹²⁴, et celui de C. Caesar à Limyra était orné, très probablement, d'une frise d'armes¹²⁵.

Dans le décor, on trouve la massue et, probablement, la tête de Persée (fig. 6, 12, 13), allusions précises aux deux derniers rois macédoniens, ce qui conviendrait fort bien aux circonstances. En acceptant nos hypothèses, l'œil sur l'un des boucliers (fig. 26), décor typique des proues de navire, pourrait rappeler la flotte que le prince avait conduite pendant son expédition et dans son retour malheureux.

Il va de soi que le bâtiment du Kbor Klib, avec son décor tout à fait analogue, est aussi en cause. Ses deux vraies portes et ses deux escaliers ont fait penser que ces derniers conduisaient à de vraies chambres funéraires bâties dans le socle, une solution comparable à celle des tombes rupestres numides et puniques, les *baouane*¹²⁶. Dans ce cas, il devrait s'agir de la tombe de deux personnes distinctes, même si elles sont liées l'une à l'autre. Le lien supposé avec Misagènes poserait alors problème. Par ailleurs, les deux bâtiments ne peuvent pas être d'époque très différente, et le choix décoratif tout à fait analogue nous les fait considérer comme le résultat de circonstances similaires. Si l'on estime que le Kbor Klib avait un caractère simplement célébratif, il faudrait alors le rapporter en quelque sorte à la glorification de la participation numide aux Guerres macédoniennes; en acceptant par contre l'hypothèse de sa fonction funéraire, il faudra tenir compte d'autres personnages de la famille royale.

La localisation des tombes royales numides n'est rien moins qu'assurée. La tombe à *tumulus* du Médracen ou celle en forme de tour de Dougga ont été associées à Massinissa, celle en forme de tour d'El Khroub (Soumâa) à Micipsa, mais la question est encore ouverte¹²⁷. Pour Massinissa, on s'attendrait à un mausolée de grandes dimensions, ce qui nous ferait exclure celui de Simitthus, et le Kbor Klib, avec sa probable double sépulture, ne conviendrait guère à une personnalité tout à fait exceptionnelle comme la

sienne. L'attribution d'un des deux édifices à Micipsa nous semble à exclure pour les mêmes raisons et aussi pour la chronologie; en outre, le décor n'aurait plus été d'actualité au moment de sa mort.

La descendance de Massinissa était nombreuse; lors de sa mort, son royaume fut partagé entre Micipsa et deux autres frères, Gulussa et Mastanabal, selon une formule assez originale. Il ne s'agit pas d'une subdivision territoriale: Micipsa, l'aîné, eut la primauté politique, Gulussa fut nommé chef de l'armée, tandis que l'administration de la justice fut attribuée à Mastanabal¹²⁸ en raison de sa familiarité avec la culture grecque¹²⁹. Gulussa participa au siège de Carthage¹³⁰, et Scipion laissa les bibliothèques de la ville punique aux *reguli Africae*, évidemment encore vivants¹³¹. Mais Gulussa et Mastanabal quittèrent très vite la scène, probablement entre 146 et 139/8. A cette date Micipsa est mentionné comme le seul régent¹³². Pour ses deux corégents, on ne connaît pas de *damnatio memoriae*, même si le *morbus*, dont Salluste¹³³ les fait mourir, pourrait cacher une intervention de Micipsa. Les fils des deux princes, dont Jugurtha, fils de Mastanabal, furent pourtant adoptés ou autrement honorés par Micipsa¹³⁴.

Morts au lendemain de la chute définitive de Carthage mais aussi de la victoire romaine sur la Macédoine en révolte, et, en plus, dotés de la dignité royale et pas seulement princière, les deux frères seraient, dans cette perspective, les principaux candidats parmi les occupants possibles du grand monument du Kbor Klib, opposé au plus petit bâtiment de Chemtou, réservé peut-être au prince Misagènes. Mais hélas, nous ne savons pas si la Numidie avait participé d'une quelconque façon à la dernière campagne macédonienne qui eut raison de la révolte du Pseudo-Philippe. Le Kbor Klib pourrait pourtant être en

rapport avec les événements de cette campagne: le motif «tardif» d'Artémis (fig. 10) en ferait foi. En effet ce motif est lié d'une part à la tradition d'Amphipolis, et de l'autre se trouve sur le monnayage macédonien seulement après la fin du royaume macédonien: il pourrait être un symbole de la Macédoine libre sous la conduite d'Andriskos.

Dans le cadre hypothétique ainsi restitué, il faut dire que la chronologie absolue, mais aussi la chronologie relative des deux monuments – la plus convaincante à notre avis depuis le début – seraient confirmées. Le monument de Simitthus, qui contient les références iconographiques les plus explicites aux deux derniers rois macédoniens, serait donc un peu plus ancien que celui du Kbor Klib, qui s'en inspirerait, mais avec l'insertion du motif, plus récent, d'Artémis.

Les combinaisons possibles sont évidemment nombreuses: on pourrait aussi reconnaître dans le Kbor Klib la double tombe de Misagènes et d'un autre fils de Massinissa, Masgaba, qui, très jeune, prononça un discours, certainement en grec, au Sénat romain le lendemain de la bataille de Pydna. Loué par Tite-Live¹³⁵, son objet était la contribution numide à la guerre contre Persée. Ce personnage disparut tout de suite de la scène; à moins qu'il ne s'agisse d'une duplication de la figure de Misagènes, il pourrait avoir obtenu des honneurs funèbres semblables à ceux de son frère. Dans ce cas, le monument de Simitthus pourrait vraiment n'avoir eu qu'une fonction cultuelle, bien qu'une volonté de célébration des événements décrits reste à l'origine de sa création.

Ce qui a été dit dans cette dernière partie n'est évidemment qu'un essai d'interprétation, nous permettant de vérifier ce qui est concevable, plutôt qu'établir une vérité rendue incertaine par la zone d'ombre que les sources anciennes projettent sur le royaume numide. On ne se cache pas que, pour être irréfutable, notre démonstration aurait besoin de bien d'autres arguments. En voulant tout de même utiliser au moins une partie des conclusions auxquelles on a

122. Sources: APP. *Lib.* 105-107; POL. 36, 16, 10; CASS. DIO *ap. ZON.* 9, 27; LIV. *per.* 50; résumé dans CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie*, 1960, p. 231-233. Sur Massinissa cf. aussi KOTULA T., *Massinissa*, 1976; R-ALFOLDI M., dans *Die Numider*, 1979, p. 51-57. A la mort de Massinissa sept autres de ses fils étaient vivants, mais tous nés de concubines, et les sources affirment clairement qu'ils furent honorés avec des cadeaux, mais exclus de la succession; compte tenu du rôle militaire de Misagènes, et du titre de *regulus* qui lui est attribué par Tite Live (ensuite réservé aux trois successeurs de Massinissa par PLIN. *N.H.* 18, 22, 5), il est tout à fait improbable qu'il fut un de ces fils illégitimes. On sait du reste que Massinissa eut beaucoup d'autres fils, morts avant lui.

123. Voir à ce propos CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie*, 1960, p. 279-295.

124. PAUS. 2, 21, 4; cf. POLITO E., *Fulgentibus armis*, 1998, p. 97.

125. BORCHARDT J., Limyra, 1977, p. 92, 106, fig. 24-25; GANZERT J., *Das Kenotaph für C. Caesar*, 1984, p. 111, Beil. 18 (qui croit pouvoir assigner les fragments à une frise figurée); POLITO E., *Fulgentibus armis*, 1998, p. 237 sq. avec bibl.

126. Ainsi FERCHOT N., Kbor Klib, 1991, p. 60-65, fig. 25.

127. Sur les tombes royales numides, voir le résumé de RAKOB F. dans *Die Numider*, 1979, p. 170 (conclusions).

128. Cf. note 122.

129. APP. *Lib.* 106; LIV. *per.* 50; de lui on connaît même une victoire aux Panathénées, dans l'*Hippodromos*, entre 168 et 163: IG II 968 = IG II III² 2316, II. 11-14.

130. APP. *Lib.* 70; 73; 106; 108 sq.; 126; POL. 38, 7; DIOD. 32, 22.

131. PLIN. *N.H.* 18, 22, 5.

132. Cela ressort de l'inscription de Dougga: CHABOT J-B., *Recueil des inscriptions libyques*, 1940-41, n° 2; CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie*, 1960, p. 283, 291, fig. 32.

133. SALL. *Ing.* 5, 6-7.

134. Cf. par exemple SALL. *Ing.* 5, 7; 35, 1; la conduite formelle de Micipsa reste telle, même si Salluste (*Ing.* 7, 2) prétend qu'il avait envoyé Jugurtha en Espagne dans l'espoir de l'éliminer.

abouti jusqu'ici, pour en tirer des conséquences plus générales, nous nous bornerons à considérer ces points établis: les iconographies utilisées dans les deux monuments sont sans doute d'origine macédonienne, et il est assurément logique de supposer qu'elles aient été reprises à cause de leur signification; vraisemblablement, même si cela reste un peu vague, il s'agit d'une simple référence à la royauté de type macédonien, remontant en dernière analyse à Alexandre; il est tout à fait possible qu'au contraire on ait affaire à un rappel explicite de la participation numide aux guerres macédoniennes (qu'il s'agisse de monuments funéraires royaux, ou bien que les iconographies commémoratives soient seulement superposées à des bâtiments ou à des sanctuaires d'intérêt local).

Les deux chemins qu'on a suivis ne sont pourtant pas, tout bien considéré, incompatibles: une célébration des victoires sur la Macédoine de la part d'une culture, comme celle de Numidie, dont les manifestations extérieures montrent un désir d'assimilation au monde hellénistique, plutôt qu'un refus de celle-ci¹³⁶, pourrait bien manifester en même temps une volonté de reprendre idéalement la tradition du royaume d'Alexandre, modèle culturel et modèle monarchique indiscutable.

Le fait d'avoir reconnu qu'au moins une partie de ces thèmes iconographiques, arrivés en Numidie sans doute grâce aux cartons apportés par des artistes grecs, est homogène et dérive d'un patrimoine iconographique utilisé pour la célébration du pouvoir macédonien, nous semble un acquis solide. Mais des questions restent ouvertes, en ce qui concerne non seulement le milieu qui reçoit ces images, mais aussi celui qui les a créées. Jusqu'ici laissée de côté, la ques-

tion de la possible existence d'un ou de plusieurs monuments pour lesquels les motifs examinés pourraient avoir été conçus, ou recueillis, dans le milieu macédonien ou hellénistique en général, ne peut pas être résolue en l'état actuel des connaissances et on pourra tout au plus fournir quelques suggestions.

On pense tout de suite au monument de Dion, encore inédit, déjà évoqué: les *episemata* y étaient en stuc et peints, ils ont malheureusement disparu. Hors du monde macédonien proprement dit, on pense naturellement à la tombe d'Alexandre. Ici nous rappellerons seulement que l'on doit l'aménagement définitif de la nécropole royale d'Alexandrie et du *sema* d'Alexandre à Ptolémée IV (221-204 av. J.-C.)¹³⁷, ce qui nous ramène encore à la période considérée. Si on prend de nouveau en considération les éléments égyptisants présents sur le monument de Chemtou, en particulier l'architrave avec le disque solaire ailé, on peut avancer l'hypothèse, qui ne peut être vérifiée, que tous les thèmes iconographiques viennent d'Alexandrie. C'est là que la tradition des boucliers des rois et des armées macédoniens pourrait avoir été reprise pour décorer le monument désormais perdu. La reprise des motifs sur le monnayage macédonien tardif et peut-être sur d'autres monuments pourrait alors n'être qu'un rappel de ce monument alexandrin et de son occupant, dont on revendiquait avec insistance l'héritage idéal.

Ne pouvant pas aller plus loin dans un sens ou dans l'autre, nous nous bornerons à souligner ce dernier aspect: c'est encore l'héritage d'Alexandre qui est en jeu. En effet, tout espoir et toute aspiration au pouvoir des rois hellénistiques en dépendaient.

Octobre 1999

137. ZENOBI, 3, 94; cf. LUCAN, 8, 692-699; FRASER P.M., *Ptolemaic Alexandria*, 1972, I, p. 14-17; II, n° 79. Récentes contributions sur le *sema* d'Alexandre: GREENWALL W.S., *Argaeus, Ptolemy and Alexander's Corpse*, 1988; BONACASA N., *Inedito*, 1991; FACCHIONI G., *Tomb of Alexander*, 1992; SCHLANGE-SCHÖNINGEN H., *Alexandria - Memphis - Siwa*, 1996.

136. Cf. note 116.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREAE B., 1977, *Das Alexandermosaik aus Pompeji*, Recklinghausen.
- ANDRONIKOS M., 1984, *Βεργίνα. Οι Βασιλικοί Τάφοι*, Athènes.
- ANSON L., 1911, *Numismata graeca* II, Londres.
- ANSON L., 1913, *Numismata graeca* IV, Londres.
- BAEGE W., 1913, *De Macedonum sacris*, DPhH, Halle.
- BALDUS H.R., 1987, *Die Siegel Alexanders des Großen*, *Chiron*, 17, p. 395-449.
- BARNETT R.D., 1957 *A Catalogue of Nimrud Ivories with other examples of Ancient Near Eastern Ivories in the British Museum*, Londres.
- BARNETT R.D., 1983, *From Ivriz to Constantinople: A Study in Bird-Headed Swords*, dans *Beiträge zur Altertumskunde Kleinasien*, *Festschrift für Kurt Bittel*, Mayence, p. 59-74.
- BELOCH K.J., 1901, *La madre di Perseo*, *RSA*, 6, p. 1-8.
- BELOCH K.J., 1927, *Griechische Geschichte* 2 IV 2, Berlin-Leipzig.
- BERVE H., 1926, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage* I, Munich.
- BITTEL K., 1967, *Yazilikaya: Architektur, Felsbilder, Inschriften und Klein-funde*, Leipzig.
- BMC Greek Coins, Lycaonia, Isauria, and Cilicia*, 1900, Londres.
- BMC Greek Coins, Macedonia*, 1879, Londres.
- BOEHRINGER Ch., 1972, *Zur Chronologie Mittelhellentischer Münzserien. Antike Münzen und geschnittene Steine* V, Berlin.
- BOHM C., 1989, *Imitatio Alexandri im Hellenismus. Untersuchungen zum politischen Nachwirken Alexanders des Großen in hoch- und späthellenistischen Monarchien*, Munich.
- BOHN R. (éd.), 1885, *Das Heiligtum der Athena Polias Nikephoros (Altortümer von Pergamon II)*, Berlin.
- BONACASA N., 1991, *Un inedito di Achille Adriani sulla tomba di Alessandro*, dans *Giornate di studio in onore di Achille Adriani, Roma 1984* (*Studi Miscellanei* 28), Rome, p. 3-19.
- BONNET C. et JOURDAIN-ANNEQUIN C. (éd.), 1992, *Héraclès d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Bilan et perspectives*, *congr. Roma 1989*, Rome.
- BORCHARDT J., 1977, *Limyra. Bericht über die Grabungskampagne 1974*, *Türk arkeoloji dergisi*, 24, 1, p. 85-110.
- BORZA E.N., 1982, *Athenians, Macedonians, and the Origins of the Macedonian Royal House*, dans *Studies in Attic Epigraphy, History and Topography presented to Eugene Vanderpool* (*Hesperia Suppl. XIX*), Princeton, p. 7-13 (= *Makedonika*, Essays by Eugene N. Borza, Claremont, Cal., 1995, p. 113-123).
- BORZA E.N., 1990, *In the Shadow of Olympus. The Emergence of Macedonia*, Princeton.
- BRAHMS T., 1994, *Archaismus. Untersuchungen zu Funktion und Bedeutung archaischer Kunst in der Klassik und im Hellenismus*, Frankfurt.
- BRETT A.B., 1950, *Athena ALKIDEMOS of Pella*, *ANSMusV*, 4, p. 55-72.
- BRODERSEN K., 1986, *Zur Lage von Lysimacheia*, dans H. KALCYK, B. GULLATH et H. GRAEBER (éd.), *Studien zur alten Geschichte. Siegfried Lauffer zum 70. Geburtstag am 4. August 1981 dargebracht von Freunden, Kollegen und Schülern*, I, Rome, p. 67-85.
- BRUNEAU Ph. et DUCAT J., 1983, *Guide de Délos* 3, Paris.
- BURNETT A., 1985, *Aesillas: Two New Hoards*, *Coin Hoards*, 7, p. 54-67.
- CALCANI G. et POLITO E., 1997, *Trofeo e fregio d'armi*, dans *Enciclopedia dell'Arte Antica*, II Suppl. 1971-1994, V, Rome, p. 852-862.
- CAMPS G., 1960, *Aux origines de la Berbérie. Massinissa ou les débuts de l'histoire*, dans *Libyca Arch. Epigr.*, 8, 1.
- CASSIMATIS H., 1988, *Héraklès, les Ptolémées et les Alexandrins*, dans *Πρακτικά του XII Διεθνούς Συνεδρίου Κλασικής Αρχαιολογίας, Αθήνα 1983*, III, Athènes, p. 42-48.
- CHABOT J.-B., 1940-41, *Recueil des inscriptions libyques*, Paris.
- CHASE G.H., 1902, *The Shield Devices of the Greeks*, *CPh*, 13, p. 61-127 (reéd. avec illustrations Chicago 1979).
- COARELLI F. et THEBERT Y., 1988, *Architecture funéraire et pouvoir: réflexions sur l'hellénisme numide*, *MEFRA*, 100, 2, p. 761-818.
- DESNEUX J., 1949, *Les tétradrachmes d'Acanthe*, Bruxelles.
- Die Numider*, 1979, catalogue de l'exposition Bonn 1979, Cologne-Bonn.
- DOW S. et EDSON Ch.F., 1937, *Chryseis*, *HSPb*, 48, p. 127-180.
- EDSON Ch.F., 1934, *The Antigonids, Heracles, and Beroea*, *HSPb*, 45, p. 213-246.
- EDSON Ch.F., 1940, *Macedonica I. A dedication of Philipp V.*, *HSPb*, 51, p. 125-126.
- EICHBERG M., 1987, *Scutum. Die Entwicklung einer italisch-etruskischen Schildform von den Anfängen bis zur Zeit Caesars*, Frankfurt.
- ETREM S., 1947, *A Purificatory Rite and Some Allied Rites de Passage*, *SO*, 25, p. 36-53.

- ERRINGTON M., 1986, *Geschichte Makedoniens*, Munich.
- FERCHIOU N., 1989, *L'évolution du décor architectonique en Afrique Proconsulaire des derniers temps de Carthage aux Antonins*, Gap.
- FERCHIOU N., 1991, Le Kbor Klib (Tunisie), *QAL*, 14, p. 45-97.
- FIACCADORI G., 1992, The Tomb of Alexander the Great. An Outline for an Essay, *PP*, 47, p. 128-131.
- FRANCISI M.T., 1996, Structure architettoniche su una moneta di Giuba I, dans *Alle soglie della classicità. Il Mediterraneo tra tradizione e innovazione. Studi in onore di Sabatino Moscati II*, Pise-Rome, p. 753-761.
- FRANKFORT H., 1954, *The Art and Architecture of the Ancient Orient*, Hammondswoth.
- FRASER P.M., 1972, *Ptolemaic Alexandria, I-II*, Oxford.
- GAEBLER H., 1902, Zur Münzkunde Makedoniens III : Makedonien im Aufstand unter Andriskos - Makedonien als römische Provinz, *ZN*, 23, p. 141-189.
- GAEBLER H., 1906, *Die antiken Münzen von Makedonia und Paionia. Die antiken Münzen Nordgriechenlands* (hrsg. von F. IMHOOF-BLUMER) III 1, Berlin.
- GAEBLER H., 1935, *Die antiken Münzen von Makedonia und Paionia. Die antiken Münzen Nordgriechenlands* (hrsg. von F. IMHOOF-BLUMER) III 2, Berlin.
- GANZERT J., 1984, *Das Kenotaph für C. Caesar in Limyra. Istanbulischer Forschungen* 35, Tübingen.
- GASPARRI C. et VENERI A., 1986, s.v. Dionysos, dans *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* III, Zurich-Munich, p. 414-514.
- GINOUVES R. (éd.), 1993, *La Macédoine de Philippe II à la conquête romaine*, Paris.
- GOUKOWSKY P., 1981, *Essai sur les origines du Mythe d'Alexandre* (336-270 av. J.-C.) 2. *Alexandre et Dionysos*, Nancy.
- GRANIER F., 1931, *Die makedonische Heeresversammlung, Münchner Beiträge zur Papyrusforschung und Reschtsgeschichte*, 13, Munich.
- GREENWALT W.S., 1988, Argaeus, Ptolemy and Alexander's Corpse, *AHB*, 2, p. 39-41.
- HAFNER G., 1977, Das Siegel Alexanders des Großen, dans *Festschrift für F. Brommer*, Mayence, p. 139-143.
- HAMMOND N.G.L., 1989, Arms and the King : the Insignia of Alexander the Great, *Phoenix*, 43, p. 217-224.
- HAMMOND N.G.L. et GRIFFITH G.T., 1979, *A History of Macedonia II*, Oxford.
- HAMMOND N.G.L. et WALBANK F.W., 1988, *A History of Macedonia III*, Oxford.
- HARTSWICK K.J., 1993, The Gorgoneion on the Aegis of Athena : Genesis, Suppression and Survival, *RA*, 2, p. 269-292.
- HATZOPOULOS M.B., 1994, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (Μελετήματα 19), Athènes.
- HELLMANN F., 1931, Zur Lustration des makedonischen Heeres, *ARW*, 29, p. 202-203.
- HOLLEAUX M., 1932, Les deux Perseus, dans *Mélanges G. Glotz I*, Paris, p. 431-438 (= *Études d'épigraphie et d'histoire grecques* IV, Paris, 1952, p. 115-123).
- HÖLSCHER F., 1972, *Die Bedeutung archaischer Tierkampfbilder*, Würzburg.
- HÖLSCHER T., 1973, *Griechische Historienbilder des 5. und 4. Jahrhunderts v.Chr.*, Würzburg.
- HÖLSCHER T., 1980, Römische Siegesdenkmäler der späten Republik, dans *Tainia. Festschrift für Roland Hampe*, Mayence, p. 351-371.
- HOLTZMANN B., 1994, *La sculpture de Thasos. Corpus des reliefs I. Reliefs à thème divin* (Études thasiennes, XV), Athenes.
- HUTTNER U., 1997, *Die politische Rolle der Heraklesgestalt im griechischen Herrschertum. Historia* (Einzelschr. 12), Stuttgart.
- ILIADOU P., 1998, *Herakles in Makedonien*, Hambourg.
- JACQUEMIN A., 1985, Trois bases à reliefs de Délos, *BCH*, 109, p. 569-583.
- JAECKEL P., 1965, Pergamenische Waffenreliefs, *Jahrbuch für Historische Waffen- und Kostümkunde*.
- JONES ROCCOS L., 1994, Perseus, dans *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae VII*, Zurich-Munich, p. 332-348.
- KABUS-PREIBHOFEN R., 1990, Die archaische Athena Promachos als Münzembleme Ptolemaios' I., dans *Akten des 13. Internationalen Kongresses Klassischer Archäologie, Berlin 1988*, Mayence, p. 345.
- KAHIL L. et ICARD N., 1984, s.v. Artemis, dans *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae II*, Zurich-Munich, p. 618-753.
- KLEINER G., 1955, Pontische Reichsmünzen, *MDAI(D)*, 6, p. 1-21.
- KOTULA T., 1976, *Masyssa*, Varsovie.
- KOUKOULI CHRYSANTHAKI Ch., 1981, Politarchs in a new inscription from Amphipolis, dans *Ancient Macedonian Studies in Honor of Charles F. Edson*, Thessalonique, p. 229-242.
- KRAUS J., 1980, *Die Inschriften von Sestos und der Thrakischen Chersones. Inschriften griechischer Städte Kleinasien*, 19, Bonn.
- KROLL W., 1932, s.v. Misagenes, *RE XV B*, Stuttgart, col. 2029-2030.
- LACROIX L., 1949, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques. La statuaire archaïque et classique*, Paris.
- LAUNEY M., 1949, *Recherches sur les armées hellénistiques I* (BEFAR 169), Paris.

- LEZINE A., 1968, *Carthage - Utique. Etudes d'architecture et d'urbanisme*, Paris.
- LIAMPI K., 1998, *Der makedonische Schild*, Bonn.
- LORBER C.C. et alii, 1990, *Amphipolis. The Civic Coinage in Silver and Gold*, Los Angeles.
- MACHATSCHKE A. et SCHWARZ M., 1981, *Bauforschungen in Selge* (9. Suppl. Tituli Asiae Minoris), Vienne.
- MCKAY P.A., 1964, *Studies in the History of Macedonia 168-146 B.C.*, Microfilm-Diss. Ann Arbor (non vidi).
- MCKAY P.A., 1968, Macedonian Tetradrachms of 148-147 B.C., *ANSMusN*, 14, p. 15-40.
- MAKARONAS Ch. et GIOURI E., 1989, Οι Ουκίες αρπαγής της Ελένης και Διονύσου της Πέλλας, Athènes.
- MAMROTH A., 1928, Die Silbermünzen des Königs Perseus, *ZN*, 38, p. 1-29.
- MAMROTH A., 1930, Die Silbermünzen des Königs Philippos V. von Makedonien, *ZN*, 40, p. 277-303.
- MAMROTH A., 1935, Die Bronzemünzen des Königs Philippos V. von Makedonien, *ZN*, 42, p. 219-257.
- MARCADE J., 1969, *Au Musée de Délos* (BEFAR 215), Paris.
- MARZELL H. et CENTLIVRES C., 1959, Eiche, dans *RLAC*, IV, Stuttgart, col. 745-763.
- MATTINGLY H. et ROBINSON E.S.G., 1934, *The Date of the Roman Denarius and other Landmarks in Early Roman Coinage*, PBA 18, 1932, Londres.
- MELONI P., 1953, *Perseo e la fine della monarchia macedone* (AFLC, 20), Rome.
- MICHEL D., 1967, *Alexander als Vorbild für Pompeius, Caesar und Marcus Antonius* (Coll. Latomus 94), Bruxelles.
- MILLER S.G., 1993, *The tomb of Lyson and Kallikles : a Painted Macedonian Tomb*, Mayence.
- MITCHINER M., 1993, *Indo-Greek and Indo-Scythian Coinage I. The Early Indo-Greeks and Their Antecedents*, Londres.
- MORKHOLM O., 1991, *Early Hellenistic Coinage from the Accession of Alexander to the Peace of Apamea (336-188 B.C.)*, Cambridge.
- NEWELL E.T., 1918, Tarsos under Alexander, *AJN*, 52, p. 84 ss. (rééd. New York 1919).
- NIEMEYER H.G., 1968, *Studien zur statuarischen Darstellung der römischen Kaiser*, Berlin.
- OLCAY N. et SEYRIG H., 1965, *Le trésor de Mectepini en Phrygie*, Paris.
- PEKRIDOU A., 1986, *Das Alketas-Grab in Termessos*, 32. Beih. *MDAI(I)*, Tübingen.
- PETSAS Ph.M., 1965, s.v. Pella, dans *Enciclopedia dell'Arte Antica*, VI, Rome, p. 16-20.
- PICARD C., s.d., *Catalogue du Musée Alaoui. Nouvelle Série (Collections puniques)*, T. I, Tunis.
- PICARD G.-Ch., 1948, Les monuments triomphaux romains en Afrique, *CRAI*, p. 421-427.
- PICARD G.-Ch., 1957, *Les trophées romains* (BEFAR 187), Paris.
- PIERART M., 1992, Les honneurs de Persée et d'Héraclès, dans C. BONNET et C. JOURDAIN-ANNEQUIN (éd.), *Héraclès d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Bilan et perspectives*, congr. Roma 1989, Rome, p. 223-244.
- PLANT R., 1979, *Greek Coin Types and their Identification*, Londres.
- POLITO E., 1998, *Fulgentibus armis. Introduzione allo studio dei fregi d'armi antichi*, Rome.
- PRICE M.J., 1974, *Coins of the Macedonians*, Londres.
- PRICE M.J., 1991, *The Coinage in the Name of Alexander the Great and Philipp Arrhidaios*, Zurich-London.
- PRITCHETT W.K., 1979, *The Greek State at War III*, Berkeley-Los Angeles-Londres.
- RAKOB F., 1983, Architecture royale numide, dans *Architecture et société de l'archaïsme grec à la fin de la république romaine*, congr. Roma 1980 (Coll. EFR 66), Rome, p. 325-338.
- RAKOB F. (éd.), 1994, *Simitthus II. Der Tempelberg und das römische Lager*, Mayence.
- REINACH A.J., 1913, La base aux trophées de Délos et les monnaies de Philippe Andriskos, *JAN*, 15, p. 97-142.
- ROBERT J. et ROBERT L., 1984, Bulletin épigraphique, *REG* 97, p. 419-522.
- ROBERT L., 1936, *Bibliothèque Nationale. Département des Médailles et des Antiques. Collection Froehner I. Inscriptions grecques*, Paris.
- ROBERT L., 1955, Inscriptions des Dardanelles, 1. Monument de Lysimacheia, dans *Hellenica X*, Paris, p. 266-271, pl. 35.
- RUMSCHEID F., 1994, *Untersuchungen zur kleinasiatischen Bauornamentik des Hellenismus I-II*, Mayence.
- SALZMANN D., 1982, *Untersuchungen zu den antiken Kieselmosaiken von den Anfängen bis zum Beginn der Tesselatechnik* (AF 10), Berlin.
- SCHAUBENBURG K., 1960, *Persus in der Kunst des Altertums*, Bonn.
- SCHLANGE-SCHÖNINGEN H., 1996, Alexandria - Memphis - Siwa. Wo liegt Alexander der Große begraben ?, *AW*, 27, p. 109-119.
- SEYRIG H., 1971, Monnaies hellénistiques XIX. Le monnayage de Hiéropolis de Syrie à l'époque d'Alexandre, *RV*, Ser. VI, 13, p. 11-21.
- SNODGRASS A.M., 1967, *Arms and Armour of the Greeks*, Londres.
- STAMPOLIDIS N., 1992, 'Ο Θερπακοφορος Αρ. ΑΕ 268 της Κοι. ΑΥΤΟΑΡΧΟΤΟΡΑΣ ἢ ΕΛΛΗΝΙΣΤΙΚΟΣ ἤγεμορας; *ΑΕφθ*, 131, p. 129-162.

- STEINHART M., 1995, *Das Motiv des Auges in der griechischen Bildkunst*, Mayence.
- STUCCHI S., 1987, L'architettura funeraria suburbana cirenaica in rapporto a quella della *chora* viciniore ed a quella della Libya ulteriore, con speciale riguardo all'età ellenistica, *QAL*, 12, p. 249-383.
- TARN W.W., 1933, Two Notes on Ptolemaic History, *JHS*, 53, p. 57-61.
- TARN W.W., 1940, Phthia, dans *Athenian Studies presented to W.S. Ferguson* (HSPH Suppl. I), Harvard, p. 483-501.
- THOMSEN R., 1961, *Early Roman Coinage II*, Copenhague.
- TORELLI M., 1992, Paestum romana, dans *Poseidonia-Paestum, Atti 27. Congr. Studi sulla Magna Grecia, Taranto-Paestum 1987*, Naples, p. 33-115.
- WALBANK F.W., 1940, *Philipp V. of Macedon*, Cambridge.
- ZAGDOUN M.-A., 1989, *La sculpture archaïsante dans l'art hellénistique et dans l'art romain du Haut-Empire* (BEFAR 269), Athènes.
- ZEVI F. (éd.), 1990, *Paestum*, Naples.
- ZEVI F., 1998, Die Casa del Fauno und das Alexandermosaik, *MDAI(R)*, 105, p. 21-65.

UN MUNICEPS ET PATRONUS PAGI DE THUGGA

Jacques GASCOU*

Mots-clés: Thugga, princeps pagi, patronus, municeps, ciuis, alumnus.

Key words: Thugga, princeps pagi, patronus, municeps, ciuis, alumnus.

Résumé: Une nouvelle restitution est proposée pour l'inscription de Thugga, CIL, VIII, 26610 : au lieu de [princlipis et patrioni / ? pagil. proposé par L. Poinssot, qui impliquerait l'existence de la fonction inconnue de princeps pagi, il paraît préférable de comprendre: [municipis et patrioni / pagil.

Abstract: A new restitution is proposed for the inscription from Thugga, CIL, VIII, 26610: instead of [princlipis et patrioni / ? pagil. proposed by L. Poinssot, which would imply the existence of the unknown office of princeps pagi, it seems that it would be better to understand: [municipis et patrioni / pagil.

Une inscription fragmentaire de *Thugga* gravée sur une base de statue fut publiée d'abord par L. Poinssot¹ avant d'être reprise dans le *CIL*, VIII sous le numéro 26610². En voici le texte, avec les restitutions qui en ont été proposées³:

* Centre Camille Jullian, MMSH, 5 rue du château de l'Horloge, 13100 Aix-en-Provence.

1. POINSSOT L., *Inscriptions de Thugga*, 1906, p. 275, n° 134.

2. La restitution *[in sollacium]* a été proposée, avec beaucoup de vraisemblance, par le seul *CIL*. A la dernière ligne, nous sommes responsable du développement indiqué: nous supposons que le sujet de *[posuit]* est le *pagus Thuggensis*, qui devait être mentionné dans la partie disparue de l'inscription, sur le modèle de formules analogues (cf. *CIL*, VIII, 26528b, 26579, 26623, 26624). On ne peut en effet supposer *ordo pagi (Thuggensis)*, car cette expression n'apparaît jamais dans l'épigraphie de *Thugga*. Nous ne retenons pas non plus *uterque ordo*, car il est plus vraisemblable que ce soit le *pagus* seul plutôt que l'ensemble *pagus et ciuitas* qui élève une statue à l'épouse défunte du patron du *pagus*.

3. Nous remercions très vivement M. L. Maurin, qui nous a communiqué une photographie de cette inscription et nous a autorisé à la publier. Voici les mesures de la pierre, d'après ses indications : hauteur: 38; largeur: 33; ép.: 50 cm. Lettres: 4,5 cm. Interlignes: 2 cm. Marge inférieure: 5,5 cm. La pierre est complète en bas. — Si l'on confronte avec la photographie la lecture de L. Poinssot (reproduite par le *CIL*), on note plusieurs imprécisions dans cette dernière. A la



 [in sol]lacium L. M[arci
 Sim]plicis Regilliani
 ? principis et patroni
 ? pagi] mariti eiuls
 d(ecreto)] d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica) p(osuit).

Cette base, comme l'a bien vu L. Poinssot, était dédiée à la mémoire de l'épouse de L. Simplex Regillianus, le second des dédicants du Capitole de Thugga (CIL, VIII, 15513 et 15514) qui fut élevé entre 166 et 169. Elle avait pour objet d'apporter quelque consolation à ce personnage après la mort de sa femme. Ce procédé n'est pas sans parallèle : on peut notamment citer un décret municipal de *Sicca Veneria* (CIL, VIII, 15880) en vertu duquel l'ordo de cette colonie élève une statue à la fille de l'un de ses plus éminents concitoyens pour la consolation des parents de la défunte : *in parentum ipsius col[n]solat[i]o[n]em*.

L'inscription de Thugga, si l'on accepte les restitutions indiquées ci-dessus, offre l'intérêt de faire connaître le titulaire d'une fonction au demeurant inconnue dans le reste de l'Afrique romaine, à savoir celle de *princeps pagi*, qui en l'occurrence serait le pendant de celle de *princeps ciuitatis* par ailleurs attesté à Thugga⁴. Certes le titre de *princeps* n'est pas inconnu en Afrique romaine, mais il concerne d'autres organismes que les *pagi*. Outre le *princeps ciuitatis*, attesté non seulement à Thugga, mais aussi à Calama⁵

(suite de la note 3) ligne 1, L. Poinssot indique que la moitié inférieure des lettres non restituées est conservée. En réalité, on ne distingue qu'une très faible partie du second jambage du A (que l'on pourrait confondre avec l'extrémité d'un R) et la partie inférieure du C. Ensuite, les lettres IVML sont pour l'essentiel conservées, mais du dernier M ne se distingue que la partie inférieure des deux premiers jambages. Ensuite, dans les lignes 2 à 4, plusieurs lettres, données comme intégralement conservées, sont incomplètes. Ligne 2 : seule la partie supérieure de la haste du P et du L de [Simpl]icis est conservée, ce qui ne permet pas d'identifier ces lettres avec certitude. Ligne 3 : seule les traces du deuxième I de [? princip]is et de la haste et du haut de la boucle du R de [patroni] sont conservées. Ligne 4 : on ne distingue qu'une partie du dernier jambage du M de mariti

4. AE, 1966, 510.

5. CIL, VIII, 5306 = IAlg., I, 233 : (après l'indication du suffectat de deux personnages) *principatu Pudentis Anchusoris filii*. On déduit de ce titre qu'il s'agit d'une fonction de *princeps ciuitatis*, bien que le terme n'apparaisse pas dans l'inscription.

et à Guelaa-Bou-Atfane⁶, que l'on considère généralement comme le président du sénat local, on peut citer le *prior princeps ciuitatis nostrae* à *Altaua*⁷ ; des chefs de tribu tel que le *princeps gentis Numidarum* attesté à *Thubursicu Numidarum*⁸, un autre *princeps gentis Numidarum* à *Sertei*⁹, un *princeps gentis Saboidum*¹⁰, et, en Maurétanie Tingitane, plusieurs *principes gentis Baquatium*¹¹, un *princeps gentis Bauarum et Baquatium*¹², un *princeps gentis Zegrensiu[m]*¹³. On peut également noter l'existence du titre de *princeps* tout court à *Regiae*¹⁴ et près de *Saldae*¹⁵, de *flamen perpetuus et princeps* dans le *uicus* de *Verecunda*¹⁶. Le *principatus* (sans complément déterminatif) est attesté à *Thanaramusa castra*¹⁷. On rencontre à *Oppidum Nouum* un *princeps loci*¹⁸, à *Quiza* un *princeps patriae suae*¹⁹, et dans le *castellum Tulei* un *princeps ex castello*²⁰.

6. IAlg., I, 561 = CIL, VIII, 16911 (= 4836) = ILS, 6804 : ... *qui flamonium ciuitatis N(---) g(essit), item principat[us] ciuitatis suae*. D'après DI VITA-EVRARD G., *Thugga*, 1997, p. 75, on rencontre aussi un *princeps ciuitatis* dans la cité suffectale de *Lepcis Magna*. Nous n'avons pas trouvé mention de l'inscription qui en fait état dans les IRT ni dans *L'Année Epigraphique*.

7. AE, 1933, 57 = MARCILET-JAUBERT J., *Altaua*, 1968, n° 317 (220-230 apr. J.-C.). Au IV^e siècle apparaît à *Altaua* un *princeps, uir prior ordinis* (AE, 1969-1970, 736). Sur les problèmes posés par ces inscriptions, cf. LEPALLEY Cl., *Cités de l'Afrique*, 2, 1981, p. 524-530.

8. IAlg., I, 1297 et 1341 (= CIL, VIII, 4884).

9. CIL, VIII, 8826 (= 20628) = ILS, 4152. Il est sans aucun rapport avec le précédent, car *Sertei* est une localité de Maurétanie Sitifienne, alors que *Thubursicu Numidarum* appartient à l'Afrique Proconsulaire.

10. IAlg., II/1, 626 = CIL, VIII, 7041 (= 19423) = ILS, 6857. Cette gens était sans doute située au voisinage de la Confédération cirtéenne.

11. IAM, 2, 350, 356, 357, 358, 359, 361, 376. Noter aussi un *princeps constitutus genti Baquatium* en IAM, 2, 349, et un *princeps gentium Macennitum et Baquatium* en IAM, 2, 384 et peut-être *ibid.*, 348.

12. IAM, 2, 402 (où *princeps* est restitué).

13. IAM, 2, 94. Cf. aussi, *ibid.*, les variantes *princeps gentium Zegrensiu[m]* et *princeps Zegrensiu[m]*.

14. CIL, VIII, 21627 = ILS, 6877; AE, 1937, 59.

15. CIL, VIII, 8984 (cf. *ibid.*, p. 1955).

16. CIL, VIII, 4249.

17. CIL, VIII, 9234 : *ob honorem principatus*. Cf. aussi CIL, VIII, 9236. Il ne semble pas que *Thanaramusa castra* ait été une *ciuitas* et qu'on puisse assimiler ce *principatus* à celui de *Calama*, cf. *supra*, n. 5.

18. CIL, VIII, 9643 : ... *aediliti, Huirtor, Huirtor] qu[ui] u[er]u[m] uenialit), omnibus honoribus functo, principi loci*

19. CIL, VIII, 9699 : ... *princeps patriae suae, dis[tr]incto] rei p[ub]licae] Quizen[sium] et curator, patronus provinciae*. Voir à ce sujet LEPALLEY Cl., *Cités de l'Afrique*, 2, 1981, p. 510-511.

20. CIL, VIII, 9005, 9006.

La fonction présumée de *princeps* du *pagus* de Thugga apparaît donc comme un hapax institutionnel. Mais la restitution [? principis et patroni pagi ?] est-elle acceptable et ne peut-on pas envisager d'autres interprétations ? C. Poinssot est, à notre connaissance, le seul auteur à s'être posé la question²¹ : « Si c'est à bon droit que l'on restitue [principis, est-il tout à fait légitime de penser que le *pagus* et la *ciuitas* avaient chacun leur *princeps* et ne convient-il pas de restituer *ciuitatis* plutôt que *pagi* ? ». Il estime toutefois, à juste titre, que « la restitution *ciuitatis* à la 4^e ligne se heurte à des difficultés matérielles » (cela impliquerait en effet une lacune de neuf lettres, ce qui est tout à fait exclu), et remarque que, les donateurs du Capitole étant des membres du *pagus*²², on imagine difficilement un membre du *pagus*, donc un citoyen carthaginois, devenant *princeps* d'une *ciuitas*.

Mais s'il paraît légitime de restituer le terme *pagi* à la 4^e ligne, on peut s'interroger sur la restitution [principis au début de la 3^e ligne, qui n'a jusqu'à présent pas été remise en question²³. On peut en effet envisager une autre solution, qui serait de restituer le mot [municipis, la lacune ainsi comblée étant dans les deux cas de cinq lettres. Le personnage serait alors désigné comme le *municeps et patronus pagi*, c'est-à-dire « citoyen et patron du *pagus* ». A priori, ce terme de *municeps* n'a rien de surprenant appliqué à un membre du *pagus* de Thugga. Il était en effet courant d'employer ce mot pour désigner le citoyen d'un *municipes* comme celui d'une colonie. Si, adoptant une attitude de puriste, Aulu-Gelle condamne cet emploi lorsqu'il concerne le citoyen d'une colonie, il témoigne par là même du caractère extrêmement commun de cet usage (*Nuits Attiques*, 16, 13, 2) : « *Quotus enim fere nostrum est, qui, cum ex colonia populi Romani sit, non se «municipem» esse et populares suos «municipes» esse dicat, quod est a ratione et a ueritate longe auersum ?* ». « Combien en effet y en a-t-il parmi nous qui, originaires d'une colonie du

peuple romain, ne se disent pas d'ordinaire « *municeps* » et n'appellent pas leurs concitoyens « *municipes* », ce qui est fort éloigné de la raison comme de la vérité ? »²⁴. L'épigraphie confirme pleinement cet emploi de *municeps* appliqué aux citoyens d'une colonie : un personnage appartenant à la colonie de Turin est dit *municeps col[oniae] Aug[ustae] [Taurinorum]*²⁵. Dans la colonie de Pouzzoles, on rencontre le terme *municipes* pour désigner les citoyens de cette ville²⁶. Il en va de même dans une inscription de la colonie de *Suessa* en Campanie²⁷. Dans la colonie de *Sicca Veneria*, il est question des *municipes Cirtenses* (sic) *Siccenses*²⁸. A Timgad, le terme de *municeps* est employé pour désigner un citoyen de la colonie²⁹. Les membres du *castellum Tidditanorum*, dépendance de la confédération des colonies cirtéennes, s'intitulent *municipes*³⁰. Le *pagus* de Thugga étant partie intégrante de la colonie de Carthage, il est tout à fait naturel qu'un membre de ce *pagus*, par là même citoyen carthaginois, ait été désigné par le terme de *municeps*³¹.

L. Harmand a montré que les patrons de cités d'origine locale n'étaient pas rares sous le Haut-Empire, et qu'un des critères qui permettent d'établir

24. Plus loin (N.A., XVI, 13, 6). Aulu-Gelle prétend restreindre le terme au sens de citoyen d'un *municipes* : « *Municipes ergo sunt ciues Romani ex municipiis, legibus suis et suo iure utentes...* ». « Les « *municipes* » sont donc des citoyens romains originaires des *municipes*, utilisant leurs propres lois et leur propre droit... ».

25. CIL, VI, 1335 = CIL, XI, 3940 = ILS, 5006.

26. CIL, X, 1795, 1818, 1840, 1881.

27. CIL, X, 4756.

28. CIL, VIII, 1641 = ILS, 6818.

29. CIL, VIII, 2392 (et p. 951) = ILS, 1178.

30. IAlg., II, 3611 (= CIL, VIII, 6710) : en l'occurrence « concitoyens » de Q. Sittius Faustus, magistrat de la confédération, probablement issu du *castellum Tidditanorum*.

31. A quoi s'ajoute une autre raison, comme nous l'indique C. Lepelley, que nous remercions de cette remarque : l'inscription de Thugga est postérieure à la promotion de la *ciuitas* au droit latin sous Marc Aurèle (*ciuitas Aurelia Thugga*), qui s'est accompagnée d'une autonomie financière du *pagus*, avec des mentions épigraphiques de l'action jointe des deux ordines (*utroque ordo*). Dès lors, et jusqu'à l'unification dans le *municipes*, le *pagus* était devenu une quasi-cité, et il était donc naturel que l'on pût s'en dire *municeps*. De la même façon, l'exemple donné à la note précédente prouve que dans un *castellum*, qui possédait un conseil de décurions depuis au moins le règne d'Hadrien (cf. IAlg., II, p. 322, et nos 3589, 3591, 3595, 3605, 3606, 3610, 3611, etc.), on pouvait considérer qu'il y avait des citoyens (*municipes*) à la fois en raison de son rattachement aux quatre colonies cirtéennes et de son autonomie partielle, matérialisée par un *ordo*.

cette origine locale est l'emploi du terme *ciuis* ou *municeps* qui leur est appliqué³². A ces deux vocables, il faut ajouter celui d'*alumnus*, qui ne désigne pas, comme on l'a longtemps cru, des personnes qui ont été élevées dans une cité où elles ne sont pas nées, mais au contraire, comme l'a démontré M. Corbier³³, des personnes originaires de la cité, des «enfants du pays». On peut citer un grand nombre de formules où, au titre de *patronus*, est associé le terme de *ciuis*, *alumnus*, ou *municeps*. On se bornera ici à en présenter quelques exemples :

1- *Ciuis* + *patronus*:

- *CIL*, VIII, 23831 (*Auioccala*): *ciuis et patronus*
- *CIL*, VIII, 23832 (*ibid.*): *ciuis et patr(ona)*
- *CIL*, VIII, 971 (*Neapolis*): *ciuis et patronus*
- *CIL*, VIII, 1439 = *ILS*, 1430 (*Thubursicum Bure*): *ciuis et patronus*
- *CIL*, VIII, 26622 (*Thugga*): *bonus ciuis et patronus*

2- *Alumnus* (+ *ciuis*) + *patronus*:

- *AE*, 1979, 657 (*Bisica Lucana*): *alumnus, ciuis, patronus [m]unicipii*
- *CIL*, VIII, 25515, cf. *ILTun.*, 1242 = Z.B. Ben Abdallah, *Catalogue des inscriptions latines païennes du Musée du Bardo*, Rome, 1986, n° 239 (*Bulla Regia*): *alumnus et patron[us] coloniae ?*
- *ILAfr.*, 454, cf. *AE*, 1973, 578 (*ibid.*): *[patr]onus et alumnus; [patr]ona et [alumna] ?*
- *AE*, 1964, 178 (*ibid.*): *patronus et alumnus coloniae*
- *CIL*, VIII, 26272 (*Vcibi Matius*): *alumnus amantissimus, patronus*
- *IRT*, 631 (*Lepcis Magna*): *[patr]onus, alumnus [p]itissimus*

3- *Municeps* + *patronus*:

- *CIL*, VI, 1335 (cf. *supra*, n. 25) (*Augusta Taurinorum*): *patronus et municeps col[on]iae Aug[ust]ae [T]aur[in]orum*

³² HARMAND L., *Patronat*, 1957, p. 184-185, et p. 188-284, *passim*

³³ CORBIER M., *Patronus et alumnus*, 1990, p. 815-851

- *CIL*, VIII, 2392 (cf. *supra*, n. 29) (*Thamugadi*): *patronus coloniae et municeps*

- *IRT*, 544 (corrigé par A. Degrassi, *Quaderni di Archeologia della Libia*, III, 1954, p. 114) (*Lepcis Magna*): *municeps et patronus perpetuus*³⁴.

Exception faite de l'adjectif *perpetuus*, nous avons dans ce dernier exemple une formule exactement semblable à celle que nous supposons pour l'inscription de *Thugga* *CIL*, VIII, 26610: *[Municipis] et patroni*. Il nous semble qu'il y a tout lieu de restituer dans le texte mutilé de *Thugga* une formule que l'on retrouve, identique ou analogue, dans plusieurs autres inscriptions, plutôt que d'inventer une fonction (en l'occurrence celle de *princeps pagi*) qui n'est nulle part attestée. Nous proposerons donc de faire disparaître des institutions connues des villes africaines la fonction de *princeps pagi* et d'insérer l'inscription de *Thugga* parmi la série des textes épigraphiques qui soulignent l'origine locale du patron choisi par une cité en insistant selon les cas sur le fait qu'il est natif (*alumnus*) ou citoyen (*ciuis* ou *municeps*) de la ville qu'il a prise sous sa protection à la demande de ses concitoyens. Leur fréquence en Afrique³⁵ est une manifestation de l'attachement que les citoyens des villes africaines témoignaient à leur patrie locale: choisir un patron parmi ses compatriotes était sans doute considéré comme un moyen de protection particulièrement efficace, car on estimait qu'un notable issu de la cité dont il avait accepté d'être le patron ferait preuve d'un dévouement exceptionnel à l'égard de sa cité. Le grand nombre de personnages dont on souligne dans les inscriptions africaines qu'ils

³⁴ Les auteurs des *IRT* avaient lu *municipi* (compris comme le génitif de *municipium*) *patrono perpetuo*. A. Degrassi a corrigé en *municipi* et *patrono perpetuo* (*municipi* étant le datif de *municeps*). Sur cette inscription, voir aussi LEPELLEY CL., *Cités de l'Afrique*, 2, 1981, p. 351-352.

³⁵ En dehors de l'Afrique, on trouve des exemples relativement fréquents de *ciuis et patronus* ou de *patronus et ciuis*: p. ex. *CIL*, V, 3344 = *ILS*, 1266 (Vérone); *CIL*, IX, 2213 = *ILS*, 1164 (*Telesia*); *CIL*, X, 682 (Sorrente); *CIL*, X, 4722 (*Forum Popilii*); *CIL*, X, 5058 = *ILS*, 1197 (*Atina*); *CIL*, X, 7345 (Termini); et au moins un exemple de *patronus et municeps* (cf. *supra*, n. 25). Mais on est fondé à penser que la formule *alumnus et patronus* ou *patronus et alumnus* est une spécificité africaine (CORBIER M., *Patronus et alumnus*, 1990, p. 853-854). Si l'on considère l'ensemble de ces formules (associant *ciuis*, ou *municeps*, ou *alumnus* à *patronus*), il ne fait guère de doute qu'elles soient plus nombreuses que partout ailleurs en Afrique Proconsulaire et en Numidie.

sont originaires de la ville dont ils sont les patrons tendrait à prouver que leur patriotisme a été à la hauteur de l'espérance que l'on plaçait en eux, et

qu'ils ont dû œuvrer le plus souvent à la satisfaction générale de leurs concitoyens.

Mars 1999

BIBLIOGRAPHIE

CORBIER M., 1990, Usages publics du vocabulaire de la parenté: *patronus* et *alumnus* de la cité dans l'Afrique romaine, dans *L'Africa romana. Atti del VII convegno di studio*, 15-17 dicembre 1989, Sassari, p. 815-854.

DI VITA-EVRARD G., 1997, *Thugga*: les «autorités» de la *ciuitas*, dans *Dougga (Thugga). Etudes épigraphiques*, textes réunis par M. KHANOUSSI et

L. MAURIN (Ausonius — Publications, Etudes 1), Paris, p. 75-76.

HARMAND L., 1957, *Le patronat sur les collectivités publiques des origines au Bas-Empire*, Paris.

LEPELLEY CL., 1981, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, 2, *Notices d'histoire municipale*, Paris.

MARCILLET-JAUBERT J., 1968, *Les inscriptions d'Altava*, Aix.

POINSSOT C., 1966, *Sufes maior et princeps ciuitatis Thuggae*, dans *Mélanges Piganiol*, 3, Paris, p. 1267-1270.

POINSSOT L., 1906, Les inscriptions de *Thugga*, dans *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, 13, p. 104-355.

FOUILLES SUR LA NECROPOLE DE LA GARE ROUTIERE DE CHERCHELL, ALGERIE (1992-1993)

sous la direction de Philippe LEVEAU*

Mots-clés : *Algérie, Cherchell, Caesarea, fouille de sauvetage, nécropole, mausolée, incinération, inhumation.*
Key words : *Algeria, Cherchell, Caesarea, rescue excavation, necropolis, mausoleum, cremation, burial.*

Résumé : *La découverte d'une nécropole romaine à l'occasion de l'aménagement d'une gare routière dans le secteur occidental de la ville de Cherchell en 1990 a été à l'origine d'une fouille de sauvetage menée conjointement par une équipe de l'Agence Nationale algérienne de l'Archéologie et une équipe aixoise dans le cadre d'un protocole d'accord archéologique entre la France et l'Algérie. Deux campagnes de fouilles réalisées en 1992 et 1993 ont permis de mettre au jour un vaste secteur d'une nécropole où s'enchevêtraient étroitement des édifices funéraires entourés d'enclos et des sépultures de différentes natures (incinérations, inhumations), attestant d'une continuité d'utilisation de cet espace au Haut et au Bas Empire (II^e-V^e siècle de notre ère). Une typologie des tombes, des monuments et des rites funéraires est proposée par les auteurs, qui se sont attachés également à replacer la nécropole dans le contexte topographique qui était le sien dans l'Antiquité.*

Abstract: *The construction of a bus station in the western part of the town of Cherchell has allowed the discovery of a Roman necropolis that was the subject of a rescue excavation in 1990. This one has been conducted both by an Algerian team of the National Agency for Archaeology and a French team of the University of Provence in the frame of the archaeological convention between France and Algeria. Two excavation campaigns realised in 1992 and 1993 have allowed to dig up a large area of a necropolis in which different funerary buildings surrounded with enclosing walls and many graves of different kinds (cremations, burials) get mixed up, bearing witness of a continuation of the use of this space during the Early and Lower Empire (2nd-5th c. A.D.). A typology of the graves, buildings and funerary rituals is proposed by the authors, who have taken particular care to replace the necropolis in its ancient topographic context.*

I. LA FOUILLE DE LA GARE ROUTIERE : UN SAUVETAGE ARCHEOLOGIQUE

Il n'est pas habituel de voir paraître un article ne mentionnant à la place de l'auteur ou des auteurs que le responsable scientifique de l'opération et ce fait

mérite quelques explications. La publication de la fouille de sauvetage du site de la «Gare routière» à Cherchell s'inscrit bien dans la série des articles sur les nécropoles romaines de Cherchell qu'à la suite de ma thèse j'ai donnés à *Antiquités africaines*. Dans le cas présent, il s'agit d'une opération archéologique que

*Centre Camille Jullian (UMR 6573), Université de Provence, Aix-en-Provence (France).

j'ai dirigée. Mais elle a bien été réalisée par une équipe algéro-française dans le cadre d'un accord algéro-français sous la responsabilité du conservateur du site de Cherchell, Mohamed Bousbaa. En 1990, la circonscription archéologique de Cherchell avait été amenée à intervenir à l'ouest de la ville à la suite de découvertes occasionnées par la construction d'une gare routière sur le côté nord de la route de Cherchell à Sidi-Ghilès. Il s'agissait dans un premier temps d'assurer le sauvetage et la protection d'un secteur d'une nécropole qui avait particulièrement souffert de l'extension de la ville. Les engins avaient procédé à l'aplanissement du site, ce qui avait provoqué la destruction de la partie supérieure de plusieurs mausolées. D'autre part, des fosses de fondation du bâtiment avaient été creusées à des distances régulières à travers les structures archéologiques sur l'ensemble de la nécropole. En troisième lieu, des déblais contenant de nombreux vestiges archéologiques, en particulier plusieurs sarcophages, avaient été repoussés vers la mer. La fouille et la compréhension des structures archéologiques en étaient rendues considérablement plus difficiles. Une fois le site reconnu, le conservateur ayant cru préférable d'arrêter les recherches, leur poursuite fut intégrée au protocole d'accord archéologique alors négocié entre la France et l'Algérie. C'est dans ce cadre qu'est intervenue la partie française.

Mohamed Bousbaa avait mis à la disposition de l'équipe que je dirigeais les moyens dont il disposait et a assuré le soutien logistique de la mission. Celle-ci s'est étendue sur deux campagnes, la première du 12 au 29 septembre 1992; la seconde, du 18 septembre au 5 octobre 1993. L'équipe de fouille algérienne était constituée de six attachés de recherche appartenant à l'Agence Nationale de l'Archéologie, Ahmed Bahlouli, Anissa Benaoula, Brahim Gharbi, Djamel Hasnaoui, Mourad Messika, Nedjma Serradj, et d'étudiants de l'Université d'Alger. Outre son «chef», l'équipe française se composait de deux archéologues du Service régional d'Archéologie de PACA, Guy Bertucchi et Georges Lemaire, de trois archéologues de l'AFAN, Jérôme Isnard, Claude Labarussiat et Isabelle Marichal, et de deux jeunes chercheurs de l'Université de Provence, Sandrine Agusta-Boularot et Frédéric Trément. Le chantier a fonctionné à la fois comme fouille de sauvetage et comme chantier école. Sabah Ferdi, Conservatrice du musée et du site de Tipasa, y

a envoyé également quelques-uns de ses collaborateurs.

Mais l'opération n'a pas été achevée : une troisième campagne et un travail de terrain auraient été nécessaires pour vérifier des données et revoir le matériel. Elle n'a pas été possible du fait de l'insécurité qui a suivi. Cette fouille apportait pourtant de précieux renseignements sur les nécropoles de Cherchell. Elle aurait pu servir de base à la synthèse que j'avais ébauchée à partir des nombreuses données déjà réunies. Déjà S. Agusta-Boularot seule, puis avec M. Bousbaa, avait publié dans les *MEFRA* et dans le *BCTH* des données épigraphiques relatives à cette opération. Comme il n'était pas admissible de laisser la fouille inédite et réaliste de renvoyer la publication de ce travail à des jours meilleurs, j'ai donc pris la responsabilité de proposer à *Antiquités africaines*, le texte qu'on lira, en atténuant son aspect «journal de fouille». C'est ainsi que la description des US n'a pas été reproduite ici. Il a été mis au point à partir de la synthèse des données contenues dans des journaux de fouilles. Conformément à la législation, ces journaux ont été laissés à Cherchell avec les originaux des plans et dessins. On y trouvera en particulier les profils et coupes qui avaient été levés, mais n'ont pas été repris dans la publication. Leur mise au net nécessitait un retour sur le terrain. Cette mise au point a été réalisée par F. Trément. Je tiens à l'en remercier plus particulièrement.

Derrière cette publication, il y a un regret, celui qu'un travail qui se voulait paritaire, pédagogique et scientifique, ait été stoppé et que ce travail de terrain accompli par une équipe qu'avaient soudée et réunie des conditions difficiles n'ait pu être poursuivi. Sans doute alors aurions-nous pu donner une vraie publication avec de vrais auteurs ! Nous aurions pu remercier par un travail à la hauteur de leurs espérances les responsables de l'archéologie algérienne et les responsables français qui, en ces moments difficiles, avaient souhaité que cette mission ait lieu. Ils y trouveront, souhaitons le, matière à penser que, si cette tentative a avorté, la cause n'était pas perdue d'avance et qu'à défaut d'une grande entreprise, celle-ci, dans sa modestie, pouvait, par delà les aléas des politiques, aider à maintenir les liens.

Ph. Leveau

2. LE SITE DE LA GARE ROUTIERE ET LA NECROPOLE ORIENTALE DE CHERCHELL

Le site se trouve à quelques dizaines de mètres de l'oued El Kantara (fig. 1). Il est longé au sud par la route qui va vers Sidi-Ghilès. La côte, toute proche au nord, est abrupte, et la mer est dominée par une falaise d'une vingtaine de mètres constituée de bancs de tuf. A cet endroit, les engins de nivellement avaient procédé à un décapage du flanc sud de la colline. Il est probable qu'il existait un vallon emprunté à l'époque romaine par la route qui allait vers l'ouest à l'emplacement de l'actuelle route nationale. Ce vallon a été par la suite fortement remblayé. De grands mausolées ont été adossés au versant.

La fouille a eu en premier lieu pour objectif d'éclairer l'évolution topographique du site. A l'époque française se trouvaient là des jardins. Mais il semble qu'antérieurement aient existé à cet endroit des habitations réutilisant ce qui subsistait des monuments funéraires. A cette occupation, il est possible de rattacher la couche noire qui s'étend au sud et recouvre en partie l'écroulement des maçonneries. Cette couche plus argileuse vers le bas, plus graveleuse vers le haut, repose sur un niveau d'argile rouge. On peut envisager un fossé dont l'écoulement aurait été perturbé par la présence des maçonneries, ou plutôt une suite de petites mares alimentées par les nombreuses infiltrations qui descendent vers la mer. La fouille a mis au jour par endroits le substrat : il s'agit d'un grès littoral jaune-ocre, sableux, qui se décompose dans sa partie supérieure. Il marque une forte inclinaison vers le sud (5 à 10%). Les niveaux de circulation correspondant aux différents niveaux d'aménagement des sépultures présentent la même pente. Si tout le secteur de la fouille paraît aujourd'hui plan en raison des travaux d'arasement effectués, de nombreux éléments témoignent du glissement des édifices vers le sud : le mur qui délimite le secteur D au sud, dans sa première phase d'aménagement, menaçait de s'écrouler; les blocs de grand appareil qui sont inclus dans le mur séparant les secteurs B et C ont basculé vers le sud; même les tuiles des inhumations témoignent de ces glissements de terrain, auxquels il a été répondu, on le verra, par des aménagements spécifiques.

La présence de la nécropole était soupçonnée du fait d'un certain nombre de découvertes anciennes

toujours visibles. L'une d'entre elles, plus à l'est, est un mausolée dont subsiste la partie inférieure en bordure sud de la route (fig. 1 n° 2). L'autre, à l'ouest, au bord de l'oued El Kantara, est un autre mausolée hexagonal en forme de tour dont la fouille avait été réalisée en 1968 (fig. 1 n° 7). A l'est de ce secteur, la nécropole avait été également repérée dans la propriété Hanafi où des fouilles avaient été effectuées (fig. 1 n° 1). Celles-ci étaient connues par un plan et quelques photos. La fouille de la Gare routière présentait donc le grand intérêt de montrer l'extension de la nécropole vers l'ouest et en même temps de permettre d'en étudier l'organisation dans un secteur situé à proximité de la voie romaine qui franchissait l'oued sur un petit pont. Elle était susceptible d'éclairer l'histoire générale des cimetières anciens de *Caesarea*¹.

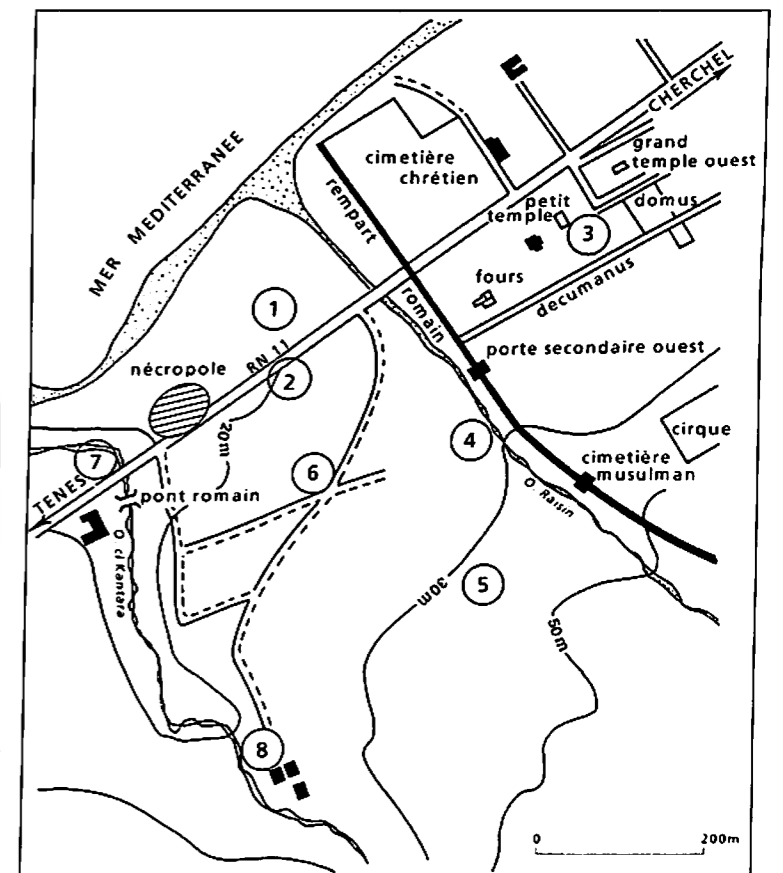


Fig. 1 : Localisation de la fouille dans la nécropole occidentale.

1. LEVEAU Ph., Tombeaux, 1970; Area, 1971-1974; Hypogées, 1977; Nécropoles, 1978; Mensa, 1978; Nécropoles, 1983; Espace funéraire, 1987.



Fig. 2 : Vue d'ensemble de la fouille, cliché pris de l'est en direction de l'ouest. La mer apparaît en haut à droite.

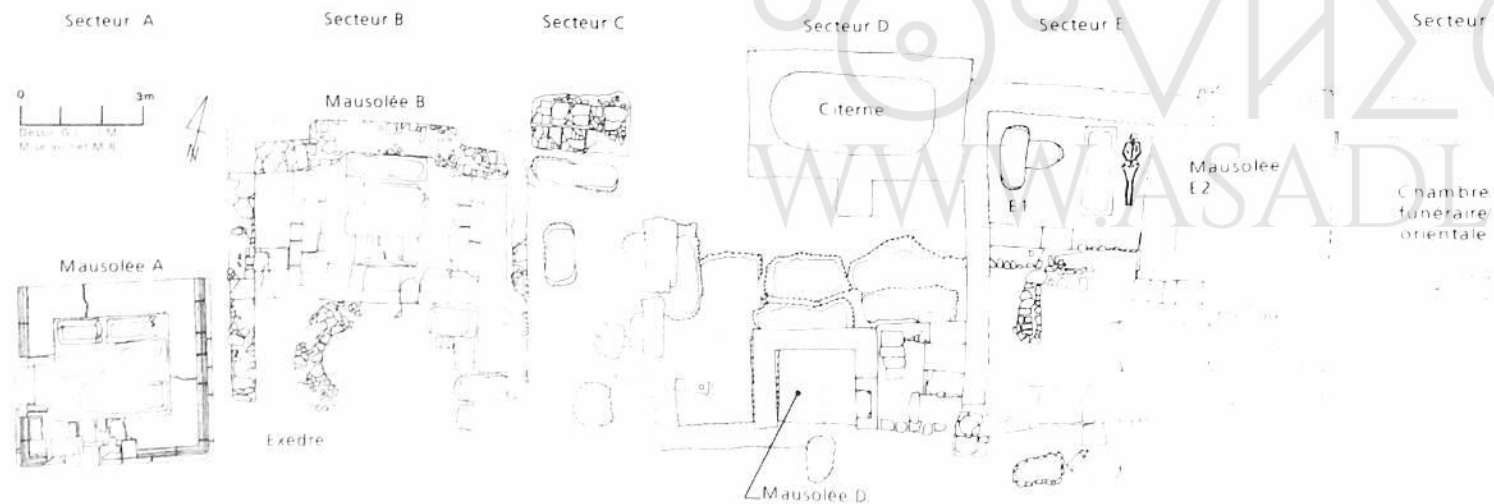


Fig. 3 : Plan de la nécropole.

Lors de la reprise des fouilles en septembre 1992, la configuration générale de la nécropole était nettement visible (fig. 2). Les mausolées avaient été dégagés lors de l'opération de sauvetage de 1990 et, à cette occasion, un plan avait été réalisé à partir d'un carroyage. Ce plan a servi de base à l'étude qui a été conduite ultérieurement. Dans un premier temps, nous avons défini cinq mausolées auxquels des lettres avaient été attribuées (A, B, C, D, E); il s'est avéré par la suite soit que ces tombeaux n'avaient été édifiés qu'à une époque relativement tardive, soit qu'il s'agissait d'espaces remaniés. Autour de ces édifices d'importance, des structures apparaissaient (sépultures sous tuiles, murs...), que nous avons donc regroupées pour former des «ensembles» qui rendent la description plus simple. La définition de six ensembles cohérents (secteurs A, B, C, D, E, F) a pu être établie à la fin de la fouille.

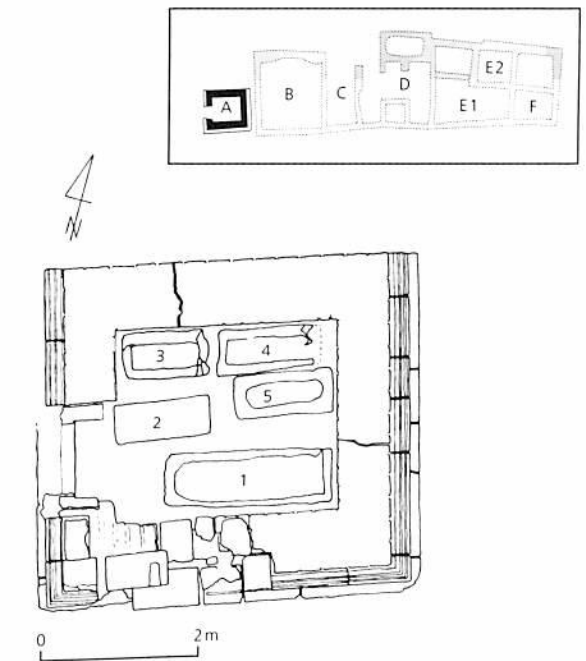
En A, un premier mausolée à chambre contenait trois sarcophages de petite dimension et un couvercle, dans les deux tiers nord de la chambre, et, au sud, un quatrième sarcophage, plus long. La chambre reposait sur un socle mouluré.

En B, un second mausolée placé sur un socle et dont la chambre funéraire contenait également des sarcophages, se trouvait à un niveau nettement supérieur. Ce mausolée occupait un espace défini par deux murs de direction nord-sud.

À l'est du mausolée B, une zone intermédiaire C comprenait diverses sépultures encore apparentes, au-delà desquelles s'étendait l'ensemble D. Celui-ci comprend, au nord, une citerne construite dans un espace excavé dans le banc de tuf; au centre, un espace fermé tardivement par un mur grossier où se trouvaient des sépultures de différents types; et, au sud, un ou plusieurs mausolées, d'un type proche des mausolées A ou B. Il semble que, dans le stade ultime du fonctionnement funéraire de l'espace central de l'ensemble D, des inhumations aient été placées dans des fosses creusées à partir d'un sol dont la base est définie par un escalier situé au sud. Ces inhumations avaient été disposées conformément à l'orientation des murs. Le mur tardif qui fermait l'espace à l'ouest s'appuyait sur un massif de blocage partiellement rogné par les aménagements ultérieurs et en particulier par la fosse creusée pour une inhumation, entre celui-ci et le mur nord de la chambre située au sud. Ce monument recouvrait une incinération en fosse dont la fouille a fourni une

première datation de l'utilisation de ce secteur : des fragments de deux coupes de type Hayes 3 donnent en effet un *terminus* correspondant à la première moitié du II^e siècle de notre ère. En E, à l'est, une chambre funéraire contenant un grand sarcophage paraissait inscrite dans un tombeau plus vaste ultérieurement divisé en deux espaces. Cette chambre, excavée dans le tuf, pouvait être souterraine. En F, immédiatement contre le mausolée E, s'appuyait un second ensemble en partie détruit par les engins mécaniques. Il comportait un monument funéraire qui fut d'abord pris pour une citerne voûtée, en raison de sa ressemblance avec la citerne de l'ensemble D et, à l'est, une chambre funéraire contenant trois sarcophages.

3. L'ENSEMBLE A



Situation générale

Le mausolée A (nous emploierons ce terme indifféremment de celui de chambre funéraire) marque l'extrémité occidentale de la fouille, à quelques mètres au sud-ouest du mausolée du secteur B (fig. 4 et 5). Le monument paraît avoir été adossé au versant. Il semble que, par suite d'un défaut de fondation, il ait légèrement basculé vers le nord-ouest. Son emplace-



Fig. 4 : Mausolée A, vu depuis le sud. A gauche (ouest), le seuil d'entrée. Trois petits sarcophages et un couvercle sont visibles au nord, un sarcophage de plus grande dimension apparaît au sud. A noter le grand appareil du socle, la base moulurée et les élévations en briques.

ment aurait été partiellement excavé dans le talus, la partie nord reposant sur des argiles. Cela explique que deux lézardes fissurent profondément les murs nord et ouest tandis qu'une troisième, moins prononcée, est visible dans le mur sud.

Description

3.1. La chambre funéraire

Le mausolée se présente comme une construction quadrangulaire de 4,55 m sur 4,25 m. A l'ouest, l'emplacement d'une porte est matérialisé par un seuil (long. 0,96 m; larg. 0,33 m; ép. 0,14 m).

La chambre funéraire mesure 2,73 m sur 2,44 m et repose sur une assise de blocs en grand appareil à parement double maçonnés dont les dimensions varient entre 0,50 m sur 0,32 m et 1 m sur 0,56 m. Elle

contient quatre sarcophages taillés dans des blocs de calcaire coquillier monolithes disposés symétriquement par rapport à l'axe est/ouest de la chambre et parallèlement au mur nord. Trois d'entre eux sont accolés aux murs, tandis que le quatrième s'intercale entre deux des précédents sarcophages. Cette disposition a permis de les faire facilement rentrer par la porte. On note également une volonté d'installation aux angles des murs.

Le sarcophage 5 se distingue des autres par ses parois intérieures aux chevets arrondis; le sarcophage 1, lui, présente un chevet arrondi à son extrémité ouest seulement. On remarque aussi une grande pierre taillée aux dimensions égales à celles du sarcophage 5 : c'est vraisemblablement son couvercle. Aucun des quatre sarcophages n'était intact : la paroi sud du sarcophage 1 est complètement arasée; le sarcophage 3 est visible sur 0,21 m de hauteur; le sarcophage 4 est conservé jusqu'à une hauteur de

0,21 m; le sarcophage 5, fendu au centre, est conservé jusqu'à 0,24 m de hauteur.

Certaines de ces cassures semblent dues aux travaux du chantier. Cependant, de nombreux fragments de parois ou de couvertures ont été retrouvés dans la couche de terre qui était au fond du sarcophage 5, ce qui laisserait supposer une destruction plus ancienne. En outre, le sarcophage 4 présente des traces de rubéfaction peut-être dues à un foyer.

3.2. Les murs (fig. 5)

• Le mur nord

La face interne du mur nord est constituée à sa base de quatre blocs de calcaire coquillier.

De l'angle est à l'angle ouest, la base du mur est composée de : un bloc dressé verticalement (haut. 0,50 m), une rangée de briques sur une longueur de 0,22 m, un bloc horizontal (0,72 x 0,46 m), une autre rangée de briques (long. 0,50 m), un bloc horizontal (0,54 x 0,35 m) suivi

immédiatement d'un autre bloc (long. 0,80 m; haut. 0,42 m); deux cavités cylindriques (niches ?) ont été creusées dans ce bloc.

La face externe du mur se caractérise par l'absence des blocs moulurés sur la première assise. Son état d'enfouissement ne permet qu'une observation ponctuelle de l'élévation. Le reste du mur est constitué de lits de briques d'argile cuite (plinthes) portant des traces digitales parallèles, alternant avec un épais lit de mortier (4 cm d'épaisseur).

Différents modules de briques apparaissent, dont l'un est dominant (0,26 x 0,26 x 0,04 m). Les autres n'ont pu être repérés que partiellement, du fait de l'imbrication des briques dans la maçonnerie. Les dimensions observées sont :

0,33 x ? x 0,04 m ;	0,20 x ? x 0,03 m ;
0,27 x 0,27 x 0,04 m ;	0,18 x ? x 0,04 m ;
0,26 x 0,25 x 0,04 m ;	0,13 x ? x 0,03 m.

La face extérieure du mur était conservée jusqu'à une hauteur apparente de 1,47 m. A l'intérieur, le mur n'était visible que sur 0,70 m d'élévation au plus.



Fig. 5 : Seuil d'entrée du mausolée A. Le piédroit est constitué par un bloc de calcaire grossier disposé verticalement, dont le décor floral est contenu dans un cartouche. La disposition des sarcophages est visiblement déterminée par la largeur et l'orientation de l'ouverture de la porte d'accès. On notera la différence de construction entre les parements interne et externe du mur sud (à droite).

• Le mur ouest

Le mur ouest est mieux préservé. Le bloc d'angle nord-ouest (0,80 x 0,60 m) a été conservé ainsi qu'une partie du parement en briques (long. 1,10 m; haut. 0,85 m). En revanche, à l'angle sud-ouest, les briques ont disparu; seuls subsistent deux blocs taillés moulurés, dont l'un occupe l'angle commun avec le mur sud du mausolée. Les traces de pose des briques sont encore visibles à la surface des blocs.

Là s'ouvrait la porte d'entrée du bâtiment, comme en témoigne encore le seuil marqué par un bloc en calcaire grossier posé verticalement (haut. 0,90 m), à gauche, en entrant dans le mausolée (fig. 5). Ce bloc présente un décor floral (vigne et canthare) sculpté dans un cartouche rectangulaire (long. 0,17 m). Il semble s'agir du montant de la porte, comme un rajout ultérieur : en effet, il est placé en retrait de l'assise moulurée, sans aucun liant, et est peu soigné.

• Le mur sud

Le parement interne du mur sud, constitué d'une alternance de lits de briques et de mortier, est encore visible à l'angle sud-est sur une longueur de 1,15 m jusqu'à 0,80 m de hauteur. Ensuite ne sont conservés que les deux blocs d'angle sud-est, qui mesurent l'un 0,78 m, l'autre 0,94 m de longueur; les autres ont disparu.

A noter un bloc de 0,76 m de longueur sur 0,45 m de largeur qui apparaît dans l'espace vide et qui a probablement été déplacé. Cette lacune permet d'observer un trait gravé sur le lit de pose pour guider la disposition des blocs.

• Le mur est

Le parement interne du mur est, posé sur une arase de moellons calcaires haute de 0,45 m, est constitué de huit lits de briques d'argile cuite alternant avec des lits de mortier et ceci jusqu'à une hauteur apparente de 0,63 m (au moment de la fouille).

Le parement externe se compose d'un soubassement de blocs de calcaire hauts de 0,50 m et présentant six moulures horizontales aux largeurs différentes (5 cm; 4,5 cm; 4 cm; 3 cm; 2,5 cm; 2 cm). Par dessus sont posées des assises de briques également liées au mortier; elles sont conservées sur une hauteur de 0,50 m.

3.3. Modalités de la construction

Les matériaux de construction utilisés pour le mausolée A sont :

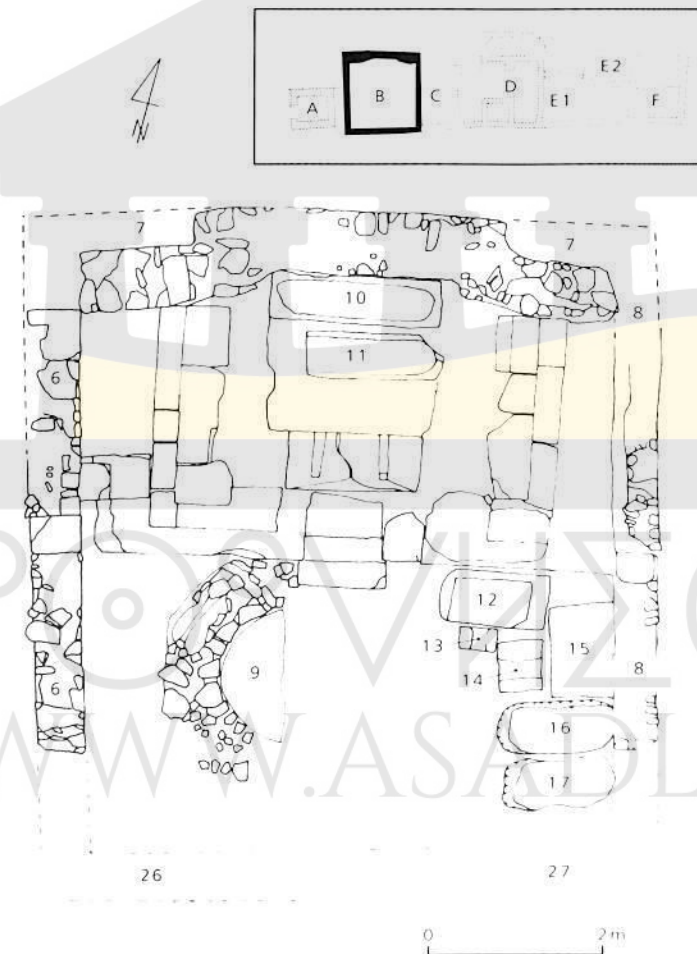
- le gres et le calcaire coquillier pour le socle mouluré, les blocs de fondation, le seuil et les sarcophages;

- la brique cuite (plinthe) pour le parement des murs (extérieur et intérieur), les pierres taillées alternant avec les briques à la base du mur nord;

- le mortier pour lier les assises de briques.

La construction du mausolée semble s'être faite de la manière suivante. On a d'abord mis en place le mur nord excavé dans le substrat du versant qui a sûrement servi d'appui et de contrefort. Par la suite, l'élévation a été réalisée. Il semble que la construction du bâtiment se soit déroulée en un seul temps. Cependant, le montant de la porte au décor végétal a dû être ajouté postérieurement à la construction du mur ouest.

4. L'ENSEMBLE B (fig. 6)



L'ensemble B, situé à l'est du mausolée A, était essentiellement organisé autour d'un mausolée appareillé (mausolée B), largement arasé avant que la



Fig. 6 : Vue de l'ensemble B, depuis le sud. Au centre, le mausolée en grand appareil, avec son escalier d'accès et ses deux sarcophages arasés. A gauche, la limite orientale du mausolée A.

fouille n'en soit entamée. Mais des sondages effectués au pied de l'escalier d'accès de ce mausolée, et plus en avant vers le sud, révélèrent rapidement que toute la zone sud de cet ensemble avait été utilisée pour l'implantation de nombreuses tombes (inhumations, incinérations), surtout pour un type très caractéristique de monument funéraire : la tombe à cupule maçonnée et table à offrandes (fig. 7).

La couche d'effondrement contient des blocs taillés qui ont dû appartenir aux substructions du bâtiment. Elle surmonte une couche sableuse contenant des tessons de sigillée claire D et des fragments d'enduits peints. Celle-ci a été explorée à partir d'un sondage conduit depuis le sud vers le nord à l'angle sud-est de l'escalier. Le décapage de la couche sableuse a fait apparaître un sol contenant de la chaux, épais de 5 cm et situé 0,60 m en dessous du niveau supérieur du socle du mausolée.

La fouille a permis de dégager l'accès au monument : un escalier de trois marches construit entre deux blocs de tuf placés verticalement permettait d'accéder à la chambre funéraire. Un sondage a

été ouvert au niveau des marches pour étudier la fondation du socle du mausolée. Il a montré que la première marche est posée directement sur la couche inférieure sans fondation. Cette couche est constituée d'un sédiment jaune sablonneux. Une tranchée de 0,50 m de profondeur n'a pas permis d'en atteindre la base mais elle a montré qu'il ne s'agissait pas du substrat, faisant apparaître le haut d'une tombe sous tuiles (12-2) d'orientation est-ouest. Un sondage de 0,60 x 0,80 m a permis d'observer cette dernière en coupe : haute de 0,35 m, elle s'inscrit dans une couche argileuse rouge riche en fragments de céramique.

A l'angle sud-est du mausolée, un mur de direction est-ouest de 0,80 m d'épaisseur fermait l'espace compris entre le socle et le mur de clôture. Dans l'angle ainsi délimité, le décapage a fait apparaître une couche cendreuse appartenant probablement à une incinération. Celle-ci reposait sur une couche argileuse grise de 0,13 m contenant de la céramique. Au-dessous commençait le substrat.

A 1,70 m au sud du mausolée, contre le mur oriental de l'enclos, le dégagement des effondrements a fait apparaître la partie supérieure d'une cupule 16 construite en blocage. Celle-ci présentait une forte inclinaison vers le sud, comme le reste des structures se trouvant dans ce secteur.

Il semble donc que le mausolée B ait été implanté dans une zone funéraire où il a détruit une partie des tombes.

Le mausolée B

Le mausolée B est constitué d'une chambre funéraire placée sur un socle auquel on accédait par un escalier. Au début de la campagne de fouille, on distinguait nettement la chambre : les blocs de grand appareil des parements extérieurs de ses trois murs ouest, sud et nord, venaient s'appuyer au nord à un grand mur de blocage adossé à la pente. Ces blocs paraissent avoir constitué le parement extérieur d'un mur de blocage qui a disparu, mais dont la trace est conservée sur le sol de la chambre. Ce mur mesurait environ 0,47 m de largeur. Il en subsiste des éléments au nord, des deux côtés du sarcophage. Enfin, le sol de la chambre était constitué d'un béton incluant quelques fragments de tuileau.

Le mur nord 7 est constitué d'un blocage dont le parement est peu visible. En effet, le sarcophage 10 y est encastré. L'arrière de ce mur et sa liaison avec le versant contre lequel il était appuyé apparaissent mal. A l'ouest et à l'est, le mur est épais de 0,75 m; en arrière du sarcophage, il s'élargit. Il est difficile de dire si, du côté nord, il a été construit en tranchée : la fouille ne permet pas en effet d'observer la relation stratigraphique entre ce mur et le talus auquel il était adossé. Un sondage ouvert à l'angle des murs nord et ouest de la chambre montre que les blocs du premier viennent s'appuyer contre ceux du second.

Les murs ouest, 6, et est, 7, ont une disposition identique. Le mur ouest repose sur un socle haut de 0,22 à 0,23 m constitué de quatre blocs larges de 0,32 m. Du nord au sud, ces blocs mesurent : 1,27 m, 0,41 m, 0,58 m et 0,50 m de long. Cette assise débordante est dans la continuité du sol de la chambre. La première assise du mur compte trois blocs hauts de 0,22 à 0,23 m. La largeur des blocs est de 0,51 m; leur longueur est respectivement de 0,74, 1,28 et 0,50 m. Sur la partie supérieure, un trait incisé marque la limite de la paroi ouest de la chambre : le retrait est de 0,28 m. Vers l'extérieur, les faces des blocs ont été dressées tandis que vers l'intérieur elles ont été laissées brutes. On retrouve exactement la même configuration dans le mur oriental de la chambre. Le socle y est limité par une assise de quatre blocs de 0,33 m de haut liés au mortier.

L'entrée de la chambre funéraire se trouvait au sud. On accédait à une plate-forme de circulation large de 0,58 m par un escalier dont les marches étaient recouvertes par l'écroulement du mur sud du monument. La dernière marche de cet escalier est haute de 0,28 m. L'entrée de la chambre est indiquée par une pierre de seuil large de 0,74 m, longue de 1,53 m et haute de 0,22 m, implantée en retrait par rapport au mur sud d'une largeur d'assise. A l'est, un trou carré mesurant 0,09 m de côté paraît correspondre à l'emplacement du pivot de la porte, dont l'ouverture était large de 0,92 m et profonde de 0,58 m.

La chambre contenait deux sarcophages monolithes en calcaire coquillier orientés est-ouest, dont il ne restait que la base :

- sarcophage nord 10 : long. 2,16 m; larg. 0,62 m; haut. conservée 0,32 m.
- sarcophage sud 11 : long. 1,64 m; larg. 0,56 m; haut. 0,30 m.

La zone funéraire au sud du mausolée B et l'exèdre funéraire (fig. 7)

Au sud du mausolée, les tombes ont été protégées par une couche de maçonneries effondrées provenant



Fig. 7 : Partie orientale de l'area de l'ensemble B. A droite, une cupule en maçonnerie, avec sa base mise en évidence par un sondage, scelle une tombe sous tuile en cours de dégagement. Au centre, table à offrandes (mensa). A gauche, dans l'angle du mur, traces d'incinération. A gauche, au premier plan, base ou table à offrandes (?).

sans doute de ce même monument. Elles étaient incluses dans un niveau où fut trouvée une inhumation d'enfant (15-1) reposant sur une cupule dont la partie supérieure avait été creusée. Orienté nord-sud, le long des murs, le corps était en decubitus dorsal, les bras repliés sur la poitrine, la tête au nord, reposant sur une couche cendreuse. Une pièce a été trouvée sur le squelette; cinq monnaies datées du IV^e s., collées entre elles, ont été exhumées entre la cupule 16 et la table 15 (cf. Annexe II, Catalogue des monnaies de l'US 14).

Une zone libre face à l'escalier (chemin d'accès au monument) séparait l'espace en deux. A l'est, contre le mausolée et le mur est, ont été trouvés les monuments suivants :

- n° 12 : monument de 1,10 x 0,67 m surmonté d'une dalle de calcaire de 0,85 x 0,57 m et d'une stèle constituée d'un galet haut de 9 cm, qui devait être dans une niche.
- n° 15 : massif de blocage de 1,12 x 0,66 m. C'est sur ce massif que se trouvait l'inhumation.



Fig. 8 : Détail de la cupule 16, avec sa base en maçonnerie et sa niche triangulaire du côté sud. Au premier plan, tombe sous tuiles en cours de dégagement.

- n° 16 : cupule de blocage située à 1,70 m au sud du mausolée (fig. 8). Le socle, débordant de 12 à 14 cm, mesure 1,17 x 0,70 m. Au sud s'ouvre une niche triangulaire large à la base de 0,22 m pour 0,20 m de haut, dont les bords sont constitués de tuiles. Profonde de 0,30 m, elle protège une petite stèle (pierre pointue prise dans le mortier). Cette cupule a été construite contre le massif 15, dont la trace s'est imprimée dans la face nord de la cupule. Elle s'appuie contre le mur est de l'enclos, auquel elle est postérieure. Sous la cupule, la fouille a mis au jour une tombe sous tuile du même type que sa voisine 12-2 et au même niveau que celle-ci. La fosse était délimitée par des pierres sauf du côté sud. Il semble que les deux tombes aient partagé la même fosse, profonde de 0,50 m. Aucune incinération n'y a été trouvée. Le matériel se composait de quelques clous et de fragments métalliques ayant pu appartenir à un bracelet ainsi que d'une fiole de verre et des fragments d'un pichet de sigillée claire A de type Hayes 131, daté de la fin du I^{er} - début du II^e siècle.

- n° 12-2 : au nord apparaissait le haut d'une tombe sous tuile mesurant 1 x 0,50 m. Sa base est à la même hauteur que celle de la tombe 15-1. A l'intérieur ont été trouvés des débris osseux en très mauvais état; la tête se trouvait à l'est; d'après les dents, il s'agissait d'un enfant; à l'extrémité est subsistaient quelques éléments des os des orteils, de très petite taille, ainsi que des clous et un fragment de céramique commune.

Au nord et à l'ouest de ces cupules se trouvaient deux tables d'offrande: 14 est une table maçonnée mesurant 0,57 x 0,42 m et correspondant à la cupule 15. La table 13 est constituée de deux parpaings de



Fig. 9 : Exèdre funéraire de l'area de l'ensemble B, vue depuis l'est. A l'arrière-plan, on aperçoit le socle mouluré du mausolée A et le mur d'enclos 6, avec son pilier monolithique et ses arases de briques. A droite, base du mausolée B. En bas, rigole de drainage.

grès reliés par un blocage (0,42 x 0,32 m); elle correspond à la cupule 12.

Au sud-ouest du mausolée, au niveau des cupules décrites, la fouille a fait apparaître le haut d'une construction de blocage cintrée enduite de mortier de tuileau, 9. Il s'agit d'une exèdre funéraire (fig. 9) s'ouvrant vers l'est sur une surface de mortier blanc (1,60 x 0,72 m). La structure, haute de 0,50 m et large de 0,32 m, se perd vers le sud. A l'ouest, un alignement de galets de direction nord-sud marque la limite occidentale de l'exèdre. Il doit correspondre à sa fondation. L'enduit du monument ne subsiste qu'au sommet. Il forme un bourrelet d'une dizaine de centimètres.

Ces monuments étaient englobés dans une *area* édifiée postérieurement à la construction du mausolée. Les murs est et ouest sont bien visibles.

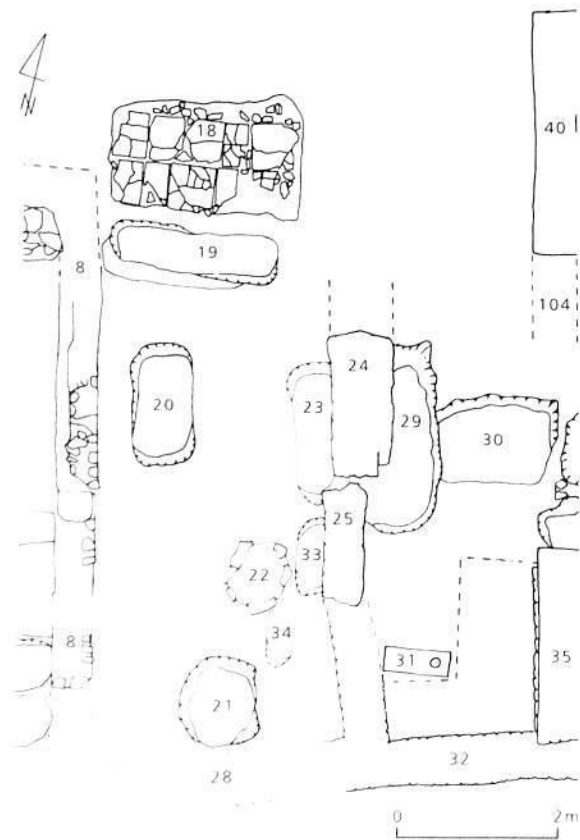
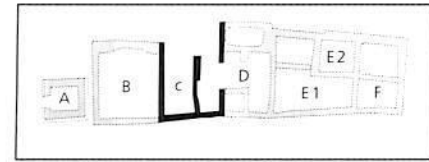
Long de 3,50 m, épais de 0,50 m et conservé sur 0,50 m de hauteur, le mur est est constitué de blocs de grès liés au mortier; il est enduit sur sa face ouest. Le mur ouest 6 est encore visible sur 2,65 m de long et 1,22 m de hauteur. Epais de 0,55 m, ce mur est construit en appareil mixte associant une harpe verticale et de la maçonnerie de blocage à parement grossier. Vers le nord, ils englobent le mausolée.

Le mur sud de l'area 26 a été localisé à 3,50 m de la base du mausolée. Il a été très endommagé par les engins mécaniques qui l'ont fait totalement disparaître par endroits. Cependant, le dégagement de surface a permis d'observer une partie de ses fondations; celles-ci, larges de 0,55 m, sont en galets. Ce mur sud de l'area devait soutenir une terrasse dont la surface correspondait à la base des

cupules. Cette surface aboutissait à la base de la première marche d'accès au mausolée. Le sol de circulation était revêtu de chaux. L'entrée de l'*area* se trouvait vraisemblablement dans l'axe du mausolée. Un des seuils que l'on voit dans la fouille à l'est pourrait avoir appartenu à cette entrée.

Au-delà vers le sud, apparaît le haut d'une zone d'écroulement constituée de fragments de maçonnerie ressemblant tout à fait à celle du mausolée A. Du fait de la distance par rapport à celui-ci (2 m) et de son apparence (enduit sur les quatre faces), il n'est pas possible qu'il s'agisse du même monument. Il convient donc de supposer qu'un second monument de ce type existait plus au sud et que la topographie était différente de celle que l'on observe maintenant, en particulier que la pente se poursuivait et était forte.

5. L'ENSEMBLE C (fig. 10)



L'espace C peut être défini comme un espace intermédiaire entre les secteurs B et D. En effet, il n'est pas enclos : il est ouvert au sud, où s'interrompent les murs méridionaux des ensembles B et D, qui chacun font un retour pour enclore les mausolées qui s'y trouvent. Cette zone ne présente ni mausolée, ni autre construction d'importance. Toute la partie sud de ce secteur a été perturbée par le travail de la pelle mécanique : couches de destructions, blocs de grand appareil épars, morceaux de murs en moellons et mortier.

La fouille du secteur C

Après reconnaissance d'un niveau de circulation au nord de la zone qui semble correspondre au sol d'installation de la structure 18, de la sépulture 19 et de la citerne du secteur D, les fouilles se sont attachées aux différentes sépultures avant d'envisager leurs relations avec les murs de l'enclos.

5.1. Le dallage 18

Au nord du secteur C, à hauteur de la citerne, un grand dallage plan composé de dix dalles plates en terre cuite rangées deux par deux est aménagé selon un axe E.-O. (fig. 11) : il détermine une banquette surélevée (d'une dizaine de centimètres) de 2,40 x 1,50 m. Il est difficile de préciser la dimension des dalles car elles ont été brisées et de nombreux morceaux manquent ; elles semblent pourtant de taille inégale ; la dalle de l'angle N.-E., fragmentée mais entière, mesure 60 x 60 cm. Les dalles sont toutes de la même épaisseur (5,5 cm). Elles sont décorées de stries parallèles faites au doigt. Elles sont jointoyées par un mortier friable de 2 à 3 cm d'épaisseur.

Ce type de structure n'apparaissant nulle part ailleurs sur le site, il fut décidé de sonder les fondations de celle-ci : les deux dalles de l'angle S.-O., étant les plus abîmées et les plus incomplètes, leurs fragments furent ôtés et un sondage effectué pour déterminer s'il s'agissait d'un dallage de couverture de sépulture. Le sondage ne révéla, sur quelque dix centimètres, qu'une terre très compacte et très dure, mêlée de petits cailloux, où étaient disposés à plat des pierres et des fragments de *tegulae* et de dalles du même type que celles qui formaient la couverture, et qui semblent en avoir constitué l'assise. Ce dallage ne servait donc pas de couverture à une sépulture.



Fig. 10 : Vue de l'ensemble C, depuis le sud. Cet espace a véritablement l'aspect d'un couloir séparant le mausolée B et son *area* à l'ouest, du mausolée D, son *area* et la citerne à l'est. Au nord apparaît le dallage 18.

L'aspect du site, largement arasé à cet endroit, rend en effet très délicate une restitution topographique du secteur : le dallage est situé en hauteur par rapport au niveau du sol supposé antique, si bien qu'il pourrait s'agir d'une sorte de banquette, destinée à déposer des offrandes par exemple ; il a peut-être aussi été surcreusé sur son pourtour, si bien qu'il pourrait s'agir d'une zone dallée ou du fond d'une structure. Ses dimensions sont supérieures à celles qui caractérisent habituellement les sépultures à inhumation, même si ce dallage présente quelques analogies avec le fond dallé de la tombe 19. A posteriori et sous réserve, on y reconnaîtra le fond d'un bac à argile en

relation avec un four reconnu quelques mètres au nord-ouest et fouillé par nos prédécesseurs. Un potier aurait travaillé dans ce secteur. Un tel enchevêtrement des activités a été reconnu dans d'autres secteurs de la nécropole.

5.2. La sépulture en bâtière de *tegulae* 19

Au sud et à environ un mètre de la structure dallée précédente, une couverture en bâtière de *tegulae* orientée selon un axe E.-O. définit une tombe d'environ 2,05 x 0,80 m. La couverture de la sépulture est très abîmée : seules deux tuiles posées de champ



Fig. 11 : Le dallage 18: le fond d'un bassin pour l'argile d'un potier (?).



Fig. 12 : Dallage du fond de l'inhumation en bâtière 19.

se dressent encore du côté ouest. Des fragments épars laissent supposer qu'il y avait d'autres tuiles posées en bâtière; si tel était le cas, elles ont été détruites et emportées avant notre intervention. Les *tegulae* de la couverture sont prises dans un mortier fait de sable et de chaux en faible quantité. C'est aussi le cas de l'autre sépulture à *tegulae* 33. Les limites de la fosse semblent avoir été marquées par quelques pierres posées de champ, ce qui est bien visible sur ses côtés nord et sud.

Les *tegulae* de couverture sont différentes des dalles qui couvraient la sépulture 33 ou de celles du dallage 18 : elles ne sont pas décorées au doigt et se rapprochent des *tegulae* à double rebords. L'ensemble de la sépulture était recouvert de pierres liées par du mortier de chaux et de la terre; un caisson maçonné, ou plus simplement une maçonnerie grossière, pouvait recouvrir les tuiles en bâtière; il n'en reste presque plus rien. Quatre *tegulae* de 34 à 37 x 54 cm ont été manifestement posées à plat au fond de la sépulture; les tassements différentiels les ont brisées en place (fig. 12). Ces tuiles présentent une inclinaison vers le sud, qui traduit un glissement de la sépulture dans l'axe de la pente. Elles possèdent un rebord sur chacun de leurs longs côtés. Leur épaisseur est de 4,5 cm sur le bord, 2 cm au centre. Dans la couche, faite de pierres, de terre et de mortier qui couvrait ces *tegulae*, seuls un clou et quelques fragments de tuiles ont pu être ramassés. Il n'y avait ni cendre ni ossement.

Sous les deux *tegulae* en bâtière, ainsi que sous celles posées à plat, une nouvelle couche de remplissage est apparue sur 20 cm environ, composée de terre brune compacte, de morceaux de mortier, de quelques fragments de tuiles, de rares fragments de céramique et de grosses pierres. Le fond de ce remplissage homogène était marqué par cinq dalles posées à plat et brisées en place.

Il s'agit des mêmes dalles décorées au doigt (38,5 x 50 cm) que celles qui couvrent la tombe à inhumation 33 ou qui forment le dallage 18. Sur le bord de ces dalles, une dizaine de clous ont été retrouvés parfois coincés sous les pierres posées sur les dalles pour délimiter les bords de la fosse. Ils se concentraient au milieu, sur les bords et plutôt à l'ouest de la tombe. Pour cette sépulture, le rôle qu'ont pu tenir ces clous dans le rite funéraire (offrande autour du corps (?), moyen de tenir le corps fixé dans sa tombe (?), rites d'enclouage (?)) nous reste inconnu puisque n'ont pu être repérés ni ossement, ni trace de charbon ou de cendres. Le fond, au niveau des dalles

posées à plat, définit une fosse de 1,80 à 1,90 x 0,55 m, c'est-à-dire la taille d'une fosse à inhumation destinée à recevoir le corps d'un adulte. Sous les dalles de fond, deux à trois centimètres de terre très compacte ont été enlevés avant d'atteindre le substrat jaune ocre, sableux, dur et compact (grès du littoral décomposé ?).

Le seul élément datable est un fragment de bord d'Africaine de cuisine du type Hayes 196 dans le remplissage de la fosse 19-3. Dans le mortier qui tenait les tuiles supérieures de couverture, on a trouvé, entre autres, deux fragments de fond à microsillon et un fragment de bord de coupe carénée à décor guilloché et lèvre en bourrelet triangulaire du type Hayes 8a.

L'acidité du sol de cette région paraît expliquer la disparition totale du corps, y compris des os du crâne et des dents². La partie supérieure de la tombe a été largement perturbée.

5.3. La fosse 23

Au pied du mur 24, composé de pierres, de galets d'oued et de mortier de chaux, sur son côté ouest, apparaissent les limites d'une fosse ; cette fosse n'est ni recouverte par une quelconque structure ni rubéfiée sur son pourtour. Elle est orientée selon un axe N.-S. (long. 1,80 m; larg. 0,40 à 0,68 m).

La fosse a été vidée jusqu'au fond, c'est-à-dire sur 30 à 40 cm. Remplie de terre, de sable, de petits cailloux mêlés à des cendres, elle contient également quelques morceaux de charbon, de gros morceaux de mortier, quelques fragments de céramique, mais aucun os calciné. Elle semble contemporaine ou postérieure à la construction du mur 24, car elle ne passe pas sous lui et n'entame pas ses fondations. L'ensemble des éléments qui composent son remplissage semble venir d'ailleurs. Tout essai de datation de cette fosse par son remplissage est sujet à caution car elle a pu être remplie tardivement par un remblai venu d'ailleurs; notons la présence d'un fond annulaire de sigillée claire A.

Cette fosse possède son exact symétrique, de l'autre côté du mur 24, à l'est : la fosse 29. Ces deux fosses, parallèles, de mêmes dimensions et de même profondeur, présentent les mêmes caractéristiques de remplissage et la même absence de corps et de cendres. Il semble difficile de les interpréter comme les tranchées de fondation du mur 24 puisque leurs

² Notons que, dans la tombe à inhumation 41 fouillée en 1992, le squelette, bien qu'en mauvais état de conservation, était parfaitement visible.

limites respectent la base du mur et ne descendent pas assez profondément. La fosse 23 est peut-être une sépulture à inhumation (absence de rubéfaction) anciennement violée et vidée puis remplie de sédiment.

5.4. L'incinération 21

Au sud de la zone C, entre les murs 25 et 8, des restes d'amphore retournés à plat et brisés en place sont apparus sous une couche de terre très noire qui formait le niveau de surface et un dépôt brun compact, un peu gras, contenant du cailloutis, des fragments divers (tuiles, verre), des cendres et des charbons. Cette couche semble avoir subi des remaniements anthropiques; on y a trouvé des fragments de céramique et d'amphore ainsi que deux fragments importants de lampe; de grandes zones rubéfiées étaient également visibles.

Ce type de disposition signale généralement une fosse à incinération. Les restes d'amphore provenaient d'au moins deux amphores différentes (dont une amphore de Bétique, type Dressel 20). Les limites de cette fosse à incinération 21 se sont avérées très difficiles à trouver; on ne voyait pas le cercle de terre rubéfiée et charbonneuse qui marque habituellement les limites des fosses de ce type; celle-ci mesure approximativement 0,80 x 0,80 m. Certains fragments de panse des amphores semblent avoir été tirés à quelque distance de la fosse. Sous les morceaux d'amphore, une mince couche de charbons mêlés de terre est apparue; cette couche ne contenait ni mobilier, ni monnaie, ni cendres, ni ossements humains; quelques esquilles d'os seulement. Cependant, des zones largement rubéfiées signalent qu'un feu a eu lieu en cet endroit.

Là encore, une datation s'avère difficile. La fabrication des amphores Dressel 20 date du Haut-Empire et continue au III^e siècle apr. J.-C.

Cette incinération diffère nettement de celles qui ont été fouillées ailleurs dans la nécropole; le peu de charbon, l'absence de matériel et de cendres, la difficulté à délimiter les contours de la fosse peuvent s'expliquer par un remaniement ultérieur de cette zone, comme si des coups de pioche étaient venus en perturber la partie supérieure; le matériel que l'on trouve habituellement dans ce type de sépulture pourrait être celui que l'on a exhumé dans la couche supé-

rieure, en particulier les lampes. La présence de charbons et de gros morceaux de terre rubéfiée pourrait également provenir de la destruction partielle de cette incinération. Les morceaux d'amphore ont pu être remis en place après les remaniements par respect pour la sépulture (?).

5.5. La sépulture 20 (?)

A environ un mètre au sud de la sépulture à inhumation 19, un caisson maçonné est apparu près du mur 8, orienté selon un axe N.-S. Il mesure 1,60 x 0,80 m pour une épaisseur (par rapport à un niveau de sol supposé être le niveau de circulation correspondant à l'installation de cette structure) de 0,27 m. Ce caisson apparaît du même type que le caisson qui recouvrait la fosse 38. Il est composé de pierres, de galets d'oued dont deux très gros (0,69 x 0,42 x 0,27 m), de mortier de chaux friable, de quelques rares fragments de tuiles et de céramique commune, ainsi que d'une dizaine de morceaux d'enduit peint rouge vif (3 cm d'épaisseur). L'ensemble du caisson a été démonté.

Sous ce caisson, une couche de terre brune compacte assez mince est apparue, qui recouvrait elle-même une couche de terre sableuse jaune-ocre. On suit parfaitement les parois de la fosse creusée dans la terre brunâtre et compacte. La terre de remplissage, fort semblable au substrat remanié, provient-elle du creusement d'une fosse ou d'une tranchée effectuée ailleurs, dans le substrat ? Ou du creusement de la citerne 103 ? Cette terre jaune contient de gros blocs de pierres et des galets aménagés, semble-t-il, en couches successives et aussi le long des parois de la fosse. Jusqu'au fond, atteint à 0,55 m sous le niveau du caisson maçonné sans atteindre le substrat, étaient disposés de gros cailloux atteignant 40 x 40 cm; des fragments de céramique ont été trouvés, dont celui d'un bord de couvercle d'Africaine de cuisine (Hayes 196), des morceaux de *dolium* à pâte rouge et gros dégraissant noir, un tout petit fragment de verre fin et un clou.

Un sondage a été effectué sous le fond de la fosse, dont les parois semblaient continuer plus en profondeur : s'agit-il de la même fosse ayant subi un remplissage en deux temps avec des terres différentes ? Le remplissage du sondage était composé d'une terre brunâtre compacte contenant des fragments de céramique appartenant au même grand bol, ou à la même cruche, en pâte rouge, quelques charbons, un clou avec des traces de bois; mais là non plus ni ossements ni cendres n'ont été observés. Le substrat a été finalement atteint.

L'ensemble de cette structure – sa couverture de maçonnerie et sa fosse remplie de gros cailloux – est énigmatique : elle ressemble à une sépulture; cependant, aucun ossement, même fragmentaire, n'a été trouvé, pas plus que des traces de rubéfaction ou des cendres; les rares charbons recueillis ne peuvent être interprétés comme la dispersion d'une incinération.

5.6. La sépulture 33

Au sud de la zone C, entre le mur 25 et les éboulis liés à son écroulement (n° 22), une tombe sous tuiles de 1,10 x 0,20 m est apparue, contre laquelle est venu s'appuyer, dans sa chute, le mur 25. L'inclinaison du mur a d'ailleurs été en partie limitée par la couverture de la sépulture qu'il a écrasée. Des *tegulae* décorées au doigt, à double rebord, disposées en double épaisseur ont été dressées pour former la couverture en bâtière; l'arête des *tegulae* a ensuite reçu des *imbrices*. Au niveau de la base des *tegulae*, on voit nettement apparaître un sol de mortier friable et peu épais; il s'étend dans une zone d'une vingtaine de centimètres autour des tuiles. La fosse de la sépulture, à environ une trentaine de centimètres, apparaît autour de la couverture de tuiles.

La fosse de la sépulture était remplie de terre; un clou a été retrouvé, mais aucun ossement, aucune trace de charbon ou de cendres qui puissent laisser supposer la présence d'un mort. Deux petits objets métalliques circulaires (diam. 3 cm) et à léger renflement hémisphérique étaient pris dans le sol de mortier : *umbones* de bouclier ? parures de vêtements ? bijoux ? Cette sépulture est contemporaine de la tombe 22-1, postérieure à la tombe 22-2.

5.7. Les sépultures 22-1 et 22-2

Au centre du secteur C, à hauteur de la sépulture 33, un niveau de tuiles est apparu (22-1); ce sont des *tegulae* à rebord posées en bâtière, dont l'arête était surmontée d'*imbrices* (dim. : env. 0,67 x 0,55 m; larg. rebord : 2,7 cm; ép. avec rebord : 6,8 cm; ép. sans rebord : 4 cm). Cette couverture a été partiellement détruite, peut-être par l'écroulement du mur 25. Du côté nord, les tuiles étaient fichées dans le substrat de

grès jaune ocre décomposé. Elles n'étaient pas prises dans de la maçonnerie de mortier.

Sous cette couverture de tuiles, les traces rubéfiées et charbonneuses d'une fosse à incinération 22-2 apparaissent. Ces limites définissent une fosse décentrée vers le sud et vers l'est par rapport à la couverture de tuiles. Un important matériel (morceaux de panse d'amphore à pâte rouge-orangé, sigillée claire, vase engobé, cf. fig. 32) a été trouvé à l'intérieur des limites de la fosse à incinération, au sud des tuiles en bâtière. Il était brisé et répandu sur plusieurs centimètres d'épaisseur de terre et semble avoir été dispersé (fig. 38 n° 2).

Nous avons ici le seul cas, dans cette nécropole, où apparaît nettement une superposition de tombes : l'inhumation (vide) est venue recouper et partiellement détruire une sépulture à incinération antérieure (II^e siècle), ce qui nous donne une chronologie relative des sépultures dans ce secteur, où les incinérations sont plutôt situées en bas de la pente et les inhumations dans la partie nord, plus élevée.

L'organisation des vestiges

Le secteur C était peut-être, à l'origine, un espace de circulation, une allée qui conduisait à la citerne entre deux ensembles fermés. On peut imaginer que ce cheminement ouvert au public permettait de s'approvisionner en eau pour l'accomplissement des rites funéraires ou l'arrosage des plantations. Il présente une forte pente en direction du sud; il a subi des remaniements, peut-être des apports de terre, ne serait-ce que le remplissage de terre jaune ocre (substrat remanié ?) de la fosse 20-3. Un aménagement pour retenir la terre semble pouvoir être reconnu au sud du caisson maçonné 20. Il est difficile d'y reconnaître une organisation particulière.

Différents types de sépultures se côtoient sans se recouper ou se chevaucher :

- une sépulture sous *tegulae* en bâtière et dallage de fond de fosse, 19;
- deux sépultures sous *tegulae* en bâtière et *imbrices* de couverture d'arête, 33 et 22-1;
- deux fosses à incinération, dont une 21-2 couverte de fragments d'amphores, légèrement perturbée, et l'autre 22-2 traversée par une inhumation 22-1 venue par-dessus;

- une sépulture à fosse profonde 20, remplie de gros cailloux et surmontée d'un caisson maçonné en galets d'oued et mortier, vide de tout corps;

- une ancienne fosse à inhumation 23, violée et vidée de son contenu;

- et la structure 18, faite d'une double rangée de grandes dalles plates, qui semble avoir appartenu à l'atelier d'un potier.

Les structures et/ou sépultures suivent une orientation autant N.-S. que E.-O. Ce sont les murs de chaque côté de l'espace C qui semblent avoir ordonné l'aménagement des tombes qui, toutes, sont traitées de façon simple : en effet, ni mausolée, ni sarcophage, ni fragment de stèle épigraphe n'ont été trouvés. Ces sépultures sont sans lien les unes avec les autres, contrairement aux incinérations de l'ensemble central du secteur D.

L'originalité de cet espace intermédiaire – qui n'en est d'ailleurs pas un puisque rien ne le détermine ni ne le structure en dehors des murs des ensembles qui l'entourent – est sa diversité et l'absence de groupement hiérarchisé des sépultures.

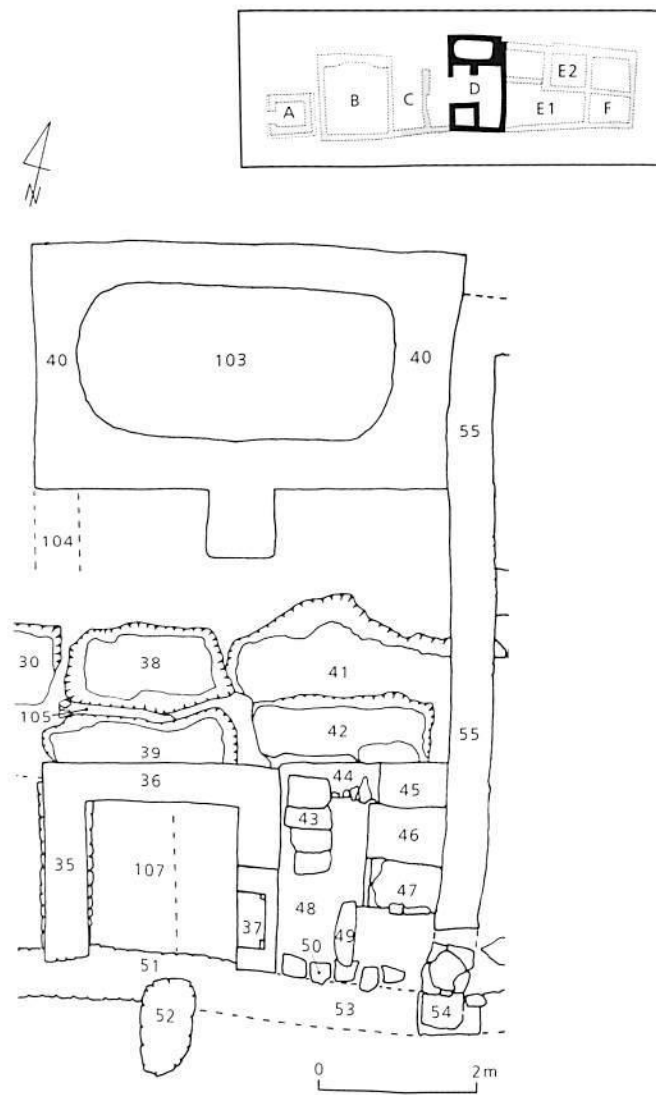
6. L'ENSEMBLE D (fig. 13)

Nous avons appelé secteur D un espace comportant plusieurs éléments :

- au nord, vers le haut du versant, une citerne allongée d'axe est-ouest aux extrémités arrondies;
- au centre, un espace rectangulaire d'axe est-ouest, ouvert à l'ouest;
- au sud, trois petits espaces juxtaposés, dont l'un au moins, au centre, correspond probablement à un mausolée.

Les limites de ce secteur sont, à l'est, le long mur N.-S. (limite ouest du mausolée E) et, à l'ouest, le mur 24, de direction N.-S., que prolonge au sud le mur 25. Tout l'espace D semble fermé au sud par un grand mur d'axe E.-O.

L'intérêt de ce secteur réside dans l'imbrication d'édifices de nature *a priori* différente et la succession de pratiques funéraires liées soit à l'inhumation, soit à l'incinération. Plusieurs remaniements paraissent l'avoir affecté et en rendent la compréhension malaisée : cette zone, dans son extension N.-S., laisse deviner une topographie présentant une pente du nord vers le sud qu'il s'est agi de restituer. Toute la



partie située au nord de la citerne avait été arasée et nivelée lors des travaux d'aménagement par la pelle mécanique, donnant ainsi à cette zone une fausse apparence d'espace plan.

La citerne

La citerne 103 a été construite en mortier coffré dans une fosse creusée dans les colluvions du versant et dans le substratum (fig. 14). Elle est enduite à l'intérieur d'un *opus signinum* d'une épaisseur moyenne de 0,04 m. Les deux extrémités ne sont pas symétriques : le bord ouest est curviligne tandis que le bord est présente l'aspect d'un rectangle aux bords arrondis (longueur totale : 5,13 m; longueur interne :

3,93 m; largeur totale : 3,12 m; largeur interne : 1,86 m; profondeur apparente : 1,80 m; volume minimum : 10 m³ environ).

Dans l'espace central du secteur D, un sondage a été effectué pour voir à quel niveau se situait l'ensemble des sépultures et comment avait été construite la citerne. Il a été implanté entre le mur sud de la citerne au nord, le mur ouest du mausolée E à l'est et le contrefort de la citerne à l'ouest. Le substrat a été très rapidement atteint, 15 à 20 cm sous le niveau de circulation où furent aménagées les sépultures à inhumation de l'espace central (nos 39 et 41). On a constaté alors que le mur ouest du mausolée E possède une tranchée de fondation bien nette de 14 à 18 cm de large, remplie d'une terre brune très compacte quasi stérile. En revanche, la citerne a été construite à tranchée perdue, la tranchée de fondation se confondant avec la tranchée de remplissage du mur. La citerne a été aménagée pour sa plus grande part dans le substrat creusé sur plus de deux mètres de profondeur.

Plusieurs hypothèses d'utilisation peuvent être proposées. On ne peut écarter une utilisation pour une activité artisanale compte tenu de la proximité de la structure 18 et du four. Mais deux hypothèses sont plus vraisemblables. La première est un usage rituel lié à la pratique mal connue du *refrigerium*. Le lien entre la citerne et les sarcophages maçonnés est en effet indiscutable dans la nécropole de Matarès à Tipasa³. La seconde consiste à y voir une réserve d'eau pour les jardins associés aux mausolées.

L'espace central

6.1. Organisation

L'espace central présente la forme d'un rectangle allongé selon un axe est-ouest, de 3,83 x 4,75 m (fig. 13). Une série de sépultures à incinération et à inhumation a été aménagée en son sein à la faveur de la rupture d'un banc de tuf et d'un étagement de la topographie du substrat vers le sud. L'une d'elles présente un caisson maçonné 38 qui occupe une position centrale au cours des différentes périodes d'utilisation de ce secteur (fig. 15) : en effet, cette incinération a été respectée lors de l'aménagement des murs (citerne et mausolée) et des inhumations

3. FEVRIER P.-A., MARTYRS, 1970, p. 199. LEVEAU Ph., Nécropoles, 1983, p. 97.



Fig. 13 : Vue de la zone centrale de l'ensemble D, comprise entre le mausolée (mur nord visible à gauche) et la citerne (contrefort visible à droite). Au premier plan, inhumation 41 en cours de fouille; une tuile posée verticalement marque la limite orientale de la sépulture. Dans son prolongement, un massif de blocage scelle la fosse à incinération 38-1.

successives. Il semblerait même qu'elle ait déterminé leur implantation et leur orientation.

A l'origine, cet espace était ouvert à l'ouest et au sud. Un escalier de quatre marches composées de blocs taillés remployés autorisait l'accès au sud par une interruption du mur large de 0,71 m. Aucune dalle de seuil n'est visible. Cet espace présente différentes techniques de construction, qui laissent supposer des remaniements liés à des réoccupations :

- le mur septentrional est constitué par la paroi sud de la citerne;
- le mur oriental est bâti en mortier banché composé d'un blocage de petits blocs noyés dans un mortier de chaux; sa largeur est de 0,53 m et sa hauteur, mesurée dans l'espace qui le jouxte à l'est, de 1,25 m au moins; son niveau de fondation n'a pas été atteint;
- un mur de facture similaire et de même largeur délimite l'espace au sud sur plus de la moitié de sa longueur (long. 2,97 m; larg. 0,53 m); il forme un retour vers le sud et borde l'escalier;

• une autre série de murs correspond apparemment à une réoccupation tardive; l'un ferme l'espace à l'ouest; il est visible sur 2,45 m et conservé sur une seule assise large de 0,47 à 0,55 m, caractérisée par un assemblage sommaire de blocs et de galets grossièrement retouchés et d'origines diverses (fig. 15); on notera en particulier l'emploi systématique de galets de roche verte; le second mur construit selon cette technique bouche l'accès méridional.

6.2. Fosse à déchets de taille 106

Immédiatement à l'ouest du mur 104 se trouve une fosse de 2 x 2 m, comblée par des déchets de taille et visible sur une épaisseur de 25 cm, mais probablement plus épaisse à l'origine. Les éclats de calcaire mesurent entre 5 et 15 cm. Cette fosse semble avoir recoupé au nord l'incinération 30. Le niveau de déchets de taille s'appuyant contre le mur en question, la fosse est forcément postérieure à l'aménagement du petit mausolée, mais elle est antérieure au réaménagement de ce même mur.



Fig. 14 : Vue de l'ensemble D, depuis le sud. Au premier plan, différentes zones d'écroulement où ont été effectués des sondages; blocs et éléments de blocage déplacés. Au centre, le mausolée, avec deux de ses murs encore en élévation et un seuil en place, l'escalier d'accès à l'espace central et, à droite, une niche. A l'arrière-plan, l'espace central où ont été mises au jour les inhumations et incinérations. Au fond, la citerne.

6.3. Les inhumations

La fouille a permis de distinguer au moins deux inhumations de nature différente.

• Inhumation 41

La première est une tombe en fosse d'orientation O.-S.O./E.-N.E. (fig. 16). Sa longueur atteint 2 m et sa largeur 0,75 m. Sa couverture est composée de cinq *tegulae* décorées au doigt de lignes parallèles, dont

deux quasiment intactes et en place côté est, les trois autres étant brisées et effondrées vers l'intérieur. On notera également la présence de quelques *imbrices* aplatis décorées de la même manière. La tombe a été aménagée dans une fosse à partir d'un niveau de sol déjà déblayé lors du dégagement du site, et auquel donnait accès l'escalier. Les limites verticales étaient marquées par du mortier, de façon nette au sud, plus imprécise au nord. Le mort était légèrement décentré vers le nord par rapport à la couverture de tuiles.



Fig. 15 : Vue de la zone centrale de l'ensemble D, avec, à l'arrière-plan, le mausolée B. Au centre, le massif de blocage à ensellement 38, recouvert en partie par un mur tardif et grossier, constitué de galets verts d'oued. Sous ce massif, se trouvait une incinération. Au premier plan, l'inhumation 41, dont la fosse, creusée plus tard, a entamé celle de l'incinération.

Le squelette est conservé sur une longueur de 1,60 m. Le corps, orienté vers l'est et la tête inclinée vers le sud, est posé à plat, les bras le long du corps, les mains appuyées sur les hanches. Il est en mauvais état de conservation : sont seulement conservés les os longs des membres inférieurs et supérieurs, les os des clavicules, la mâchoire inférieure, le sommet du crâne. Les cartilages, les pieds, la presque totalité des os des mains et la cage thoracique ont disparu. Le corps était calé par des pierres au niveau des bras. Des clous ont été retrouvés au niveau du crâne, des pieds, des mains, des jambes. La tombe est remplie de terre argileuse, mêlée de nombreux fragments de charbon, de mortier, d'enveloppes de graines carbonisées, d'éclats de céramique, de rares morceaux de coquillages, évoquant un remplissage effectué à partir de couches antérieures. Le mobilier, rare, consiste en quelques fragments de lampe, une urne en verre cassée et des fragments de sigillée claire A. Il faut noter la présence d'un beau fragment d'enduit peint polychrome rouge et vert provenant probablement de la décoration intérieure d'un mausolée.



Fig. 16 : Inhumation sous couvercle de tegulae en bâtière 41.

• Inhumation 39

Un second squelette orienté à l'opposé du précédent mais dans le même axe O.-S.O./E.-N.E. a été exhumé dans l'espace central. Le mort avait la tête à l'est et regardait par conséquent vers l'ouest. Le corps était calé entre le caisson de l'incinération 038, qui a été légèrement entamé à cet endroit, et le mur du mausolée au sud. L'utilisation de ce petit espace explique l'absence de toute tuile de coffrage. Seule la limite nord de la sépulture était bordée de petits blocs alignés contre le couvercle de l'incinération. La sépulture ne présente pas de tuiles de couverture et n'a livré aucun mobilier.

Quelques ossements ont été également retrouvés, au même niveau que les deux inhumations précédentes, sous le remaniement récent du mur 104: il s'agit d'ossements animaux (trois dents de cheval et un fragment de mâchoire inférieure); on ne peut parler d'une forme quelconque d'offrande, car ces ossements sont sans rapport avec les sépultures environnantes.

6.4. Les incinérations

• Incinération 38

Sous un massif de blocage qui lui sert de couverture se trouvait une fosse à incinération de forme approximativement ovale, allongée selon un axe est-ouest, longue de 2 m, large de 1,20 m et profonde de 0,35 m. Le massif, de forme rectangulaire, construit en pierres irrégulières liées par un mortier très dur, recouvrait exactement la fosse, prenant appui au nord sur l'affleurement du substrat dans lequel celle-ci est en partie creusée; il présentait une surface irrégulière en forme d'ensellement, qui le distingue des cupules rencontrées à la même époque (cf. fig. 13). Son extrémité orientale a été tronquée lors de l'aménagement de la sépulture à inhumation 41. Il en va peut-être de même au sud, au contact de l'inhumation 39, ce qui expliquerait la forme dissymétrique du caisson. A cet endroit, la paroi de la fosse affleurerait sous forme d'une épaisseur de terre rougie par la cuisson et recouverte d'un dépôt de bois carbonisé et de fragments d'amphore africaine.

Immédiatement sous la dalle de mortier qui a parfaitement préservé la fosse de crémation, on observe une couche de terre très argileuse, brune, lourde, sombre et humide, ne contenant aucun mobilier; épaisse d'environ 5 cm, cette couche a probablement été jetée sur le foyer pour asseoir le massif en blocage de mortier. Ce niveau de terre brune se superpose à un remplissage de terre argileuse extrêmement compacte, mêlée de fragments de chaux, de charbons de bois, de cendres, de quelques petits ossements brûlés et de fragments de terre cuite provenant des parois de la fosse. Ce remplissage vient recouvrir le dépôt funéraire, englobé dans une couche de cendres et de charbons de bois de 5 cm d'épaisseur qui tapissait le fond de la fosse.

Le dépôt funéraire, constitué des cendres du défunt et situé au centre de la fosse, était protégé par une amphore africaine (fig. 17 et 37 n° 3 p. 122), probablement coupée en deux avant d'être brisée sur place et dont la plupart des morceaux ont été



Fig. 17 : Dépôt de l'incinération 38-1 après enlèvement du massif de blocage, de la couche de remblai, des cendres et des charbons de la fosse, ainsi que des morceaux de l'amphore de protection. Deux petits pichets presque intacts sont visibles. A gauche, la grosse pierre servait vraisemblablement de stèle.

retrouvés (en particulier la lèvre et les anses). Le mobilier était composé d'une coupelle de sigillée claire A de type Hayes 3, d'une lampe, d'un clou, de deux petits pichets intacts et d'un grand bronze posé au pied de l'un de ces derniers. Ces pichets de production locale à pâte claire, petite anse de section ronde et fond plat étaient disposés verticalement à l'est de l'amphore et de manière symétrique, au pied d'un bloc de calcaire brut de taille, situé à l'extrémité orientale de la fosse, qui faisait probablement office de stèle⁴.

Le fond de la fosse était constitué de deux niveaux superposés de terre rougie et durcie par le feu, séparés par un dépôt de terre provenant de la paroi, ce qui pourrait laisser penser que le corps a été brûlé en deux temps (fig. 18). On observe les restes de grosses bûches carbonisées.

• Incinération 107

Dans l'espace central du secteur D, juste au sud des incinérations précédentes et à l'ouest de l'inhumation 39, se trouve une autre fosse à incinération. Elle

⁴ A Cherchell, les stèles, souvent constituées de galets d'oued, étaient placées directement sur l'incinération et incorporées dans le caisson édifié au-dessus de l'ensemble, en laissant entre eux une couche de terre.



Fig. 18 : Stratigraphie du fond de la fosse à incinération 38-1 montrant deux niveaux superposés de terre rougie et durcie par le feu séparés par un dépôt de terre, correspondant à deux phases de crémation rapprochées dans le temps.

ne recoupe aucune des autres sépultures et semble contemporaine au moins des incinérations 30 et 38, puisqu'elle se situe au même niveau qu'elles, juste un peu plus bas dans l'axe naturel de la pente. Cette sépulture, dont les limites (1 x 1,50 m) sont marquées très nettement par de la terre rubéfiée, apparaît entamée légèrement dans sa partie occidentale par le creusement postérieur de la fosse 29 située sur le côté est du mur 24/25, parallèlement à celui-ci.

Lors de son dégagement, cette sépulture présentait, dans son angle S.-O., une couche dure et compacte, de quelques centimètres, composée de pierres et de mortier de

chaux, apparemment en place: s'agit-il d'un reste de maçonnerie ayant recouvert la sépulture tel que le caisson 38 ou d'une relique de bâti provenant d'ailleurs? L'ensemble de la fosse était recouvert d'une couche (de 3 à 5 cm) de terre homogène, très dure et très compacte, qui se détache difficilement par blocs sous la truelle; il semble que cette couche de terre, en raison de sa dureté, ait été jetée volontairement sur le foyer, peut-être encore incandescent. Dans cette couche étaient pris des fragments de verre, de céramique, des morceaux de calcaire brûlé et une anse de pichet.

Dans le niveau inférieur (le contenu même de l'incinération, composé de cendres et de charbons) se trouvaient directement les objets déposés en offrande. De grands morceaux de la panse d'une amphore africaine à pâte orangée avaient été retournés sur les cendres et les charbons, anses vers le haut; les morceaux de la panse avaient été brisés sur place (fig. 19 et 37 n° 7). Etaient également visibles la moitié du col de l'amphore, au N.-E., ainsi que son pied effilé, à l'ouest. Un sesterce d'Antonin était placé sur les cendres, à demi caché sous l'un des morceaux de la panse (cf. Annexe II, n° 20). Deux petites cruches à pâte claire, à fond plat et panse légèrement arrondie, étaient disposées, anse vers le haut, de façon symétrique (au N.-E. et au S.-E.), près du bord de la fosse, de part et d'autre de l'amphore; ces cruches, chauffées par les braises, étaient



Fig. 19 : Couverture de protection de la sépulture à incinération 107.

réduites en de nombreux fragments et remplies de terre; elles ont peut-être été brisées sur place. A l'angle N.-E. de la fosse, sur son bord, deux balsamiques en verre transparent très fin avaient été posés tout près du col de l'amphore et de l'une des petites cruches, à demi dissimulés sous les fragments de la panse; la forme de l'un de ces balsamiques noircis et éclatés en de multiples fragments n'était même plus discernable; l'autre possédait une petite panse large mais très aplatie, avec un très long col (14,5 cm) s'évasant à sa sortie pour former un léger bourrelet (diam. intérieur du col : 1,8 cm; diam. du col évasé : 3,4 cm). L'état des fragments indique que ces objets ont été déposés sur les braises encore incandescentes (cf. fig. 37 n° 5 et 41 n° 3).

Sur le flanc sud et dans l'angle S.-O. de la fosse, quelques débris calcinés d'os longs (bras ? jambes ?), dont le diamètre laisse supposer qu'il s'agit de l'incinération d'un adulte, étaient épars au milieu des cendres et des charbons. De gros morceaux de bûches calcinées traversant presque la fosse dans sa largeur, d'un diamètre pouvant aller jusqu'à une douzaine de centimètres, étaient encore intacts⁵.

Sous les fragments de l'amphore, d'autres fragments de céramique sont apparus, dont, au centre de la fosse, les fragments d'un petit plat de sigillée claire A posé à l'envers et, au nord, le long de la paroi de la fosse, ceux d'une marmite à fond strié, posée également à l'envers, sur des cendres et des morceaux d'os calcinés. Aucune couche de cendres ou de charbons ne venait s'interposer entre les fragments de l'amphore et ceux des céramiques. Sous les débris de la marmite, une lampe entière, bec tourné vers le nord, était posée à l'endroit. Ont été trouvés à proximité un petit clou tordu en équerre, un couvercle d'Africaine de cuisine (fig. 37, n° 6) et quelques enveloppes de graines ou des cosses carbonisées. Sous l'ensemble du dépôt funéraire, d'autres bûches carbonisées étaient encore visibles, posées sur le fond de la fosse.

Il est possible de conclure des observations précédentes que l'incinération s'est déroulée de la manière suivante :

- creusement de la fosse dans le substrat;

5. A la fouille, les charbons de bois sont apparus directement sous la couche de terre compacte qui recouvrait la sépulture, comme si le foyer avait manqué d'oxygène et n'avait pas eu le temps de se réduire en cendres – en dehors des cendres provenant des os calcinés –, ce qui pourrait confirmer l'hypothèse selon laquelle le feu aurait été étouffé par de la terre avant sa combustion complète. La chaleur incandescente dans laquelle auraient été disposés les objets pourrait expliquer leur mauvais état de conservation – certains fragments de céramique se délitant pour ainsi dire par feuilles – et leur fragmentation en place (les cruches et les balsamiques) sans qu'il y ait eu pour autant dispersion des fragments, enserrés dans une gangue de terre.

- dépôt de bûches en grande quantité et d'assez gros diamètre (environ 10 cm) directement sur le fond de la fosse;

- le mort avait été posé directement sur les bûches et l'on a dû attendre sa complète incinération comme le laisse supposer l'état de calcination des os retrouvés;

- mise en place du dépôt votif (céramiques, monnaie, balsamiques, clous, graines ou cosses et peut-être d'autres offrandes alimentaires que nous révélerait probablement l'étude des charbons et des cendres) sur les cendres du mort et les braises encore incandescentes;

- le tout avait été enfin recouvert de grands morceaux d'une amphore coupée en deux, brisée sur place et dont le col et le pied ont été disposés, ce qui permet de restituer l'amphore entière.

Il ne nous a pas été possible de rendre la position dans laquelle le mort avait été brûlé. En effet, la fosse à incinération mesurant environ 1 x 1,50 m, elle est plus petite que la taille habituelle d'un corps. Les autres fosses à incinération n'étaient guère plus grandes : les traces de rubéfaction de la terre ne dépassent pas les limites de la fosse.

Le mausolée D

6.5. Organisation de l'espace et stratigraphie

Un espace quadrangulaire de 1,92 m (d'est en ouest) sur 1,85 m (du nord au sud), délimité sur ses quatre côtés par des murs épais de 0,50 m, a été identifié à la chambre inférieure d'un mausolée (fig. 20). L'angle sud-ouest de cet édifice avait été touché par la pelle mécanique. Les parois intérieures de la chambre et les murs extérieurs étaient recouverts d'un enduit de chaux lissé, comme en témoignent des éléments subsistant dans les angles, ainsi que des fragments d'enduit blanc trouvés dans l'effondrement et provenant manifestement des murs.

L'entrée du mausolée se trouve à l'est. Elle est marquée par un seuil constitué d'une grande pierre de taille de 1,28 x 0,52 m, surcreusée pour former une petite marche, située à 0,65 m du mur nord et à 0,05 m au-dessus du sol de la chambre. Ce dernier consiste en un béton de chaux en très mauvais état, surtout au centre, si bien qu'il est difficile de savoir s'il



Fig. 20 : Vue du mausolée D après décapage, depuis le sud. Au premier plan, zone d'effondrement. A noter le seuil monolithique et, à droite, l'escalier d'accès à l'area centrale et la niche.

présentait des aménagements du type « trou de libation ». Le sol du mausolée, dont il restait un témoin accroché dans l'angle N.-O., a été enlevé par nos prédécesseurs. Sous la couche de destruction (terre et pierres liées par du mortier de chaux provenant sûrement de l'élévation du monument) et les restes en place du sol en mortier de chaux, une couche de terre de 30 à 40 cm d'épaisseur séparait le sol du mausolée de la sépulture située au-dessous. La construction du mausolée est donc postérieure aux incinérations sur lesquelles il est venu s'installer. Notons qu'une monnaie a été retrouvée dans cette couche : il s'agit d'un sesterce du II^e s. apr. J.-C., ayant au droit un buste et une inscription illisible (ép. 3 mm); on ignore si cette monnaie appartient à la sépulture située sous cette couche. Par ailleurs a été trouvé un important lot de matériel comportant des bouteilles de voûte, des fragments d'amphores orientales, des fragments de lampe et, vers le seuil, des *tegulae* et une lampe décorée.

6.6. L'incinération 105-4 et le dépôt votif

L'incinération 105-4 occupe la majeure partie de l'espace intérieur du mausolée D; sa fosse de 1,50 x 1,50 m est délimitée à l'est par un dépôt votif sous *tegulae*. Le dégagement de la tombe a laissé apparaître une importante couche de cendres, remontant partiellement sur les tuiles et contenant des clous

et des fragments de verre (un balsamique pulvérisé par la chaleur des braises ?). L'incinération semble passer légèrement entre deux états des fondations du mur nord du mausolée qui lui est, semble-t-il, postérieur (il s'agira d'expliquer ci-après ces deux états de fondation). Le mausolée respecte les limites de la fosse à incinération bien que celle-ci soit située sous le niveau du sol.

Une tuile brisée, isolée mais provenant vraisemblablement de la couverture du dépôt votif, était fichée dans les cendres et les charbons, à l'ouest. Des objets votifs ont été trouvés sur les charbons et les cendres, au centre de l'incinération : une cruche à pâte claire, le haut col d'une petite cruche (fig. 38 n° 1 et 41 n° 4) et une lampe. A l'est et à l'intérieur du mausolée, appuyées contre son seuil, quatre *tegulae* étaient posées de champ et deux autres en leur centre, à plat, brisées en place comme s'il agissait d'une sorte de « coffret à offrandes ». Sous les tuiles plates de couverture se trouvaient une lampe et de la céramique. Un gros galet, juste au nord du dépôt sous tuiles, semble avoir signalé la sépulture tel une stèle, avant d'être intégré dans l'élévation du mur est du mausolée.

Il apparaît donc que l'installation du mausolée D s'est faite sur un niveau de sépultures à incinération préexistantes. Cependant, les limites de la fosse à incinération, les tuiles posées de champ de son « coffret à offrandes » et son galet-stèle ont été respectés par l'élévation des murs du mausolée. Le sol en mortier de chaux est venu recouvrir la sépulture. Vu le mauvais état de conservation du sol en particulier en son centre où il avait éclaté, il est difficile d'établir le rapport qu'entretenait le mausolée avec l'incinération placée en-dessous. Deux hypothèses fondées sur l'exemple d'autres découvertes de même type à Cherchell⁶ peuvent être avancées. Selon la première, la sépulture et le mausolée n'entretiennent aucune relation, c'est-à-dire que l'élévation du mausolée n'a pas été faite pour honorer le mort de la sépulture; cependant, le mausolée aurait respecté la sépulture précédente en intégrant le galet-stèle dans son mur est. Selon la seconde, des offrandes auraient été offertes au mort de l'incinération, selon un exemple connu par ailleurs⁷; un trou était aménagé dans le sol du mausolée par lequel on procédait à des libations, ce qui n'empêchait pas que d'autres offrandes

6. LEVEAU Ph., *Nécropoles*, 1983, p. 127-128.

7. LEVEAU Ph., *Area*, 1971-1974, p. 107-109.

(céramique, lampes...) fussent également disposées à l'intérieur de la chambre funéraire; cependant, aucun aménagement similaire n'a pu être distingué lors de la fouille, peut-être, précisément, en raison de l'état de destruction avancé du sol du mausolée.

6.7. Sondage dans le sous-sol du mausolée D

Une fois l'incinération 105-4 vidée, un sondage d'une soixante de centimètres de large a été effectué au milieu de la chambre funéraire, selon un axe N.-S., afin d'atteindre le niveau du substrat. Une couche de terre foncée, très compacte, grasse et argileuse, a été dégagée sur une épaisseur de 0,37 à 0,38 m sous le niveau de sol à partir duquel était aménagée la tombe. En-dessous est apparu le substrat : une couche sableuse ocre.

Grâce à ce sondage, des structures antérieures au mausolée sont apparues. En effet, du côté du mur nord, où cette disposition est la plus visible, on voit, de haut en bas, d'abord l'élévation d'un mur, en petit appareil régulier lié au mortier de chaux, recouvert de chaque côté d'enduit de chaux lissé, encore bien conservé. Ce mur passe de quelques centimètres sous le niveau du sol en béton de tuileau dont le niveau est encore visible dans l'angle N.-O. du monument. Ses fondations, en retrait de quelques centimètres par rapport au nu du mur lui-même, sont composées de pierres et de mortier en faible quantité; elles sont profondes d'une quinzaine de centimètres. Exactement sous les fondations de ce mur est visible un autre mur en petit appareil régulier (haut. 53 cm) qui repose sur le substrat.

L'incinération 105-4 se poursuivait entre les fondations du mausolée D et les substructures préexistantes. On peut donc restituer l'organisation des espaces et des sépultures de la manière suivante :

- un espace quadrangulaire fermé sur ses quatre côtés par des murs à parement en petit appareil régulier, non recouverts d'enduit, reposant sur le substrat (mausolée ou simple délimitation d'espace sans couverture ?);

- à l'intérieur de cet espace est aménagée une sépulture à incinération de la même « génération » que les incinérations de l'espace central; les charbons et les cendres viennent nettement s'appuyer contre les murs en petit appareil et passent par-dessus en certains endroits;

- postérieurement, le mausolée D est construit, réutilisant en substructure les élévations en petit appa-

reil préexistantes; il respecte ainsi l'incinération 105-4, dont le galet-stèle semble réemployé dans le mur est.

Le seuil du mausolée ainsi que son élévation méridionale présentent une forte inclinaison vers le sud. Le sondage effectué dans le sous-sol du mausolée a permis d'atteindre le substrat qui présente une pente de 0,21 m sur 1,90 m, soit 10,05%.

Les espaces situés de part et d'autre du mausolée D

Deux espaces quadrangulaires se présentent de part et d'autre du mausolée D.

6.8. L'espace occidental

Lors de la campagne de fouilles de 1992, l'espace situé à l'ouest du mausolée D n'avait pas été fouillé; il était resté comme témoin une couche de déchets de taille et, dans cette couche d'éclats de calcaire, posée à plat, une pierre de grand appareil (dim. : 0,76 x 0,32 m) semblait hors stratigraphie; sur sa face supérieure, elle présentait un aménagement circulaire, peut-être une crapaudine, ce qui en ferait un seuil (fig. 21). Sous cette couche de déchets, épaisse de quelques centimètres, se trouvait un niveau de terre brune très compacte (environ 40 cm) contenant peu de matériel céramique. En 1993, il est apparu que cet espace était délimité sur trois de ses côtés par des murs profondément fondés, apparemment contemporains.



Fig. 21 : Espace situé à l'est du mausolée D, vu depuis le sud, avec l'escalier d'accès au plan supérieur central et la niche voûtée 45.

6.9. L'espace oriental

L'espace situé à l'est du seuil du mausolée D est délimité au nord par un mur grossier fait de pierres et de galets qui a été ajouté postérieurement, comme le montre bien sa structure et son rattachement au mur 55. Cet espace a été décapé de sa couche de surface; un sol de mortier de chaux très abîmé et en partie désagrégé est apparu quelques centimètres sous le niveau du seuil du mausolée : il pourrait correspondre au niveau de circulation qui permettait d'accéder à ce monument.

Les degrés de l'escalier conduisant à l'area de l'espace central sont également postérieurs, du moins les éléments supérieurs. A l'est des marches, on remarque deux petits murs présentant une niche voûtée de 0,83 m de profondeur, 0,63 m de largeur (à la base) et 0,70 m de hauteur, s'appuyant sur le mur 55 (fig. 22). Le mur nord de la niche s'appuyait certainement sur un remblai qui couvrait l'area. Sa face extérieure, formée de blocs, n'est pas régulière. Sa face intérieure est construite de manière plus soignée avec des moellons de calcaire de 0,30 m en moyenne. L'épaisseur de ce mur est de 0,45 m. Le mur sud, bien que construit en pierres taillées de même type et de même dimensions, est plus épais (0,58 m). A 0,50 m de la base de ces murs, une arase de briques plates dans le mur nord et deux autres dans le mur sud viennent définir le départ d'une voûte effondrée en grande partie (fig. 22). Au-dessus de ces arases, l'angle des deux murs était renforcé par quatre assises de briques. Le sol de la niche était un béton de tuileau en très mauvais état de conservation; toute la couche de terre jusqu'au



Fig. 22 : Détail du départ de voûte de la niche 45.

sol de mortier était remplie de fragments de céramique et de bouteilles de voûte (embouts), certaines entières, qui appartenaient vraisemblablement à la voûte. On signalera également le fond d'un balsamaire.

Un sondage de 51 cm de profondeur a été effectué sur cette niche; il nous conduit à observer une couche de terre contenant de l'argile et des cendres éparpillées; le sondage a révélé une cupule de maçonnerie en mortier de tuileau qui passe sous le mur sud de la niche et sous le bloc de grès qui forme le pavement du côté ouest. Sous cette couche, on a trouvé un niveau argilo-sableux contenant du cailloutis; il s'agit manifestement du substrat.

La niche 47 est située au sud de la précédente. Son mur oriental marque, dans son extrémité sud, une rupture en forme de brèche remplie de terre jusqu'à un sol signalé par du mortier de tuileau. L'angle S.-E. de la niche est constitué de deux grands blocs en pierre de taille : le bloc inférieur mesure 0,90 x 0,56 m pour une hauteur de 0,31 m; le deuxième bloc, posé sur le précédent, mesure 1,03 x 0,52 m pour une hauteur de 0,32 m. Ces deux blocs, qui semblent avoir glissé dans la pente vers le sud, étaient peut-être disposés en harpe dans le grand mur qui ferme les espaces D, E et F au sud.

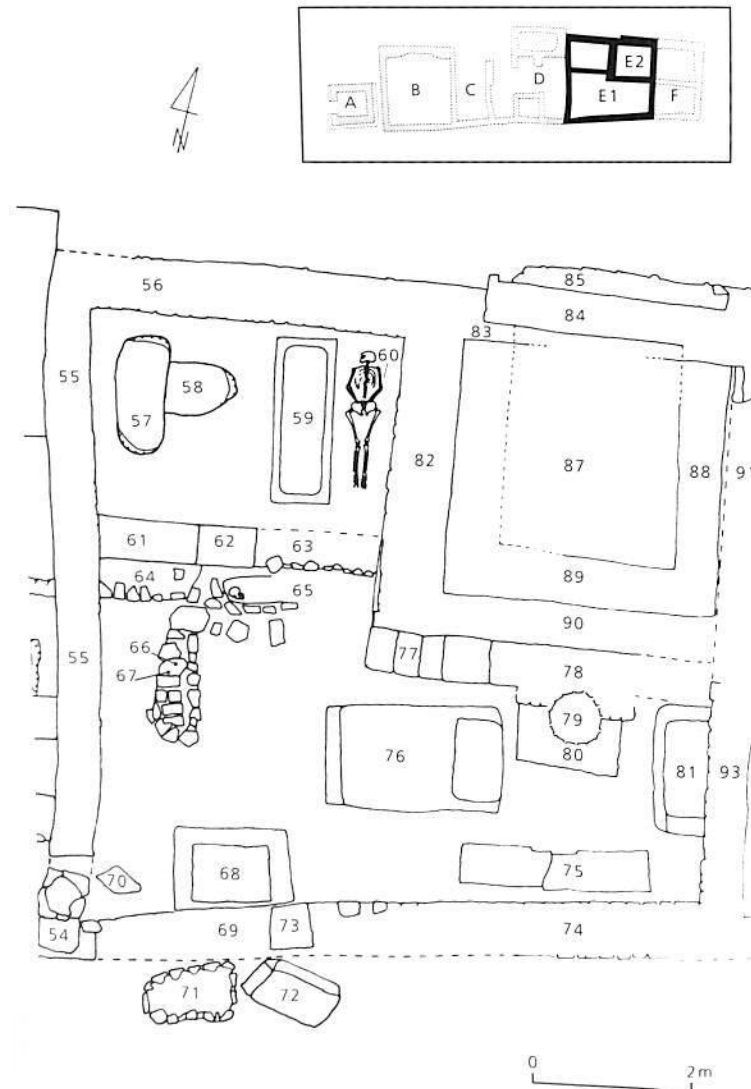
Un sondage a été effectué dans la niche 47 pour voir si la cupule trouvée dans le sondage de la niche 45 continuait vers le sud, après être passée sous le mur de séparation : ce sondage n'a montré que de la terre provenant des couches de destruction. Le pavement en béton de tuileau, en revanche, est bien conservé dans toute la partie ouest, sauf du côté sud où l'on observe une inclinaison du sol de 10% vers le S.-E.

Dans le prolongement du mur inférieur sud du mausolée, un alignement grossier de cinq pierres taillées, de forme quadrangulaire et de dimensions moyennes (env. 20 x 30 cm), se superpose avec un net décalage au grand mur 53 qui ferme l'espace au sud : s'agit-il d'une reconstruction sommaire de ce mur qui commençait à s'écrouler ? Ces pierres semblent bien, en effet, avoir été ajoutées postérieurement, car elles sont différentes de la structure inférieure en petit appareil et mortier.

On peut donc restituer comme première étape de l'organisation des espaces une grande area funéraire allant du mur 25 au mur 55. Une structure maçonnée en forme de caisson que nous trouvons à 30 cm au-dessous du niveau du seuil du mausolée et à 0,46 m du mur 55 serait probablement une tombe contemporaine de ce premier état. Dans une deuxième période, de nouvelles structures seraient venues occuper cette

partie de l'area : les niches, les marches, le petit mur et les pavements.

7. L' ENSEMBLE E



L'ensemble E comprend, à l'ouest, un mausolée à inhumation en sarcophage, et, à l'est, une chambre funéraire (fig. 23). Au sud de ces deux monuments, avaient été implantées des cupules maçonnées. Le tout était entouré par le mur d'une *area*.

Le mausolée E1

La chambre quadrangulaire correspondant au mausolée E1 contenait un sarcophage en place et une

série d'inhumations qui n'avaient pas été fouillées. En 1992, nous l'avions considéré comme le monument principal. En 1993, il est apparu que ce rôle revenait au mausolée E2.

7.1. Les murs

Les structures visibles ont été ainsi définies :

- mur 56 : grand mur est-ouest situé dans la continuité de la citerne de l'ensemble D, construit contre le banc de tuf, et dont la face sud présente un parement de petit appareil grossier à joints débordants.
- mur 82 : mur est présentant un parement en petit appareil grossier à joints débordants constitué de moellons de grès ; il se termine au sud par un pilier de briques rouges dont la fouille a permis de voir qu'il reposait sur un bloc ; la présence de ce pilier montre qu'il s'agit d'une entrée.
- mur 55 : mur ouest de la chambre ; une section de mur large de 0,30 m dont les joints ont disparu forme un même ensemble que le mur nord ; collée contre le mur de la citerne, une seconde section la prolonge vers le sud ; enduite et bâtie en moellons de grès incluant des galets, elle présente une apparence différente.
- mur 61 : section du mur sud qui vient fermer la chambre au sud-ouest ; comme le mur est (et bien que de facture différente), elle comporte deux parties (fig. 24) : à l'ouest une section de 0,73 m est construite en appareil grossier ; à l'est, un pilier de briques jaunes marque la fin du mur ; ce pilier repose sur un bloc de grès de 0,52 x 0,52 m, épais de 0,15 m, alors que le reste du mur, vers l'ouest, s'appuie sur une fondation de blocage comportant de nombreuses pierres de réemploi ainsi que des blocs de mortier de tuileau ; à la base du mur et à l'est du pilier, un bloc parallélépipédique de tuf paraît correspondre à l'emplacement d'un seuil.

Il est donc probable que la pièce ait connu deux périodes d'utilisation. La fouille a été conduite jusqu'à la base du sarcophage. Il s'est avéré qu'avant le sauvetage la pelle mécanique avait travaillé jusqu'à ce niveau, laissant cependant subsister la base d'un mur est-ouest correspondant à un premier état de la chambre et situé à une vingtaine de centimètres sous le mur 61. Les traces des griffes de la pelle mécanique rendent maintenant vraisemblable l'hypothèse selon laquelle un seuil visible hors stratigraphie au sud proviendrait de cette chambre. A ce premier état de la pièce correspond également un lambeau de sol conservé dans l'angle sud-ouest.



Fig. 23 : Vue générale de l'ensemble E, chambre funéraire contenant un grand sarcophage. Sont visibles différents remaniements (murs rajoutés tardivement). A gauche, l'ensemble D. A droite, la chambre souterraine voûtée de l'ensemble F et des seuils remaniés.



Fig. 24 : Section occidentale du mur sud du mausolée E1 incluant un pilier de briques jaunes, vue depuis le nord. A droite du pilier, mur en appareil grossier. A gauche, seuil monolithe en tuf.

7.2. Les tombes

Un sarcophage monolithe 59 occupait le centre de la chambre à 2,40 m du mur ouest (fig. 25). Taillé dans un bloc de calcaire coquillier, il mesure 2,19 m de long sur 0,73 m de large et 0,55 m de haut. A l'intérieur, la cuve présente des angles arrondis. Son fond est à 1,20 m en dessous du niveau d'arasement des murs. La dalle de couverture a disparu. Ce sarcophage a été en partie remanié : il contenait des éléments modernes (planche, verre à bouteille) mêlés à du matériel antique. Cependant, il contenait encore les restes d'une inhumation à laquelle manquaient le crâne, la mandibule, les humerus gauche et droit et un nombre important de vertèbres et de côtes. Il subsistait une partie des os en connexion dans un sédiment argileux brun, épais de 3 à 6 cm, se présentant sous forme de granules de terre auxquels étaient mêlées



Fig. 25 : Cuve de sarcophage monolithique du mausolée E. Le squelette dégagé est mal conservé.

des coquilles d'escargots. Aucun mobilier n'y a été recueilli. Le corps était en decubitus dorsal, la tête au nord et regardant vers le sud. La position des mains n'a pas pu être observée. Les connexions étaient trop lâches et le squelette trop mal conservé. Le pied droit, qui présentait sa face interne vers le haut, semble avoir été déversé vers la droite (ouest), tandis que les os du pied gauche donnent l'impression d'avoir été déplacés.

La fouille a mis au jour deux tombes sous tuiles dans l'espace compris entre le sarcophage et le mur ouest, et une troisième tombe à l'est du sarcophage :

- n° 57 : tombe sous tuiles de direction nord-sud recoupant la sépulture 58; elle se situe à la base du sarcophage et lui est parallèle; elle a dû être creusée depuis le niveau de l'état 2 de la pièce alors que le sarcophage était visible;

- n° 58 : tombe en coffrage sous tuiles de direction est-ouest recoupée perpendiculairement par la sépulture 57;
- n° 60 : inhumation en pleine terre implantée entre le sarcophage, parallèlement à celui-ci, et le mur est.

La fouille du secteur sud et la découverte de l'area

7.3. Fouille et définition de l'area

En 1993, la reprise des décapages au sud du mausolée E a mis en évidence une *area* funéraire dans laquelle était englobé un certain nombre de monuments. Nous avons donc été conduits à repousser vers l'est, en F, les limites de cet espace et à y inclure le secteur du puits 79. Les limites de l'*area* sont donc les suivantes :

- vers le sud, un grand mur est-ouest situé dans la continuité du mur sud du secteur D limitait l'*area*; à l'ouest, l'angle de ce mur était constitué de deux blocs chaînés épais de 0,32 m et mesurant respectivement 0,90 x 0,56 m (bloc inférieur) et 1,03 x 0,52 m (bloc supérieur); le mur est épais de 0,52 m; il est bâti en blocage; 2,80 m à l'ouest, une harpe verticale de section carrée (0,52 m de côté) le renforce selon la technique de l'*opus africanum*;

- vers l'ouest, l'*area* est limitée par le mur 55 qui la sépare de l'ensemble D;

- vers le nord, l'*area* est délimitée par les murs de la chambre du mausolée E ainsi que par le mur sud de la chambre funéraire de l'ensemble F;

- vers l'est, l'ensemble se poursuit vers le secteur F où ont été mis au jour un puits et, plus à l'est, un monument.

7.4. L'aménagement hydraulique

À l'aplomb du puits aboutissent trois tuyaux partant de la chambre funéraire/citerne de l'ensemble F. Ils ne sont pas placés dans le même plan vertical : le tuyau inférieur est plus à l'est (fig. 26). Dans le comblement ont été trouvés les fragments d'inscriptions de marbre blanc publiés par M. Bousbaa et S. Agusta-Boularot hors contexte et la partie supérieure d'un *dolium* qui pouvait être placé sur la margelle, bien qu'il ne présente aucune trace d'usure par des cordes ayant pu servir à puiser de l'eau. Le fond est



Fig. 26 : Orifices de trois conduits partant de la chambre voûtée et aboutissant dans le puits. Le départ de la voûte est visible. À l'arrière-plan, on remarque l'imposant élément de seuil 75, situé dans l'axe de la chambre.

constitué par la couche jaune du substrat. Le puits, dont la profondeur conservée est de 1,71 m, n'est pas de section parfaitement circulaire; il est oblong (diam. nord/sud : 0,70 m; diam. est/ouest : 0,60 m) et s'élargit vers le fond. Ses parois sont constituées de petits blocs liés à la terre.

Immédiatement à l'ouest, la fouille a mis en évidence un escalier de trois ou quatre marches montant vers l'est en direction du puits (fig. 27). Cet escalier débute par une première marche formée d'un bloc de pierre (long. 0,52 m; larg. 0,33 m; haut. 0,27 m) dépourvu de fondation. Lui fait suite une seconde marche (long. 0,52 m; larg. 0,42 m; haut. 0,18 m) posée sur deux briques plates. La troisième marche a disparu mais il subsiste deux briques plates ainsi que le mortier de pose du bloc. Une quatrième et dernière marche était constituée uniquement de briques. Cet escalier et le puits paraissent appartenir à



Fig. 27 : Détail de l'escalier d'accès au puits.

un même ensemble homogène. En avant du puits, on observe une surface lisse s'étendant sur environ 0,25 m.

L'espace qui s'étend à l'est du puits se raccorde à la partie détruite du mur est de la chambre/citerne F. À cet endroit a été mis au jour un dépotoir rempli d'embouts de bouteilles de voûte et d'éléments de tuyau. La poursuite du nettoyage a livré des poteries brisées, en particulier une cruche utilisée comme urne cinéraire et jetée à cet endroit. Cette urne, qui conservait encore des os brûlés, est tout à fait analogue à une cruche dont les débris ont été retrouvés dans la chambre du mausolée E2.

7.5. Les monuments funéraires

Dans l'*area*, nous avons mis au jour les monuments suivants :

- n° 70 : tombe marquée par un bloc de pierre; au nord, se trouve une couche cendreuse d'environ 10 cm d'épaisseur.

- n° 68 : cupule maçonnée dont le socle long de 1,26 m et large de 0,93 m porte un massif de blocage haut de 0,45 m; dans son long côté nord a été ménagée une niche haute de 0,20 m, large de 0,19 m et profonde de 0,21 m (fig. 28).



Fig. 28 : Vue de la cupule 68, depuis le nord. Immédiatement derrière, à gauche, base de pilier 73 du mur limitant l'area au sud.

- n° 76 : monument maçonné de grande dimension (2,20 x 1,30 m); il s'agit d'un monument plat de direction est-ouest, sur la partie orientale duquel a été édifiée une niche triangulaire constituée de deux tuiles en bâtière; ouverte vers l'ouest, celle-ci abrite une petite stèle de pierre triangulaire (1 x 0,57 m); à l'intérieur se trouvaient un sesterce de Dioclétien et plusieurs fragments de céramique.

- n° 64 : à l'ouest, contre l'US 61, la fouille a permis de dégager une structure dont le côté sud présentait une face verticale enduite (1,06 x 0,80 m); ce monument comportait une niche sur son côté est.

- n° 81 : à l'est du puits a été mise au jour une structure rectangulaire (1,50 x 0,50 m) qui vient s'appuyer contre un mur de direction nord-sud reposant sur une fondation plus large; il semble s'agir d'un monument funéraire en blocage allongé du nord au sud; dans la maçonnerie, une inscription était insérée en réemploi⁸.

Les dégagements de 1990 avaient mis en évidence la présence d'une maçonnerie couronnée d'un mortier de tuileau en place dont l'apparence rappelait l'exèdre 9. Cette maçonnerie, qui passe au-dessus de l'aménagement 64, est longue de 1,15 m et large de 0,27 m; elle est dissymétrique (verticale à l'est, inclinée vers l'ouest). En dessous, la fouille a mis en évidence une fosse délimitée à l'intérieur par des pierres et des fragments de maçonnerie, en particulier des fragments de mosaïque. La tombe 67-2 était couverte de tuiles posées à plat. Aucun corps n'a été trouvé à l'intérieur.

⁸ AGUIA-BOULAROT S., BOUSBA M., *Inscriptions*, 1997, p. 115.

A l'est de l'aménagement 64 et au même niveau que la maçonnerie 66 est apparue une sépulture en pleine terre 65. Elle contenait trois inhumations d'enfants dont les crânes étaient conservés, deux en état satisfaisant, le troisième très endommagé. L'examen de la dentition montre qu'il y avait un enfant de moins de cinq ans. La mise en place de la fosse a entaillé la partie est de la tombe 64.

Le mausolée E2

Le mausolée E2 se situe à l'est du mausolée E1. Il se compose d'une chambre, dont la voûte subsiste en partie (cela explique qu'elle ait été considérée au départ comme une citerne) (fig. 29). A l'est, on distingue une surface bien nette, limitée à l'est et à l'ouest par deux murs arasés. Attaqué le premier par les engins mécaniques lors des travaux qui ont entraîné l'opération de sauvetage, cet espace avait fait l'objet d'un comblement partiel destiné à le préserver. Il est limité du côté est par un banc de tuf. Ce banc constituait un parfait calage pour le mur oriental du monument avant sa destruction par la pelle mécanique.



Fig. 29 : Vue générale de l'ensemble E2, prise depuis le sud en direction du nord. On distingue, de gauche à droite, une construction voûtée (chambre funéraire souterraine), puits une chambre funéraire arasée dont il ne reste que le seuil en élévation.

La chambre funéraire est couverte d'une voûte en berceau. Sa longueur est de 2,83 m, sa largeur de 2,15 m et sa hauteur de 2,09 m. Elle abritait une tombe maçonnée dont la forme est celle d'un dôme décentré vers le nord. Cette tombe était enduite d'un lait de chaux blanc sur lequel s'était déposée une fine couche d'argile. Le fond de la chambre était comblé par un sédiment sableux dans lequel on a trouvé en abondance des os humains et animaux (cf. annexe III). Au-dessus, on pouvait observer des débris de maçonnerie et de revêtement du plafond de la chambre (négatif des cannes du coffrage).

Un sondage pratiqué au sommet de la voûte a montré que la tombe moulait un dôme d'argile verte vierge. Une couche de mortier de tuileau épaisse de 5 cm avait été placée sur une préparation de sol faite d'un mortier jaune et de galets; épaisse d'une vingtaine de centimètres, celle-ci reposait sur l'argile verte. Un sondage a été ouvert dans la partie ouest de la chambre à travers le sol. Sur les trois côtés sud, est et ouest, le mortier de tuileau du sol se raccordait à celui des parois. En revanche, sur le côté nord, il venait s'appliquer au revêtement de la paroi, sans lui être lié, une dizaine de centimètres au-dessus du niveau d'arrachement de l'enduit de tuileau de ce mur. De ce côté, la jonction du sol au mur est marquée par un bombement alors que sur les autres côtés, la ligne du sol est horizontale. La surface de tuileau du fond de la chambre présentait des lignes de cassures (2 à 14 cm de large) allant du haut du dôme vers les angles comme sous l'effet d'une poussée venue du bas (fig. 30). Il est possible que ces fractures résultent du gonflement ou des mouvements des argiles. Mais ce phénomène naturel ne peut expliquer l'importance du bombement du sol de la chambre. Dans la moitié sud de celle-ci, on observe un trou vertical servant de conduit de libation. Ce trou perce le sol construit jusqu'à l'argile. Il ne semble pas s'agir d'un trou réalisé par un pénétromètre : il évite les galets, ses parois ne présentent aucune trace d'éclatement et il s'arrête au contact des argiles meubles.

La paroi sud de la chambre ne présente d'enduit d'étanchéité que dans sa partie inférieure. On y observe les orifices de trois conduits qui aboutissaient dans le puits (fig. 26). Le plus haut, au ras de la voûte, est en terre cuite; il présente une pente vers le puits. L'orifice médian est en terre cuite du côté de la chambre; il est doublé à l'intérieur par un tuyau de plomb intégré dans la maçonnerie du côté du puits. Ce conduit est subhorizontal. Le départ du tuyau inférieur se trouve à la jonction de la paroi verticale et du sol de béton de tuileau. Du côté de la chambre, il est

fait de fragments de tuyau; il aboutit au fond du puits dans une bouteille de voûte. La pente est pratiquement nulle. On s'interroge sur la relation que le puits peut avoir avec une chambre funéraire.

La voûte de la chambre a été élevée sur un coffrage de planches dont la trace subsiste dans la voûte du mur sud elle-même et, sous forme d'ancrage des supports de coffrage, dans le mur nord. Elle a été construite à l'intérieur d'un espace préexistant plus vaste et ainsi remanié. La surface a été réduite du volume correspondant aux deux murs est et ouest supportant la voûte. De ce fait, on observe à l'est au niveau du mur arasé un second mur qui devait fermer l'espace originel du côté de la chambre orientale. Le sol de celle-ci a disparu mais l'amorce de son béton montre un surcreusement de la chambre. En haut de la chambre, le nettoyage du remplissage de mortier existant entre l'extrados de la citerne et le mur est de E avait déjà montré que la chambre funéraire avait été bâtie contre le mur nord de l'ensemble F. Dans cet espace avait été recueilli du matériel, en particulier une lampe.



Fig. 30 : Vue de détail des fissures et du bombement du fond de la chambre funéraire E2. On distingue, à gauche, sur le mur ouest, deux cavités peut-être destinées à soutenir un plancher. Une troisième cavité est visible sur le mur nord à la même hauteur.

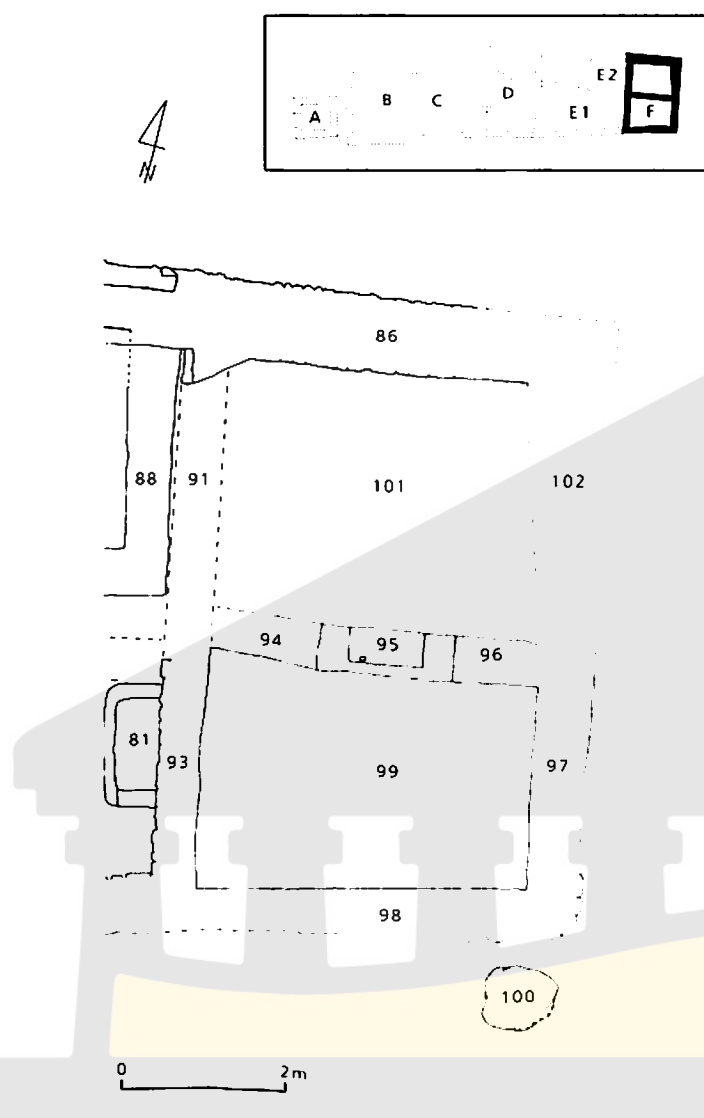
La fouille de la chambre a montré que ses murs sud et ouest reposaient directement sur l'argile : la fondation se réduit à un lit de galets placés en épis. On ne peut toutefois écarter l'hypothèse de la présence de pieux dans la fondation.

Le matériel céramique se composait de vases brisés, la plupart incomplets. Il subsistait quelques cruches intactes (fig. 33), trouvées dans les angles de la pièce, comme si elles avaient roulé, et une lampe. Le matériel osseux a été recueilli dans sa totalité. Il est décrit par Chérif Slimane M'Hamed dans une annexe qui démontre le très grand intérêt de ce monument et qui fait regretter l'arrêt de cette étude. Un examen des mandibules a permis d'évaluer le nombre des individus à dix-huit (cf. Annexe anthropologique). L'examen des os montre la présence de restes d'animaux.

Au-dessus du niveau de la tombe, on peut observer dans le mur ouest deux cavités hautes de 17 cm (prof. trou nord : 10 cm; trou sud : 34 cm); elles se situent au même niveau et sont parfaitement alignées; elles n'ont pas de vis-à-vis mais il peut s'agir des trous d'insertion de poutres ayant pu supporter un plancher (fig. 30). Dans le mur nord, on observe un seul trou (prof. 35 cm) situé pratiquement au même niveau; plus à l'est, on distingue la trace d'un second trou. Dans le mur sud, deux trous, l'un au même niveau, l'autre plus haut de 3 cm. A titre d'hypothèse, on peut supposer qu'une chambre avait été construite sur plancher au niveau de la chambre funéraire orientale; dans cette chambre, accessible par l'est, auraient été déposés des corps. Après une période d'abandon, l'ensemble aurait été détruit par l'écroulement des maçonneries de la voûte.

8. L'ENSEMBLE F

L'ensemble F comporte deux éléments : une chambre funéraire 101 et un espace 99 situé au sud de celle-ci. La chambre funéraire orientale, dans son espace intérieur, mesure 3,15 m le long du mur nord, tandis que la longueur du mur sud est de 3,45 m. La largeur de la chambre est de 3,27 m le long du mur ouest. Un sondage avait montré qu'entre les deux chambres existaient deux murs : le mur est de la chambre occidentale et le mur ouest de la chambre orientale, tous deux observables en élévation au nord. Il a permis de déterminer l'épaisseur et les parements



des murs. Ceux-ci ne s'appuient pas l'un contre l'autre. Entre les deux existe un espace d'une dizaine de centimètres. Au nord, cet espace est rempli par l'argile verte du substrat. Au-dessus du niveau d'arasement des murs mis au jour, il n'y avait aucun niveau en place; les objets trouvés dans ce sondage ont été classés hors stratigraphie.

L'engin mécanique avait éventré une chambre funéraire qui contenait trois sarcophages. Ceux-ci ont été jetés sur la plage. Cependant, le couvercle en bâtière de l'un d'eux subsiste à côté (long. maxi. 1,38 m; larg. maxi. 0,63 m; haut. 0,30 m). Sur la plage, l'un des sarcophages a pu être observé à 200 m du monument. Il était en assez bon état bien qu'endommagé sur deux côtés (long. maxi. conservée 1,70 m; larg. 0,62 m). Le couvercle avait disparu.

Dans le mur sud, un seuil 95 marque l'entrée du monument; long de 1,60 m, large de 0,52 m et haut de 0,30 m, il apparaît au niveau d'arasement de ce mur. Sa fondation, bien que partiellement détruite par les engins de travaux publics, semble reposer sur les mêmes niveaux d'assise que ceux des murs ouest et nord. Le mur est n'est présent qu'à l'état de lambeau. Monté à joints beurrés vers l'intérieur du bâtiment, il a été construit en tranchée perdue à l'extérieur, s'appuyant sur le banc de grès naturel; son épaisseur moyenne est de 0,43 m; ses fondations sont peu profondes. Il est en outre parfaitement raccordé au mur nord. Le mur ouest a été presque totalement détruit par les engins de travaux publics. Seul en subsistait une trace d'arrachement à sa liaison avec le mur 94 et les restes des fondations reposant sur les argiles vertes; son épaisseur moyenne est de 0,85 m. Le sol de ce monument a totalement disparu; il n'est perceptible qu'à quelques endroits, à sa liaison avec les enduits de couverture des murs; il apparaît pratiquement horizontal; sa composition n'a pu être déterminée. Il présente avec le seuil une différence de niveau de 0,72 m. Cette profondeur permettait probablement d'obtenir une concordance de niveau entre le seuil et le sommet des sarcophages présents dans le monument. Malheureusement, l'état de destruction avancé de ce mausolée, en particulier de son remplissage intérieur, ne nous a pas permis de comprendre son organisation interne.

La zone au sud du mur 94/96

Un nettoyage de la tranchée de fouille ouverte au sud du mur 94/96 a permis d'observer dans un banc de terre intacte une couche de petits galets qui paraît être un aménagement de sol ou une « chaussée » qui serait au même niveau que le seuil de la chambre funéraire. A l'extrémité orientale de cette zone, au point de raccord avec le talus, le nettoyage de la berme a fait apparaître une couche de terre brûlée surmontée de cendres correspondant à une tombe à incinération en partie détruite.

9. LA NECROPOLE DE LA GARE ROUTIERE : BILAN DES FOUILLES

Le secteur exploré a conservé pendant plusieurs siècles (III^e-V^e siècle ?) une utilisation funéraire. Il en est résulté une imbrication complexe de tombes et de monuments. Par la suite, il paraît avoir été occupé par un habitat, puis par des jardins.

Organisation d'ensemble de la nécropole

Les fouilles ont montré que, dans ce secteur situé face à la voie littorale qui venant de la ville se dirigeait vers l'ouest, s'alignaient des tombeaux monumentaux regardant vers le sud. Cette organisation est en parfaite conformité avec les habitudes romaines. Ces tombeaux étaient adossés à une ondulation allongée parallèlement au rivage. Son versant sud était drainé par un talweg dont l'incision était beaucoup plus prononcée que maintenant. Les constructeurs ont d'ailleurs pris en compte les risques de glissement qui existaient dans cet espace funéraire : les fondations des édifices reposent directement sur le substrat et sont renforcées sur leur côté sud, comme on peut le voir pour le mur qui ferme l'espace D au sud. C'est sûrement dans la même optique que l'on peut expliquer le contrefort « préventif » sur le côté sud de la grande citerne.

Sans que l'on puisse se prononcer sur une organisation générale dont la définition supposerait de plus amples dégagements, il apparaît possible de reconnaître d'ouest en est quatre zones. La première est caractérisée par le mausolée A, tombeau monumental sensiblement différent des autres. Vu les structures maçonnées qui apparaissent dans les coupes (fragments de maçonnerie avec des briques), il ne devait pas être le seul de ce type. Ce monument ressemble à des tombeaux connus à Cherchell par des dessins de Ravoisie dans le secteur de l'oued Nsara⁹. La seconde zone s'organise à partir du mausolée B: au sud d'un grand tombeau a été aménagée une *area* funéraire définie par des murs nord/sud à l'ouest et à l'est. Sa limite sud n'apparaît pas; sans doute est-elle sous la berme sud de la fouille. Dans cette *area* a été aménagée une série de tombes maçonnées; elles sont disposées de part et d'autre d'une allée centrale venant du sud. Au-delà vers l'est, s'alignent des mausolées maçonnés (D) parmi lesquels on pourrait distinguer à la fois plusieurs états et, dans un premier état, plusieurs chambres. Dans ce secteur, la monumentalisation des chambres funéraires n'atteint pas celle des mausolées A et B, construits, du moins partiellement, en grand appareil. Au nord de cet ensemble se trouve une citerne. A l'ouest et au nord de ces mausolées ont été pratiquées des incinérations

⁹ RAVOISIE A., Exploration, 1846; LEVEAU Ph., Hypogées, 1977

surmontées de monuments. Sur cet ensemble ont été effectués d'importants apports de matériaux qui en ont modifié la topographie. Vers l'est, en E et F, une quatrième zone apparaît. On y distingue, au nord, trois chambres funéraires : deux abritaient des sarcophages : le mausolée E1, fouillé en 1992, et la chambre orientale F détruite au début des travaux. Entre les deux, une chambre souterraine, considérée comme une citerne, s'est avérée être un mausolée. Au sud de E1 et de E2, une *area* funéraire était délimitée par un grand mur méridional dont l'angle nord-ouest est en grand appareil. Dans cette *area* ont été placés de petits monuments maçonnés. Le problème qui se pose est celui de la relation existant entre cette *area* et les monuments au nord. En particulier, il se pourrait que le mausolée E2 appartienne à un même ensemble que cette *area*. On aurait donc une vaste *area* organisée autour d'un mausolée principal à chambre souterraine. Les chambres E1 et F auraient été construites par la suite pour recevoir des sarcophages. L'un d'eux semble bien avoir été celui de la *grammatica* dont l'épithaphe a été publiée par S. Augusta-Boularot¹⁰.

Evolution chronologique de la zone funéraire

Il semble que, dans l'état actuel des fouilles, on puisse dater du II^e siècle apr. J.-C. la première utilisation de la zone pour l'implantation des tombeaux. Mais il est assuré désormais qu'il existait un niveau d'incinérations antérieures, datées de la fin du I^{er} et/ou du début du II^e siècle. Cette première phase, déjà caractérisée par une forte structuration de l'espace, aurait fortement conditionné l'organisation des *areae* de la seconde période. Dans un troisième temps, il y aurait eu un réaménagement de la zone : la réutilisation du mausolée B pour des sarcophages, le cloisonnement de la grande *area* de part et d'autre de la chambre E2 et l'implantation de tombes sous tuiles aux III^e et IV^e siècles. Cette datation s'appuie sur l'emploi de la brique et sur les découvertes de monnaies. La nécropole aurait continué à fonctionner durant une partie du V^e siècle. Des habitations se seraient implantées par-dessus, réutilisant ce qui subsistait des monuments antiques, avant que des jardins n'y soient aménagés à l'époque française.

¹⁰ AGUSTA-BOULAROT S., *Grammatica*, 1991, p. 711, fig. 2

Typologie des tombes et des monuments

Les deux campagnes de fouille mettent en évidence l'intérêt de ce secteur de la nécropole où l'on peut maintenant observer la série des sépultures et des monuments funéraires que l'on rencontre à Cherchell pour la période romaine.

9.1. Les tombes (sépulture et mode d'ensevelissement)

- Incinérations (signalées par une simple stèle)
 - incinérations dans un *ustrinum* avec déposition des cendres et os brûlés dans une urne (aucune n'a été trouvée en place)
 - incinérations sur place (*bustum*) protégées par des fragments d'amphores (cas le plus fréquent) (21, 22-2, 30, 38, 105-4, 107).

- Inhumations
 - sous tuiles en bâtière (19, 22-1, 33, 41)
 - en coffrage de tuiles (12-2, 16, 57, 58)
 - dans un sarcophage monolithe (mausolées A, B, E1 et F)
 - en pleine terre (15, 39, 60).

- Absence de trace du corps
 - tombe sous tuile de grande taille pour inhumation (19)
 - tombe sous tuile de petite taille avec objet brisé et traces de cendres (16-2)
 - dépôt d'amphores sans tombe (21)
 - fosses (20, 23).

9.2. Les monuments funéraires (le marquage de la tombe)

- Cupules maçonnées avec niches, stèles dans la niche et table d'offrande en avant d'un type sensiblement différent de ce que l'on observe à Tipasa (12, 16, 68, 76)
 - Tombe plate avec stèle et table d'offrande (15)
 - Exèdre funéraire (9)
 - Mausolée à chambre construit au-dessus d'une incinération (mausolée D)
 - Mausolées à chambre contenant des sarcophages tout à fait analogues à ceux que l'on peut

observer à Tipasa : souterrain (mausolées E1 et F), de plain pied (mausolée A) ou sur socle (mausolée B)

- *Areae* funéraires, qui semblent avoir été établies en relation avec deux monuments funéraires privilégiés : les mausolées B et E2.

Les rites funéraires

9.3. L'incinération

La fouille de l'*area* de l'ensemble D a fourni les informations les plus précieuses sur les pratiques d'incinération. La couche de cendres et de charbon qui tapisse le fond des fosses repose sur un niveau de terre rougie dont l'épaisseur témoigne d'une intense cuisson. La crémation a donc été opérée sur place dans un brasier placé au-dessus d'une fosse peu profonde. Elle a pu être pratiquée en deux temps, comme semblerait l'indiquer la stratigraphie de la fosse 38. Elle semble avoir été complète puisqu'aucun reste osseux n'a été recueilli dans des urnes, comme cela se pratique à une époque antérieure¹¹. Seuls quelques minuscules fragments d'os carbonisés ont été observés. Les cendres n'ont pas été réunies à part, mais sont restées dispersées au fond des fosses. Le dépôt consiste, de manière habituelle, en une lampe, deux pichets, une coupe de sigillée claire A (Hayes 3), une monnaie et une amphore de protection coupée en deux dans le sens de la longueur et brisée sur place, en partie par la pose d'une stèle. Les pichets ont été retrouvés complètement vides. Ils pouvaient contenir des offrandes périssables telles que vin, eau ou miel. La symétrie des pichets par rapport à la stèle a déjà été soulignée dans ce type de tombe lors de fouilles antérieures¹². Le massif devait être surmonté d'une stèle ou d'une table à offrandes; aucun conduit de libation n'a pu être observé, comme c'est souvent l'usage pour ce type de sépulture.

Le secteur en question permet également d'envisager le problème de la relation des incinérations entre elles. Les quatre incinérations fouillées (30, 38, 105 et 107) dans le secteur D sont situées au même niveau de circulation et apparaissent contemporaines.

¹¹ LEVEAU Ph., *Hypogées*, 1977

¹² *Ibid*

Elles ne se recoupent pas entre elles; leurs fosses sont de dimensions semblables et d'orientation E.-O. Ces incinérations ont eu lieu en place (*bustum*), comme le signale la terre rubéfiée des fosses et l'importance des charbons retrouvés en place. Cependant, la sépulture 38 était recouverte d'un caisson maçonné et était située dans une position centrale, par rapport aux autres sépultures, qui semblent être disposées en fonction de cette incinération centrale. Faut-il voir dans cette disposition le reflet d'une hiérarchie familiale ou sociale? Le fait que son caisson soit resté visible jusqu'à l'aménagement des murs les plus récents témoigne, de toute évidence, de l'importance de cette tombe, également épargnée par les inhumations postérieures.

Il est évidemment tentant de voir un rapport entre ces quatre sépultures. Le fait est que des morceaux de la même amphore ont servi dans deux fosses; s'agissait-il des membres de la même famille, au sens étroit, voire au sens large du terme de *familia* latine? Cependant, chaque défunt a eu sa fosse et a été incinéré à part, sur place. Si l'on suppose, comme cela semble bien être le cas, qu'une même amphore a servi d'offrande, ou de protection, pour deux sépultures, cela sous-entend : – soit que l'amphore a été partagée en deux pour deux personnes mortes en même temps, mais brûlées séparément, en place, même si cela peut être dans deux fosses contiguës, – soit, si les deux personnes ne sont pas mortes en même temps, qu'il était de coutume de conserver des morceaux d'amphore dans le but de les déposer sur les incinérations.

Cette seconde hypothèse viendrait confirmer une remarque faite par ailleurs : les amphores de couverture des incinérations présentent la caractéristique d'avoir été brisées avant la dépose, puisque l'on retrouve de grands morceaux de la panse et que le pied et des morceaux de lèvres de l'amphore semblent avoir été disposés à dessein pour reproduire la forme de l'amphore. Cela tendrait à démontrer que les amphores étaient "débitées" en plusieurs gros morceaux, et pas seulement en deux moitiés, et que, peut-être, certains fragments ainsi brisés étaient mis de côté pour servir à des fins funéraires.

9.4. L'inhumation

Plusieurs types d'inhumation ont été observés : mausolée, tombe à coffrage de tuiles ou simples

fosses en pleine terre. La faible sédimentation laisserait supposer une évolution rapide vers la pratique de l'inhumation. Il a pu y avoir juxtaposition des deux rites durant le courant du II^e siècle. Malgré le peu de mobilier livré par ces inhumations, il semble que l'on puisse les dater de la fin du II^e ou du début du III^e siècle. Le fait que toutes les tombes (inhumations et incinérations) soient au même niveau et qu'elles ne se recoupent pas mutuellement irait dans ce sens.

Dans le secteur D, les deux sépultures à inhumation d'adultes 41 et 39 sont postérieures aux incinérations qu'elles viennent légèrement rogner; de surcroît, ces inhumations sont à un niveau légèrement supérieur au niveau d'aménagement des incinérations. Cependant, force est de constater qu'elles respectent

les incinérations précédentes, peut-être en raison de la présence du massif maçonné central 38 : l'alignement des inhumations s'effectue sur l'axe de ce caisson. Le mort de l'inhumation 41 avait la tête à l'ouest, celui de la tombe 39, à l'opposé. Ces deux sépultures diffèrent par leur aménagement : la première présente de grandes dalles décorées au doigt en guise de couverture, tandis que la seconde est une simple inhumation en terre, la limite nord de la fosse étant uniquement marquée par de petits blocs alignés contre le caisson maçonné de l'incinération contiguë. Cette différence peut aussi traduire une différenciation sociale.

Octobre 2000

BIBLIOGRAPHIE

- AGUSTA-BOULAROT S., 1994, Les références épigraphiques aux *grammatici* et *γραμματικοί* de l'empire romain (I^{er} s. av. J.-C. - IV^e s. apr. J.-C.), *MEFRA*, 106, 2, p. 653-746.
- AGUSTA-BOULAROT S., BOUSBA M., 1997, Inscriptions récemment découvertes à Cherchell (*Caesarea* de Maurétanie), *BCTH Afrique du Nord*, 24, 1993-1995 (1997), p. 101-128.
- BEN LAZREG N., MATTINGLY D.J., STIRLING L., 1992, Summary of excavations in 1990 and preliminary typology of burials, dans N. Ben Lazreg et D.J. Mattingly, *Leptiminus (Lamta): a Roman port city in Tunisia - Report n° 1* (JRA, supplementary series, 4), Ann Arbor, p. 301-333.
- FÉVRIER P.-A., 1970, Le culte des martyrs en Afrique et ses plus anciens monuments, *XVII Corso di cultura sull'arte ravennate e bizantina*, p. 191-215.
- LEVEAU Ph., 1970, Trois tombeaux monumentaux à Cherchell, *BAA*, IV, p. 101-147.
- LEVEAU Ph., 1971-1974, Une area funéraire de la nécropole occidentale de Cherchell, *BAA*, V, p. 73-152.
- LEVEAU Ph., 1977, Les hypogées de la rive gauche de l'oued Nsara et la nécropole orientale de Caesarea (Cherchell) d'après des fouilles et des dessins anciens, *AntAfr*, 11, p. 209-256.
- LEVEAU Ph., 1978, Fouilles anciennes sur les nécropoles antiques de Cherchell, *AntAfr*, 12, p. 89-112.
- LEVEAU Ph., 1978, Une mensa de la nécropole occidentale de Cherchell, *Karthago*, 18, p. 127-131, pl. XXV-XXXI.
- LEVEAU Ph., 1983, Recherches sur les nécropoles occidentales de Cherchell (*Caesarea Mauretaniae*), 1880-1961, *AntAfr*, 19, p. 85-173.
- LEVEAU Ph., 1984, *Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes* (Collection de l'École Française de Rome, 70), Rome.
- LEVEAU Ph., 1987, Le problème de l'organisation de l'espace funéraire dans les nécropoles romaines, dans *Nécropoles à incinération du Haut-Empire*, Lyon, p. 15-17.
- LEVEAU Ph., 1987, Nécropoles et monuments funéraires à Caesarea de Maurétanie, dans *Römische Gräberstraßen. Selbstdarstellung. Status. Standard. Kolloquium in München (28.-30. Oktober 1985)*, München, p. 281-290, Tafel. 48-55.
- MATTINGLY D.J., STIRLING L., BEN LAZREG N., 1992, Excavations at site 10: a Roman cemetery on the southeast edge of Leptiminus, dans N. Ben Lazreg et D.J. Mattingly, *Leptiminus (Lamta): a Roman port city in Tunisia - Report n° 1* (JRA, supplementary series, 4), Ann Arbor, p. 177-266.
- RAVOISIE A., 1846, *Exploration scientifique de l'Algérie dans les années 1840, 1841, 1842*, Paris.

ANNEXE I

ETUDE DES CERAMIQUES

Frédéric TREMENT*

Une étude globale du mobilier recueilli dans la fouille, toutes unités stratigraphiques confondues a été conduite dans un premier temps à titre d'expérience. Nous nous limiterons ici à en présenter les résultats les plus significatifs par grandes catégories de céramiques. Pour des informations complémentaires, on se reportera à l'inventaire des US dans les archives de fouilles.

1. COMPOSITION GLOBALE DU MOBILIER

L'analyse a porté sur un total de 2571 fragments de céramique recueillis en stratigraphie et inventoriés, dont 323 bords (fig. 31). Le comptage des fragments laisse apparaître la nette prépondérance de la vaisselle commune, qui représente 58,7% des fragments contre 13,8% pour la céramique fine et 17,7% pour les amphores. La vaisselle commune se compose elle-même de trois catégories principales, inégalement représentées : la commune claire en général (21,3%), l'Africaine de cuisine (9,1%) et le reste des communes oxydantes (entre 4 et 15%). La vaisselle fine est dominée largement par la sigillée claire A (12%). Les autres catégories de fines n'excèdent pas, individuellement, 0,6% (paroi fine, sigillée italique, sigillée sud-gauloise, sigillée claire C et D). Les amphores sont quant à elles dominées par les productions africaines (5,6%) et bétiques (3,3%). Leur rareté n'a rien d'étonnant dans une nécropole.

Si l'on raisonne maintenant sur le nombre de bords, plus proche de celui du nombre d'individus,

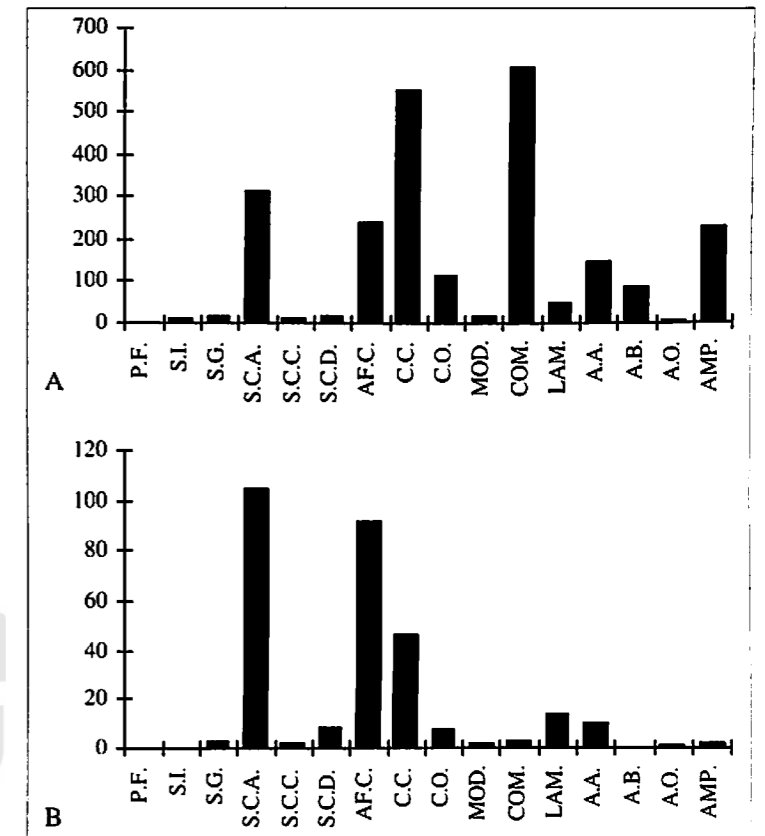


Fig. 31 : Quantification globale du mobilier de la fouille. A : Nombre total de fragments, B : Nombre de bords. Légende : P.F. : paroi fine. S.I. : sigillée italique. S.G. : sigillée sud-gauloise. S.C.A. : claire A. S.C.C. : claire C. S.C.D. : claire D. A.F.C. : africaine de cuisine. C.C. : commune claire. C.O. : commune oxydante. MOD. : modèle. COM. : commune diverse. LAM. : lampe. A.A. : amphore africaine. A.B. : amphore bétique. A.O. : amphore orientale. AMP. : amphore diverse.

* Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II), Département d'Histoire.

mais également moins fiable du point de vue statistique, on note la très nette prédominance des sigillées claires A (32,2%) et des Africaines de cuisine (28,2%). La commune claire ne représente plus que 14,2% des bords et toutes les autres catégories, prises individuellement, n'excèdent pas 3%. Globalement, les céramiques communes totalisent 46% des bords, la vaisselle fine 36,2% et les amphores seulement 4%.

2. ANALYSE PAR CATÉGORIES DE CÉRAMIQUES

Amphores

Les amphores sont très peu représentées. Presqu'exclusivement d'origine africaine et de Bétique, elles proviennent des incinérations qu'elles étaient destinées à protéger (fig. 37 n° 3 et 7; fig. 40 n° 3-4). Les amphores hispaniques se rapportent essentiellement au type Dressel 20. A noter la présence d'une unique amphore orientale non identifiée.

Sigillée claire A

La sigillée claire A représente l'essentiel de la vaisselle fine (88% des fragments et 85% des bords). Son répertoire, bien que diversifié, est dominé néanmoins par les plats de type Hayes 26 (20,2% des bords de claire A) et Hayes 27 (15,4%), les marmites Hayes 23 (15,4%), les bols Hayes 8 (11,5%) et les assiettes Hayes 3 (9,6%) et Hayes 6 (4,8%). On trouve également, mais de façon très marginale, les formes de bol Hayes 2, 9 et 14, les assiettes Hayes 4, les plats Hayes 31, 32, 41 et 49. Si l'on tente de sérier ces types par tranches chronologiques d'un demi-siècle, on obtient le résultat suivant : 28 bords se rapportent aux années 50-100, 46 aux années 100-150, 74 aux années 150-200, 7 seulement aux années 200-250 et 3 aux années 250-300.

Africaine de cuisine

L'Africaine de cuisine est assez minoritaire au sein de la vaisselle commune (15,5% des fragments mais 61% des bords). Son répertoire typologique est dominé par les couvercles Hayes 196 (48%) (fig. 37

n° 6) et les marmites Hayes 197 (31%). Le couvercle Hayes 182 est également bien représenté (11%). On trouve en outre le plat à feu Hayes 181, la marmite Hayes 198 et 183/184, le couvercle Hayes 185. Ces productions couvrent tout le III^e et la majeure partie du III^e siècle. Le type Hayes 198, en revanche, est diffusé au I^{er} siècle. Selon J.W. Hayes, cette forme aurait pu avoir un usage spécifiquement funéraire¹³.

Sigillée claire C

Extrêmement rare (2,3% des fragments de céramique fine, 1,7% des bords), la sigillée claire C est représentée par la forme d'assiette Hayes 50A, datée des deux derniers tiers du III^e et du premier quart du IV^e siècle.

Sigillée claire D

A peine plus fréquente (respectivement 4,2% et 6,8%), la sigillée claire D est morphologiquement peu diversifiée : on trouve les types de plat Hayes 32/58, 58 et 59, ainsi que le bol Hayes 78. Ces productions sont datées des III^e et IV^e siècles. La forme Hayes 59 est encore diffusée au début du V^e. Le bol Hayes 78 est quant à lui caractéristique du V^e siècle.

Autres céramiques fines

En dehors des productions africaines, on rencontre quelques très rares tessons de céramique à paroi fine, de sigillée italique et sud-gauloise. Ils représentent moins de 5% des fragments de vaisselle fine. Une seule forme a été identifiée : la tasse bilobée Dragendorff 27, datée du I^{er} siècle. Ce matériel est assurément résiduel.

Nous nous attarderons sur le cas d'un petit vase ou gobelet à deux anses (à quatre nervures), à pâte rouge-orangé très fine et engobe brillant de même couleur exhumé dans la couche 22-2 (fig. 32 et 38 n° 2). Cet objet a pu être restitué sauf dans sa partie supérieure où le bord a disparu : il est conservé sur 9,7 cm de hauteur pour un diamètre maximum de la

13 - The shape may have been produced specifically for funerary use. Probably first century AD. HAYES, J.W., Pottery, 1972 p. 211.

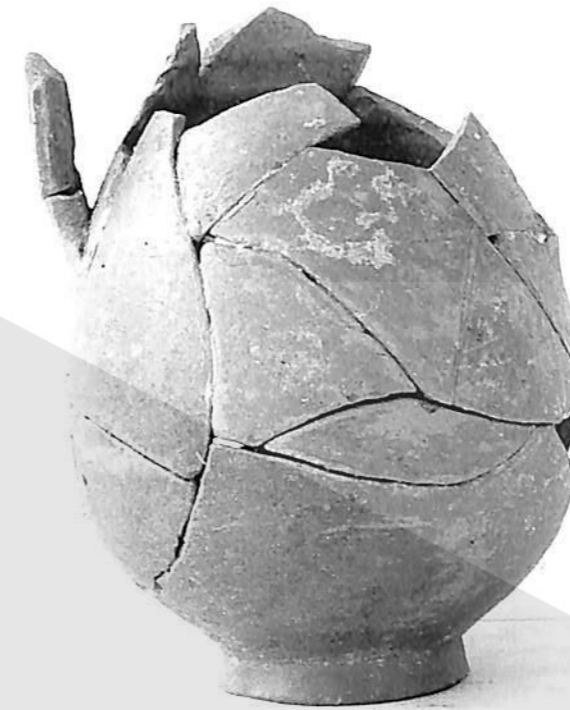


Fig. 32 : Petit vase à pâte rouge-orangé et engobe brillant de même couleur exhumé dans la fosse à incinération 22-2.

panse de 7 cm; le fond annulaire, très légèrement concave, a un diamètre de 3,3 cm. Très proche du type *Atlante* tav. XXII-7 de sigillée claire A, mais à pâte plus fine et panse moins large, ce gobelet se distingue par la finesse de ses parois, sa qualité et son engobe orange brillant; il n'a pu être précisément identifié.

Productions « locales »

La céramique commune représente 81% des fragments de vaisselle et 56% des bords. En son sein, les pâtes claires occupent une place importante (36% des fragments et 31% des bords). Les communes siliceuses à cuisson oxydante sont plus rares (respectivement 7,4% et 4,7%) (fig. 33). Il faut dire que plus d'un tiers des fragments de céramique commune n'ont pas été identifiés.

Bien qu'aucune étude n'ait été menée sur les productions locales de Cherchell, il est évident que

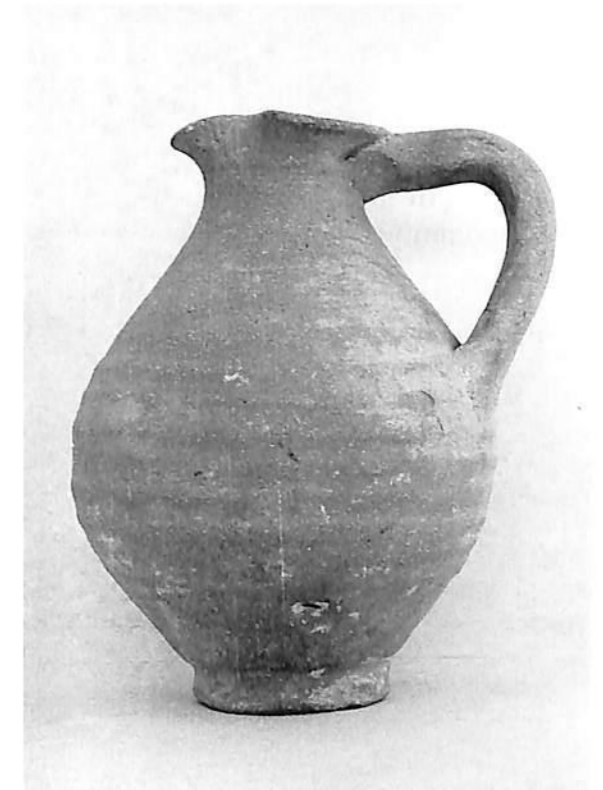


Fig. 33 : Pichet en céramique commune siliceuse à cuisson oxydante exhumé dans la chambre voûtée du secteur E2.

des céramiques ont été fabriquées dans la région proche. La présence de quelques fragments de tessons « surcuits » amène à parler, à titre d'hypothèse, de céramique locale pour une variété de formes qui semblent bien avoir été tournées sur place avec une argile particulière. Une fosse aux parois rubéfiées a bien été mise au jour en 1990 à l'ouest de la fouille; il s'agit d'un four (fig. 34) en relation avec le dallage 18 interprété comme le fond d'un bassin pour l'argile. Deux argiles ont été distinguées : la première à engobe blanc-verdâtre, avec une pâte de couleur variable (verdâtre, rose-beige), et la seconde à engobe beige avec une argile surtout rose-beige.

Des objets ou des formes entières ont été individualisés (fig. 37 n° 1-2; 5; fig. 38 n° 1; 3-4; fig. 39 n° 3-8; fig. 40 n° 1-2). Il s'agit en général de pichets à une anse ou sans anse, ou de cruches à une anse (fig. 35 et 41). Ceux-ci sont munis de lèvres et de fonds au profil varié. Ces deux éléments caractéristiques se combinent. On trouve des lèvres à « pan coupé » (fig. 39 n° 5-6), à bourrelet déjeté à l'extérieur



Fig. 34 : Fosse circulaire aux parois rubéfiées.
Four de potier (?).



Fig. 35 : Pichet en céramique commune claire provenant
de la fosse à incinération 38-1.

(fig. 39 n° 8), à bourrelet de section triangulaire (fig. 37 n° 1-2), des bords à bandeau (fig. 37 n° 5; fig. 38 n° 1) ou des bords simplement arrondis. Les fonds peuvent être pourvus d'un ombilic central, avoir un fond plat coupé ou être munis d'un pied à fond plat. Aucun pied annulaire n'a été observé. On remarquera que les précédentes publications concernant Cherchell, et en particulier celles de nécropoles par

Ph. Leveau, montrent des vases de formes analogues¹⁴.

Deux cruches entières exhumées dans la fosse à incinération 38-1 nous semblent particulièrement représentatives de ces productions (fig. 37 n° 1-2). La panse, de forme tronconique quasi cylindrique, possède une seule anse plate très sommaire ; le col, petit, s'achève par une lèvre triangulaire divergente évasée ; le fond plat présente une gorge rentrante. La facture est grossière : les traces de tournage sont visibles à l'extérieur et la forme n'est pas régulière (diam. du fond 51 mm; diam. maxi à l'épaule 74 mm; diam. de l'ouverture 42 mm; haut. 190 mm; larg. de l'anse: 15 mm).

Il est vraisemblable que la coupe-couvercle à grosse poignée et bord en bandeau exhumée dans la fosse à incinération 30 est issue d'une production locale (fig. 37 n° 4)¹⁵. Il en va de même pour les grandes jarres à panse globulaire, col haut et fond ombiliqué, dont le bord présente un profil variable à lèvre plate angulaire (fig. 38 n° 4), à lèvre rentrante triangulaire (fig. 40 n° 1) ou à lèvre en bourrelet (fig. 40 n° 2)¹⁶.

14. Le type de cruche à bandeau (fig. 38 n° 1) se retrouve très fréquemment dans les fouilles de nécropoles à Cherchell. Voir par exemple LEVEAU Ph., Area, 1971-1974, p. 81 fig. 11 n° 2, p. 83 fig. 14 n° 2, p. 94 fig. 39 n° 2, p. 103 fig. 55, p. 104 fig. 56; LEVEAU Ph., Mensa, 1978, pl. XXVIII fig. 7 n° 4-5, pl. XXX fig. 11 n° 3-4 et n° 6; LEVEAU Ph., Nécropoles, 1983, p. 114 fig. 29 n° 1, p. 136 fig. 58 n° 3. Il est systématiquement associé aux dépôts funéraires liés aux incinérations, datés des I^{er}-III^e siècles. Cette forme est également très fréquente en Gaule du Sud au I^{er} siècle. TREMENT Fr., Céramiques communes, 1996. Les autres types de pichets se retrouvent aussi sur des nécropoles de Cherchell. Le pichet n° 5 de la fig. 39 est exactement identique à celui figuré dans LEVEAU Ph., Area, 1971-1974, p. 97 fig. 44, qui provient d'une inhumation. Le pichet n° 8 de cette même planche trouve un équivalent dans LEVEAU Ph., Nécropoles, 1983, p. 111 fig. 26 n° 1. Le pichet n° 5 de la fig. 37 est assez semblable à celui qui est publié par LEVEAU Ph., Nécropoles, 1983, p. 123 fig. 43 n° 1. Dans LEVEAU Ph., Area, 1971-1974, on trouve une variante de ce dernier type à lèvre rentrante (p. 101 fig. 50) provenant d'une inhumation, alors que les deux exemplaires précédents ont été exhumés dans des incinérations.

15. Voir la coupe-couvercle dans LEVEAU Ph., Nécropoles, 1983, p. 136 fig. 59.

16. On peut rapprocher ces formes de celles qui sont figurées dans LEVEAU Ph., Area, 1971-1974, p. 80 fig. 9, LEVEAU Ph., Mensa, 1978, pl. XXVIII fig. 7 n° 1.

Céramique modelée grossière

D'une manière générale, la céramique modelée est plutôt rare. Un grand plat, ou «tadgine», de couleur brune en surface avec traces de lissage a été restitué (diam. à l'ouverture 30 cm env.) (fig. 39 n° 1). A la fracture, la pâte argileuse est granuleuse, peu dure, avec de gros grains apparents.

Cruche (?) en pâte africaine

Les éléments d'un vase fermé, à la pâte caractéristique de certaines amphores africaines (Africaine 1a, 1b...), ont été découverts. L'engobe, verdâtre, apparaît par endroits. A la fracture, l'argile présente des feuilletés de couleur brique avec de très petits grains noirs et blancs. Une seule anse a été trouvée, mais rien n'indique qu'il n'y en ait pas eu une seconde. L'origine de ce vase est donnée à titre d'hypothèse.

Vase plastique

Deux éléments d'un vase plastique (?) non tourné ont été trouvés. Il s'agit peut-être de supports d'un brûle-parfum, de lampes ou de candélabres (?). Les fragments en pâte grise fine doivent peut-être cette couleur à une cuisson au moment d'une incinération (?). On observe des traces de peinture ou d'engobe rouge à l'intérieur comme à l'extérieur.

Lampes

Les lampes n'ont pas fait l'objet d'une étude spécifique. Il est généralement admis que les lampes à anses perforées sont datées du Haut-Empire et que les lampes à anses pleines sont tardives¹⁷. Sur 29 lampes inventoriées, six possédaient une anse perforée et douze une anse pleine. Il est à noter que toutes les lampes exhumées dans les fosses à incinération étaient du premier type, plus ancien (fig. 42-43). Les lampes tardives provenaient en revanche fréquemment de remblais. La pâte est le plus souvent claire, plus rarement rouge ou rosée. En ce qui concerne le décor, il est assez peu diversifié. Le cas le plus

fréquent est le marli à série de S en relief (5 exemples) daté du IV^e siècle. On trouve aussi des motifs de cordes (2 cas) et, illustrés chacun par un exemple unique, les décors suivants : couronne de laurier, coquille Saint-Jacques, palmier, feuilles de volubilis. Une lampe portait une inscription illisible.

De la fosse à incinération 107 provient un exemplaire intéressant de lampe ronde à anse percée et bout rond, représentant en son centre un personnage radié qui pourrait être Hélios ou Saturne (fig. 42). Un reste de mèche carbonisée était encore visible dans le trou prévu à cet effet. Une lampe identique a été trouvée dans une autre sépulture de la nécropole occidentale de Cherchell¹⁸ : Ph. Leveau l'identifie au type IIIB1 de la classification de M. Ponsich¹⁹, daté du Haut-Empire, et peut-être plus précisément du II^e siècle, datation confirmée ici par la présence dans la fosse d'un sesterce d'Antonin le Pieux daté de 145 de notre ère.

Bouteilles de voûte

Des bouteilles de voûte en céramique à pâte claire ont été trouvées en grand nombre dans certains secteurs, principalement dans le niveau de destruction 45-1 (fig. 38 n° 5-6).

Canalisations en terre cuite

Des fragments de canalisation ont été inventoriés, et pour certains, recollés (fig. 36). On est en présence de conduites de forme rectangulaire, ouvertes aux deux extrémités et également sur un grand côté. Il s'agit de conduites que l'on fixe sur une paroi interne de mur pour laisser passer l'air chaud en provenance d'un foyer. Il est à noter que la pâte de ces conduites correspond, pour partie au moins, à la définition des pâtes de la céramique «locale».

18. LEVEAU Ph., Nécropoles, 1983, p. 135 fig. 57 M104. Egalement très proche de la lampe M101.

19. PONSICH M., Lampes, 1961.

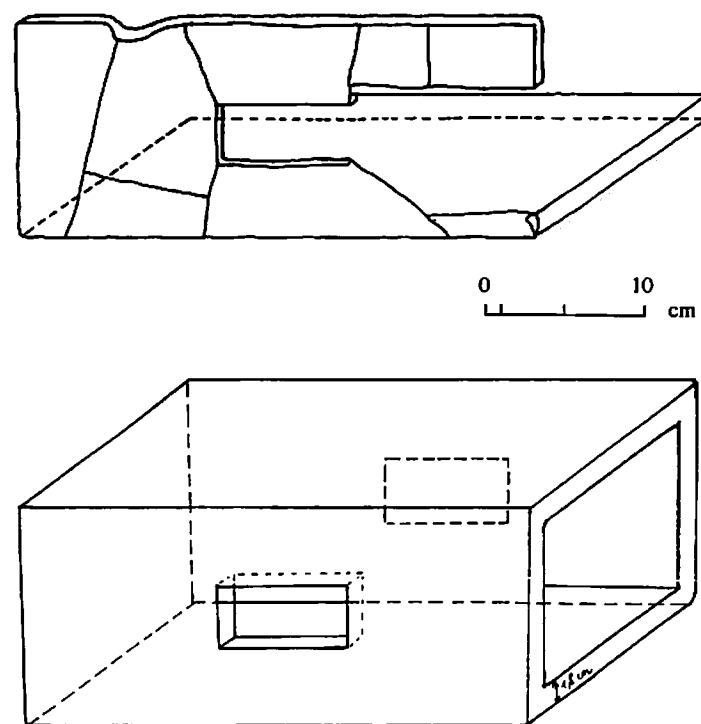


Fig. 36 : Restitution hypothétique de la conduite de chauffage.

3. LE MOBILIER FUNÉRAIRE

Les sépultures à incinération ont toutes livré un mobilier relativement abondant mais dont la composition est très normalisée. Nous prendrons le cas de six d'entre elles, fouillées complètement (21-2, 22-2, 30, 38-1, 105-4, 107). Quatre présentaient une ou deux amphores de protection : amphore africaine dans le cas des fosses 38-1 et 107, amphore tripolitaine dans la fosse 30, amphores africaine et bétique Dressel 20 dans la fosse 21-2. Le dépôt votif est généralement constitué d'un bol ou d'une assiette de sigillée claire A, de deux cruches en céramique commune à pâte claire, d'une lampe, d'un lacrimatoire en verre et d'une monnaie. Ainsi, la fosse 30 contenait-elle deux assiettes Hayes 3c et Hayes 6, un bol Hayes 8, une marmite Hayes 197 avec son couvercle Hayes 196, une cruche en céramique commune africaine, un petit couvercle de commune claire à grosse poignée, un petit pot de paroi fine, une lampe à anse plate verticale trouée à pâte claire et un lacrimatoire en verre blanc. La fosse 107 était également relativement "riche" : un plat Hayes 23, un

couvercle Hayes 196, deux petites cruches en pâte claire à fond plat et panse arrondie, une lampe décorée d'un personnage radié, deux balsamaire à panse large très aplatie et long col évasé en bourrelet, un sesterce d'Antonin le Pieux daté de 145 de notre ère, un petit clou tordu en équerre, quelques enveloppes de graines ou de cosses carbonisées. La fosse 38-1 a livré quant à elle une coupelle Hayes 2/3, deux cruches à fond plat en pâte claire et une lampe datée du dernier tiers du I^{er} ou de la première moitié du II^e siècle. La fosse 105-4, deux pichets en pâte claire, une lampe à anse percée et un sesterce d'Antonin le Pieux. Globalement, ce mobilier date les incinérations du II^e, au plus tôt du dernier quart du I^{er} siècle.

En revanche, les inhumations ne contenaient aucun mobilier, si ce n'est celui en provenance du remplissage opéré postérieurement à la dépose du corps. La tombe en bâtière de *tegulae* 33, toutefois, a livré deux petits objets métalliques circulaires de 3 cm de diamètre à léger renflement hémisphérique, dont l'interprétation n'est pas assurée (*umbones* de bouclier ? éléments de parure ? bijoux ?). Le mobilier de comblement est souvent relativement ancien, mais il ne permet pas de dater les tombes. La preuve en est que, dans deux cas (15-1 et 41), on y a exhumé de la sigillée sud-gauloise, et dans un troisième (58), en plus, de la sigillée italique et de la paroi fine, évidemment résiduelles.

4. CONCLUSION SUR LE MOBILIER

Il s'agit là d'un examen préliminaire du mobilier, qu'il aurait fallu pousser plus avant, particulièrement en ce qui concerne les productions courantes, peut-être issues d'ateliers locaux. Deux impressions se dégagent néanmoins à ce stade de l'étude. La première a trait à la diversité du mobilier céramique, au sein duquel les importations occupent une place pourtant fort réduite : celles-ci, en provenance de Bétique, de Gaule du Sud, d'Italie et des côtes proche-orientales, concernent en effet un matériel résiduel ou à utilisation spécifique, tel ces amphores hispaniques déposées sur les cendres des morts pour les protéger. La deuxième impression tient à la chronologie du mobilier exhumé : dans son immense majorité, celui-ci est antérieur au milieu du III^e siècle. Il ne faut

évidemment pas en conclure à l'abandon de la nécropole après cette date. Les mausolées à sarcophage en constituent la preuve la plus sûre. Il s'agit là d'une conséquence de l'évolution des pratiques funé-

raires, qui accompagne la substitution progressive du rite de l'inhumation à celui de l'incinération. Cela confirme ainsi le caractère « spécifique » du mobilier recueilli dans les nécropoles.

BIBLIOGRAPHIE

- CARANDINI A., 1981, *Atlante delle forme ceramiche. Ceramica fine romana nel bacino del Mediterraneo (medio e tardo impero)* (Enciclopedia del Arte Antica, suppl.), Rome, 270 p.
- GUÉRY R., 1977-1979, Note sur la céramique sigillée de la nécropole orientale de Cherchell, *BAA*, VII, 2, p. 353-358.
- HAYES J.W., 1972, *Late Roman Pottery. A Catalogue of Roman fine Wares*, The British School at Rome, Londres, 468 p.
- KEAY S.J., 1984, *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean. A typology and economic study : the Catalan evidence* (BAR International Series, 196), Oxford, 2 vol., 712 p.
- LEVEAU Ph., 1970-1974, Une area funéraire de la nécropole occidentale de Cherchell, *BAA*, V, p. 73-152.
- LEVEAU Ph., 1978, Une mensa de la nécropole occidentale de Cherchell, *Karthago*, 18, p. 127-131, pl. XXV-XXXI.
- LEVEAU Ph., 1983, Recherches sur les nécropoles occidentales de Cherchell (Caesarea Mauretaniae). 1880-1961. *AntAfr*, 19, p. 85-173.
- PONSICH M., 1961, *Les lampes romaines en terre cuite de la Maurétanie Tingitane*, Rabat.
- PY M., 1993, *Dicocer. Dictionnaire des céramiques antiques (VI^e s. av. n.è.-VI^e s. de n.è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6.
- TRÉMENT Fr., 1996, Contribution à l'étude des céramiques communes du Haut Empire en basse Provence occidentale, *RElig*, LXII, p. 231-279.

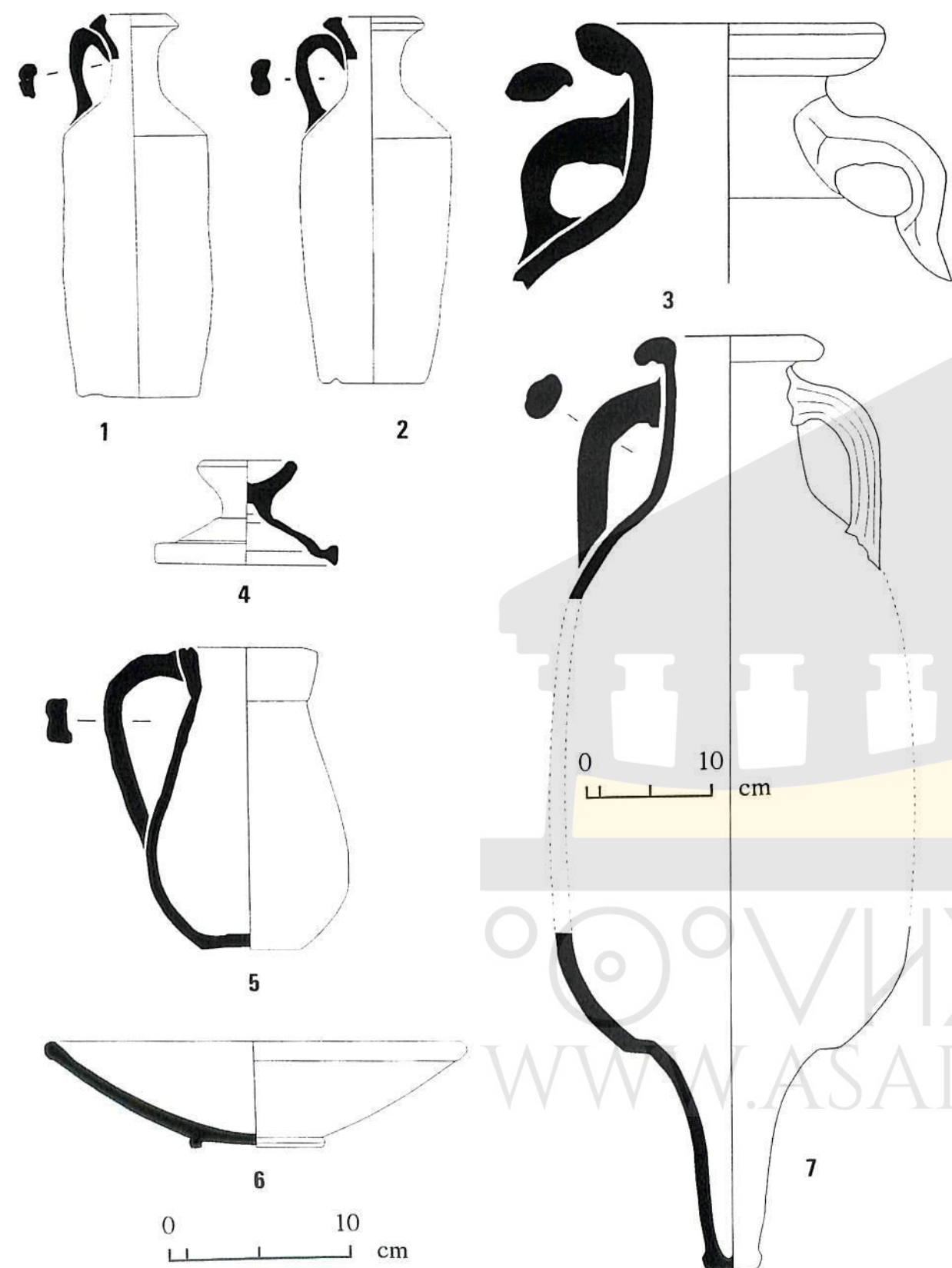


Fig. 37 : 1-3 : Dépôt funéraire de la fosse à incinération 38-1 : 1-2 : Pichets en céramique commune claire ; 3 : Amphore africaine – 4 : Dépôt funéraire de la fosse à incinération 30 : Couvercle en céramique commune claire – 5-7 : Dépôt funéraire de la fosse à incinération 107 : 5 : Pichet en céramique commune claire ; 6 : Coupe-couvercle d'Africaine de cuisine ; 7 : Amphore africaine.

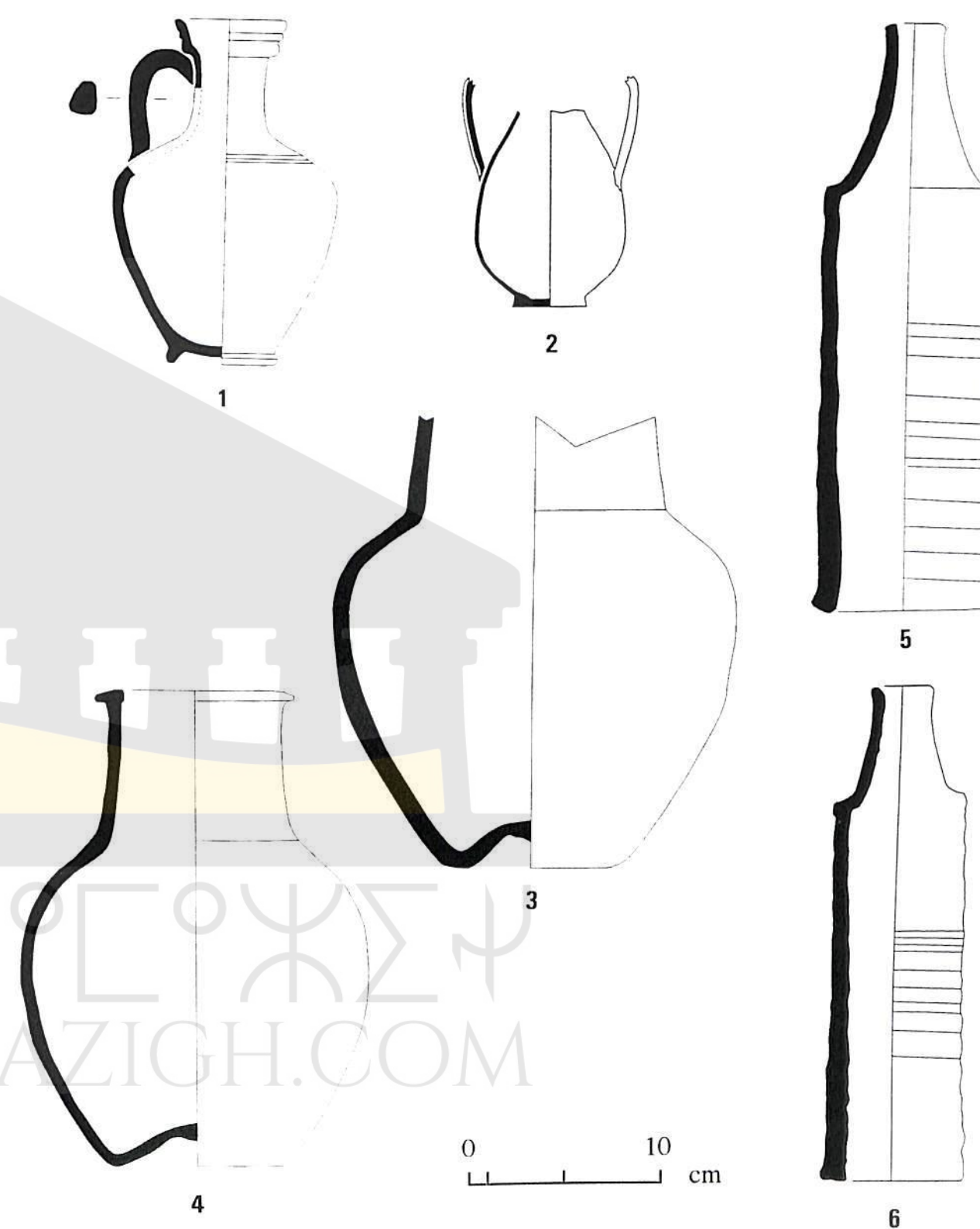


Fig. 38 : 1 : Dépôt funéraire de la fosse à incinération 105-4 : Cruche en céramique commune claire – 2 : Dépôt funéraire de la fosse à incinération 22-2 : Vase en céramique fine orangée à engobe brillant – 3-4 : Niveau d'écroulement 96-1 : Ollae à pâte claire – 5-6 : Niveau d'écroulement 45-1 : Bouteilles de voûte à pâte claire.

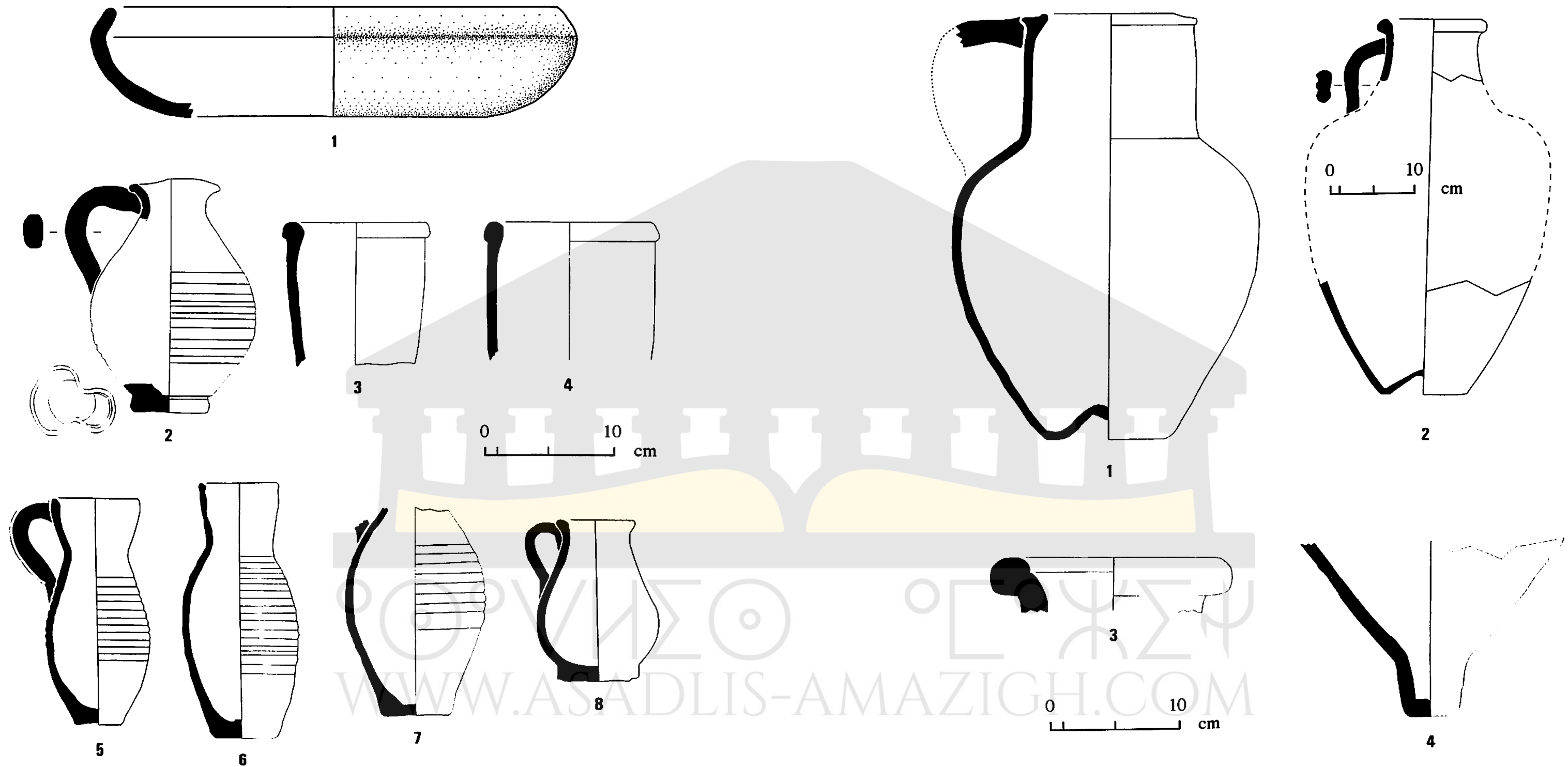


Fig. 39 : Niveau d'écroulement de la chambre voûtée du secteur F : 1 : Plat en céramique modelée (tadgine);
2 : Pichet en céramique commune oxydante sableuse; 3-8 : Céramique commune claire.

Fig. 40 : Niveau d'écroulement de la chambre voûtée du secteur F : 1-2 : Grandes ollae;
3-4 : Amphore africaine.



Fig. 41 : 1 : Vase en céramique commune claire provenant de la chambre voûtée du secteur F – 2 : Pichet en céramique commune claire provenant de la chambre voûtée du secteur F – 3 : Pichet en céramique commune claire provenant de la fosse à incinération 107 – 4 : Cruche en céramique commune claire provenant de la fosse à incinération 105-4.

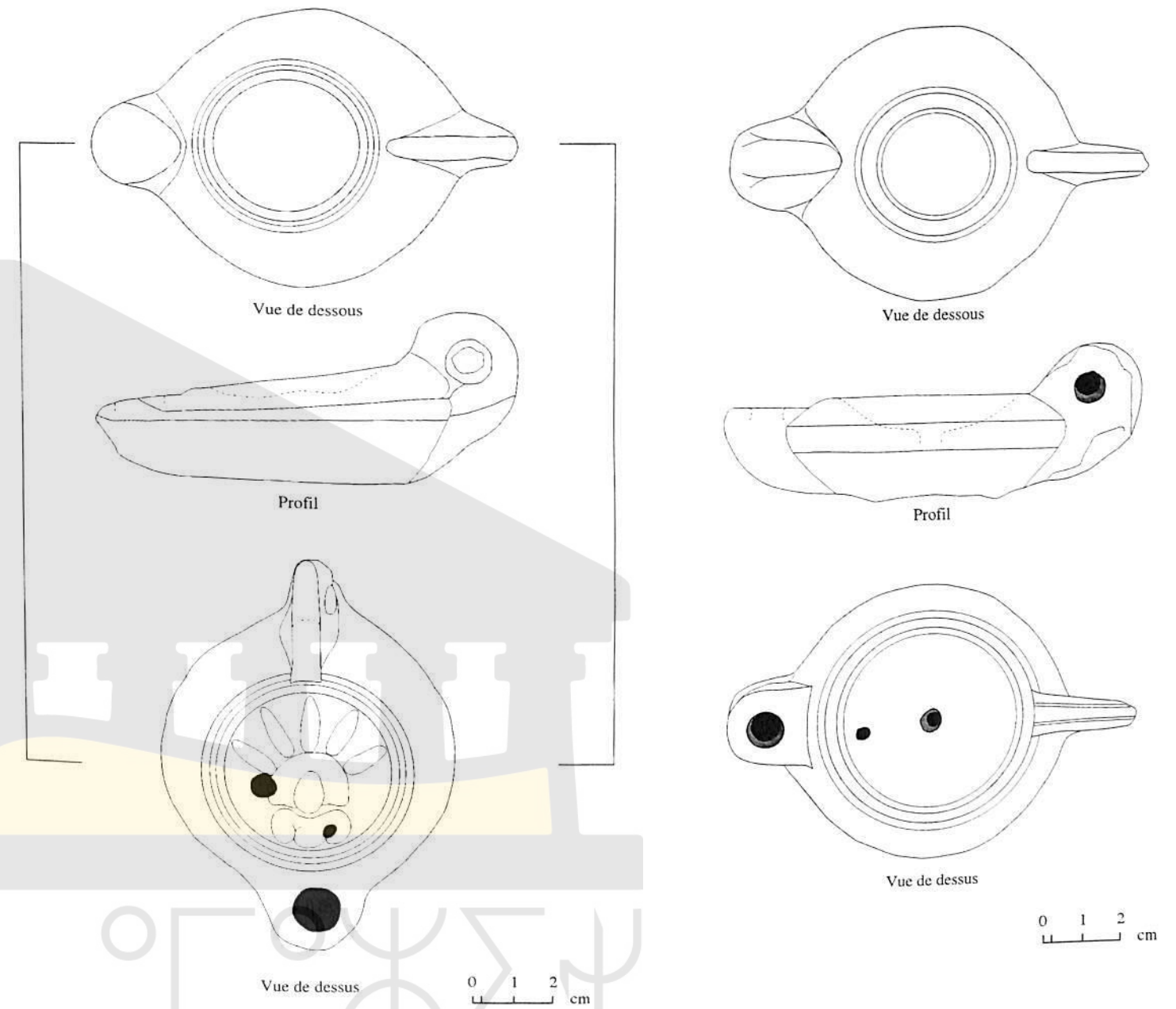


Fig. 42 : Dépôt funéraire de la fosse à incinération 107 : Lampe à anse percée représentant un personnage radié.

Fig. 43 : Dépôt funéraire de la fosse à incinération 30 : Lampe à anse percée à pâte claire.

ANNEXE II CATALOGUE DES MONNAIES

Djamal HASNAOUI*

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les trois campagnes effectuées sur la nécropole de la Gare routière ont livré un total de 70 monnaies de bronze, dont la moitié environ étaient lisibles. La totalité du lot a été trouvée dans la partie sud du site fouillé et aucune découverte de surface n'a été effectuée. Les monnaies les plus nombreuses sont les AES 3 et 4, soit des monnaies du IV^e siècle. Le lot le plus important provient de l'entrée du mausolée A, soit du niveau US 14, dont le sédiment brun orangé est argileux. Sa nature constitue l'explication la plus probable de la mauvaise conservation des monnaies. La seule monnaie (datée de 318-319) en bon état de conservation a été trouvée dans la tombe maçonnée 16, en association avec des ossements humains. Les autres monnaies étaient éparpillées dans les ensembles E et F. En revanche aucune monnaie n'a été trouvée dans les mausolées.

En dehors de la *follis* trouvée à l'intérieur d'une niche du secteur E, le reste se réduit à cinq *follis* collées et trouvées entre le niveau 16-3 et la cupule 16 à une profondeur de 15 cm; toutes datent des deux empereurs Dioclétien et Maximin (284-305).

Un sesterce a été trouvé au sud de l'ensemble F; il s'agit d'une découverte hors stratigraphie, vu la profondeur à laquelle elle a été effectuée (10 cm). En revanche, quatre autres sesterces ont été découverts dans les incinérations de l'ensemble D. Ces monnaies étaient malheureusement très oxydées, à l'exception d'un sesterce d'Antonin le Pieux, qui permet de proposer, pour les incinérations en place, une datation dans la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C.

Parmi les découvertes remarquables, il convient de signaler une monnaie trouvée dans le puits (n° 79) à une profondeur de 1 m; malgré un médiocre état de conservation, il est possible de dire qu'il s'agit une pièce numide, de Juba I^{er} ou de Massinissa.

INVENTAIRE

Ensemble A

1. *US 14*
Av. non identifié
R/ (vœux dans une couronne)
Atelier : non identifié
Datation : IV^e s. apr. J.-C.
Diam. : 13 mm; ép. : 1 mm
Axe : non déterminé

2. *US 14*
Av. FLIVLCONSTANTIVSNOB C
R/ GLORIA/EXERCITVS (deux soldats, de part et d'autre d'une enseigne militaire)
Atelier : non identifié
Datation : 330-331 apr. J.-C.
Diam. : 15 mm; ép. : 1 mm
Axe : 6 h.

3. *US 14*
Av. non identifié
R/ VOT/V/SMKB

Atelier : Cyzique
Datation : 325-330 apr. J.-C.
Diam. : 14 mm; ép. : 1,5 mm
Axe : non déterminé

4. *US 14*
Av. - -]MARCIVS[- - -
R/ monogramme : *
Atelier : non identifié
Datation : 450 apr. J.-C.
Diam. : 8 mm; ép. : 1 mm
Axe : non déterminé

5. *US 14*
Av. CONSTANTIVSPFAVG
R/ FELTEMPREPARATIO
Atelier : non identifié
Datation : 334-340 apr. J.-C.
Diam. : 16,5 mm; ép. : 1 mm
Axe : 3 h.

6. *US 14*
Av. DNTHEODO/SIVSPFAVG (buste perlé tenant une lance et une couronne)
R/ SALVSREI/PVBLICAEPI/SNKA (la Victoire debout à gauche traînant un captif et tenant une couronne)
Atelier : Siscia
Datation : 383-392 apr. J.-C.
Diam. : 14 mm; ép. : 1 mm
Axe : 12 h.

7. *US 14*
Av. illisible
R/ (vœux dans une couronne)
Atelier : non identifié
Datation : IV^e s. apr. J.-C.
Diam. : 15 mm; ép. : 0,7 mm
Axe : non déterminé

8. *US 14*
Av. DNCONSTANTIVSPFAVG (attribution à Constantine II)
R/ SECVRITAS/REIPVBLICAE
Atelier : non identifié
Datation : 334-335 apr. J.-C.
Diam. : 15,5 mm; ép. : 0,7 mm
Axe : 12 h.

9. *US 14*
Av. DNVALEN/SPFAVG
R/ GLORIARO/MANORVM
Atelier : non identifié
Datation : 364-367 apr. J.-C.
Diam. : 16,5 mm; ép. : 1 mm
Axe : 12 h.

10. *US 14*
Av. DNCONSTANTIVSPFAVG
R/ non identifié
Atelier : non identifié
Datation : IV^e s. apr. J.-C.
Diam. : 15,5 mm; ép. : 1,5 mm
Axe : non déterminé

11. *US 14*
AES 4
Av. DNTHEODOSIVSPFAVG
R/ VOTXVLTXX SMRP
Atelier : Rome
Datation : 378-383 apr. J.-C.
Diam. : 13 mm; ép. : 1 mm
Axe : 7 h.

Ensemble B

12. *Sur le squelette n° 16-3*
Av. illisible (CONSTANTIVSAVG ?)
R/ ROMAE/ETERNAE
Atelier : non identifié
Datation : 318-319 apr. J.-C.
Diam. : 17 mm; ép. : 2 mm
Axe : 7 h.

13. *US 16-3*
Av. IMPDIOCLETIANVSPFAVG (buste radié barbu à droite)
R/ VOT/XX/FK
Atelier : non identifié
Datation : 284-305 apr. J.-C.
Diam. : 22 mm; ép. : 1 mm
Axe : 12 h.

14. *US 16-3*
Av. IMPCMAXIMIANVSPFAVG (buste radié barbu à droite)

* Nouvelle Cité des Oliviers, n° 101, 02000 Chlet

R/ VOTXXFK/VOT/XX/FK
Atelier : n°015
Datation : 284-305 apr. J.-C.
Diam. : 22 mm; ép. : 1 mm
Axe : 5 h.

15. *US 16-3*
Av. IMPDIOCLETIANVSPFAVG (buste radié barbu à droite)
R/ VOT/XX/FK
Atelier : non identifié
Datation : 284-305 apr. J.-C.
Diam. : 21 mm; ép. : 1 mm
Axe : 6 h.

16. *US 16-3*
Av. IMPDIOCLETIANVSPFAVG (buste radié barbu à droite)
R/ FX/VOT/XX/FK
Atelier : n°0010
Datation : 284-305 apr. J.-C.
Diam. : 22 mm; ép. : 1,5 mm
Axe : 12 h.

17. *US 16-3*
Av. IMPDIOCLETIANVSPFAVG (buste radié barbu à droite)
R/ VOTXXFK
Atelier : non identifié
Datation : 284-305 apr. J.-C.
Diam. : 22 mm; ép. : 1 mm
Axe : 1 h.

Ensemble D

18. *US 105-3*
Sesterce
Av. buste à droite illisible
R/ illisible
Atelier : non identifié
Datation : II^e s. apr. J.-C.
ép. : 3 mm.

19. *US 105-4*
Sesterce
Av. illisible
R. illisible

Atelier : non identifié
Datation : non déterminée

20. *US 107*
Av. ANTONINVS/AVGPIVSPP (buste lauré et drapé, à droite)
R/ TRPOTCOSIII[---]AVG/SC (cavalier sur un quadriga, à droite)
Atelier : Rome
Attribution : Antonin le Pieux (138-161 apr. J.-C.)
Datation : 145 apr. J.-C.
Diam. : 30 mm; ép. : 2,5 mm
Axe : 12 h.

Ensemble E

21. *US 76-1*
Av. IMPCDIOCLETIANVSPFAVG
R/ VOT/XX/FK (vœux dans une couronne)
Atelier : non identifié
Datation : 286 apr. J.-C.
Diam. : 22 mm
Axe : 5 h.

22. *HS au sud de E*
Av. DNCOSTANTIVSPFAVG (buste drapé à droite)
R/ FELTEMPEPARATIO (cavalier écrasant un captif)
Atelier : non identifié
Datation : 337-361 apr. J.-C.
Diam. : 16 mm; ép. : 1 mm
Axe : 3 h.

23. *HS au sud de E*
Av. - -]CAES (buste drapé à droite)
R/ VICTORIAROMANORVM (deux Victoires debout de face; entre elles, un captif)
Atelier : non identifié
Datation : non déterminée
Diam. : 16 mm; ép. : 1,5 mm
Axe : 6 h.

24. *HS au sud de E*
Av. CONSTAN[- -]TAVG (buste lauré, barbu à droite)
R/ VIRTAL[- -]? (porte de camp surmontée de trois étoiles)
Atelier : non identifié
Datation : non déterminée

Diam. : 20 mm; ép. : 1 mm
Axe : 5 h.

Ensemble F

25. *US 87*
Av. DNVALENTINIANVSPANVSPFAVG
R/ SECVRITAS REIPVBLICAE
Atelier : non identifié
Datation : 363-375 apr. J.-C.
Diam. : 17 mm; ép. : 1 mm
Axe : 6 h.

Monnaies exhumées lors de la campagne de fouilles de 1990

26.
Av. IVLCONSTANTINVSNOBC (buste radié barbu à droite)
R/ VOT/X/FK (vœux dans une couronne)
Atelier : non identifié
Datation : 374 apr. J.-C.
Diam. : 21 mm; ép. : 1,2 mm
Axe : 6 h.

27.
Av. DNCONSTANTIVSPFAVG (buste perlé diadémé à droite)
R/ GLORIAEXERCITVS (deux soldats debout de part et d'autre d'une enseigne militaire)
Atelier : non identifié
Datation : 335-340 apr. J.-C.
Diam. : 15 mm; ép. : 1,5 mm
Axe : 12 h.

28.
Av. CRISPVSNBCAES (buste diadémé à droite)
R/ PRINCIPIAL[- -] (la Prospérité debout à gauche tenant une lance de la main gauche et un bouclier de la droite)
Atelier : Rome
Datation : 317-326 apr. J.-C.
Diam. : 21 mm; ép. : 1 mm
Axe : 6 h.

29.
Av. légende illisible (buste diadémé à droite)
R/ DNCONSTANTINIVSPFAVG (couronne)
Atelier : non identifié
Datation : 323-337 apr. J.-C.
Diam. : 18 mm; ép. : 1,5 mm
Axe : 6 h.

30.
Av. CONSTANTINVS[- -] (buste perlé diadémé et drapé à droite)
R/ VOT/X_{PR} (vœux dans une couronne)
Atelier : Rome n°014
Datation : non déterminée
Diam. : 16,5 mm; ép. : 1 mm
Axe : 11 h.

31.
Av. IMPMAXIMIANVSPFAVG (buste radié et cuirassé à droite)
R/ VOT/XX/FK (vœux dans une couronne)
Atelier : non identifié
Datation : non déterminée
Diam. : 22 mm; ép. : 1 mm
Axe : 6 h.

32.
Av. IVLIAMAMAEAVG (buste drapé à droite)
R/ (divinité debout à gauche tenant un sceptre et une patère devant un autel)
Atelier : Rome
Datation : 222-235 apr. J.-C.
Diam. : 24 mm; ép. : 3 mm
Axe : 6 h.

33.
Av. FLVALENTIANVSPFAVG (buste radié à droite)
R/ VOT/X/FK (vœux dans une couronne)
Atelier : non identifié
Datation : 364-375 apr. J.-C.
Diam. : 22,5 mm; ép. : 1 mm
Axe : 6 h.

ANNEXE III

INVENTAIRE ANTHROPOLOGIQUE DES RESTES OSSEUX DECOUVERTS DANS LA CHAMBRE FUNERAIRE DU MAUSOLEE E2 (87)

Chérif Slimane M'HAMED*

Un examen préliminaire du matériel osseux du mausolée E2 permet d'évaluer le nombre des individus inhumés dans la chambre, qui apparaît ainsi comme un monument collectif.

1. MANDIBULES

Adultes

1^{re} mandibule : dents usées probablement du fait d'une alimentation de graminées. Périoste fin et friable. Age : la cinquantaine. Pas d'angle mandibulaire.

2^e mandibule : une molaire en mauvais état avec carie basale. L'individu avait perdu ses dents avant sa mort. Angle mandibulaire : 124°. Adulte ayant la cinquantaine.

3^e mandibule : absence de dents. Périoste très consistant. Pas d'angle mandibulaire. Entre 25 et 40 ans d'après le périoste.

4^e mandibule : pas de dents. Périoste très consistant. Pas d'angle mandibulaire. Entre 25 et 40 ans d'après le périoste.

5^e mandibule : plus de dents. Périoste très fin et friable. Age : supérieur à 50 ans.

6^e mandibule : plus de dents. Périoste très consistant. Age : la quarantaine.

7^e mandibule : plus de dents. Périoste très consistant.

8^e mandibule : deux prémolaires et deux molaires en bon état. Bonne insertion alvéolaire. Périoste très consistant. Age : moins de 35 ans.

9^e mandibule : une prémolaire et deux molaires, mal entretenues. Périoste très fin. Age : supérieur à 40 ans.

10^e mandibule : une prémolaire droite sans couronne, quatre molaires en bon état (deux à droite, deux à gauche). Périoste très épais. Age : la quarantaine.

11^e mandibule : une prémolaire et une molaire en mauvais état; une dent de sagesse logée dans l'os. Angle mandibulaire : 125°. Il s'agit donc d'un jeune adulte.

Enfants

1^{re} mandibule : une prémolaire et quatre molaires avec caries dentaires; deux dents de sagesse logées dans l'os. A sa partie antérieure, une canine et une prémolaire encore logée dans l'os, prête à pousser. Age : inférieur à 9/10 ans.

2^e mandibule : une canine en train de pousser. Age : une dizaine d'années.

3^e mandibule : une molaire et une prémolaire en assez bon état; une incisive logée dans l'os et prête à pousser. Age : inférieur à 6 ans.

4^e mandibule : une prémolaire et une molaire en bon état; des incisives logées dans l'os prêtes à pousser. Age : inférieur à 5 ans.

Conclusion :

Les mandibules nous informent sur l'existence de 15 individus, dont 11 adultes et 4 enfants. Sur les 11 adultes, 6 ont au moins la quarantaine et 3 ont passé la cinquantaine.

2. OS LONGS

Membres inférieurs

7 paires de têtes fémorales, soit 7 individus et une petite tête fémorale d'enfant.

5 paires de plateaux tibiaux, soit 5 individus.

2 paires de condyles fémoraux.

Remarques :

Une tête fémorale congénitalement mal formée et de taille hors du commun.

Un plateau tibial très étroit avec concavité exagérée et dont la surface articulaire est limitée en largeur.

Quelques tibias et quelques têtes fémorales sont très friables, ce qui implique une ostéoporose ou une maladie similaire.

Membres supérieurs

10 paires d'humerus

6 paires de radius

5 paires de cubitus et un cubitus isolé, soit six individus

Il apparaît donc que le nombre minimal d'individus, compte tenu du nombre de paires d'humerus, est de dix.

Remarque :

Un cubitus avec un cal osseux volumineux à sa partie médiane à la suite d'une fracture en oblique de la partie médiane de l'os. Le membre a été mal immobilisé.

* 4, rue Ahmed Bendjorah, 42100 Cherchell

UNE EVERGESIE MODESTE: LES COMBATS DE BOXE DANS QUELQUES CITES D'AFRIQUE PROCONSULAIRE PENDANT L'EMPIRE

Claude BRIAND-PONSART*

Mots-clés: Afrique proconsulaire, Haut-Empire, pugilat, fondation, financement, notables, évergétisme.

Key words: Africa proconsularis, Roman Empire, fights, foundation, financial resources, notables, evergetism.

Résumé: Sept inscriptions, connues depuis longtemps et provenant de l'arrière-pays de Carthage, mentionnent des pugilats. Ces combats s'inscrivent dans une tradition d'échanges culturels entre Rome et l'Afrique. Les indications chiffrées, en particulier pour des fondations, mettent en évidence la modicité des sommes en jeu et montrent comment les notables des petites cités cherchaient à suivre les modes venues de la métropole voisine. Deux de ces inscriptions bien datées, l'une du règne de Gordien III, l'autre de celui de Tacite, témoignent, avec le maintien de ces prestations, d'une vie municipale active au cours du III^e siècle.

Abstract: Seven inscriptions, known for a long time and originating from the Karthago hinterland, bear the mention of fights. These fights take place in the traditional cultural exchanges that existed between Rome and Africa. The cost-priced indications, especially for foundations, bring light to the small amounts of money involved. They show how notables from small cities tried to imitate fashionable behaviours that came from the close mainland. Two of these inscriptions properly dated, one from Gordian III's period and the other from Tacitus period, testify with the continuity of these shows off an active city life throughout the 3rd century.

Fêtes et spectacles en tout genre rythmaient la vie des habitants de l'Empire, aussi bien les loisirs des Romains que ceux des habitants des provinces. Tous ou presque participaient volontiers à un rite célébré à l'initiative du Prince, des sénateurs ou des notables locaux, affermissant ainsi la solidarité sociale qui résulte du plaisir partagé. Dans la vaste panoplie des jeux, les témoignages les plus abondants concernent l'Urbs, différents auteurs nous informant sur les *ludi*, *uenationes*, combats de gladiateurs ou autre manifestation, que ce soit pour les louer, les mépriser ou les

condamner¹. Grands Jeux, Jeux Apolliniens, voire Jeux Séculaires se succèdent en quête d'une pérennité toujours à renouveler. A la même époque, dans les provinces africaines, il faut recourir à l'épigraphie et à l'iconographie pour suppléer le manque de textes littéraires. De nombreuses inscriptions évoquent *ludi scaenici*, associés à des *gymnasia*, éventuellement, jeux du cirque, *munera gladiatoriens* et *uenationes*. Au sein de cet ensemble, sept d'entre elles, provenant de cinq cités d'Afrique

1. Bibliographie abondante et iconographie sur les jeux athlétiques dans *Stade*, 1994. Sur la gladiature et les *uenationes* jusqu'à la fin du 1^{er} s., voir VILLE G., *Gladiature*, 1981. Différents volumes de *Spectacula*, éd. C. LANDES, montrent l'abondance de la documentation africaine en matière de spectacles.

* Université de Rouen, Groupe de recherche d'Histoire (GRHIS), UPRESA 6065.

proconsulaire, attestent l'existence de pugilats (*pugiles, certamina pugilum*). Ce petit corpus, quelque peu singulier dans le cadre des évergésies habituellement proposées, fera l'objet de cette étude, qui n'a, par ailleurs, aucunement l'ambition d'épuiser les questions soulevées par les documents.

1. LE DOSSIER EPIGRAPHIQUE

Ces textes forment un ensemble homogène à divers titres. Les cinq cités, d'une importance modeste – sauf *Membressa* – situées dans l'arrière-pays de Carthage, n'ont accédé que tardivement, voire jamais, à un statut romain pour autant qu'on en puisse juger en l'état actuel des connaissances. Leur datation relativement tardive constitue le deuxième élément de rapprochement : les premiers textes datent de l'extrême fin du II^e ou du début du III^e siècle, le dernier du règne de Tacite. Enfin, plusieurs données chiffrées permettent d'apprécier le coût de ces combats. Ces textes, connus depuis longtemps, ont repris de l'actualité à l'occasion de la publication de la mosaïque de Baten Zammour (Tahl) par M. Khanoussi. Celui-ci en a fait alors une recension et un commentaire, les mettant en parallèle avec d'autres sources de documentation sur les jeux en Afrique, représentations iconographiques, textes littéraires² et, comme il invitait à reprendre le dossier, nous avons choisi de revenir sur le pugilat³.

1) *CIL*, VIII, 11998, Hr esch-Schorr (Hr Chaâr), *Maragui Sara*⁴

[- - - / ob honorem] flamoni [ex / summa honoraria HS 5 II milia n(ummum) / [promis]erat,

2. KHANOUSSE M., *Spectaculum*, 1988, p. 543-561; *id.*, Spectacle, 1988, p. 33-51; *id.*, Jeux athlétiques, 1991, p. 315-322; *id.*, Römisches Mosaik, 1991, p. 146-153; *id.*, dans *Stade*, 1994, p. 65-73.

3. Chaque inscription mériterait une étude détaillée, nous nous limiterons ici à ce qui paraît utile à notre propos.

4. *ILTun.*, 610 = *HS*, 5072; BASSIGNANO M.S., *Flaminio*, 1974, p. 108, n° 1; PLEUMIET G., *Flamines*, 1976, p. 158 (= *Afrique*, p. 399); DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 98, n° 202a; WESCH-KLEIN G., *Liberaltas*, 1990, p. 268, n° 1. Identification du lieu proposée par MCHAREK A., *Zama Regia*, 1992, p. 257-258.

5. Par convention, les sesterces seront le plus souvent indiqués HS et les deniers ✕.

multiplicata pec[unial] d(ono) d(edit)º, et ob dedicationem / sportulas decurionib(us) eisdem/que et uniuerso populo epu/lum et gymnasium dedit, / itemque spectaculum pugilum et aurigarum et ludorum scaenicorum edidit.

[- -] a offert (la statue qu'il avait promise en l'honneur du flaminat, avec la somme honoraire de 2.000 HS, après avoir augmenté la somme; et pour la dédicace, il a offert des sportules aux décurions ainsi qu'un repas et un *gymnasium*⁷ à eux-mêmes et à l'ensemble du peuple; il a pareillement donné un spectacle de pugilat, d'auriges et des jeux scéniques.

Datation: fin du II^e - début du III^e siècle.

2) *CIL*, VIII, 12425, *Ziqua*⁸

Marti Aug(usto) protectori d(omini) n(ostri) / Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Antoni Gordiani Pii Felicis / Aug(usti), p(ontificis) m(aximi), tr(ibunicia) pot(estate) II, co(n)s(ulis), p(atris) p(atriciae); / Q(uintus) Caluius Rufinus, aedilis, sumptu / suo et T(iti) Aeli Anni Litoriusº, quondam / collegae sui, ob honorem aedilitatis / in compensatione missiliorum, commu(ni) pecunia, fecerunt, dedicante / Caluio Rufino, aedile, ob cuius statul(ae) / dedicationem, idem Rufinus de suo / etiam spectaculum pugilum et

6. Ou *d(edit) d(edicauit)*.

7. Rappelons que le sens de *gymnasium* est controversé. Selon LANCEL S., *Populus*, 1958 p. 141-151, il signifierait huile en Afrique. Un des textes fondamentaux du dossier est celui d'une fondation de 250.000 HS à Théveste. Pour une restitution de l'inscription *CIL*, VIII, 1858, p. 939 add. 1858, 16504; *ILAlg.*, I, 3040. Voir ACCAME S., *Testamento*, 1941, p. 237-243. Dans ce sens, DUNCAN-JONES R.P., *Costs*, 1962, p. 111, n. 151; MROZEK S., *Pris*, 1975, p. 112, explique le montant exceptionnel de la fondation d'Egrilius par le fait que (celle-ci) prévoit la fréquentation des thermes et de terrains d'exercice par la population 64 jours par an. Le texte a été repris par BACCHIELLI L., *Testamento*, 1986, p. 301-302; GHEDINI F., *Gymnasia*, 1992, p. 353 sq., pense que *gymnasium* ne peut signifier huile, et elle s'appuie sur quelques cas précis dont deux des inscriptions citées ainsi que celle de Théveste. Les *gymnasia* sont tantôt associés à un repas (*epulum*) comme dans ce texte et celui de *Thuccaboni* (n. 6), tantôt à des combats et des jeux (textes de *Ziqua*, n. 2, et de *Gori*, n. 4).

8. *CIL*, VIII, 895 = *HS*, 5071; *ILTun.*, 770; WESCH-KLEIN G., *Liberaltas*, 1990, p. 277, n° 1.

9. De lecture incertaine, le nom de ce personnage est contesté. A. Rousseau avait lu *T. Aelian Litorius* Cf. *Revue africaine*, 5, 1861, p. 318). Pour Litorius, rare, voir KAJANTO L., *Cognomina*, 1965, p. 117 et 308. L'inscription présente plusieurs espaces insolites, par exemple à la ligne 10, entre *Rufi* et *mis*, indices de datation tardive.

gymnasium / exhibuit. L(ocus) d(atatus) d(ecreto) d(ecurionum).

A Mars Auguste protecteur de notre seigneur l'empereur César Marcus Antonius Gordianus Pieux Felix Auguste, grand pontife, revêtu de la deuxième puissance tribunicienne, consul, père de la patrie; Q. Calvius Rufinus, édile, à ses frais (et à ceux) de T. Aelius Annius Litorius, un temps son collègue, en l'honneur de l'édilité, en remplacement des *missilia*, ont fait ériger (la statue) en mettant leur argent en commun, Calvius Rufinus, édile, assurant la dédicace; pour la dédicace de la statue, le même Rufinus a produit à ses frais un spectacle de pugilat et un *gymnasium*. Emplacement donné par décret des décurions.

Datation: le règne de Gordien III, entre le 1^{er} janvier et le 9 décembre 239¹⁰.

3) *CIL*, VIII, 24056, *Ziqua*¹¹

Veneri Aug(ustae) / [.] Anniolenus Crescentianus [et] / M(arcus) Simminius Mistlita, aedil(es) / ad ornandam patriam modum / paupertatis suae egressi in / compensatione missilliorum / pecunia sua fecerunt et ob] de[.]dicationem pugill(es) ediderunt / [- - -] / CROM.

A Vénus Auguste; (.) Anniolenus Crescentianus¹² et M. Simminius Mistlita¹³, édiles, pour embellir leur patrie, dépassant ce que leur permettaient leurs modestes ressources¹⁴ ont fait ériger à leurs frais (cette statue) en remplacement des *missilia* et, pour la dédicace, ils ont offert des pugilats [et - - -].

Datation: fin du II^e - premier tiers du III^e siècle¹⁵.

10. Gordien III est consul pour la première fois et revêtu de la puissance tribunicienne pour la deuxième fois; voir KIENAST D., *Kaisertabelle*, 1990, p. 194.

11. *CIL*, VIII, 12426; WESCH-KLEIN G., *Liberaltas*, 1990, p. 277, n° 2.

12. KAJANTO L., *Cognomina*, 1965, p. 234: trente-six occurrences en Afrique sur quatre-vingt deux.

13. Onomastique incertaine.

14. Le sens général paraît clair, cependant la traduction pose problème.

15. Signe d'évergétisme ou signe des temps? Le texte insiste sur les difficultés financières des édiles et il serait tentant de mettre cette insistance en relation avec la politique de l'empereur Maximin qui dépouillait les cités et leurs notables au point de susciter, précisément en Afrique, la colère qui le renversa, voir HERODIEN, *Histoire des empereurs romains de Marc Aurèle à Gordien III*, VII, 3, 5. Mais c'est sans doute vouloir trop faire dire au texte.

4) *CIL*, VIII, 12421, *ciuitas Goritana*¹⁶

Mensur. / P(ublio) Ligario Maximi Ligari fil(io) Potito, / decurioni et magistrato annuali ciuitatis suae Goritanae, qui ex sua li(beralitate) rei publ(icae) suae HS III mil(ia) / n(ummum) inferenda re-promisit, ut ex eius / summae reditum (sic), id est usurae ✕ LX, / die XVI Kal(endas) Ian(uarias), natalis eius, pugili/bus et gymnasio itemque decurio/nibus epulo suo quoque anno in per/petuum ab eadem re p(ublica) insumerentur. / P(ublius) Ligarius Securus ob debitam patri / pietatem posuit. / L(ocus) d(atatus) d(ecreto) d(ecurionum).

Mensur. A Publius Ligarius Potitus, fils de Maximus Ligarius, décurion et magistrat annuel de sa cité de *Gori*, qui a généreusement promis de verser à la caisse publique 4.000 HS, afin que le revenu de cette somme, à savoir 60 deniers d'intérêts, soit utilisé par cette même caisse publique chaque année et à perpétuité, le seizième jour avant les calendes de janvier, jour de son anniversaire, (pour offrir) des combats de boxe et un *gymnasium*, et aussi un repas aux décurions. P. Ligarius Securus a fait ériger (ce monument) par pieuse obligation envers son père. Emplacement donné par décret des décurions.

Datation: fin du II^e - premier tiers du III^e siècle¹⁷.

5) *ILTun.*, 769, *ciuitas Goritana*¹⁸

Vrani / C(aio) Mario Caelestino [.] / decurion[.] ciuitatis G[.]oritanae; / Maria[.] C[.] - - -] mater et Marius / [- - -] pater filio piissimo statum / [posuit ? - - -] ob cuius dedicationem / [- - -] r(ei) p(ublicae) ✕ mille pollicitus (sic) / est [ut - - -] ex reditu eorum / [- - -] quamdiu [- - -] bi ?]duum / [- - -] pugileis et - - - / - - -] / et

16. = *HS*, 5071; *ILTun.*, 766; *AE*, 1941, 157; LAUM B., *Stiftungen*, 1914, II, p. 196, n° 128; DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 103, n° 267; WESCH-KLEIN G., *Liberaltas*, 1990, p. 102, n° 2.

17. La présence du *signum* la date au plus tôt de la fin du II^e ou du début du III^e siècle, selon PFLAUM H.-G., *Romanisation*, 1970, p. 103 (= *Afrique*, p. 328), qui pense à Mensur(i); il est cependant possible de conserver le texte.

18. *CIL*, VIII, 762; POISSOT L., *BCVII*, 1928-9, p. 48: Piedestal de statue en forme de cippe. Hauteur 1,90 m; larg. 0,60 m. Le texte paraît avoir subi un martelage qui en rend la lecture incertaine: *ibid.*, p. 49: A la l. 3 une surcharge sur le martelage offre des lettres douteuses. DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 103, n° 266; WESCH-KLEIN G., *Liberaltas*, 1990, p. 103, n° 3.

epulum decurionibus [- - -] / et post d[.] sua [- - -] / P[- - -] / ita AB[- - -] / L(ocus) d(atatus) d(ecreto) d(ecurionum).

Il ressort de cette inscription très lacunaire que, après le décès de C. Marius Caelestinus, décurion de Gori, ses parents, Maria [- - -] et Marius [- - -]¹⁹ ont fait ériger une statue à leur fils très pieux. Une somme de 1.000 deniers a été versée dont les intérêts serviront à offrir des pugilats, un *gymnasium* (?)²⁰, un repas aux décurions. L'utilisation de *quamdiu* suggérerait peut-être une durée donnée pour ce versement et la phrase commençant par *post* aurait indiqué un terme à cette prestation. Emplacement donné par décret des décurions.

Datation: fin du II^e - premier tiers du III^e siècle²¹.

6) CIL, VIII, 14855²², Thuccabori²³

M(arcus ?) [- - -] IP / [- - -] flam(en) plerp(etuus) / [- - -] /ia / [praeter legitim]am promisisset mul[t]iplicata pecunia perfecit et / dedicauit; et ob dedicatio/nem pugilum certamina / edidit et decurionibus / sportulas et populo gymna/sium epulum dedit et hoc / amplius pro sua liberalita/te cameram superposuit et / opere museo exornauit / [idemq(ue)] cum M[.]...[.] Felice et / Rufino [- - -] ded(icauit); ob quam / dedicat(ionem) epul(um) dec(urionibus) et pop(ulo) [g]ym(nasium) ded(it).

Marcus [- - -], flamine perpétuel [- - -] qui avait promis (un monument) en plus de la somme légitime, l'a achevé après avoir augmenté la somme, et l'a dédié; pour cette dédicace, il a offert des

combats de boxe, des sportules aux décurions, un repas et un *gymnasium* au peuple; il a ajouté par générosité une pièce et l'a ornée de mosaïques. Il l'a dédiée avec Marcus [- - -] Felix et Rufinus [- - -]; pour la dédicace il a donné un repas aux décurions et un *gymnasium* au peuple.

Datation: fin du II^e - premier tiers du III^e siècle.

7) CIL, VIII, 25836, Membressa²⁴

(La pierre est à peu près coupée en deux)

Victoriis Aufg(ustis)] / Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Claudi Taciti Pii Felicis Aug(usti), pont(ificis) max(im)i [- - -] / Q(uintus) Numisius Primus aedilic(ius), du(u)muirali(c(ius)), - - - aedem quam (?)] ex HS XVI mil(ibus) n(ummum) facere promiserat, mul[t]iplicata pecunia - - - cum] / Numisiis Praetextato et Primo fili(i)s et Nonia [- - -] coniuge - - -] / et certamina pugilum edidit. (uacat) Quam et [- - -].

Aux Victoires Augustes de l'empereur César Marcus Claudius Tacitus Pius Felix Auguste, grand pontife [- - -]; Quintus Numisius Primus, ancien édile et ancien duumvir, avait promis (ce monument) pour un montant de 16.000 HS. La somme a été multipliée [- - -] avec Numisius Praetextatus et Numisius Primus ses fils, et Nonia [- - -] son épouse, il l'a achevé et a offert des combats de boxe [- - -].

Datation: le règne de Tacite, entre la fin de 275 et juillet (?) 276²⁵.

Les cinq cités se trouvent dans l'arrière-pays de Carthage, à une distance comprise entre soixante-cinq kilomètres environ de la capitale pour la plus proche et cent vingt pour la plus lointaine. Proche de Zama Regia, dans la vallée de l'oued Siliana, Maragui Sara, dont le nom serait à mettre en relation avec une divinité locale²⁶, se trouve à plus d'une centaine de kilomètres au sud-ouest de Carthage. En l'état actuel des connaissances, le faible nombre de textes retrouvés a laissé en suspens la question de son statut, mais elle ne semble pas avoir acquis le titre de municipe ou de

colonie²⁷. Elle possède cependant au moins un flamine perpétuel et un ordre des décurions, mentionnés ici. Deux documents viennent de Ziqua, à environ soixante-dix kilomètres au sud de Carthage²⁸. La situation juridique de la ville n'est pas non plus connue avec certitude. Si l'existence d'un municipe ou d'une colonie n'est étayée par aucune preuve irréfutable, ses institutions municipales sont matérialisées ici par l'existence de l'édilité. Dans la vallée de l'oued Miliane, Gori ou la *ciuitas Goritana*²⁹, avec deux inscriptions, à dix kilomètres seulement de Ziqua, ne possède pas de statut romain à la fin du II^e ou au début du III^e siècle; elle est dirigée par des *magistratus annuales* tel P. Ligarius Potitus. Le statut de Thuccabori³⁰, proche de Membressa au nord de la vallée du Bagradas, à la limite du Tell nord-est tunisien, est tout aussi incertain. Un *ordo decurionum* existe dès le règne d'Hadrien³¹ et J. Peyras pense, en raison d'indices convergents³², que la promotion au rang de municipe daterait de Marc Aurèle ou de Commode. Plusieurs mentions d'évergésies, une *uisceratio* durant le règne conjoint des deux empereurs, offerte à des *congentiles* du donateur ainsi qu'à des prêtres lors de la dédicace d'un autel consacré à l'empereur et à la famille impériale³³, des constructions³⁴ vont dans ce sens³⁵. Située sur la grande voie qui relie Carthage à Théveste, le long du Bagradas, à environ soixante-quinze kilomètres au sud-ouest de la métropole, Membressa³⁶ a indubitablement

connu une promotion avant 275-276, puisque le donateur, Q. Numisius Primus, est ancien édile et ancien duumvir³⁷, mais aucun élément ne permet de dater cette promotion. Compte tenu de l'évolution juridique des cités de la région, il faut sans doute penser à une promotion tardive, peut-être liée au démantèlement de la *peritica*, une date ultérieure n'étant pas à exclure.

Ce bref tour d'horizon concernant le statut de ces cités montre que les prestations sont offertes dans un contexte presque identique. Situées dans l'arrière-pays de Carthage, relativement proches les unes des autres, elles font partie – exception faite peut-être de Membressa, la seule qui a bénéficié à coup sûr d'un statut romain – de ces cités dont H.-G. Pflaum a écrit «qu'à ce moment (*i. e.* la fin du II^e et le début du III^e siècle) les communes de statut pérégrin avaient réussi à imiter les cités romaines dans une mesure très appréciable³⁸. Enfin, hormis Maragui Sara, un peu à l'écart des autres, elles forment des «sous-ensembles», Ziqua et Gori d'une part avec deux documents chacune, Thuccabori et Membressa d'autre part³⁹.

Il est difficile d'admettre que la mise en évidence de ces pugilats soit uniquement liée au hasard des découvertes, mais il est tout aussi difficile de penser que ces combats soient une innovation de l'époque. Il faut donc remonter quelque peu dans le temps pour en comprendre le développement. La nature de la prestation ne fait guère problème, les pugilats sont bien identifiés par des inscriptions, les textes littéraires et un solide dossier iconographique⁴⁰. Si nous revenons brièvement sur ces données, c'est en raison d'un hiatus chronologique et spatial, au moins apparent, entre les témoignages italiens et ceux de l'Afrique. Un décalage d'une à deux générations entre les deux régions, lié à la diffusion de nouvelles pratiques sociales dans les processus qualifiés traditionnellement de romanisation, est fréquent, mais ce dernier semble ici très important.

37. Hypothèse qui semble avoir la préférence de GASCOU J., dans ANRW, 1982, p. 291.

38. PFLAUM H.-G., Romanisation, 1970, p. 103 (= Afrique, p. 328).

39. Voir la carte de P. Salama (Voies, 1951).

40. Nombreuses indications dans Stade, 1994, notamment BOULEY E., p. 83-91, pour le Norique et les Pannonies; pour l'iconographie romaine, voir surtout les n° 44, statuette en bronze (Mérida), n° 53, bras avec cestes (Vérone), et n° 54 (Autun), les lampes n° 68 à 76 (provenances diverses), le gobelet n° 78 (Vindonissa), avec bibliographie.

19. Pour le gentilice Marius, voir LASSÈRE J.-M., *Ubique populus*, 1977, particulièrement p. 82 et 86-88.

20. Hypothèse uniquement fondée sur le fait que les deux prestations sont souvent associées dans les autres textes, par exemple à Ziqua (texte 2), à Gori (texte 4), à Thuccabori (texte 6) et que le repas (*epulum*), qui leur est aussi fréquemment associé, figure dans le texte.

21. Les deux textes utilisent le denier, mais le premier donne le montant du capital en sesterces. La mention du denier se développe dans les inscriptions à partir des années 180 et il est possible que l'inscription de Caelestinus soit de peu postérieure à la précédente. Sur la question, voir DUNCAN-JONES R.P., *Roman Italy*, 1965, p. 306; MROZEK S., *Especies*, 1978, p. 83-84. En Italie le denier apparaît dans les inscriptions après 120 et les mentions se multiplient après 180. En Afrique, toutes les inscriptions mentionnant le denier, datables avec précision, sont postérieures à 180 apr. J.-C.

22. CIL, VIII, 14855; *IlTun*, 1288. PFLAUM H.-G., *Romanisation*, 1970, p. 107 (= Afrique, p. 352-353); BASSIGNANO M.S., *Flaminato*, 1974, p. 215, n° 1. WESCH-KLEIN G., *Liberaltas*, 1990, p. 245, n° 4.

23. La forme Thuccabori est proposée par PEYRAS J., *Tell*, 1991, p. 140.

24. = ILS, 8926; PFLAUM H.-G., *Romanisation*, 1970, p. 100 (= Afrique, p. 325); DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 94, n° 99; WESCH-KLEIN G., *Liberaltas*, 1990, p. 139, n° 2.

25. KIENAST D., *Kaisertabelle*, 1990, p. 247.

26. Voir MCHAREK A., *Zama Regia*, 1992, p. 257-258.

27. La référence reste, sauf découvertes ultérieures, la liste des cités, municipales ou colonies, dressée par GASCOU J., *Politique municipale*, 1972 et *id.*, dans ANRW, 1982.

28. Zaghuan, AAT, I, f. 37, Zaghuan, n° 104. LEPELLEY CL., *Cités de l'Afrique*, 2, 1981, p. 248-249.

29. Hr Dra-el Gamra, AAT, I, f. 37, Zaghuan, n° 22.

30. Toucabeur, AAT, I, f. 21, Tebourba, n° 180.

31. CIL, VIII, 14852.

32. PEYRAS J., *Tell*, 1991, p. 140 sq. et p. 278, souligne l'activité publique importante déployée sous les derniers Antonins ainsi que la présence de citoyens inscrits dans la tribu *Papiria*.

33. CIL, 14853 = 1321. PFLAUM H.-G., *Romanisation*, 1970, p. 107-108 (= Afrique, p. 352-353); PEYRAS J., *Tell*, 1991, p. 141.

34. E.g., CIL, VIII, 14851, *arcum*; *ibid.*, 1850, agrandissement d'un temple; *ibid.*, 25852, une *cella*.

35. Cependant la preuve irréfutable fait défaut et on peut supposer qu'elle est restée une simple *ciuitas* possédant, comme Maragui Sara et Gori, des institutions municipales calquées sur le modèle romain, comme le pensait H.-G. Pflaum.

36. Medjez-el Bab, AAT, I, f. 29, Medjez el Bab, n° 19. LEPELLEY CL., *Cités de l'Afrique*, 2, 1981, p. 141-144.

En réalité, les jalons, quoique peu nombreux, ne font pas totalement défaut; l'Afrique et l'Italie semblent plus proches à ce point de vue qu'il n'y paraît de prime abord et les Africains connurent peut-être assez précocement la pratique de ces jeux.

Selon Tite-Live, l'introduction des combats de boxe à Rome remonte à Tarquin l'Ancien⁴¹. Que leur origine soit étrusque, grecque ou locale, qu'ils apparaissent simultanément à Rome et en Etrurie⁴² ne concerne qu'indirectement l'Afrique. Ce qui est sûr est leur existence à Rome dès la plus haute époque et leur développement sous la République. En 186 av. J.-C., M. Fulvius Nobilior fut le premier à présenter des jeux athlétiques⁴³ en même temps qu'il donnait sans doute la première *uenatio* digne de ce nom⁴⁴. Une génération plus tard, Polybe raconte comment, lors de son triomphe en 167-166 av. J.-C., L. Anicius Gallus, organisa des jeux du plus haut comique, preuve du manque de culture des Romains. Les pugilistes furent plus appréciés et semblaient plus familiers aux spectateurs romains que les flûtistes⁴⁵. Au I^{er} siècle av. J.-C., Denys d'Halicarnasse se donne du mal pour prouver qu'ils sont un lien de plus entre Grecs et Romains⁴⁶. Cicéron mentionne plusieurs fois les pugilats, tantôt pour rappeler qu'ils font partie intégrante des jeux publics⁴⁷, tantôt pour évoquer des pratiques d'origine grecque. Il les associe parfois à des courses

d'auriges⁴⁸. Poètes et philosophes les méprisent ou affectent de les mépriser. Horace déplore les interventions de «ceux qui ont l'avantage du nombre, non celui du mérite, ignorants et stupides, prêts à faire le coup de poing... (et qui) réclament au beau milieu des vers, un ours ou des pugilistes, tels sont en effet les spectacles favoris de la menue plèbe⁴⁹». A la même époque, à Pompéi, A. Clodius Flaccus offre une série de spectacles variés et fastueux⁵⁰, et la foule, à Rome, réclame des boxeurs pendant les jeux pontificaux⁵¹. Sous le règne de Tibère, Suétone rapporte un jeu de mots d'Asinius Gallus à propos d'un M. Pomponius Marcellus, ancien pugiliste devenu grammairien⁵². Par son souci de la précision et des réalités⁵³, le biographe contribue à combler le vide chronologique. Caligula faisait combattre des pugilistes africains parce qu'ils étaient réputés pour leurs qualités, à égalité avec les Campaniens⁵⁴. Récemment un passage à propos de Claude semble avoir été éclairci⁵⁵. L'empereur se serait défendu d'être un *Telegenius*, c'est-à-dire un homme du monde du spectacle, frappé d'infamie.

48. CICÉRON, *Att.*, XIII, 21, 3: *semperque Carneades προβολήν pugilis et retentionem aurigae similem facit ἐποχή*. Les auriges figurent dans l'inscription de *Maragui Sara*.

49. HORACE, *Ep.*, II, I, v. 183-186: *Quod numero plures, uirtute et honore minores Indocti stolidique et depugnare parati Si discordet eques, media inter carmina poscunt Aut iusum aut pugiles: his nam plebecula gaudet.*

50. *CIL*, X, 1074d, p. 967 et 1006 = *ILS*, 5053.4; pour un commentaire, voir SABBATINI TUMOLESI P., *Gladiatorum paria*, 1980, p. 17-21, avec bibliographie; voir aussi BACCHIELLI L., Pontarii, 1989, p. 769-772. A. Clodius Flaccus fit preuve de magnificence en offrant des spectacles nombreux et variés, surtout pour ses deux premiers duumvirs.

51. SUÉTONE, *Aug.*, 44, 5.
52. SUÉTONE, *Gram.*, XXII, 1: *Qui caput ad laetiam didicit, glossemata nobis Praecipit: os nullum uel potius pugilis.*

Ce grammairien n'est connu que par ce passage et DION CASSIUS, 57, 17, 2. Selon DAHLMANN H., *RE. s.v. M. Pomponius Marcellus*, XXI, 2, col. 2411, 1952, l'expression *caput ad laetiam* désigne probablement un mouvement d'esquive destiné à protéger le visage des coups de l'adversaire. La fin de l'épigramme pose problème. Les traducteurs s'accordent à penser qu'il faut jouer sur la double signification de *os* comme visage et comme siège des sentiments. Le visage du grammairien, sans doute marqué par ses combats passés, aurait alors exprimé l'impudence de cet ancien boxeur.

53. GASCOI J., *Suétone historien*, 1984, particulièrement p. XIII, ainsi que l'exemple des jeux donnés par Auguste, p. 654-659.

54. SUÉTONE, *Cal.*, XVIII, 1: *munera gladiatoria partim in amphitheatro Tauri partim in Saepis aliquot edidit, quibus inseruit cateruatis Afrorum Campanorumque pugilum ex utraque regione electissimorum.*

55. SUÉTONE, *Claud.*, 40, 6: *Quid ego tibi Telegenius uideor?*

Connaissant l'attrait qu'il manifestait pour les spectacles, cela n'aurait rien eu de surprenant⁵⁶. En tout cas, ce serait une preuve de l'existence à Rome de sociétés africaines organisatrices de jeux dès la première moitié du I^{er} siècle⁵⁷.

Sous Néron, autre grand amateur de spectacles⁵⁸, Lucillius, se moque des boxeurs défigurés au combat⁵⁹ et Sénèque évoque le boxeur à terre⁶⁰. Avec ce dernier se développe le *topos* qui consiste à comparer l'entraînement et la nourriture de l'athlète aux efforts que doit accomplir le philosophe pour atteindre le bien; mêmes conseils quelques décennies plus tard chez Fronton donnant des conseils à Marc Aurèle⁶¹. A la fin du I^{er} siècle, c'est peut-être de boxe qu'il s'agit quand Stace évoque la *sphairomachia*, qui semble répandue dans tout l'Empire⁶². L'espagnol Martial fréquente assidûment l'amphithéâtre et l'africain Apulée évoque à deux reprises le pugilat dans les aventures de l'âne Lucius. Dans la première, un cheval attaque le héros avec ses sabots de devant⁶³; quelque temps plus tard, lorsque Lucius, après son dur labeur au moulin peut se reposer, il aperçoit les ouvriers «tels des pugilistes qui se saupoudrent pour combattre, sur leurs corps était répandue la blancheur sordide d'une cendre de farine⁶⁴». Il réutilise l'image du pugiliste dans sa réflexion à propos de Socrate, l'homme

56. Voir PICARD G., Claude, 1991, p. 85-92.

57. Doit-on supposer que Suétone apporte cette précision parce qu'un lien plus précis l'attacherait à l'Afrique, voir l'inscription d'*Hippo Regius*, PFLAUM H.-G., Suétone, 1952, p. 76-85 (= *Afrique*, p. 9-18)?

58. SUÉTONE, *Nér.*, XII.

59. LUCILLIUS, *Anth.*, XI, *Epigrammes*. Celles qui concernent les athlètes vont du n° 75 au n° 86. Les n° 75 et 77 sont particulièrement savoureuses, ainsi (n° 75): «Cet homme, cet olympicos, ... avait autrefois un nez, un menton, des sourcils, des oreilles, des paupières» et (n° 77): «j'ai eu à Pise une seule oreille», perdue ici au lieu de gagnée. ROBERT L., *Epigrammes*, 1967, a surtout étudié le texte n° 81. Voir aussi THULLIER J.-P., *Sport*, 1996, p. 149.

60. SENEQUE, *Ep.*, 80, 1: *quod omnes molestos ad sphaeromachiam auocant.*

61. FRONTON, *Corr.*, *De eloquentia*, II, 1, 4: *aliud prandium gubernatori commune et aliud pugili de integris tegoribus. Aliud prandendi tempus, alia lavatio, alia somnus, alia perungulatio.* Dans les concours, le pugilat précédait le pancrace et tous deux comptaient parmi les exercices lourds, ceux qui exigeaient une force physique importante.

62. Proposition de FRÈRE H., Stace, 1940, p. 141-158. Ce terme semble cependant désigner un jeu de ballon particulièrement dur, voir la traduction de Sénèque par P. Veyne, coll. Bouquins, p. 833.

63. APULÉE, *Met.*, VII, 16.

64. APULÉE, *Met.*, IX, 12: *in modum pugilum, qui puluisculo persi dimicant, farinulenta cinere sordide candidati.*

devant cultiver son âme pour acquérir la sagesse comme le pugiliste doit fortifier ses bras⁶⁵. Les athlètes sont nombreux en Italie, notamment à Ostie durant tout le II^e siècle⁶⁶, et l'engouement des populations en général, des Africains en particulier pour les spectacles est un lieu commun. Lorsque Tertullien condamne les activités du stade comme indignes de la vue d'un chrétien, celles-ci n'apparaissent pas comme une nouveauté⁶⁷ et les combats de boxe semblent bien une réalité familière. L'iconographie permet de se représenter ces combats et la mosaïque de la région de Gafsa, bien que plus tardive, en est une très belle illustration⁶⁸. Les images du pavement représentent différentes phases d'un spectacle de jeux gymniques où l'on reconnaît autour de la table les épreuves du *pentathlon* (lancer du disque, saut en longueur, lutte, lancement de javelot, course à pied) et deux combats (boxe et pancrace). Compte tenu de ces témoignages et des liens étroits existant entre l'Afrique et l'Italie depuis la fin du II^e siècle av. J.-C., il paraît exclu d'envisager que les combats de boxe n'aient fait leur apparition qu'à la fin du II^e siècle en Afrique. Ceci étant, il est vrai que les représentations se multiplient à partir du début du III^e siècle en Afrique⁶⁹ et leur contemporain Tertullien en est un des plus célèbres contempteurs⁷⁰.

65. APULÉE, *Soc.*, 21.

66. FLORIANI SQUARCIAPINO M., Mosaici, 1986, p. 88-114, notamment les reproductions p. 111; *id.*, *Atleti*, 1987, p. 161-179.

67. TERTULLIEN, *De spect.*, XVIII, 1: *Sed quae in stadio geruntur indigna conspectui tuo non negabis: pugnos et calces et colaphos et omnem petulantiam manus et quaecumque humani oris, id est diuinae imaginis, depugnationem.*

68. KHANOUSSI M., *Spectaculum*, 1988, p. 545-555, datée par l'inventeur du début du IV^e siècle. Le combat de boxe est décrit p. 549, et l'ensemble de la mosaïque reproduit p. 546.

69. KHANOUSSI M., *Jeux*, 1991, p. 317-319. E.g. reproductions dans ALEXANDER M. (dir.), *Utique*, 3, 1976, pl. II, n° 246, maison des lutteurs. Le goupe de gauche est en pleine action et ils portent les cheveux coiffés en *cirrus* (toupet); *ead.*, *Thuburbo*, I, 1980, pl. LXIX, n° 17B. Les lutteurs sont souvent représentés différemment, l'un jeune avec un *cirrus*, l'autre âgé et barbu. Sur la différenciation de l'âge des athlètes avec *cirrus* et barbe, voir récemment, THULLIER J.-P., *Cirrus*, 1998, p. 351-380, avec reproductions.

70. Avant tout dans TERTULLIEN, *Spect.*, trad. M. Turcan, Paris, 1980. Pour FREDOUTTE J.-C., *Tertullien*, 1972, p. 138, l'ouvrage aurait été rédigé en 197, mais le thème revient souvent dans l'œuvre de Tertullien. Voir aussi VEYNE P., dans VILLE G., *Gladiature*, 1981, p. 457-472 et n. 110.

41. TITE-LIVE, I, 35, 9: *Ludicrum fuit equi pugilesque ex Etruria maxime acciti.*

42. Parmi les ouvrages sur les jeux à Rome et leurs origines, THULLIER J.-P., *Jeux*, 1985, surtout p. 19 et p. 89, dans lesquelles l'a. résume l'idée selon laquelle les combats ne se déroulaient pas en combat singulier, mais en groupes (*cateruatae*). Plus récemment, sur ces jeux, voir *Spectacles sportifs*, 1993, notamment THULLIER J.-P., *Représentations*, 1993, p. 32-44, dans lesquels la scène de boxe est plus spécifiquement étudiée et comparée avec d'autres représentations connues. Pour l'époque romaine, voir *id.*, *Sport*, 1996, p. 142-144.

43. TITE-LIVE, XXXIX, 22, 2: *athletarum quoque certamen tum primo Romanis fuit.*

44. TITE-LIVE, *Ibid.* Sur cette question, voir VILLE G., *Gladiature*, 1981, p. 52-53.

45. POLYBE, XXX, 22.

46. THULLIER J.-P., *Antiquités romaines*, 1989, p. 229-242, réfléchit à l'aspect idéologique des informations données par Denys d'Halicarnasse à propos des Jeux Romains.

47. CICÉRON, *Leg.*, II, 58: *Iam ludi publici, quoniam sunt canea circoque diuisi, sint corporum certationes cursu et pugillatu et luctatione curricularum equorum usque ad certam uictoriam in circo constitutae.* Ces spectacles sont tolérables pour un esprit cultivé si la musique les accompagne.

2. LES DONATEURS

Que le financement soit le fait de notables relève de la tautologie. Flamines anonymes à *Maragui Sara* (texte 1) et à *Thuccabor* (texte 6), *magistratus annualis* à *Gori* (texte 4)⁷¹ et ancien duumvir à *Membressa* (texte 7). A *Ziqua* (textes 2 et 3) ce sont des édiles. Dans cette cité les deux édiles font ériger *ob honorem* une statue à Mars Auguste, protecteur de l'empereur Gordien, mais un seul, Q. Calvius Rufinus, finance les spectacles de pugilat et un *gymnasium* à l'occasion de la dédicace⁷². Le plus modeste dans cette hiérarchie est le décurion de *Gori* (texte 5), mais, décédé relativement jeune (ce sont ses parents qui mettent en place la fondation), sa carrière était tracée. Il ressort de cette liste que la prestation n'est pas liée à l'exercice d'une fonction, comme il apparaît à *Ziqua* ou à Hr Debbik (*Municipium Septimum...*) pour les *missilia* offerts pour l'édilité⁷³, pas plus qu'elle ne l'est à une étape précise de la carrière. Les combats surviennent toujours en complément du don principal lorsqu'ils ne font pas l'objet d'une fondation. Ils sont offerts volontairement, pour la dédicace d'une statue (textes 1, 2 et 3) ou d'un bâtiment (textes 6 et 7?), non au titre de prestations obligatoires liées à la *summa honoraria*.

Le cadre socio-politique défini, il convient de préciser les enjeux financiers. Les pugilats s'inscrivent dans un contexte financier modeste, ce qui pose la question de la fonction de ces combats. Les sommes dépensées sont faibles, nous le voyons non

seulement dans les cas où l'inscription mentionne des chiffres, mais, par comparaison, avec les autres. Nous sommes loin des grands jeux de la capitale dont les échos résonnent longtemps après, tels les *Pythia* de Carthage, organisés par la cité avec tant de faste que, selon Tertullien, « les cités la fatiguent de leurs félicitations⁷⁴ », loin aussi de ceux qui, en mars 203, ont vu le supplice de Perpétue, Félicité et de leurs compagnons pour célébrer l'anniversaire de Géta⁷⁵.

Deux types de situation se présentent, combats ponctuels offerts pour une dédicace (cinq inscriptions sur sept), combats donnés annuellement à l'occasion d'une fondation (deux)⁷⁶. Cependant cette distinction se révèle inopérante concernant les frais engagés. Les sommes versées sont pratiquement les mêmes, comme le prouvent les données chiffrées disponibles, peu nombreuses mais significatives. A *Maragui Sara*, les jeux sont donnés pour la dédicace d'une statue offerte *ob honorem flaminis*, flaminat dont on connaît la somme honoraire, 2.000 HS. Les inscriptions africaines ont fourni les montants d'une vingtaine de sommes honoraires et celle-ci se situe au niveau inférieur⁷⁷. Seul le flaminat de *Vazi Sara*, cité toute proche, est en dessous avec 1.000 HS. A titre de comparaison, le flaminat d'une cité comme Lambèse est tarifé à 12.000 HS⁷⁸. La somme a été *multiplicata*, mais l'augmentation ne saurait être importante.

Les 16.000 sesterces de *Membressa* méritent d'être soulignés en raison de leur date tardive. Q. Numisius

Primus les avait promis pour un monument⁷⁹ consacré aux Victoires de l'empereur Tacite. Il est possible que la réalisation de la promesse de l'ancien duumvir ait tardé. Lorsqu'il s'exécute, il associe son épouse et ses enfants, et la somme est augmentée, soit en raison de ce retard, soit par pure générosité. La dédicace du monument fournit l'occasion de combats de boxe. La date est postérieure aux réformes d'Aurélien et l'on considère que la flambée des prix commence à partir de ce règne, ce qui correspond à une somme nettement inférieure une ou deux générations avant. La péréquation s'avère délicate à établir car les spécialistes des questions financières ne s'accordent guère⁸⁰. Cependant, si à partir d'Aurélien un *aureus* vaut 3.200 HS, nous avons là un repère significatif⁸¹ et la promesse de Numisius Primus équivaut alors à 5 *aurei*, ce qui n'est pas très conséquent. Le niveau de la *pollicitatio* devient proche de celui des autres, notamment à *Gori*⁸². Pour toutes ces evergésies, même si les textes indiquent une augmentation par rapport à la somme initialement due, le total demeure sans aucun doute peu important.

Le deuxième groupe, celui des fondations de *Gori* – les deux seules connues en Afrique pour des pugilats – fournit des données utiles. Le texte 4 est une dédicace à un certain P. Ligarius Potitus, décurion et magistrat annuel, qui a versé à sa cité un capital de 4.000 HS. Les intérêts, exprimés en deniers, doivent être consacrés à offrir chaque année, le 17 décembre, jour de son anniversaire, un repas aux décurions, des combats de boxe et un *gymnasium*. Par comparaison, une partie du texte 5 peut être restituée. Les parents

de C. Marius Caelestinus, décurion, font ériger une statue à la mémoire de leur fils. A l'occasion de la dédicace ils offrent mille deniers, dont les intérêts serviront à offrir un repas aux décurions et, au moins, des combats de boxe. En raison du martelage, la nature des autres prestations reste douteuse. Le capital se monte, dans les deux textes, à 4.000 HS. Le texte 4 précise le montant de l'intérêt, 6%, ce qui équivaut à 240 HS par an, utilisés pour payer chaque année des combats de boxe, un *gymnasium*, et un repas aux décurions. Il faut penser pour le second texte, malgré les lacunes – notamment pour le taux d'intérêt – à un processus à peu près analogue, un taux de 6% et la même somme disponible. De ces 240 HS, quelle part revient aux pugilistes dans la mesure où ils doivent partager avec d'autres prestations? Une inscription fort connue de *Barcino* peut apporter, avec précaution, une partie de la réponse. L. Caecilius Optatus, ancien centurion de la VII^e légion *Gemina*⁸³, renvoyé avec le congé honorable par les empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus, adjoint par les décurions à leur ordre parmi les immunes, duumvir trois fois, a légué un capital de 7.500 deniers (30.000 HS) à la cité. Les intérêts, 6% ici aussi, rapportent 450 deniers (1.800 HS) par an. Il en a précisé l'affectation: le 10 juin, jour de la fête anniversaire de la légion, 250 seront consacrés à un spectacle de pugilat, et 200 pourvoient à une distribution d'huile au peuple dans les thermes. Aucun repas n'est prévu. En cas de non respect par la ville de *Barcino* des clauses de la fondation, cette dernière sera transférée à la ville de Tarragone sa rivale et voisine, capitale de la province. Si l'on compare à *Gori*, la principale différence réside dans le montant de la somme initiale, sept fois et demi plus élevée à *Barcino*, reflet de l'importance respective de ces deux cités. L'une est un port actif, l'autre un gros bourg rural. Le taux de l'intérêt annuel est identique, et les combats sont associés à d'autres prestations, *gymnasium* et repas à *Gori*, *oleum* à *Barcino*. Si l'on considère la part respective des dons, L. Caecilius Optatus a affecté environ 55% aux combats de boxe et 45% à l'huile. En appliquant ces pourcentages à *Gori*, on

71. Sur la question des *magistratus* (forme privilégiée pour le titulaire et sa fonction), voir l'étude exhaustive de BELKAHIA S. et DI VITA-EVRARD G., *Magistratures*, 1995, p. 255-274, avec une abondante bibliographie. Le texte de *Gori* est le n° 4 du tableau p. 266. Si l'on doit les assimiler à des *sufetes*, le notable de *Gori* entre dans la même catégorie que le duumvir de *Membressa*.

72. La situation n'est pas claire car Calvius Rufinus est encore édile, semble-t-il, au moment de la dédicace, tandis que l'autre est absent. Le terme *quondam* permet de supposer que le collègue est décédé, mais si Calvius Rufinus est encore édile et non édile *bis*, le décès est récent. Doit-on penser à un retard dans l'exécution de la promesse, retard qui pouvait atteindre plusieurs années comme JACQUES F., *Ampliatio*, 1979. En mis en évidence?

73. *CIL*, VIII, 14785: *Praeter gymnasium et missilia quae aediles edere solent*, qui n'est pas *stricto sensu* une obligation mais apparaît cependant comme telle. Même réalité peut-être à Cirte. *ILAlg.*, II, 506, malgré les lacunes. *Ipraetere diem ludorum Floridum*

74. TERTULLIEN, *Scorp.*, 6.

75. ROBERT L., Perpétue, 1982, p. 228-231 en particulier, dans lesquelles l'a. montre que la vision de la future sainte était le reflet des jeux organisés peu auparavant avec l'autorisation de Septime Sévère.

76. KHANOUSSI M., *Spectacles*, 1991, p. 321.

77. Mêmes montants à *Medeli*, près d'Utina (*CIL*, VIII, 885; 12387), à *Verecunda*, en Numidie (e.g. *CIL*, VIII, 4187; 4202; 4193). Voir DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 110; RAMIREZ-SADABA J.-L., *Gastox*, 1981, p. 64 sq.; BRIAND-PONSART C., *Summa*, 1999, p. 217-234.

78. Un autre montant de 12.000 HS est mentionné à *Uchi Matius* (*CIL*, VIII, 26255), mais il n'est pas sûr que le flaminat en question soit celui de la cité. En Espagne, la loi de la colonie d'*Uxo*, rub. 71, précise que les édiles doivent donner chacun 2.000 HS pour les jeux. Cependant, la loi est antérieure de plus de deux siècles à la situation africaine – même s'il y eut une interpolation à l'époque des Flaviens – et elle s'adresse à des citoyens romains.

79. La partie restante, qui représente à peu près à la moitié du texte, mesure 1 m de long sur 0,53 m de haut; plutôt qu'à des statues il faut songer à un petit bâtiment, une sorte de chapelle (avec statue éventuellement), hypothèse s'accordant mieux avec le verbe *facere*.

80. DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 365; CALLU J.-P., *Politique monétaire*, 1969, p. 140: « Tout dépend de la manière dont on interprète la réévaluation du billon »; CARRIE J.-M., *Finances*, 1978, p. 236-238, qui reprend les conclusions de SPERBER D., *AGL*, 1968, p. 83-109; récemment CARRIE J.-M. et ROUSSELLE A., *Empire*, 1999, p. 127-132.

81. ESTIOT S., *Monnaie*, 1996, p. 42, n. 16: sous le règne de Philippe l'*aureus* passe à 40 deniers et il en vaut 1000 sous Dioclétien. Si l'on suit les équivalences traditionnellement admises, ainsi CALLU J.-P., *Politique monétaire*, 1969, p. 326: « Jusqu'à Justinien, as, sesterce, denier gardent entre eux les relations classiques du Haut-Empire »; voir ESTIOT S., *Monnaie*, 1996, p. 45, fig. 8.

82. La prudence s'impose d'autant plus qu'il s'agit de la promesse, non de la réalisation et on ignore le montant de la *multiplicatio*.

83. *CIL*, II, 4814 = *ILS*, 6957; MARINER BIGORRA S., *IRB*, 35. RODA L., *Cecilio Optato*, 1980, p. 5-49 et aussi JACQUES F., *Cites*, 1990, p. 136-137, n° 71.

peut en déduire une somme approximative pour les combats de boxe. Les décurions, au nombre peut-être d'une trentaine⁸⁴, reçoivent un repas soit, avec un minimum de un à deux sesterces par personne⁸⁵, un total compris entre trente et soixante sesterces. A titre de comparaison, à *Théveste*, une fondation de 2.400 HS à 12%, soit 288 HS, prévoit un repas pour les *concuriales* et H.-G. Pflaum note dans son commentaire qu'on ne pouvait pas, avec une telle somme "prétendre à un festin de Lucullus"⁸⁶. Restent 180 à 210 HS à partager entre *gymnasium* et pugilat, soit une centaine de sesterces à dépenser pour les combats institués par P. Ligarius Potitus. Il doit en être à peu près pareil pour la fondation de C. Marius Caelestinus. Dans la même cité de *Gori* a été retrouvé le texte d'une autre fondation, plus substantielle mais sans pugilat⁸⁷. Un Marius Marinus, ancien flamine perpétuel, a légué 12.000 HS pour des distributions de sportules aux décurions et un *gymnasium* à l'ensemble des citoyens chaque année aux ides de septembre. Si on suppose un taux d'intérêt identique aux autres, soit 6%, au demeurant ordinaire pour ce niveau de capital, le revenu s'élève à 720 HS par an. Même s'il faut tenir compte du fait que le montant d'une sportule est en moyenne sensiblement plus élevé que celui d'un repas, de l'ordre de 4 HS⁸⁸, les citoyens bénéficient d'une distribution d'huile nettement plus conséquente⁸⁹. Il est évident que les dépenses *ob dedicationem* se situent au même

niveau, ce qui ne laisse pas d'étonner: fondations ou simples dédicaces ponctuelles, les sommes engagées sont très modestes, de l'ordre de quelques dizaines ou de quelques centaines de sesterces, sans commune mesure avec les *munera* gladiatoriens, les prestigieuses *uenationes* ou les grands spectacles gymniques. Le sénatus-consulte recopié en Espagne, connu sous le nom de *lex gladiatoria Italicae*, rappelle que le premier niveau de dépenses est fixé à 30.000 HS, puis on passe à une fourchette de 30 à 60.000 HS et ce jusqu'à 200.000 HS⁹⁰. Ce dernier chiffre est le montant de la promesse de Q. Voltedius Optatus Aurelianus à l'occasion de son duumvirat quinquennal à Carthage à la fin du règne d'Hadrien pour quatre jours de *munera* gladiatoriens et de *uenationes*⁹¹. En l'adaptant, on peut reprendre ce qu'écrivait M. Corbier comparant la fondation d'Optatus à *Barcino* et celle de Papirianus à *Sicca Veneria* d'un montant de 1.300.000 HS⁹² et mesurer les niveaux d'évergésies permises respectivement à un officier et à un ministre des finances. Les fondations sont dans notre cas sept fois moins élevées que celle d'Optatus.

Les *uenationes*, moins onéreuses, se rapprochent davantage de nos préoccupations africaines. Une des plus connues, celle de Smirat étudiée par A. Beschtaouch, est datée du milieu du III^e siècle. Magerius, l'évergète, est loué pour avoir généreusement octroyé 16.000 HS aux *Telegenii* qui affrontent quatre léopards⁹³. Cette découverte a encouragé son inventeur à mener une recherche de plusieurs années sur les sodalités, qui a mis en évidence l'existence de professionnels du spectacle⁹⁴. Ces derniers sont présents avant tout dans l'arène, aux *uenationes*, mais

ils possèdent des intérêts dans la vie économique qu'atteste la présence de leurs emblèmes sur des bouchons et des cols d'amphores retrouvés à Ostie en particulier⁹⁵. Il se pourrait que ces sodalités soient présentes dans la panoplie des spectacles proposés et en aient eu la responsabilité. Parmi elles⁹⁶, certaines semblent n'avoir qu'une importance locale, telles, à *Giufi*⁹⁷, les *Leonti Dardani*⁹⁸, les *Probanti Laodici*⁹⁹ et *Probanti Castorici*¹⁰⁰, deux succursales d'une sodalité mère¹⁰¹.

Si les sodalités avaient des activités multiples, il paraît raisonnable d'envisager qu'elles se soient intéressées au pugilat et les notables évergètes pouvaient sans doute faire appel à elles en tant qu'organisatrices, comme les riches donateurs le faisaient pour les grands spectacles¹⁰². Horace évoquait déjà les lutteurs tentant leur chance de village en village¹⁰³ et opposait deux catégories, les "gagne-petit" et ceux qui vont aux grands concours, concourant autant pour l'argent que pour la gloire, les deux allant de pair¹⁰⁴. Suétone rappelle qu'Auguste voulait mettre de l'ordre dans l'organisation de ces spectacles en contrôlant des troupes de combattants¹⁰⁵. La

professionnalisation existait depuis longtemps, et avec l'engouement pour les jeux, tout un personnel annexe gravitait autour des spectacles en s'assurant quelque profit¹⁰⁶ en attirant parfois les fils de famille en quête d'émotions, tel le beau-fils d'Apulée, le fils de Pudentilla, qui passe son temps dans l'école de gladiature d'*Oea*¹⁰⁷.

Ainsi les évergètes auraient pu faire appel, à l'intérieur du cercle étroit de la région, à des associations de lutteurs peu connus, se déplaçant en fonction de la demande. Ces prestataires de service auraient existé, comme de nos jours dans la boxe contemporaine, avec les vedettes et les acteurs de deuxième voire de troisième catégorie. Une autre série de documents va dans le même sens, ce sont les témoignages des papyrus. Les combats semblent très réguliers dans les cités égyptiennes et les comptes montrent des dépenses de quelques dizaines de drachmes, rappelant fort les sommes mentionnées ici¹⁰⁸.

Cela permet peut-être d'expliquer la datation de ces sept textes et leur homogénéité chronologique. Les grands jeux se multiplient dans l'empire à la fin du II^e et au III^e siècle et l'Afrique participe à ce mouvement. Les *Commodia* et les *Severia* sont créés à *Caesarea*¹⁰⁹ et, sous Gallien, une inscription d'Ostie honore un personnage qui fut plusieurs fois vainqueur à ces concours¹¹⁰. Phénomène général dans l'Empire, y compris en Asie, preuve de loyauté vis à vis de l'Empire, cités et évergètes déploient faste et générosité. Finalement les chrétiens se sentent obligés de reprendre le vocabulaire agonistique pour essayer de conforter leurs ouailles et Tertullien propose un

84. DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 103, n° 263 et note p. 118.

85. Liste des prix des repas et des sportules en Afrique. DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 105-106. Pour les repas et sportules en Italie voir MROZEK S., *Distributions*, 1987.

86. *ILAlg.*, I, 3017.

87. *CH.*, VIII, 12422; *ITim.*, 766; LAUM B., *Stiftungen*, 1914, II, 196, n° 129; BASSIGNANO M.S., *Flaminato*, 1974, p. 226, n° 1; DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 103, n° 263; WESCH-KLEIN G., *Liberalitas*, 1990, p. 102, n° 1. Mario Marino *Felicis filio*, / *flaminii pteripetuo*, ob insignem in patria et civitas suos liberalitatem, qui testamentum suo (rei) publicae suae Goritanae HS XII milia / ut unum dedit ex civitas usuris die natali / suo idibus septembris quodammodo decuriones sportulas acceperent (sic) et / gymnasium universis civibus, obque liberalitatem eius cum ordo de publico statuam et decrevisset, Maria Victoria filia / heres eius titulo et loco contenta sua pecunia / posuit et cum Ofelio Primo Sul- / flamine pteripetuo marito suo ordini epulum dedit.

88. Liste dans DUNCAN-JONES R.P., *Economy*, 1982, p. 105-106. Voir MAGNONAIDA A., *Sextius Martialis*, 1991, p. 265-290, *ead.*, *Osservazioni*, 1992, p. 1153-1167.

89. Environ 600 HS, proche donc du montant offert par Optatus à *Barcino*.

90. *CH.*, II, 6278 = *HS.* 5163, I, 29-34.

91. *ILAfr.*, 390 = *HS.* 9406 : "... qui, ob honorem cum HS CC milia) promississet, indultis aera (io) HS XXXVIII milibus nummum legitima) ampliatam) pectunia) spectaculum in amphitheatro gladiatorum et Africana) quadriduo dedit. La même somme de 200.000 HS figure dans la fondation à Arles (*CH.*, XII, 670) par Annus Camars de *ludil athletarum) aut circenses*; voir PFLAUM H.-G., *Fastes*, 1978, p. 312-313.

92. CORBIER M., *Fiscalité*, 1985, p. 225.

93. BESCHTAOUCH A., Smirat, 1966, p. 134-157; *id.*, *Parade*, 1978, p. 32-36; *id.*, *Mosaïque*, 1986, p. 677-680.

94. BESCHTAOUCH A., *Recherches*, 1977; *id.*, *Sodalité* inconnue, 1979, p. 410-420; *id.*, *Sodalités*, 1985, en particulier les p. 454-548, dans lesquelles l'a. met en évidence que, à *Theveste*, l'inscription *ILAlg.* I, 3079 : *Saduntii ob merita missos sacco* sur une mosaïque s'explique par analogie avec Smirat. L'évergète Saduntius a renvoyé les bestiaux avec leur sac d'argent.

95. BESCHTAOUCH A., *Recherches*, 1977, p. 496-500.

96. E.g. *Lignii, Deborosi, Heredii, Silvaniani, Egreii, Florentii* et leurs emblèmes respectifs, voir articles cités *supra*.

97. Bir Mcherga. *AAT.* I, f. 30, Oudna, n° 172, à 57 km de Carthage. A propos de sa promotion, DUNCAN-JONES R.P., *Patronage*, 1972, p. 12-16; PFLAUM H.-G., *Romanisation*, p. 94-95 (= *Afrique*, p. 319-320); GASCOU J., *Enigme*, 1981, p. 231-240.

98. *CH.*, VIII, 12376.

99. *CH.*, VIII, 12378.

100. *ILAfr.*, 294. BESCHTAOUCH A., *Sodalités*, 1985, p. 472.

101. Une proposition paraît séduisante, celle de rapprocher les *Dardanii* de la présence ancienne d'un peuplement étrusque dans la région comme l'a suggéré HERRIGON J., *Inscriptions*, 1969, p. 526-551. Un des cippes de bornage rédigés en langue étrusque a été, justement, repéré à Bir Mcherga. Or les Etrusques ont pratiqué très anciennement le pugilat. C'est d'autant plus séduisant que *Giufi* est très proche de *Gori*. Voir BESCHTAOUCH A., *Sodalités*, 1985, p. 473.

102. VILLE G., *Gladiature*, 1981, p. 270-276, à propos des lanistes.

103. HORACE, *Ep.*, I, 1, 49:

*Quis circum pagos et circum compita pugnavit
Magna coronari contemnat Olympia...*

104. Les grands concours ont évidemment laissé plus de traces, e.g., à Samos, ROBERT L., *Epigrammes*, 1967, p. 183-184 (*CIG* 2810), l'athlète a combattu pour un talent ou un demi-talent.

105. SUETONE, *Aug.*, 45, 2: organisation et différents types de lutteurs: *Spectant autem studiosissime pugiles et maxime Latinos, non legitimos atque ordinarios modo, quos etiam committere cum Graecis solebat, sed et catervatim oppidanos inter angustias vicorum pugnantis temere ac sine arte. Universum denique genus operas aliquas publico spectaculo praebentium etiam cura sua dignatus est: athletis et conservavit praelegia et amplavit, gladiatores sine missione edidit prohibuit.*

106. MARTIAL, *Ep.*, VII, 32, 5:

*At inuenes alios fracta colit aure magister
Et rapit immeritis sordidus unctor opes.*

107. APULÉE, *Apol.*, 98, 7: *in ludo quoque gladiatorio frequens uisitur; nomina gladiatorum et pugnas et uulnera plane quidem ut puer honestus ab ipso lanista docetur.*

108. Nous nous réservons d'exploiter plus tard quelques données des papyrus. Les quelques sondages faits jusqu'à présent montrent des versements de quelques dizaines de drachmes, analogues à ceux d'Afrique proconsulaire.

109. La date de création des *Asklepeia* à Carthage n'est pas connue, voir ROBERT L., *Perpétue*, 1982, p. 231. Voir aussi DUVAL N., *Prix*, 1991, p. 135-146, a bien montré avec des exemples africains que la symbolique chrétienne reprend le vocabulaire agonistique, notamment p. 137, où il évoque ces athlètes d'élite que sont les martyrs.

110. *CH.*, XIV, 474 = *HS.* 5233. Une inscription de Perinthe mentionne un athlète probablement originaire de la cite qui a participé aux *Pythia* de Carthage, voir ROBERT L., *Documents*, 1978, p. 408.

combat entre vices et valeurs chrétiennes¹¹¹. Au début du III^e siècle, la prospérité africaine a atteint un apogée, dans la paix et la prospérité. L'Afrique s'active, les jeux sont des moments importants pour tous, ils passionnent la foule carthaginoise et les inscriptions renvoient l'écho atténué de ses fêtes. A Gori, *Thuccabor*, *Ziqua* situées à deux, trois ou quatre jours de marche de Carthage, la capitale qui joue un double rôle d'attraction et de courroie de transmission, les notables donateurs imitent ces grands spectacles. Ce n'est certes pas du « grand art ». Le boxeur devait faire preuve de force, d'endurance, l'iconographie permet de mesurer la dureté de ces affrontements¹¹². Les blessures étaient parfois graves, voire mortelles – Ulpien exclut la sanction pour le combattant qui a tué un adversaire lors d'un combat public puisque le meurtrier a agi sans intention de donner la mort¹¹³ – mais cela ne coûtait pas cher.

Ces combats n'entrent pas dans le cadre d'un *munus*, ce sont de pures évergésies. La similitude des prestations et leur éparpillement peuvent étonner. La première peut s'expliquer par une émulation bien comprise entre les notables¹¹⁴. Plus délicat apparaît l'éparpillement des dons. On aurait pu supposer que, compte tenu de la faiblesse des moyens engagés, l'évergète aurait été incité à concentrer sur une seule forme de don l'ensemble des dépenses. Or il n'en est rien et dans presque tous les cas (6 sur 7) il tient à associer, sur quelques centaines de sesterces, combats, repas et *gymnasia*. A *Ziqua*, outre le pugilat,

Q. Calvius Rufinus offre un *gymnasium*; à *Maragui Sara*, le flamine inconnu, des sportules aux décurions, repas, *gymnasium*, courses d'auriges et jeux scéniques au peuple, ce qui semble fastueux; à *Membressa*, les lacunes ne permettent pas de connaître la nature des autres prestations¹¹⁵; à *Tuccabori*, M. [...] offre des sportules aux décurions, un repas et un *gymnasium* au peuple. Ces prestations constituent l'essence même des formes de sociabilité romaine¹¹⁶. Sans elles la fête ne serait pas complète.

Ces textes peu nombreux, limités dans le temps et l'espace, évoquent un aspect de la vie souvent mal connue des petites cités. Les donateurs, notables locaux, se conforment autant que faire se peut au modèle romain et cherchent à offrir à leurs concitoyens des spectacles qui leur fassent plaisir, des combats de boxe sans grande prétention. Par leur désir d'imiter ce dont ils ont entendu parler ou ce qu'ils ont vu¹¹⁷, ils développent, ce faisant, une forme de sociabilité gréco-romaine, en associant diverses composantes. Les vedettes se produisent dans les capitales, les bourgs s'offrent les derniers niveaux. L'ensemble de la population se réunissait pour partager les spectacles et l'évergète en tirait gloire. Par ces combats, pouvoir politique et prestige social continuaient à entrelacer leurs liens tout en offrant une ouverture sur le monde extérieur à la population des provinces d'Afrique¹¹⁸.

Décembre 1999

115. Le *et* signale une autre prestation.

116. E.g. Macrobe et les *Saturnales*.

117. Perpétue appartenait à l'élite de *Thuburbo Minus*. Le caractère très concret de sa vision s'expliquerait par le fait qu'elle était sans doute présente aux *Pythia*, voir L. ROBERT, *Perpétue*, 1982, p. 273-276.

118. Celle-ci verra encore de beaux spectacles, comme en témoignent notamment les mosaïques et les épisodes célèbres avec Augustin et la conquête vandale. Des sacs de *folles* sont figurés sur la mosaïque de Baten Zammour (quatre sacs à 25 000 deniers), sur celle de *Fortuna Redux*, un seul, voir BARATTE F., *Fortuna Redux*, 1973, p. 78-79.

111. TERTULLIEN, *Spec.*, XXIX, 5: *Vis et pugillatus et luctatus? Praesto sunt, non parua sed multa. Aspice impudicitiam deiectam a castitate, perfidiam caesam a fide, saevitiam a misericordia contusam, petulantiam a modestia adumbratam.*

112. THULLIER J.-P., *Sport*, 1996, p. 146-147, avec reproductions. Les mosaïques de Porta Marina à Ostie et de *Tbinæ* en Afrique montrent des cestes munis de pointes.

113. ULPIEN, *Dig.*, IX, 2, 7, 4: *Si quis in collocatione uel in pancratio uel pugiles dum se exercentur alius alium occiderit, si quidem in publico certamine alius alium occiderit, cessat Aquilia, quia gloriae causa et uirtutis, non iniuriae gratia uidetur damnum datum*

114. JACQUES F., *Volontariat*, 1981, p. 261-270; *id.*, *Privilege*, 1984, p. 687-735.

BIBLIOGRAPHIE

- AAT: *Atlas Archéologique de Tunisie*, I, au 1/50.000^e, E. BABELON, R. CAGNAT, S. REINACH, Paris, 1892-1913; II, au 1/100.000^e, R. CAGNAT, A. MERLIN, Paris, 1914-1932.
- ACCAME S., 1941, Il testamento di C. Cornelio Egreliano e l'arco di Caracalla in Tebessa, *Epigraphica*, 3, p. 237-243.
- ALEXANDER M. (dir.), 1976, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, I, 3. *Utique, les mosaïques sans localisation précise et El Alia*, INAA, Tunis.
- ALEXANDER M. (dir.), 1980, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, II, 1. *Thuburbo Majus, les mosaïques de la région du forum*, INAA, Tunis.
- BACCHIELLI L., 1986, Il testamento di C. Cornelio Egreliano ed il coronamento dell'arco di Caracalla a Tebessa, dans *L'Africa romana*, 4, Sassari, p. 295-321.
- BACCHIELLI L., 1989, I *pontarii*: una definizione per via iconografica, dans *L'Africa romana*, 7, Sassari, p. 769-772.
- BARATTE F., 1973, Quelques remarques à propos de la mosaïque de «Fortuna Redux» de Tébesa, *BSNAF*, p. 77-79.
- BASSIGNANO M.S., 1974, *Il flaminato nelle province romane dell'Africa*, Rome.
- BELKAHIA S. et DI VITA-EVRARD G., 1995, Magistratures autochtones dans les cités pérégrines de l'Afrique proconsulaire, dans *Monuments funéraires, institutions autochtones en Afrique du Nord antique et médiévale*, VI^e colloque international (Pau, octobre 1993), CTHS, Paris, p. 255-274.
- BESCHAOUCH A., 1966, La mosaïque de chasse à l'amphithéâtre découverte à Smirat en Tunisie, *CRAI*, p. 134-157.
- BESCHAOUCH A., 1977, Nouvelles recherches sur les sodalités de l'Afrique romaine, *CRAI*, p. 486-503.
- BESCHAOUCH A., 1978, Parade et publicité dans les mosaïques d'amphithéâtre, *DossArch*, 31, p. 32-36.
- BESCHAOUCH A., 1979, Une sodalité africaine méconnue, les *Perexii*, *CRAI*, p. 410-420.
- BESCHAOUCH A., 1985, Nouvelles observations sur les sodalités africaines, *CRAI*, p. 453-475.
- BESCHAOUCH A., 1986, A propos de la mosaïque de Smirat, dans *L'Africa romana*, 4, Sassari, p. 677-680.
- BRIAND-PONSART C., 1999, *Summa honoraria* et ressources des cités d'Afrique, dans *Il capitolo delle entrate nelle finanze municipali in Occidente ed in Oriente*, Actes de la X^e rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain (Rome, 27-29 mai, 1996) (Coll. de l'EFR, 256), Rome, p. 217-234.
- CALLU J.-P., 1969, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311* (BEFAR, 214), Rome.
- CARRIÉ J.-M., 1978, Les finances militaires et le fait monétaire dans l'Empire romain tardif, dans *Les «dévaluations» à Rome. Epoque républicaine et impériale*, I (Coll. de l'EFR, 37), Rome, p. 227-248.
- CARRIÉ J.-M. et ROUSSELLE A., 1999, *L'Empire romain en mutation*, Paris.
- CORBIER M., 1985, Fiscalité et dépenses locales, dans Ph. LEVEAU éd., *L'origine des richesses dépensées dans la ville antique*, Actes du Colloque organisé à Aix-en-Provence par l'UER d'Histoire, Aix-en-Provence, p. 219-231.
- DUNCAN-JONES R.P., 1962, Costs and outlays and summae honorariae from Roman Africa, *PBSR*, 30, p. 47-115.
- DUNCAN-JONES R.P., 1965, An epigraphic survey of costs in Roman Italy, *PBSR*, 33, p. 189-306.
- DUNCAN-JONES R.P., 1972, Patronage and city privileges: the case of Giufi, *Epigr. Stud.*, 9, p. 12-16.
- DUNCAN-JONES R.P., 1982, *The economy of the Roman Empire. Quantitative studies*², Cambridge.
- DUVAL N., 1994, Les prix du cirque dans l'Antiquité tardive, dans C. LANDES éd., *Cirques et courses de char, Rome-Byzance*, Lattes, p. 135-146.
- ESTIOT S., 1996, Le troisième siècle et la monnaie: crise et mutations, dans J.-L. FICHES éd., *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire*, Sophia-Antipolis, p. 33-70.
- FLORIANI SQUARCIAPINO M., 1986, Nuovi mosaici ostiensi, *RendPontAcc*, 58, p. 88-114.
- FLORIANI SQUARCIAPINO M., 1987, Un altro mosaico ostiense con atleti, *RendPontAcc*, 59, p. 161-179.
- FREDOUILLE J.-C., 1972, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, Paris.
- FRÈRE H., 1940, Le témoignage de Stace sur la *sphaeromachia*, dans *Mélanges Alfred Ernout*, Paris, p. 141-158.
- GASCOU J., 1972, *La politique municipale de l'Empire romain en Proconsulaire de Trajan à la mort de Septime-Sévère* (Coll. de l'EFR, 8), Rome.
- GASCOU J., 1981, Une énigme épigraphique: Sévère Alexandre et la titulature de Giufi, *AntAfr*, 17, p. 231-240.
- GASCOU J., 1982, La politique municipale de Rome en Afrique du Nord. I. De la mort d'Auguste au début du III^e siècle, *ANRW*, II, 10, 2, p. 136-229; II, Après la mort de Septime-Sévère, *ibid.*, p. 230-320.
- GASCOU J., 1984, *Suétone historien* (BEFAR, 255), Rome.

- GHEDINI F., 1992, *Gymnasia... in thermis*: ancora sul testamento di C. Cornelio Egriliano, dans *L'Africa romana*, 9, Sassari, p. 353-359.
- HEURGON, J., 1969, Inscriptions étrusques de Tunisie, *CRAI*, p. 526-551.
- JACQUES F., 1979, *Ampliatio et mora*: évergètes récalcitrants d'Afrique romaine, *AntAfr*, 9, p. 159-180.
- JACQUES F., 1981, Volontariat et compétition dans les carrières municipales durant le Haut-Empire, *Ktèma*, 6, p. 261-270.
- JACQUES F., 1984, *Le privilège de liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain 161-244* (Coll. de l'EFR, 76), Rome.
- JACQUES F., 1990, *Les cités de l'Occident romain*, Paris.
- KAJANTO I., 1965, *The Latin cognomina*, Helsinki.
- KHANOUSSE M., 1988, Compte-rendu d'un spectacle de jeux athlétiques et de pugilat sur une mosaïque de la région de Gafsa, *Bulletin des travaux de l'INAA*, 2, p. 33-54.
- KHANOUSSE M., 1988, *Spectaculum, pugilum et gymnasium*, compte-rendu d'un spectacle de jeux athlétiques et de pugilat figurés sur une mosaïque de la région de Gafsa (Tunisie), *CRAI*, p. 543-561.
- KHANOUSSE M., 1991, Ein römisches Mosaik aus Tunesien mit der Darstellung eines agonistischen Wettkampfes, *AW*, 22, p. 146-153.
- KHANOUSSE M., 1991, Spectacles de jeux athlétiques et de pugilat dans l'Afrique romaine, *MDAI(R)*, 98, p. 315-322.
- KHANOUSSE M., 1994, Jeux athlétiques et pugilat en Afrique romaine, dans *Stade*, p. 63-67.
- KIENAST D., 1990, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt.
- LANCEL S., 1958, *Populus Thabarbanus* et les *gymnasia* de Quintus Flavius Lappianus, *Libyca*, 6, p. 141-151.
- LANDES C. éd., *Le stade romain et ses spectacles*, Catalogue de l'exposition de Lattes, 1994.
- LASSÈRE J.-M., 1977, Ubique populus. *Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C. - 235 p.C.)*, Paris.
- LAUM B., 1914, *Stiftungen in der griechischen und römischen Antike, ein Beitrag zur antiken Kulturgeschichte*, Leipzig.
- LEPELLEY Cl., 1981, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, 2, *Notices d'histoire municipale*, Paris.
- MAGIONCALDA A., 1991, L'épigrafe da *Mactar* di C. Sextius Martialis (*CIL*, VIII, 11813), dans *L'Africa romana*, 9, Sassari, p. 265-290.
- MAGIONCALDA A., 1992, Osservazioni su un'epigrafe da *Simitthbus* riguardante le curie (*AE*, 1955, 126), dans *L'Africa romana*, 10, Sassari, p. 1153-1167.
- M'CHAREK A., 1992, Inscriptions découvertes entre *Zama Regia* (Henchir Jâma) et *[Ma]rag(ui) Sara* (Henchir Chaâr), dans *L'Africa romana*, 9, Sassari, p. 251-264.
- MROZEK S., 1975, *Prix et rémunération dans l'Occident romain*, Gdansk.
- MROZEK S., 1978, Les espèces monétaires dans les inscriptions latines, dans *Les « dévaluations » à Rome. Époque républicaine et impériale*, I (Coll. de l'EFR, 37), Rome, p. 79-87.
- MROZEK S., 1987, *Les distributions d'argent et de nourriture dans les villes italiennes du Haut-Empire romain* (Coll. Latomus, 198), Bruxelles.
- PEYRAS J., 1991, *Le Tell nord-est tunisien dans l'Antiquité. Essai de monographie régionale*, Paris.
- PFLAUM H.-G., 1952, Nouvelle inscription sur la carrière de Suétone l'historien, *CRAI*, p. 76-85 (= *L'Afrique romaine. Scripta varia*, Paris, 1978, p. 9-18).
- PFLAUM H.-G., 1970, La romanisation de l'ancien territoire de la Carthage punique, *AntAfr*, p. 75-117 (= *L'Afrique romaine. Scripta varia*, Paris, 1978, p. 300-342).
- PFLAUM H.-G., 1976, Les flamines de l'époque romaine, *Athenaeum*, n.s. 54, p. 152-163 (= *L'Afrique romaine. Scripta varia*, Paris, 1978, p. 393-404).
- PFLAUM H.-G., 1978, *Les fastes de la Province de Narbonnaise* (30^e supplément à Gallia), Paris.
- PICARD G., 1991, Claude et les *Telegenii*, *BSNAF*, p. 85-92.
- POINSSOT L., Note sur diverses antiquités de la région de Sousse, *BCTH*, 1928-1929, p. 41-54.
- RAMIREZ-SADABA J.-L., 1981, *Gastos suntuarios y recursos económicos de los grupos sociales del Africa romana* (Estudios de Historia antigua, III), Oviedo.
- ROBERT L., 1967, Les épigrammes satiriques de Lucillius sur les athlètes: parodie et réalités, dans *L'Épigramme grecque. Entretiens sur l'antiquité classique*, Fondation Hardt, 14, p. 181-291.
- ROBERT L., 1978, Documents d'Asie mineure, *BCH*, 102, p. 395-543.
- ROBERT L., 1982, Une vision de Perpétue martyre à Carthage en 203, *CRAI*, p. 228-276.
- RODA I., 1980, La inscripción de Lucio Cecilio Optato, dans A. DURAN i SANPERE, *Ajuntament de Barcelona. Museu d'història de la Ciutat. Seminari d'investigació* (Quaderns d'arqueologia i Història de la ciutat, 18), 1980, p. 5-49.
- ROUSSEAU A., 1861, Inscriptions de Zar'ouan et Tunis, *Revue africaine*, 5, p. 318-320.
- SABBATINI TUMOLESI P., 1980, *Gladiatorum paria. Annunci di spettacoli gladiatorii a Pompei* (Tituli, 1), Rome.
- SALAMA P., 1951, *Les voies romaines d'Afrique*, Alger.

- Spectacles sportifs et scéniques dans le monde étrusco-italique*, Actes de la table ronde organisée par l'Equipe de recherches étrusco-italiques de l'UMR 126 (CNRS, Paris) et l'Ecole française de Rome, 3-4 mai 1991 (Coll. de l'EFR, 172), Rome, 1993.
- THUILLIER J.-P., 1985, *Les jeux athlétiques dans la civilisation étrusque* (BEFAR, 256), Rome.
- THUILLIER J.-P., 1989, Les jeux dans les premiers livres des *Antiquités romaines*, *MEFRA*, p. 229-242.
- THUILLIER J.-P., 1993, Les représentations sportives dans l'oeuvre du peintre de Micali, dans *Spectacles sportifs*, p. 32-44.
- THUILLIER J.-P., 1996, *Le sport dans la Rome antique*, Paris.
- THUILLIER J.-P., 1998, Le *cirrus* et la barbe. Questions d'iconographie romaine, *MEFRA*, 110, p. 351-380.
- VILLE G., 1981, *La gladiature en Occident des origines à la mort de Domitien* (BEFAR, 245), Rome.
- WESCH-KLEIN G., 1990, *Liberalitas in rem publicam. Private Aufwendungen von Gemeinden im römischen Africa bis 284 n. Chr.* (Antiquitas, 1), Bonn.

A PROPOS DES LIMITES MERIDIONALES DE LA NUMIDIE BYZANTINE

Pierre MORIZOT*

Mots-clés: Afrique, Algérie, Aurès, Babar, Badès, Baïnou, Baghaï, Byzantins, fossatum, Gemellae, Khenchela, Masties, Mdila, Ortaïas, ostrakon, Solomon, Timgad, Thouda.

Key words: Africa, Algeria, Aures Mountains, Babar, Badès, Baïnou, Baghaï, Byzantines, fossatum, Gemellae, Khenchela, Masties, Mdila, Ortaïas, ostrakon, Solomon, Timgad, Thouda.

Résumé: Alors que Ch. Diehl avait jusqu'alors fait prévaloir l'idée que les Byzantins n'avaient pas occupé le sud de l'Aurès, E. Albertini se basant sur un ostrakon trouvé à Negrin et sur deux fragments d'inscriptions copiés à Thouda, a présenté en 1932 une hypothèse inverse. Or l'examen des photographies de ces deux fragments, prises par J. Baradez, permet de douter que la titulature du patrice Solomon y figure. L'on ne peut donc s'appuyer sur elles pour affirmer la présence byzantine au sud de l'Aurès proprement dit. Possible toutefois, celle-ci reste à prouver. L'auteur fait diverses suggestions en ce qui concerne l'identification des différents toponymes que Procope situe -autour- du massif.

Abstract: In regard of the very limited number of solid testimonies about the byzantine presence south to the Aures Mountain (Algeria), the author wonders about the value of the reading given by E. Albertini of two fragments of inscriptions supposedly referring to the patrice Solomon. The picture of those 2 fragments taken by Baradez did not convince that Solomon is clearly mentioned here. So those two stones should not be given as much importance in the present controversy as it has been done by a large number of scholars. Other minors points regarding the encircling of the Aures by Justinian are also reviewed.

Abriss: Während Ch. Diehl bisher die Ansicht durchsetzte, nach der die Byzantiner den Süden des Auresgebirges nicht besetzt hatten, stellte E. Albertini 1932 die umgekehrte Hypothese auf, die auf einem in Negrin gefundenen ostrakon und zwei in Thouda kopierten Inschriftenfragmenten beruhte. Beobachtet man aber J. Baradez Aufnahmen näher, kann man daran zweifeln, dass die Titulatur des Solomons darauf zu lesen sei. Man kann also daraus keine byzantinische Besetzung im eigentlichen Süden des Auresgebirges ableiten. Diese ist jedoch möglich, bleibt aber zu beweisen. In seiner Antwort auf Fragen, insbesondere was die Identifizierung mehrerer Toponymen, die Prokopius -um- das Gebirge herum situiert, betrifft, regt P. Morizot verschiedene Ansichten an.

Dans son magistral ouvrage consacré à l'Afrique byzantine, Charles Diehl pose la question de savoir si, à un moment quelconque de leur domination afri-

caine, les Byzantins¹ ont réussi à reprendre possession du piémont méridional de l'Aurès. Examinant les arguments des savants qui ont donné une réponse affirmative à cette question, il les écarte tour à tour et conclut à l'in vraisemblance d'une telle occupation. A défaut de documents épigraphiques concernant cette région, sa démonstration repose sur l'étude archéo-

* Antiquités africaines - Centre Camille Jullian, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence Cedex 2.

Je remercie J. Desanges et Cl. Lepelley d'avoir bien voulu relire mon manuscrit, G. Hirtz de m'avoir autorisé à publier la photographie prise par lui des *claustra* de Thouda (fig. 17), enfin V. Blanc-Bijon pour le soin avec lequel elle a préparé l'édition de ma communication.

1. DIEHL Ch., *Afrique byzantine*, 1896, p. 245-249

logique des vestiges identifiés et sur les sources historiques. Passant en revue, d'ouest en est, les fortifications attribuées alors aux Byzantins (fig. 1), il en exclut celles de Tolga, car la similitude de leur plan avec celui des citadelles de Timgad et de Lambèse ne lui paraît pas une raison décisive pour justifier pareille attribution. C'était aussi, sur ce point précis, l'avis de R. Cagnat².

En ce qui concerne Thouda (*Thabudeos*) et Badès, généralement identifié avec la station *ad Badias* de la *Table de Peutinger*³, Ch. Diehl considérait que, en l'absence de renseignements précis sur leurs ruines, rien n'obligeait à les considérer comme byzantines. Les rares indications relevées chez les historiens grecs ou arabes ne lui paraissaient guère plus convaincants: la présence de contingents grecs lors de la bataille de Thouda au cours de laquelle périt Sidi Okba en 683/684⁴, ne prouve pas en effet qu'ils aient tenu garnison dans cette ville. Il est peut-être plus difficile de le suivre, nous y reviendrons ci-après, lorsqu'il refuse l'identification de la *Badê* de Procope et la *Vadis* de Corippe avec le ksar actuel de Badès.

Très à l'est de l'Aurès proprement dit, l'attribution par Cagnat aux Byzantins de l'enceinte d'*ad Majores*⁵, l'actuel Besseriani que Masqueray considérait comme romaine⁶, ne convainc pas davantage Ch. Diehl. «On admettra donc, conclut-il, qu'en Numidie comme en Byzacène, la frontière byzantine ne s'étendait guère au delà des limites que l'Afrique romaine avait connues au I^{er} siècle de l'Empire.»⁷

La thèse de Ch. Diehl fit autorité jusqu'à la parution d'un article d'E. Albertini publié en 1932⁸, où ce savant présentait tour à tour:

- un *ostrakon* découvert lors de travaux effectués à l'entrée du village de Negrin, qui se trouve lui-même à 4 km au nord/nord-est des ruines d'*ad Majores*; ce tesson de vaisselle commune, daté de la seizième année du règne de Justinien, constatait un versement effectué par un producteur d'huile au profit d'une

caisse publique, en un lieu appelé *Laudeti*, inconnu par ailleurs.

- deux fragments d'inscriptions en provenance de Thouda (*Thabudeos*), où Albertini estimait avoir retrouvé des éléments de la titulature de Solomon.

Il en tirait aussitôt la conclusion que sous Justinien la frontière byzantine passait au sud de l'Aurès et des Nememchas⁹. C'était brûler quelque peu les étapes.

Document fort intéressant en lui-même, le reçu fiscal que représente l'*ostrakon* de Negrin, dont on ne sait où il a été émis, est un bon indice d'une emprise byzantine sur la région. Le prendre comme point de départ d'une frontière s'étendant, sans autre repère, sur 140 km en direction de l'ouest est plus discutabile.

Quant aux inscriptions de *Thabudeos*, Albertini n'en possédait qu'une copie et, nous le verrons plus loin, une mauvaise copie. A. Merlin et R. Cagnat en eurent-ils l'intuition? Constatons que l'*Année épigraphique*, dont ils étaient les rédacteurs en chef, reprenant un an plus tard le texte de l'*ostrakon* de Negrin, est restée muette sur les deux fragments de *Thabudeos*, auxquels Albertini accordait une importance décisive¹⁰. Néanmoins l'opinion de celui-ci prévalut alors largement. Elle entraîna, quelques années plus tard, l'adhésion de C. Courtois¹¹, et celle, parfois réservée, de plusieurs autres savants¹². Nous y reviendrons plus loin. Notons que J. Lassus, niant que la frontière byzantine englobât l'Aurès, restait à l'écart de ce courant de pensée¹³.

Or dix-sept ans après la trouvaille de E. Albertini, J. Baradez publiait des photographies remarquablement nettes de ces deux fragments, sans en vérifier

9. Ch. Diehl écrit tantôt «Nemencha», qui est d'usage courant, tantôt «Nememcha», nom que se donne cette tribu et qui est traditionnel.

10. *AE*, 1933, 232. Il ne semble pas cependant que ce dernier soit revenu ailleurs sur les conséquences historiques de cette découverte. Je note que dans une correspondance où il fait part à J. Carcopino, - son vieux Corse - comme il l'appelle familièrement, de la publication de l'*ostrakon* de Negrin, il ne parle pas des inscriptions de Thouda, pourtant éditées dans le même article (Bibl. de l'Institut, ms 7133).

11. COURTOIS C., *Vandales*, 1955, p. 68-69 et 326, n. 8.

12. DESANGES J., Procope, 1963, p. 41-67. L'auteur est très réservé sur la valeur probante des documents présentés par E. Albertini. J. Durlat (*Dédicaces*, 1981, p. 86-87) range les inscriptions de Thouda parmi les textes dont l'interprétation est douteuse. PRINGLE D., *Defence of Byzantine Africa*, 1981, p. 286. TROUSSEL P., *Fines Antiquae*, 1985, p. 367-376.

13. LASSUS J., *Citadelle byzantine*, 1981, p. 20 et n. 18.

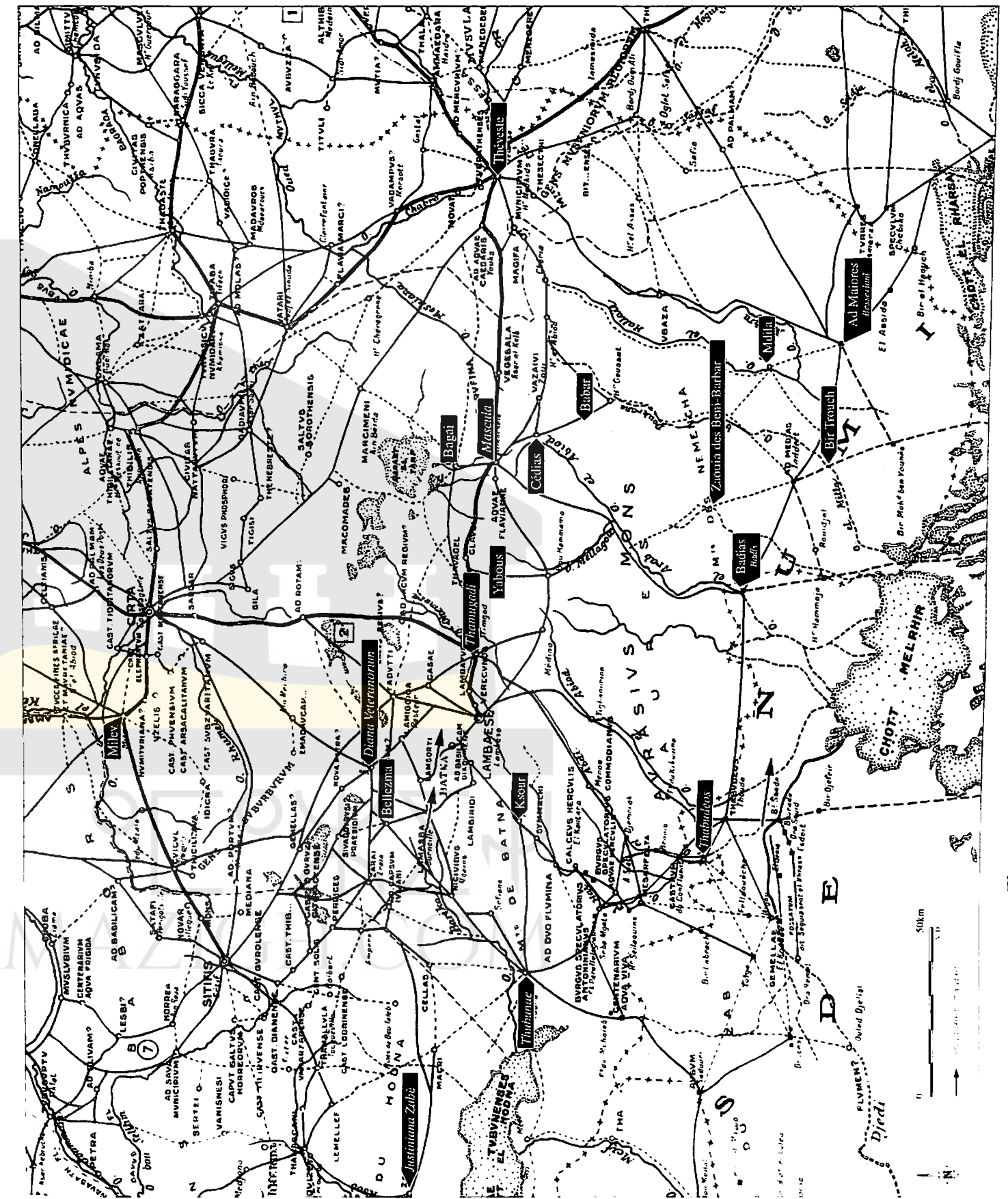


Fig. 1 : Carte de l'implantation byzantine en Afrique d'après P. Salama.

2. CAGNAT R., *Armée romaine d'Afrique*, 1913, p. 594.
 3. *Table de Peutinger*, IV, 3: AAA, l. 49, 1.
 4. EN NOWERI, trad. De Slane, dans IBN KHALDOUN, *Histoire des Barbares*, I, p. 334.
 5. CAGNAT R., *ibid*.
 6. MASQUERAY F., *Rev. Afr.*, 1879, p. 73-76.
 7. DIEHL Ch., *Afrique byzantine*, 1896, p. 249.
 8. ALBERTINI E., *Ostrakon byzantin*, 1932, p. 59-66.



Fig. 2 : Fragment d'inscription de Thouda. Dimensions (selon E. Albertini) : longueur 1,07 m ; largeur 0,42 m ; épaisseur 0,42 m ; lettres 0,14 m. (Cl. J. Baradez, *Archives d'Outre mer*, 127 APOM 7.)

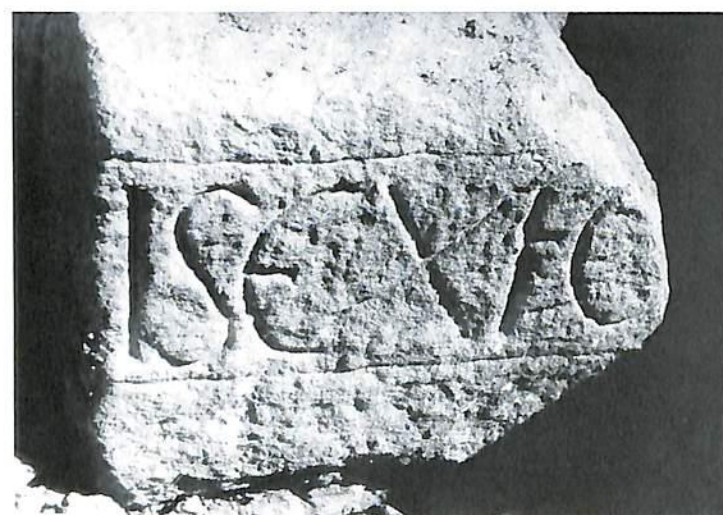


Fig. 3 : Fragment d'inscription de Thouda. Selon E. Albertini, pierre semblable à la précédente, brisée à droite, même hauteur de lettres. (Cl. J. Baradez, *Archives d'Outre mer*, 129 APOM 7.)

la teneur et en se rangeant à l'opinion de ce savant¹⁴. Nous les présentons, en les confrontant avec les copies que E. Albertini avait reçues de son correspondant de l'époque¹⁵ (fig. 2 et 3). S'il paraît certain qu'il

14. BARADEZ J., *Fossatum*, 1949, p. 280 B et C. (reproduites ici d'après les photographies originales conservées aux Archives d'Outre Mer).

15. D. Luciani, président de la Société historique algérienne

s'agit bien des mêmes textes, il est difficile de suivre E. Albertini dans sa lecture et cela pour plusieurs raisons.

En ce qui concerne le fragment B, une première remarque s'impose : E. Albertini présente deux options possibles à partir d'un texte qu'il transcrit au départ de deux façons puisqu'il propose de lire soit : *[prouidentia Solomonis gloriosissimi] ex co[nsule]*, soit *[patric]ii ex co[nsule]*. Autrement dit, dans le premier cas sa restitution repose sur un seul I, dans le second sur deux¹⁶.

Cela dit on constate qu'étant donné l'espace qui sépare chaque lettre de cette brève inscription, il y a, à gauche de la première haste supposée être un I, un espace suffisant pour contenir une lettre supplémentaire, qui devrait être ici, soit le M de *gloriosissimi*, soit le C de *patric]ii*, or il n'y en a pas trace; il semble en outre que les lettres EXCO soient contenues dans un cartouche aux angles arrondis, dont le correspondant d'Albertini a probablement pris le rebord gauche pour un I. Quant à la haste extérieure au cartouche, chiffre ou lettre, sa signification n'est pas évidente. Il est donc difficile de considérer ces quatre lettres isolées comme les éléments d'une titulature. Restituer par conséquent ici, comme le fait Albertini : *[prouidentia Solomonis gloriosissimi] ex co[nsule]*, formulation peu fréquente, ou : *[patric]ii ex co[nsule]*, qui ne semble pas attesté en Afrique sous Justinien¹⁷ est donc hasardeux. Les quatre lettres EXCO autorisent sans doute la lecture *ex co[nsule]*, mais tout aussi bien et même mieux en début de ligne, *Ex co[nsulto]*, *ex co[nsilio]*, qui n'ont, les uns et les autres, rien de spécifiquement byzantin, pas plus d'ailleurs que le «e» lunaire, dont R. Cagnat signale la présence à partir du III^e siècle¹⁸.

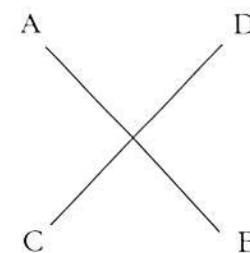
Quant au fragment C, il semble que le correspondant d'E. Albertini ait fait une singulière erreur de transcription. Si l'on peut lire sans difficulté en partant

16. Je dois à J. Desanges cette subtile remarque, dont la réalité m'avait échappé.

17. On en connaît deux exemples en Proconsulaire : *CI*. VIII, 4677 (Madaure) et 14517 (Bordj Hellal).

18. J. Desanges avait déjà noté que l'emploi du mot *exconsul* pouvait être antérieur à l'époque byzantine; pour le «e» lunaire, voir CAGNAT R., *Cours*, 1914, p. 14. L'examen détaillé des principales inscriptions du VI^e s. que l'on relève dans les ouvrages de J. Durliat, N. Duval, J. Marcillet-Jaubert et F. Prévot montre en outre que le E dit «byzantin» est très rarement employé dans les inscriptions honorifiques ou dédicatoires de cette époque.

de la gauche ISE, il n'est pas du tout sûr que la lettre suivante soit un X, car si on la schématise ainsi



la haste oblique CD ne semble pas de la même main que la haste AB et pourrait être plus récente. Il est certain, en outre, que cet X supposé n'est pas suivi d'un C à angles droits, pour reprendre la terminologie d'Albertini, mais d'une autre lettre composée d'une haste verticale et d'un ou plusieurs traits horizontaux qui pourraient figurer un F. La dernière lettre, qui semble tronquée, rappelle le E lunaire qui suit le S. Restituer ici une nouvelle fois *[Solomon]is ex co[nsule]* est donc quelque peu osé. Il l'est plus encore d'en conclure à une présence byzantine au VI^e siècle sur le site de *Thabudeos*.

Si nous nous sommes penché longuement sur ces deux textes, en eux-mêmes peu significatifs, c'est en raison du retentissement que leur a donné, moins leur inventeur, car, autant que je sache, celui-ci n'en a plus jamais parlé¹⁹, que C. Courtois. A sa suite, les historiens qui se sont prononcés en faveur d'une présence byzantine au sud de l'Aurès se sont, à un moment ou à l'autre, référés à ces documents pour étayer leur thèse.

En dehors des inscriptions de Thouda, quels sont les arguments avancés en faveur d'une présence byzantine sur ce site ? Ils sont de différentes sortes, que nous allons tour à tour examiner. Ce sont :

1. Les sources historiques, c'est-à-dire essentiellement le *de Aedificiis* et le *Bellum vandalicum* de Procope.
2. Le dossier archéologique : la description de Baradez et la documentation photographique existante.
3. Le matériel épigraphique provenant des sites sahariens voisins de l'Aurès.

19. *CI* n. 10

Mais avant d'en venir à cet examen détaillé, encore faudrait-il s'entendre sur ce qu'on appelle aujourd'hui l'Aurès. R. Lafitte le décrit ainsi : «L'Aurès est limité au Nord par la plaine, presque entièrement occupée par le bassin néogène de Timgad qui s'étend de Batna à Khenchela. Vers l'Est, les monts des Nememchas lui font suite sans discontinuité majeure; cependant, en s'écartant de l'Aurès, les sommets s'abaissent et l'on peut adopter, comme limite des deux massifs, la ligne à l'Est de laquelle on ne rencontre plus de sommets dépassant 1800 m²⁰. Vers le Sud, l'Aurès est bordé par la plaine quaternaire saharienne dont il est séparé par un rideau de collines pliocènes: la chaîne des Guer-guit. Vers l'Ouest, la limite est plus indécise; l'Aurès s'abaisse progressivement vers le bassin néogène du Hodna et son annexe le bassin d'El Outaya»²¹. Dans sa définition moderne, l'Aurès ne comprend donc ni le Bellezma ni les Nememchas. On peut l'inscrire à l'intérieur du quadrilatère Batna-Khenchela-Khanga Sidi Nadji, Biskra, Batna.

Mais, ainsi que l'a fait remarquer J. Desanges²², il n'est pas sûr que l'*Aurasion* antique ait eu la même extension. En effet, Procope le décrit comme une montagne dont un homme à pied et sans bagage (*euzônos*) peut faire le tour en trois jours. Ce qui représente au grand maximum 180 km en forçant l'allure²³. De leur côté, il est vrai, les géographes arabes parlent de 12 jours de voyage, au pas évidemment plus lent des caravanes²⁴, ce qui correspond

20. Dans la pratique cette limite passe par le Djebel Ich Merzou et la crête du Djebel Chechar. Ethniquement, on peut la situer un peu plus à l'est, dans la vallée de l'Oued Bedjer, qui sépare les Beni-Barbar, à l'ouest, des Nememchas à l'est.

21. LAFFITTE R., *Etude géologique*, 1939. L'auteur précise que la nécessité de publier une carte rectangulaire l'a amené à incorporer dans sa région d'étude la partie méridionale des monts du Bellezma. Ancien doyen de la Faculté des Sciences d'Alger, R. Lafitte connaît particulièrement bien l'Aurès qu'il a parcouru à pied de 1932 à 1936, et en a ramené d'intéressants souvenirs (*C'était l'Algérie*, éd. Confrérie Castille, 1994).

22. DESANGES J., *Procope*, 1963, p. 47.

23. *B.V.* II, XII, 23. Lorsque, au livre I, l. 17 de la *Guerre des Vandales*, Procope précise qu'une journée de voyage permet de couvrir une distance de 210 stades, soit environ 38 km, il présente celle-ci comme une moyenne et non comme la prouesse d'un voyageur *euzônos*. Ne faut-il pas comprendre qu'un tel voyageur était capable de couvrir une distance très supérieure ? J'ai connu des montagnards de cette région qui étaient très capables d'effectuer à pied des étapes journalières de 60 km.

24. Ainsi IBN HAUQAL, *Kitab Surat el Ard* (La configuration de la terre), trad. Kramers et Wiet, 1964, p. 81. On peut admettre ici qu'il s'agit d'étapes d'une trentaine de km.

assez bien à la notion moderne de l'Aurès, dont le périmètre que nous avons décrit représente environ 360 km.

Cet Aurès antique, de dimension réduite, où le situer? Compte tenu du fait qu'il existe au sud-ouest de Khenchela une petite chaîne de montagne, beaucoup trop petite, au demeurant, pour que puissent s'y dérouler les campagnes de Solomon, qui porte le nom spécifique de Djebel Aourès²⁵ et que d'autre part le point de départ de Solomon, lors de sa deuxième campagne dans l'Aurès, est Baghaï, au nord-est de Khenchela, j'ai été amené à suggérer que cette campagne s'était déroulée dans l'Aurès oriental²⁶, mais, de toute façon, sans l'étendre à l'est au-delà de la vallée de l'Oued Bedjer. Les monts du Bellezma, nous l'avons vu, sont, eux aussi, extérieurs à l'Aurès, mais l'on peut admettre, nous y reviendrons plus loin, que le fort byzantin qui s'y trouve ait pu contribuer à l'encerclement du massif.

1. LES SOURCES HISTORIQUES

Grâce à J. Desanges, nous possédons des textes de Procope et principalement du chapitre VI du *de Aedificiis* une traduction et un commentaire très éclairant. Procope y rappelle que les Maures s'étaient établis dans l'Aurès, après en avoir chassé les Vandales. Avec labdas à leur tête, ils en ont été, eux-mêmes, expulsés par Solomon; c'est alors que Justinien, pour éviter le retour des Barbares, a fait fortifier cinq villes situées autour (*amphi*) de la montagne, villes alors désertes et absolument dépourvues de remparts, ainsi que deux forts. Ces villes sont *Bagaè*, *Phlorentianè*, *Badè*, *Méléon*, *Thamougadè* et les deux forts, *Dabousis* et *Gaiana*²⁷.

25. Cartes du Service géographique de l'Armée au 1:200 000, n° 27 et 38, qui sont d'ailleurs celles de l'AAA. J. Desanges a depuis longtemps signalé l'existence de ce massif. Un peu au sud de Timgad et plus au sud encore dans le massif des Beni-Melloul, l'on rencontre d'une part un Djebel Izourès et d'autre part un canton forestier nommé Tizoures, composé peut-être du mot berbère Tizi (le col) et du toponyme Aourès, hypothèse avancée très prudemment par E. Galand.

26. MORIZOT P., Solomon et l'Aurès, 1992, p. 325-337; Campagnes de Solomon, 1993, p. 83-106.

27. DESANGES J., Procope, 1963, p. 43-44.

De cette liste ressortent deux noms indiscutables, *Bagaè* et *Thamougadè*, qui ne peuvent être autres que *Bagai* et *Thamugadi*. Situés aux deux extrémités de cette chaîne, ils pourraient en constituer le premier et le dernier maillon, si l'on considère que la liste de Procope est établie d'est en ouest. L'on est tenté d'y ajouter *Badè*, en raison de la ressemblance de ce nom avec l'*ad Badias* que la *Table de Peutinger* situe entre *Thabudeos* (Thouda) et *ad Majores*. Certes la *Table* ne nous donne qu'une partie de la distance *Thabudeos-ad Badias* (XXIII milles), ce qui pourrait prêter à confusion, car *Badès* est située au moins à 70 km de Thouda; par contre la distance de XLVIII milles qui, selon la *Table*, sépare *ad Badias* d'*ad Majores*, correspond approximativement aux 75 km à vol d'oiseau qui existent entre ces deux stations²⁸. Si la *tepida Vadis* de Corippe, où l'on faisait déjà, comme aujourd'hui, deux récoltes par an, en zone irriguée naturellement, est localisée de façon peu précise par l'auteur de la *Johannide*²⁹, l'on retrouve chez les historiens arabes les plus proches de la conquête une ville de *Badis*, indiscutablement située à l'est de Thouda³⁰. Ajoutons enfin que, de nos jours encore, les ruines du ksar désert du village de *Badès* se dressent sur un tell qui recouvre de toute évidence une forteresse d'environ 125 x 110 m, à la base duquel on voit encore de grands pans de murs en briques (fig. 8 et 9). Une inscription du règne des Sévères en constitue à ce jour le *terminus a quo*³¹.

Néanmoins, Ch. Diehl hésitait à identifier *Badè* avec *Badès*³². Il lui semblait en effet qu'il y avait une contradiction entre Procope, qui évoque la fortification de *Badè* par les Byzantins, et Corippe, qui laisse entendre que les paysans maures de *Vadis* ont pris part à la révolte berbère de 546; le fait même de cette révolte l'amenait à écarter l'hypothèse qu'une citadelle byzantine ait pu être construite au même lieu quelques années plus tôt. Or le cours fort mouvant

28. La distance indiquée par la *Table*, légèrement inférieure à la réalité, correspond peut-être à celle que l'on peut mesurer sur un itinéraire principal d'où partaient des embranchements menant à l'une et à l'autre ville (annoncées par la préposition *ad*).

29. CORIPPE, *La Johannide*, trad. ZARINSI V., *Berberès ou barbares ?*, 1997, p. 124.

30. EN NOWEIRI, cf. n. 4; EL BEKRI, *Description de l'Afrique*, trad. De Slane, p. 175.

31. *AE*, 1932-33, p. 50-51.

32. DIEHL Ch., *Afrique byzantine*, 1896, p. 248.

des événements de cette décennie ne permet guère d'être aussi affirmatif. En effet le territoire de *Badès* semble s'être étendu loin dans la montagne³³ et l'on peut fort bien imaginer une forteresse byzantine subsistant au milieu de tribus insoumises, voire succombant à leurs assauts³⁴.

Ajoutons enfin que la lecture des historiens arabes ne laisse pas de doutes sur la présence à *Badis* de contingents berbère-byzantins où les Berbères jouent désormais le rôle majeur³⁵. Il ne semble donc pas nécessaire de faire intervenir ici une *Badè* maurétanienne que d'autres sources nous font connaître³⁶. Reprenant à son compte la politique des Antonins, Justinien a certainement voulu encercler l'Aurès³⁷. A cette fin, le contrôle de *Bagaè*, de *Badè* et de *Thamougadè* était primordial et le tour de l'Aurès était ainsi sommairement bouclé. L'identification des deux autres villes et des deux forts est plus difficile, et, à la rigueur, secondaire. Comme nous l'avons dit ci-dessus, il serait primordial de savoir si l'Aurès, que Justinien a entendu ceinturer d'un réseau de forteresses, est le massif dans son ensemble, ou seulement l'Aurès dont on fait le tour en trois jours, qui pourrait se limiter à l'Aurès oriental.

33. MORIZOT P., *Archéologie aérienne de l'Aurès*, 1997, p. 243.

34. Il semble que ce soit aussi l'opinion de D. Pringle (*Defence of Byzantine Africa*, 1981, p. 183 et 306).

35. Aux récits bien connus de la conquête arabe (répertoriés dans l'art. *Badias (Badis, Badès)*, de l'*Encyclopédie berbère* par P. Troussel), on ajoutera celui de Ubayd Allah b. Abi Ali Salih b. Abd al-Halim, *Fath el Arab li Magrib*, trad. par LEVI-PROVENSAL E., *Arabica occidentalia*, I, 1954, p. 17-43.

36. Comme l'a fait Ch. DIEHL, *Afrique byzantine*, 1896, p. 249. L'existence de deux *Badès* est suggérée par la *Notitia Dignitatum*, Occ. XXV, 5, 23 et 36, éd. O. Seeck, Berlin, 1876, p. 175 où sont mentionnés un *praepositus limitis Bazensis* (pour *Baziensis*) et un *praepositus limitis Badensis*. Selon J. Desanges (Procope, 1963, p. 57), l'une de ces *Badè* ou *Badès* pourrait se situer en Maurétanie où Ptolémée signale une *Badea* (IV, 2, 6, éd. Muller, p. 608), et Georges de Chypre, une *Badès* énumérée sur une liste juste avant *Méléon*, qui est probablement *Miler*. C. Courtois, par contre, en tient pour l'identification de la *Badès* de Georges de Chypre avec l'actuelle *Badès* saharienne (*Vandales*, 1955, p. 328). Quant à la *Notitia* de 484, si elle donne bien à deux évêques le qualificatif de *Vadensis*, phonétiquement équivalent de *Bazensis*, tous deux figurent sur la liste épiscopale de Numidie; l'existence de ces deux évêques ne signifie pas nécessairement l'existence de deux sièges épiscopaux, puisqu'il est précisé que l'un d'entre eux est mort. (*prbt*) *MGH.aa.*, 3, I, p. 64, 66 et n. 21 p. 63.

37. *Cod. Just.*, I, 27, 2 (4a), traduit par A. Chastagnol; passage rappelé en particulier par P. Troussel, *Fines Antiquae*, 1985, p. 361-376.

Etant donnée la difficulté d'identifier *Phlorentianè*, *Méléon*, *Dabousis* et *Gaiana* en se référant à des toponymes connus³⁸, il n'est pas inutile d'examiner sur le terrain, entre *Bagaè* et *Badè* à l'est, entre *Badè* et *Thamougadè* à l'ouest, les villes qui pourraient avoir bénéficié, à l'époque byzantine, de fortifications nouvelles. La première qui vient à l'esprit est *Mascula* (Khenchela), ville qui jusqu'à l'invasion vandale a fait preuve d'une remarquable activité édilitaire et dont nous savons en outre que l'on y a construit une muraille sous le règne de l'empereur Tibère (578-582)³⁹. Khenchela est située à 17 km au sud de l'actuel Baghai. Elle a été, pendant toute la période de la colonisation française, le siège d'une garnison susceptible d'intervenir rapidement dans l'Aurès. Elle l'est toujours. Un peu plus au sud, S. Gsell et Cl. Lepelley signalent l'existence d'un fort byzantin à *Cedias* ou *Cedia*⁴⁰; poursuivant dans la même direction, on arrive à Babar, où fut trouvée récemment une base de chandelier gravée d'un monogramme d'époque justinienne, ainsi qu'un linteau sur lequel un nommé Cirillus ou Cirullus indique qu'il a entrepris (*incoavi*) la construction d'une *fabrica*. Or la graphie de cette inscription semble plus tardive encore⁴¹. A mi-distance de Baghai et de *Badès*, à la Zaouia de l'Oued Bedjer, petite bourgade montagnarde où dès le règne de Septime Sévère une présence romaine est attestée et où, sous Gallien, un petit détachement militaire a laissé des traces, l'on trouve les vestiges d'une ou plusieurs églises de basse époque⁴². Le toponyme *Gemell* qui figure sur cette pierre⁴³, a été rapproché de la très lointaine *Gemellae* de l'Oued Djeddi, mais pourrait être simplement l'appellation de cette petite cité. Mais aucun indice ne permet d'accoler l'étiquette de *Phlorentianè* à l'un quelconque de ces sites⁴⁴.

38. Rappelons que ces quatre toponymes ne figuraient pas dans l'édition Dindorf de 1836 (DESANGES J., Procope, 1963, p. 42, n. 3).

39. DURLIAT J., *Dédicaces*, 1981, n° 28, p. 67 et LEPELLEY Cl., *Cités*, II, 1981, p. 432. Khenchela figure sur les cartes du XVIII^e siècle sous le nom de Niny.

40. AAA, f. 39, n° 43; LEPELLEY Cl., *Cités*, II, 1981, p. 401.

41. MORIZOT P., Solomon et l'Aurès, 1993, p. 325-337; Campagnes byzantines, 1997, p. 23-27.

42. MORIZOT P., Zaouia des Beni Barbar, 1982, p. 31-75.

43. *CH*, VIII, 2, 450.

44. J. Desanges me signale un rapprochement qui serait tentant avec une *Floriania Civitas* de la carte d'Ebsterf, si celle-ci n'était pas, vraisemblablement, comme il l'indique lui-même, en Maurétanie césarienne (DESANGES J., *Carte d'Ebsterf*, 1972, p. 35).

Du côté de l'ouest, où pourtant la menace maure est la plus perceptible, l'incertitude est plus grande encore. Il y a, bien sûr, la très lointaine *Justiniana Zabè*⁴⁵, dans le bassin du Hodna, mieux placée pour défendre au sud la Maurétanie sitifienne que pour encercler l'Aurès. Plus au nord, N. Duval considère comme byzantins, sans cependant les dater, le fort de Tobna (*Thubunae*) et celui de Zana (*Diana Veteranorum*)⁴⁶. On ne peut donc affirmer qu'ils faisaient partie, dans ces conditions, du système de défense instauré par Justinien autour de l'Aurès. Malgré les réserves de J. Durliat quant à la signification de la dédicace du fort de Bellezma⁴⁷, celui-ci semble pouvoir être considéré comme byzantin. Mais sa situation, très au nord-est du massif, ne devait pas lui permettre de jouer un rôle déterminant pour défendre ou contrôler la montagne. Aucun de ces sites en tous cas ne semble avoir le moindre rapport avec la *Méléon* de Procope. L'on ne peut guère non plus songer à identifier cette cité avec *Milev* (Mila), situé à plus de 100 km de l'Aurès et qu'on ne peut par conséquent situer ni «autour», ni «aux environs» de la montagne⁴⁸.

Restent les deux forts, *Dabousis* et *Gaiana*, l'un et l'autre, eux aussi, passablement énigmatiques.

Diverses hypothèses ont été formulées en ce qui concerne le premier. J. Desanges s'est demandé si *Dabousis* n'était pas *Babôsis* où un combat oppose en 539 Solomon et Iabdas. Mais la localisation de *Babôsis*, que le récit de la campagne de Solomon conduit à situer sur le flanc nord de l'Aurès, est incertaine. J'ai, pour ma part, proposé d'identifier *Babôsis* avec Babar, où divers vestiges paraissent byzantins⁴⁹, et *Dabousis* avec le fort de Yabous, dont le plan

rectangulaire et les tours d'angle rappellent ceux de la forteresse byzantine de Timgad et qui, de surcroît, est construit en matériaux de remploi⁵⁰. S'il n'est pas d'époque byzantine, on ne voit guère d'ailleurs quelle menace, surgie sur le flanc nord de l'Aurès, cet ouvrage aurait pu conjurer à une époque antérieure. Entre ces deux hypothèses, valables du point de vue de l'onomastique et de la géographie, on hésite à trancher. Peut-être le terme de *phourion* qu'emploie Procope correspond-il mieux à l'ouvrage modeste qu'est le fort de Yabous. P. Troussel de son côté, s'appuyant à la fois sur les fragments d'Albertini, sur un rapprochement entre *Dabousis* et *Thabudeos*, qu'il reconnaît fragile, et sur l'opinion, pourtant fort hésitante, de Pringle, pense que *Dabousis* est *Thabudeos*⁵¹. Face à ces diverses hypothèses, la mention par Procope de l'ouvrage de *Dabousis* ne saurait donc convaincre d'une présence byzantine à Thouda.

Quant à *Gaiana*, que Procope désigne comme un fort (*phourion*), S. Lancel s'est demandé s'il ne s'agissait pas du toponyme correspondant au siège épiscopal de Vaiana, qui au demeurant n'a pas été identifié jusqu'ici, mais que l'on peut croire proche de l'Aurès en raison des liens qui unissent l'évêque de Vaiana avec celui de Vegesela⁵². Il existe de Vaiana une variante bien attestée qui est Baiana. Or les recherches menées récemment dans la haute vallée de l'Oued Mellagou à Baïnou⁵³ témoignent de l'existence aux III^e et IV^e siècles d'une zone agricole beaucoup plus riche et plus urbanisée qu'on n'aurait pu le penser, justifiant l'existence en ce lieu d'un siège épiscopal et pourquoi pas, par la suite, d'un fort byzantin. On y a en effet identifié un important bâtiment décoré

45. DURLIAT J., *Dédicaces*, 1981, n° 24, p. 57.

46. DUVAL N., *Fortifications de Justinien*, 1983, p. 179-180.

47. DURLIAT J., *Dédicaces*, 1981, n° 18, p. 46.

48. Ainsi que le propose DESANGES J., *Procope*, 1963, p. 58. Comme *Miler* a bien été fortifié par les Byzantins, on peut se demander si cette forteresse n'aurait pas dû se trouver plutôt sur la liste des autres villes de Numidie que Procope mentionne et dont il nous dit que Justinien y établit des défenses inexpugnables. Ce serait donc par erreur qu'elle serait mentionnée parmi les villes du pourtour de l'Aurès.

49. P. MORIZOT, cf. note 41, se fonde en particulier sur l'existence d'un *episcopus babrensis* de la *Notitia* de 484, que l'on a proposé de situer à Babar.

50. MORIZOT P., *Archéologie aérienne de l'Aurès*, 1997, p. 46-49. Gsell préfère rapprocher Yabous et Babôsis.

51. TROUSSET P., *Fines Antiquae*, 1985, p. 371. D. Pringle estime que cette idée, qu'il a émise, «is not beyond dispute». A tout prendre, s'il fallait tabler sur une confusion entre le Z et le D, *Zabousis* conviendrait mieux et l'on pourrait songer alors à *Justiniana Zabè*, d'où découlerait un adjectif *zabensis*, d'ailleurs attesté (*Notitia*, Num. 70).

52. LANCEL S., *Actes de la conférence de Carthage en 411 (SC)*, vol. 373), t. IV, 1991, p. 1323-1326.

53. Communication de P. Morizot et A. Nasraoui du 11 mai 2001 à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.



Fig. 4 : Le camp de Thabudeos : vue oblique (par J. Baradez, d'après l'original conservé aux Archives d'Outre-Mer).

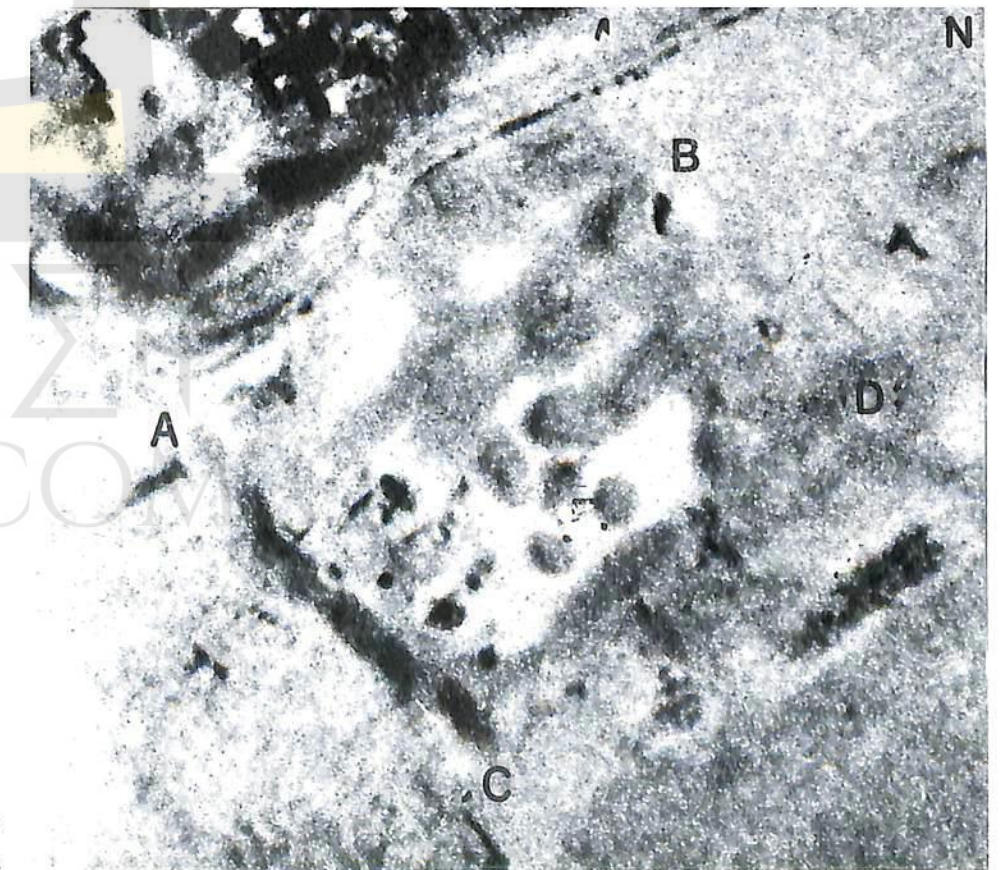


Fig. 5 : Agrandissement d'une vue aérienne verticale au 1/25000, réalisée par Daniel del Pozo. Le périmètre supposé du camp est souligné par les lettres ABCD.

d'un chrisme constantinien et découvert aux environs une mosaïque à décors floraux directement inspirés de ceux que l'on trouve à Timgad.

Enfin, je n'oserais pas, quant à moi, déduire de la présence des évêques *Tabudiensis* et *Vadensis* à la conférence épiscopale convoquée à Carthage en 484 par le roi Hunéric, la permanence d'une occupation de la région jusqu'à l'époque byzantine, puisque c'est dans les années immédiatement suivantes que l'Aurès se libère de la tutelle vandale.

2. LE DOSSIER ARCHEOLOGIQUE

Il se réduit en fait à fort peu de choses, car aucun des sites mentionnés n'a été fouillé.

A. Thouda

Baradez indique lui-même qu'il n'y a fait qu'une visite rapide⁵⁴. Il en donne une vue aérienne prise à basse altitude, qui est précieuse, mais qui, en raison de son obliquité, déforme fortement la silhouette du camp (fig. 4). On la comparera utilement avec la vue de la fig. 5 qui manque de netteté, mais qui du moins en restitue la forme très légèrement trapézoïdale. Baradez ne donne, malheureusement, pas de plan d'ensemble du fort. Aussi à partir des indications qu'il fournit: trapèze dont les bases ont 118 m et 100 m, et les côtés 65 m, R. Godon a-t-il tenté d'en esquisser le schéma (fig. 6). Comme l'a fait remarquer Pringle, cette forme trapézoïdale suggère plutôt une construction du IV^e siècle, qui a pu être remaniée à une date plus basse⁵⁵. Par ailleurs, cette forme trapézoïdale ne permet pas l'implantation perpendiculairement aux côtés du fort, conformément au plan qu'en donne Baradez (p. 282), de tours strictement carrées. Aussi doit-on faire quelque réserve sur le parallélisme qu'il établit entre ces tours et celles de la forteresse de Timgad⁵⁶. Quant au couloir en diagonale qui donne accès à l'intérieur de la tour nord-est, dont on trouve l'équivalent à Timgad, il était connu bien avant

54. BARADEZ J., *Fossatum*, 1949, p. 282-287.

55. PRINGLE D., *Defence of Byzantine Africa*, 1981, p. 286.

56. Caractéristique à laquelle P. Troussat attache une grande importance (*Fines Antiquae*, 1985, p. 373).

l'époque byzantine⁵⁷. Le caractère byzantin du fort de Thouda n'est donc pas assuré du point de vue architectural. Enfin, loin d'être une exception dans cette zone saharienne, la construction en brique, sur laquelle insiste Baradez, est de pratique courante faute d'autres matériaux. On la retrouve par exemple à Badès et à Mdila.

B. Badès

Baradez, qui attachait une importance considérable à la position de Badès⁵⁸, n'en donne aucune vue aérienne ni aucune vue prise au sol. Pourtant le tell de Badès se détache avec une remarquable netteté sur la plaine environnante, que ce soit vu des airs (fig. 7) ou vu du sol (fig. 8 et 9). Bien que la dénivellation et les déblais ne permettent pas d'en mesurer exactement la surface, il semble que celle-ci soit d'environ 125 x 110 m; le sommet est occupé par les ruines, encore imposantes, d'un ksar en toub que sa population a déserté depuis longtemps pour s'installer au pied du tell. A la base de celui-ci apparaissent des vestiges de murs en briques posées à plat présentant, de place en place, des avancées qui semblent être des ruines de tours (fig. 10). Les habitants du village en retirent de temps à autre des matériaux antiques, des briques en particulier, pour leur usage personnel. Sur l'un des côtés, les vestiges d'un bassin évoquent celui qui existe sur la façade du fort byzantin de Lemsa (fig. 11).

57. Ainsi qu'a bien voulu me l'indiquer M. Lenoir, auteur d'une thèse sur le camp romain. Les exemples en sont nombreux en Orient (camp d'El Lejjoun, d'Oudrouh et de Ksar Bshir, p. ex.) mais aussi ailleurs dans l'ensemble du monde romain. - The type is reported elsewhere in the Empire in context which point to the late 3rd, early 4th century - écrit LANDER J.L., *Roman Stone Fortifications*, 1984.

58. BARADEZ J., *Fossatum*, 1949, p. 128-129 et 147. L'auteur estime que l'obstacle naturel ou artificiel opposé aux ennemis entre les Nememchas et le Choit Melghir aurait pu être le cours intérieur de l'Oued el Arab qui, dominé par de hautes falaises argileuses, constitue une coupure efficace. Par ailleurs, s'appuyant sur l'existence d'un *praepositus Badensis* attesté par la *Notitia Dignitatum*, Baradez imagine à Badès son centre de commandement.

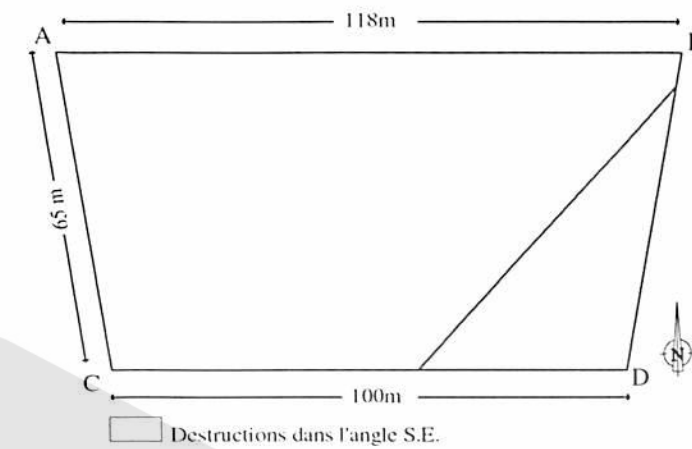


Fig. 6 : Schéma du fort de Thouda réalisé par R. Godon à partir des indications numériques de Baradez. La comparaison des figures 7 et 8 semble indiquer d'importantes destructions dans l'angle D (S.-E.). (Extrait de l'Archéologie aérienne de l'Aurès, p. 250).



Fig. 8 : Le ksar de Badès vu du S.-W., en 1989. (Cl. P. Morizot).



Fig. 7 : Vue aérienne du Ksar de Badès. Au nord du tell, le bassin est signalé par une flèche. (Cl. SHAA, agrandissement).



Fig. 9 : Le ksar de Badès, vue rapprochée. On aperçoit à la base les vestiges de l'enceinte. (Cl. P. Morizot).



Fig. 11 : Réservoir du fort de Lemsa (Tunisie).



Fig. 10 : Le ksar de Badès. Vestiges d'un élément de l'enceinte antique faisant saillie à l'extérieur (peut-être une tour). On aperçoit les assises horizontales en grandes briques cuites et plates, qui sont également en usage à Thouda. (Cl. P. Morizot).



Fig. 12 : Badès. Dans une rue du village voisine du ksar, vestiges de murs en briques antiques vus en 1989. (Cl. P. Morizot).

C. Mdila

En dehors même du ksar, l'on pouvait voir il y a une dizaine d'années dans le village attenant, d'autres vestiges de murs en briques impossibles à dater de façon précise (fig. 12), une base de colonne carrée et un chapiteau grossier (fig. 13), peut-être même un fragment d'inscription comportant deux lettres (fig. 14). Des sondages et, à tout le moins, une fouille de sauvetage s'imposent à bref délai. Ils nous fourniraient sans doute de très intéressants renseignements sur ce secteur du *limes* et les dates de son occupation.

Bien que Mdila soit très en dehors de la zone que nous venons d'étudier, les commentaires faits à son sujet à la suite de ma communication me conduisent à en parler. Il est difficile de croire qu'elle soit *Phlorentianè*, puisque, précisément dans le même passage des *Edifices*, Procope parle de *Midila* et de *Phlorentianè* comme de cités distinctes. Elle pourrait par contre être le siège de l'*episcopus Midilensis*, dont le titulaire qui apparaît sur la *Notitia* de 481 s'appelait



Fig. 13 : Badès. Base de colonne et chapiteau, photographiés au pied du tell en 1989. (Cl. P. Morizot.)



Fig. 14 : Badès. Fragment d'inscription (?), vu au pied du tell en 1989. (Cl. P. Morizot.)

Florentianus, nom au demeurant assez commun à l'époque⁵⁹. Il y avait là, en effet, une agglomération s'étalant de façon discontinue du nord au sud sur environ 4 km le long de l'oued Hallaïl et 500 m de large (fig. 15), avec en aval un fort dont Baradez a donné une excellente photographie (fig. 16). Légèrement trapézoïdal comme celui de Thouda, des tours d'angles faisant saillie y sont bien visibles. Comme Thouda et Badès, il est bâti principalement en briques. Les administrateurs locaux qui s'y sont inté-

59. P. Troussel, qui avait à l'origine écarté le rapprochement *Phlorentianè-Medela* (*Fines Antiquae*, 1985, p. 372), semble aujourd'hui le considérer comme allant de soi (cf. le p.v. de la séance du CTHS du 11 11 1998).

ressés, des officiers essentiellement, ont estimé sa superficie de façon très variable⁶⁰. En fait ce sont les chiffres du Capitaine Vaissière, 100 x 60 m, qui se révèlent, au vu de la photographie, les plus exacts. Ils sont confirmés par Ph. Leveau. Deux dédicaces fragmentaires gravées sur des dés d'autel, l'une au nom de Constantin, l'autre de Dioclétien, cette dernière revue récemment par Ph. Leveau⁶¹, y ont été copiées, ainsi que sept fragments d'une grande inscription monumentale dont l'interprétation n'a pu être faite. Dans l'état actuel de notre documentation, il n'y a donc aucun moyen de dater cet ouvrage.



Fig. 16 : Fort de Mdila. (Cl. J. Baradez).

3. DOCUMENTS EPIGRAPHIQUES VENANT DES SITES VOISINS

La découverte d'*ostraka* datés du règne de Genséric et de Gunthamund à Bir Trouch (selon l'AAA, f. 50, l'«Oglat Troudi» de la carte INC = IGN), tout à fait à l'est de l'Aurès, plus du tout dans la montagne mais au début de la plaine saharienne, intéresse, certes, la période vandale, mais il est bien diffi-

60. Capitaine A. VAISSIERE, *Bull. de l'Académie d'Hippone. Comptes-rendus des séances* 1889, p. XXXI et LXXII-LXXIII ; CL. GUÉNEAU, *Négrine*, 1907, p. 314-335 ; CL. GUÉNEAU, *Inventaire archéologique*, 1908, p. 76-230.

61. LEVEAU Ph., *Vallée agricole*, 1978, qui a visité le site en 1970, confirme les indications chiffrées de Vaissière.

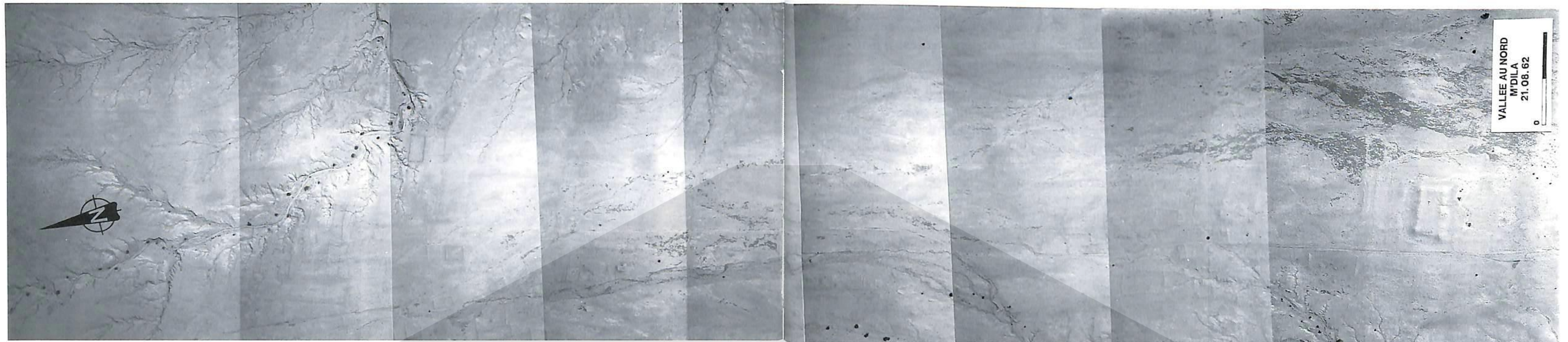


Fig. 15 : Zone d'habitations et de cultures antiques au nord du fort de Mdila, dépliant réalisé par l'ex CEIAA (Centre d'exploitation des images de l'Armée de l'Air), copie déposée par P. Morizot à l'aérophotobibliothèque du CCJ - Antiquités africaines.

Il n'est pas possible d'en tirer des conclusions sur la présence byzantine au sud de l'Aurès; on peut en dire autant, a fortiori, de l'ostrakon byzantin de Negrin. Quant au reliquaire byzantin découvert récemment à Mdila, que N. Duval a brièvement évoqué lors de ma communication, elle concerne un site encore plus lointain.

Essayons de conclure. Même si l'ostrakon de Negrin n'est pas une preuve décisive d'une occupation byzantine d'*ad Majores*, la situation de cette forteresse qui couvre Théveste au sud et la Byzacène à l'ouest rendait presque inéluctable sa réoccupation par les Byzantins. Plus à l'ouest, la nécessité de tenir Badès s'imposait aussi, mais pas seulement pour encercler l'Aurès. En effet, entre l'Aurès et le Chott Melghir qui, Baradez l'a fortement souligné⁶², tient ici

lieu de *fossatum*, le seul passage qui s'offre à un attaquant venu de l'ouest, c'est la plaine de Badès. C'est par là, au VII^e siècle, que Okba de retour de sa marche triomphale à travers le Maghreb voudra passer et se fera tuer.

De même au nord, Baghai, entre la montagne et le chapelet des sebkhas⁶³ du sud-Constantinois, vise à interdire aux Maures l'accès de la Proconsulaire. A mi-distance de Baghai et de Badès, Babar, qui occupe une position stratégique forte sur la crête du Djebel Chechar, semble bien avoir été tenu par les Byzantins, si l'on en croit les documents récemment publiés⁶⁴, et a pu jouer un rôle important de relais et de point d'appui dans l'encercllement de l'Aurès, donnant

63. Sebkha: lac d'eaux salées peu profondes, de dimension inférieure aux chotts.

64. Voir notes 41 et 42.

quelque consistance à l'idée d'un *limes* nord-sud qui aurait permis d'organiser une défense de l'Afrique byzantine même dans l'hypothèse d'un abandon de *Thabudeos*.

Que l'on inclue ou non le sud de l'Aurès dans ces limites restreintes, l'on est obligé, dans l'état actuel de nos connaissances, de constater l'existence d'un hiatus important dans le dispositif byzantin entre *Badè-Badias*, voire *Thabudeos*, et *Thubunae* (Tobna), autrement dit entre la Numidie méridionale et la Maurétanie sitifiennaise reconquise par Solomon à l'issue de la campagne de 539, lacune qu'un fortin d'Henchr Fegousia au S.W. de Batna, attribué avec beaucoup d'hésitation à l'empereur Maurice Tibère et d'ailleurs en ce cas beaucoup plus tardif⁶⁵, ne suffit pas à combler.

65. L'Henchr Fegousia (AAA, F. 27, n° 115) est un site d'environ quatre hectares qu'a visité A. Héron de Villefosse et dont il a relevé le plan (*Archives des Missions*, 1875, p. 427-431). Les matériaux utilisés appartiennent, selon lui, aux époques romaine et byzantine. Mais ce serait, semble-t-il, sur un site voisin (AAA, F. 27, n° 116) qu'a été découverte une inscription très fragmentaire où l'on a cru pouvoir retrouver le nom de l'empereur Maurice Tibère (*CIL* VIII, 2525). Bien que cette inscription soit classée par J. Durliat parmi les textes dont l'interprétation est douteuse, l'attribution au règne de Maurice Tibère était admise par Ch. Diehl.

Ch. Diehl est peu explicite sur l'organisation défensive de ce secteur du *limes*. N. Duval a suggéré que Caletamera, qui a fait restaurer le *burgus speculariorius* de Caracalla au sud d'El Kantara, était un chef maure allié des Byzantins qui aurait donc pu jouer sur le front ouest un certain rôle militaire⁶⁶. Mais ce rôle ne conviendrait-il pas mieux encore à Vartaia, *alias* Ortaïas, dont l'autorité s'étendait vraisemblablement d'Arris au Hodna, vassal probable, ou du moins émule, du mystérieux *Masties* qui se vante de n'avoir jamais manqué à la parole qu'il a donnée aux Romains et aux Maures⁶⁷. L'existence d'un état vassal à la fidélité chancelante et qu'il fallait sans doute conforter à grand renfort de subsides serait bien dans la ligne de la politique ondoyante de Byzance en Afrique, telle que nous la décrit Ch. Diehl. Celui-ci en effet, bien avant que ne fût connue l'inscription d'Arris, n'écrivait-il pas: «tout ce que nous savons c'est que dans ces contrées presque entièrement soustraites à l'autorité impériale, de grands chefs indigènes

66. DUVAL N., Fortifications de Justinien, 1983, p. 180.

67. *Nunquam perjuraui neque fide(m) fregi, neque de Romanos neque de Mauros*, lui fait dire Vartaia, *AE*, 1945, 97. L'on remarquera que, trouvée à Arris dans l'Aurès occidentale, cette inscription confirme l'implantation d'Ortaïas à Fouest de Iabdas que Procope laisse entendre, *B.V.* II, XIII, 28.

s'étaient, depuis la fin du ^v^e siècle, taillé de vastes propriétés. Dans le sud de la Sitifienne, dans cette région du Hodna qu'occupaient au ⁱⁱⁱ^e siècle les *Babari Transtagnenses*, commandait au ^{vi}^e siècle un prince du nom d'Ortaïas». Or nous savons maintenant que l'autorité de ce prince s'étendait jusqu'à Arris. Plus loin ce même savant, faisant allusion il est vrai à une époque plus basse, décrit les conséquences que l'appauvrissement du trésor byzantin eut, ici et là, sur la fidélité des tribus⁶⁸.

68. DIEHL Ch., *Afrique byzantine*, 1896, p. 306. De son côté Procope, *B.V. II, XIII, 37* ne cache pas la méfiance qu'a inspirée à Solomon le comportement des auxiliaires qu'Ortaïas a mis à sa disposition.

ADDENDUM (JUN 2001)

Je viens de recevoir les résultats de recherches pratiquées par A. Bourgeois sur diverses pièces de céramique en provenance de Thouda.

I - Collection particulière, origine Thouda (sans autre précision), 1940.

1. Une lampe à bec rond et anse percée, caractéristique du Haut Empire.

2. Deux lampes à anse pincée, bec à canal et médaillon orné d'une colombe, époque paléochrétienne.

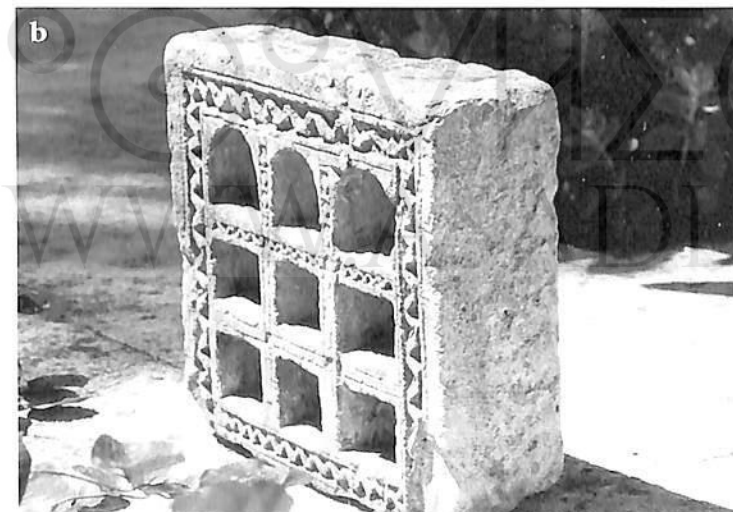


Fig. 17 : Claustra d'époque tardive provenant de Thouda (collection particulière). a, vue de face ; b, vue de trois-quart. Calcaire. Dimension : Longueur : 0,33 m ; hauteur : 0,32 m ; épaisseur : 0,10 m. (Cl. P. Morizot).

En définitive la question de la présence byzantine au sud de l'Aurès, que l'on ne peut écarter a priori, reste entière. Malgré la publication, depuis l'article d'E. Albertini sur l'ostrakon de Negrin, de divers textes d'époque byzantine (entre autres les dédicaces des forts de Thamugadi et de Baghai, et celle de la *fabrica* de Babar), aucun élément décisif n'est venu la trancher et l'espoir d'une réponse repose plus que jamais sur les fouilles qu'il conviendrait de mener sur le site inviolé de Badès et sur les prospections qu'il serait bon de poursuivre au cœur du massif des Beni-Melloul où plusieurs fortins ou fermes fortifiées sont signalés.

Octobre 1999

II - Ramassés dans l'enceinte du fort en novembre 1999 par M. Côte, agrégé de géographie.

1. Un fragment (environ 11 x 12 cm) d'amphore orientale type LRA 1 à parois cannelées et pâte claire (^{iv}^e-^{vii}^e s.).

2. Très petit fragment de sigillée claire dont la forme est indéterminable (même époque).

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERTINI E., 1932, Un ostrakon byzantin trouvé à Negrin, dans *Cinquante-naire de la faculté d'Alger*, p. 59-66.
- BARADEZ J., 1949, *Fossatum Africae*, Alger.
- BARAÏTE F. et MORIZOT P., 1997, Un pied de candélabre byzantin trouvé à Babar, Wilaya de Khenchela, Algérie, *BSNAF*, p. 23-27.
- CAGNAT R., 1913, *L'Armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Paris, 2^e éd.
- CAGNAT R., 1914, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, 4^e éd. revue.
- COURTOIS C., 1955, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris.
- DESANGES J., 1963, Un témoignage peu connu de Procope sur la Numidie vandale et byzantine, *Byzantion*, 33, p. 41-67.
- DESANGES J., 1972, L'Afrique sur la Carte d'Ebendorf, *Colloque international sur la cartographie archéologique et historique*, Tours, p. 33-35.
- DESANGES J., 1996, A propos de Masties, *imperator* berbère et chrétien, *Ktéma*, 21, p. 183-188.
- DIEHL Ch., 1896, *L'Afrique byzantine. Histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)*, Paris.
- DURLIAT J., 1981, *Les dédicaces d'ouvrages de défense dans l'Afrique byzantine*, Rome.
- DUVAL N., 1983, L'état actuel des recherches sur les fortifications de Justinien en Afrique, dans *XXX^e Corso di Cultura sull'arte ravennate e bizantina, Ravenna 6-14 marzo 1983*, p. 149-204.
- EL BEKRI, *Description de l'Afrique*, trad. De Slane.
- EN NOWEIRI, dans IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, I, trad. De Slane.
- FEVRIER P.-A., 1988, Masuna et Masties, *Ant. afr.*, 24, p. 133-147.
- GSELL S., 1911, *Atlas archéologique de l'Algérie* (abrégé AAA), f. 49, 1, Alger-Paris.
- GUÉNEAU Ct., 1907, Ruines de la région de Négrine, *BAC*, p. 314-335.
- GUÉNIN Ct., 1908, Inventaire archéologique du cercle de Tébessa, *Nouvelles archives des Missions scientifiques*, XVII, fasc. 1, p. 77-245.
- HERON DE VILLESFOSSE A., 1875, Rapport sur une mission archéologique en Algérie, *Archives des missions*, 3^e série, II, p. 377-496.
- IBN HAÜQAL, *Kitab Surat el Ard* (La configuration de la terre), trad. J.H. Kramers et Wiet, Paris, 1964.
- LAFITTE R., 1939, Etude géologique de l'Aurès, *Bulletin du Service de la Carte géologique de l'Algérie*, 2^e série n° 15, Alger.
- LANDER J.L., 1984, *Roman Stone Fortifications* (BAR int. ser. 206), Oxford.
- LASSUS J., 1981, *La forteresse byzantine de Thamugadi. Fouilles à Timgad 1938-1956* (Études d'Antiquités africaines), Paris.
- LEPELLEY Cl., *Les cités de l'Afrique romaine au Bas Empire*, t. II, *Notices d'histoire municipale* (Études augustiniennes), Paris.
- LEVEAU Ph., 1978, Une vallée agricole des Néménchas dans l'Antiquité romaine: l'oued Hallaïl entre Djeurf et Aïn Mdila, *BCTH* n.s. 10-11B, années 1974-1975, p. 103-121.
- LEVI-PROVENSAL E., 1954, *Arabica occidentalia*, I. 1. Un nouveau récit de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes, *Arabica*, I, fasc. 1, p. 17-43.
- MASQUERAY E., 1879, Ruines anciennes de *Kenchela* (Mascula) à *Besseriati* (Ad Majores), *Rev. Afr.*, XXIII, p. 65-94.
- MORIZOT P., 1982, La Zaouia des Beni Babar, cité pérégrine ou municipale latin, *BCTH*, n.s. 18B, p. 31-75.
- MORIZOT P., 1992, Solomon et l'Aurès, *BSNAF*, p. 325-337.
- MORIZOT P., 1993, Recherches sur les campagnes de Solomon en Numidie méridionale, *CRAL*, p. 83-106.
- MORIZOT P., 1997, *Archéologie aérienne de l'Aurès*, Paris, éd. BCTH.
- Notitia Dignitatum*, éd. O. Seeck, Berlin, 1876.
- PRINGLE D., 1981, *The Defence of Byzantine Africa from Justinian to the Arab Conquest* (BAR int. ser. 99, 1), Oxford.
- TROUSSET P., 1985, *Les Fines Antiquae* et la reconquête byzantine en Afrique, dans *Actes du II^e Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord* (Grenoble 5-9 avril 1983), *BCTH* n.s. 19B, Paris, p. 361-376.
- TROUSSET P., 1991, s.v. *Badias* (Badîs, Badès), dans *Encyclopédie berbère*, IX, Aix-en-Provence, p. 1299-1302.
- VAISSIERE Capitaine, 1889, *Bull. de l'Académie d'Hippone. Comptes rendus des réunions*, p. XXI et LXII-LXIII.
- ZARINI V., 1997, *Berbères ou barbares? Recherches sur le livre second de la Johannide de Corippe* (Études anciennes, 16), Nancy.

L'AMPHORE MAURETANIENNE DE LA STATION 48 DE LA PLACE DES CORPORATIONS, IDENTIFIÉE À PUPPUT (HAMMAMET, TUNISIE)

Aïcha BEN ABED-BEN KHADER*, Michel BONIFAY** et Marc GRIESHEIMER***

Mots-clés : amphore, timbre amphorique, Pupput, Tunisie, Césarée de Maurétanie, Cberchbell, Maurétanie Césarienne, Algérie, place des Corporations, Ostie.

Key words : amphora, amphora stamp, Pupput, Tunisia, Caesarea Mauretanensis, Cberchbell, Mauretania Caesariensis, Algeria, piazzale delle Corporazioni, Ostia.

Résumé : L'amphore représentée sur la mosaïque n° 48 de la place des Corporations à Ostie doit être désormais identifiée à un nouveau type d'amphore découvert dans la nécropole de Pupput (Hammamet, Tunisie), qui porte sur l'épaule un timbre montrant un palmier flanqué des lettres M C, et non plus au type Dressel 30 qui avait été jusqu'à présent retenu.

Abstract : The amphora which appears on the mosaic of station Nr. 48 in the piazzale delle Corporazioni at Ostia must be definitively identified no more with the Dressel 30 type but with a new type discovered in the Pupput necropolis (Hammamet, Tunisia). A stamp is impressed on its shoulder showing a palmtree between the letters M C.

En 1913, D. Vaglieri publiait la mosaïque qu'il venait de découvrir à la station 48 de la place des Corporations à Ostie : une amphore y était figurée entre deux palmiers, portant sur l'épaule les initiales M C, qu'il proposait de développer en *M(auretania) C(aesariensis)*¹. Sur la foi de cette mosaïque, la station n° 48 était retenue comme celle des naviculaires de la province de Maurétanie Césarienne, interprétation unanimement acceptée² et

reprise dans la publication générale des mosaïques d'Ostie³ (fig. 1).

Parallèlement, dès la fin du XIX^e s., avait été mise en évidence à Rome une série d'estampilles sur anses d'amphore mentionnant la cité de *Tubusuctu* (parfois abrégé *Tub* ou *Tubus*) et précisant sa localisation géographique : *ex provinc(ia) Mauretania Caesariensis*⁴ ; dans un cas, cette titulature était abrégée *P.MC.*⁵. Enfin, un timbre sur paroi d'amphore portant les lettres M et C disposées de part et d'autre d'un palmier était signalé à Ostie⁶. Ce timbre rappelait de manière évidente, par la présence du palmier, le motif de la mosaïque de la place des Corporations.

* Institut National du Patrimoine, 4 place du Château, 1008 Tunis.

** CNRS-Centre Camille Jullian, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence Cedex 02.

*** Université de Provence-Laboratoire d'Archéologie Méditerranéenne, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence Cedex 02.

2. Voir toutefois MICHON E., *BSNAF*, 1915, p. 155.

3. BECATI G., *Mosaici*, 1961, p. 80 et pl. CLXXIII, n° 122 ; voir également ROMANELLI P., *Testimonianze epigrafiche*, 1960, p. 65.

4. LAPORTE J.-P., *Amphores de Tubusuctu*, 1980, p. 131, 147 et pl. 5.

5. *Ibid.*, fig. 6, estampille de type 9.

6. CRISTOFANI M., Zevi F., *Anfore ostiensi*, 1966, p. 14 et note 21.

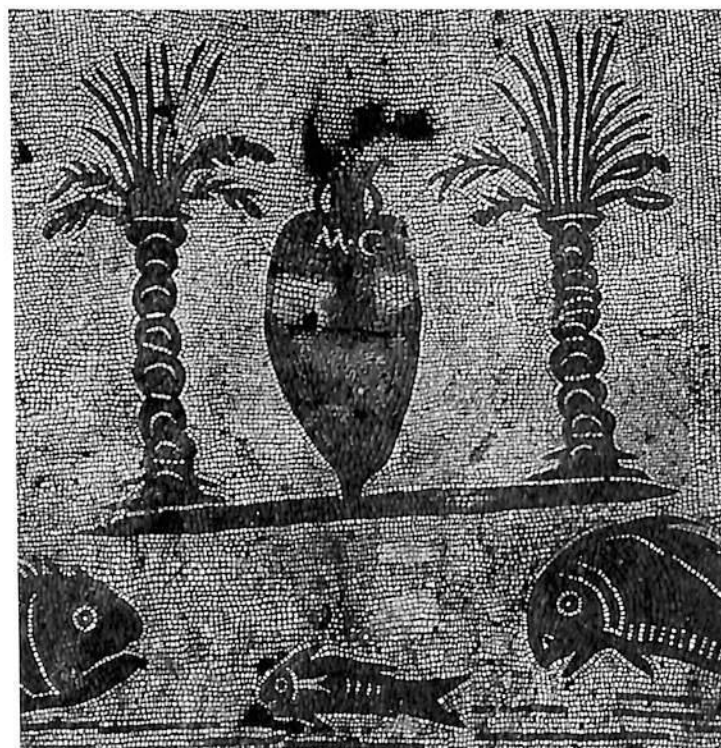


Fig. 1 : Ostie. Place des Corporations. Mosaïque de la station n°48 (détail). D'après BECATTI G., *Mosaici*, 1961, pl. CLXXIII, n°122.

Le type d'amphore sur lequel étaient apposées ces estampilles, tout au moins celles mentionnant *Tubusuctu*, a été peu à peu reconnu⁷. Il s'agit d'amphores piriformes, à fond plat, du type Dressel 30⁸. Très vite, l'identité entre ce type d'amphore produit à *Tubusuctu*/Tiklat⁹, ville des confins orientaux de la province, et l'amphore représentée sur la mosaïque de la place des Corporations s'est imposée¹⁰. La ressemblance très approximative de la silhouette de l'amphore, ainsi que l'emplacement « erroné » de l'estampille (sur l'épaule et non sur l'anse) ont été mis sur le compte de l'interprétation du modèle par le mosaïste.

La découverte récente dans les fouilles de la nécropole de *Pupput*, l'antique Hammamet

⁷ PANELLA C., *Ostia III*, 1972, p. 600-605.

⁸ *Ibid.* LAPORTE J.-P., Amphores de Tubusuctu, 1980, p. 131-134.

⁹ Et également dans la cite voisine de *Saldæ* Bougie : *ibid.*, p. 134, note 5.

¹⁰ CRISTOFANI M., ZEVI F., *Anfore ostiensi*, 1966, p. 14.

(Tunisie)¹¹, d'une amphore d'un type jusqu'à présent non répertorié, portant sur l'épaule le timbre *M* (palmier) *C* (tombe 403, amphore n° 5)¹², nous incite aujourd'hui à réviser quelques-unes de ces interprétations¹³ (fig. 2).

Il s'agit d'un conteneur de grande taille (H. conservée 92 cm), avec un corps pansu (D. 42 cm), un épaule marqué par une légère carène, un col court et étroit (D. 9 cm) et une embouchure constituée d'un cylindre rapporté de 12 cm de diamètre et 7 cm de haut, terminé par une lèvre arrondie ; les anses en oreilles, de section ovale avec une simple nervure médiane, sont attachées à la jonction de l'embouchure et du col et reposent sur l'épaule, à mi-hauteur de ce dernier. La pointe manque¹⁴, ce qui pourrait indiquer qu'elle était relativement longue (?). Le timbre est imprimé au niveau de l'attache inférieure des anses, légèrement en biais et en fort relief, encadré par un cartouche rectangulaire (3,2 x 5,9 cm) aux contours saillants. La pâte de cette amphore est orange sombre, avec des inclusions de quartz (voir Annexe II) ; la surface est beige chamois. Un autre exemplaire (tombe 462, amphore n° 1), non timbré, présente les mêmes caractéristiques morphologiques (fig. 3).

La confrontation de cette amphore avec celle qui orne le tapis de la station 48 de la place des Corporations fait apparaître maintes similitudes : un profil allongé avec une carène nettement marquée au sommet de la panse, un col étroit flanqué de deux anses « en oreilles », et surtout la même estampille *MC* placée, de surcroît, sur l'épaule. Il paraît dès lors évident que c'est bien l'amphore de *Pupput* et non le type Dressel 30 qui est représentée sur la mosaïque

¹¹ Fouille franco-tunisienne dirigée par A. Ben Abed Ben Khader et M. Griesheimer. Cette opération d'envergure sur la nécropole romaine est soutenue par l'Institut National du Patrimoine, le Ministère des Affaires Étrangères, l'Ambassade de France à Tunis, l'École Française de Rome et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

¹² Dans cette tombe comme dans un certain nombre d'autres inhumations de la nécropole de *Pupput*, des amphores sont alignées (par cinq ou six) pour couvrir la fosse sépulcrale.

¹³ Nous sommes très reconnaissants à Mme Véronique Blanc-Bijon de nous avoir amicalement engagés à publier rapidement cette brève étude. Nous remercions également MM. Jacques Gascou, Philippe Leveau, Bernard Liou, André Tchernia et Jean-Luc Desnier pour avoir discuté ce dossier au cours de son élaboration.

¹⁴ Il en est ainsi sur les deux exemplaires de *Pupput* et sur celui conservé à Port de Bouc (voir *infra*).



Fig. 2 : Pupput/Hammamet (Tunisie). Fouilles de la nécropole (1999). Amphore du type « station 48 de la place des Corporations » (tombe 403, amphore n°5). Dessin J.-C. Treglia/M. Bonifay. Cliché M. Griesheimer.



Fig. 3 : Pupput/Hammamet (Tunisie). Fouilles de la nécropole (2000). Amphore du type « station 48 de la place des Corporations » (tombe 462, amphore n°1). Cliché M. Bonifay.

d'Ostie. Le mosaïste a donc soigneusement reproduit le modèle qui lui était présenté. Il ne s'agit pas d'un cas isolé car d'autres tapis témoignent d'un même souci de réalisme, presque archéologique, ainsi les amphores Dressel 20, parfaitement reconnaissables, de la station 51¹⁵. Il reste que le profil du bord rappelle – d'assez loin cependant – celui des amphores Dressel 30, ce qui explique qu'on ait pu jusqu'à présent identifier à ces dernières l'amphore de la mosaïque et peut-être aussi que les fragments de ce nouveau type soient passés inaperçus sur les fouilles¹⁶.

Les timbres d'Ostie et de *Pupput* ne sont pas isolés¹⁷ (voir Annexe D). Deux autres exemplaires,

¹⁵ BECATTI G., *Mosaici*, 1961, pl. CLXXXII, n°127.

¹⁶ Par exemple, aucune attestation dans les publications d'Ostie et de Luni.

¹⁷ Les timbres *M*(palmier)*C* ont été souvent lus *M.I.C.* en raison de leur mauvaise impression. CALLENDER M.H., *Roman Amphorae*, 1965, p. 185, signale trois estampilles *M.I.C.* mais une seule (celle de Nîmes) est rectangulaire, les autres sont des marques circulaires : il conviendrait de vérifier cet objet.

découverts l'un à Bu Njem (Libye)¹⁸, l'autre dans le golfe de Fos (conservé à Port de Bouc, France)¹⁹, sont très comparables à celui de *Pupput* (même dimensions, même emplacement sur l'épaule de l'amphore). Si l'amphore de Bu Njem, trop fragmentaire, n'est pas identifiable avec certitude²⁰, celle de Port de Bouc (fig. 4), presque complète, est incontestablement une amphore maurétanienne du type de celle représentée à la station 48 de la place des Corporations. Ces objets sont une preuve de l'ample diffusion, même en faible quantité, de cette amphore ; elle circulait vraisemblablement au II^e s. et dans la première moitié du III^e s., comme nous pouvons l'inférer de la datation de la tombe 403 de *Pupput*²¹, de celle de la mosaïque de la place des Corporations²² et de la fréquentation du camp de Bu Njem²³.

L'amphore de Port de Bouc apporte en outre un précieux témoignage sur le contenu des amphores du type « station 48 de la place des Corporations » car ce vase est entièrement poissé. Si le poissage permet d'exclure l'huile, il ne permet pas en revanche de trancher entre le vin et les *salsamenta*. De fait, il est probable qu'une partie au moins des installations de pressurage repérées en Kabylie et sur le territoire de Césarée de Maurétanie, et naguère attribuées à la production de l'huile, sont en fait des installations

vinicoles²⁴ ; c'est sans doute à la commercialisation de cette denrée qu'était destinée l'amphore Dressel 30 de *Tubusuctu*²⁵. De même de nombreuses installations de salaison de poissons ont été repérées sur le littoral, notamment entre Cherchell et Tipasa²⁶.

Singulier est en revanche un troisième timbre (fig. 5), de taille plus réduite, trouvé dans le golfe de Fos (conservé au Musée archéologique d'Istres, France)²⁷. Contrairement aux cas précédents, il est apposé sur une amphore Africaine II, type généralement considéré comme originaire de Byzacène. Toutefois, l'emplacement du timbre sur l'épaule est conforme à la pratique des potiers de Maurétanie Césarienne, alors que les artisans de Byzacène marquent habituellement le col. On peut donc supposer qu'il s'agit d'un type imité par les potiers de Maurétanie Césarienne, sans doute en vue de la commercialisation d'un produit qui était le contenu habituel du modèle : là encore, ce n'est pas l'huile qui semble devoir être retenue mais plutôt les salaisons de poissons²⁸.

L'origine de ce type d'amphore peut-elle être précisée ?

Rappelons tout d'abord que l'usage africain privilégiait sur le timbre la mention de la cité et précisait exceptionnellement celle de la province, jamais la province seule. Les estampilles de *Tubusuctu*, déjà signalées, en offrent une remarquable série²⁹. C'est le même principe qui prévaut d'ailleurs à Ostie sur les

18. REBUFFAT R., Marques d'amphores, 1997, p. 171, n° 76-87, pl. LXIX, d : développé *M(arci) I(tuli, Iuni) C(?)*.

19. AMAR G., LIOU B., Estampilles du golfe de Fos, 1984, p. 182, n° 230a, pl. 19 : lu *M.I.C.* Nous remercions M. Jean-Luc Massy, Directeur du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), de nous avoir autorisé à publier cette amphore que Mlle Hélène Marino, Agent de Valorisation du Patrimoine de la ville de Port de Bouc, a eu l'amabilité de rechercher pour nous dans le dépôt archéologique dont elle a la charge.

20. Les dimensions du timbre plaident toutefois en faveur d'une amphore du type « station 48 de la place des Corporations ».

21. Dans la couverture de cette tombe, l'amphore maurétanienne est associée à trois amphores Africaines IIA con gradino et une amphore Africaine IIB con gradino. Une date vers la fin du II^e s. ou dans le premier tiers du III^e s. semble plausible.

22. Attribuée aux années 190-200 selon BECATTI G., *Mosaici*, 1961, p. 80. Cette datation a été récemment remise en question : POHL L., *Piazzale delle Corporazioni*, 1978, p. 333 et POHL L., *Saggi sotto i mosaici*, 1987, p. 190 et note 25 : les sondages stratigraphiques effectués par l'auteur sous le portique ouest, à proximité immédiate de la station 48, semblent indiquer que la reconstruction de ce portique n'est pas postérieure au règne d'Hadrien.

23. Créé en 201 et abandonné entre 259 et 263 : REBUFFAT R., Marques d'amphores, 1997, p. 163.

24. LAPORTE J.-P., Fermes, huileries et pressoirs, 1985, p. 127-146 ; LEVEAU Ph., *Caesarea*, 1984, p. 467-468. Pour une nouvelle interprétation de ces données, se reporter à BRUN J.-P., Pressoirs à vin, à paraître.

25. LEQUEMENT R., Vin africain, 1980, p. 189-191. *Contra* : LAPORTE J.-P., Amphores de *Tubusuctu*, 1980. Longtemps confondues avec les amphores vinaires gauloises, les amphores de *Tubusuctu* en sont probablement une imitation.

26. LASSERE J.-M., *Ubique Populus*, 1977, p. 369, fig. 39 ; LEVEAU Ph., *Caesarea*, 1984, p. 49-50.

27. AMAR G., LIOU B., Estampilles du golfe de Fos, 1984, p. 182, n° 230b, pl. 19 : lu *M.I.C.* Nous remercions Mme Martine Sciallano, Conservateur du Musée d'Istres, de nous avoir très libéralement donné accès à ce col d'amphore.

28. Sur le contenu des amphores Africaines II, voir BEN LAZREG N. *et al.*, *Salsamenta*, 1995.

29. LAPORTE J.-P., Amphores de *Tubusuctu*, 1980, p. 135 ; voir cependant le cas de l'estampille de type 10 : Annexe, II, p. 150-151. Pour l'Afrique Proconsulaire, voir MANACORDA D., *Ostia IV*, 1977, p. 203-206 : ex. : *COL(onia) HADR(umetum)*, *COL(onia) LEPTI(minus)*, *SUL(ectum)*, *COL(onia) I(tulia) N(eapolis) (?)*.

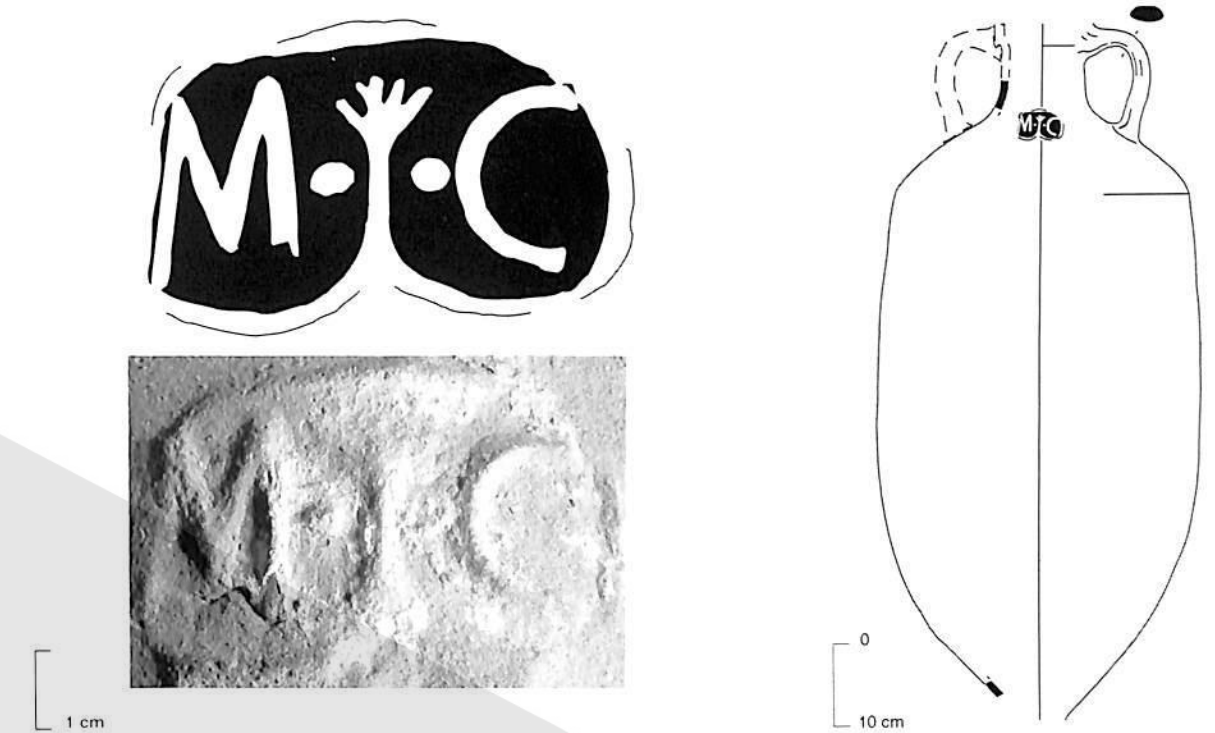


Fig. 4 : Golfe de Fos (France). Amphore du type « station 48 de la place des Corporations ». Dessin et cliché M. Bonifay.

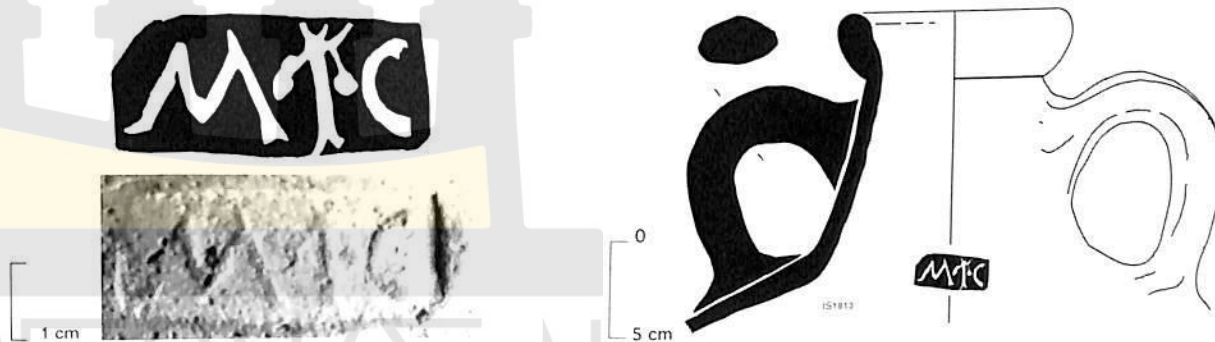


Fig. 5 : Golfe de Fos (France). Amphore Africaine II. Dessin et cliché M. Bonifay.

mosaïques des stations identifiables de la place des Corporations. Ainsi s'égrenaient, sous les portiques, les *stationes* des cités portuaires de l'Afrique : *naucularii Misuenses* (*Misua*/Sidi Daoud), *Curbitani* (*Curubis*/Korba), *Gummitani* (*Gummi*/Mahdia ?), *Syllecti(ni)* (*Sullectum*/Salakta), *Karthag(inienses)* (Carthage). Un port de Maurétanie Césarienne est aussi nommé indiqué sur la mosaïque de la station 11 : *naucularii Muslu(uitani)* (*Musluium*/Sidi Rehane)³⁰. Il n'est

30. BECATTI G., *Mosaici*, 1961, pl. CLXXIV, n° 93. Voir également ROMANELLI P., *Testimonianze epigrafiche*, 1960, p. 65.

guère que les *naucularii Narbonenses* qui pourraient renvoyer aux armateurs de ladite province et non à la seule cité de *Narbo Martius* (Narbonne), même si c'est bien cette dernière hypothèse qui a été retenue par l'historiographie.

Il reste vraisemblable que le sigle *MC* désigne la *M(auretania) C(aesariensis)*. Pour preuve, si besoin était, la mention *P.MC.* imprimée sur les amphores de *Tubusuctu*. Devons-nous pour autant en conclure que le timbre de l'amphore de la station 48 rappelait la seule origine provinciale ? La composition même du timbre permet d'en douter. Ainsi, entre le *M* et le *C*, se

dresse un palmier, élément inattendu auquel on ne peut guère contester une fonction emblématique. De surcroît, l'iconographie de ce palmier, qui est somme toute un arbre banal dans la région, est cependant assez originale et mérite attention : sur une base légèrement évasée, presque bifide, se dresse un tronc mince et dentelé couronné d'un plumet de palmes d'où pendent, de part et d'autre du tronc, deux régimes de dattes.

Concédonns toutefois que le palmier fut un symbole de fertilité³¹ fort en honneur dans l'iconographie phénico-punique, dont témoigne le monnayage de maintes cités d'Orient ou d'Afrique du Nord, et singulièrement de Carthage à l'époque hellénistique³². Cet arbre emblématique ne pouvait donc être le symbole exclusif d'une communauté humaine. Reste que la confrontation du palmier figurant au revers des monnaies frappées à l'effigie de Ptolémée³³ dans les années 20-40, à celui visible sur les estampilles est troublante. Remarquable est, à cet égard, la représentation sur les monnaies des régimes de dattes réduits à des boules reliées au tronc par des tiges horizontales (fig. 6). Ce détail se retrouve à l'identique, mais encore plus schématisé, sur le timbre où les régimes symétriques sont même privés de tiges (fig. 2 et 4). Ces régimes « flottants », consécutifs sans doute à l'usure du poinçon, ont été le plus souvent compris par les modernes comme de simples ponctuations entre le sigle *MC*, voire *M « I » C* lorsque le palmier n'était pas identifié³⁴. Notons aussi que le palmier apparaît assez fréquemment sur les lampes d'Algérie, et ce thème décoratif semble ne pas avoir de paral-



Fig. 6 : Monnaies au palmier de Ptolémée de Maurétanie (20-40 apr. J.-C.). D'après MAZARD J., *Corpus Nummorum*, 1955, n°414, 415, 416, 424.

lèles hors de la province³⁵. Dès lors, si le palmier symbolise la province de Maurétanie Césarienne, son insertion entre le sigle *MC* devient redondant et l'on comprend mal l'utilité de sa présence.

Le palmier ne pourrait-il alors symboliser une cité de Maurétanie Césarienne ? Ne pourrait-on penser, en tout premier lieu, à la capitale éponyme, Césarée de Maurétanie³⁶, dont la province avait tiré son nom lors de sa création en 42 apr. J.-C. ? L'évocation de la capitale provinciale ne serait pas fondée sur une éventuelle permutation des lettres du sigle *MC/CM* mais peut-être sur la composition même du timbre. Les derniers dynastes du royaume maurétanien avaient établi leur capitale à Iôl-Césarée où se trouvait certainement un atelier monétaire dont la production, en particulier sous le règne de Ptolémée, a fortement recours au type du palmier dattier³⁷. Les rapproche-

35. Dans son inventaire des lampes romaines d'Algérie, Jean Bussière recense 44 lampes avec un décor de palmier dont il souligne qu'il est sans comparaison apparente contemporaine hors de la province : BUSSIÈRE J., *Lampes antiques*, 2000, p. 212, en particulier décor IV.d.1.(3) : lampes 3950-3959 et 45-46 : Djemila (10 ex.), Sétif, Tiddis, Constantine (3 ex.), Timgad.

36. Parallèlement à la titulature officielle *Colonia Claudia Caesarea* (CIL VI, 3262 : VIII, 9400), les *Caesarienses* employaient également *Caesarea Mauritaniae* (ILS 2760).

37. Cf. ALEXANDROPOULOS J., *Monnaies de l'Afrique antique*, 2000, dont tableau (p. 248) montre que ce type est le plus fréquemment utilisé tout au long du règne, à égalité avec celui de la corne d'abondance croisée du sceptre, symbole de la prospérité entretenue par le souverain. En revanche, la lecture KAICA de la légende de la monnaie n° 562 proposée par J. Mazard (MAZARD J., *Corpus Nummorum*, 1955, p. 171, n° 562 : *Id.*, Troisième supplément, 1960, p. 142, n° 562) est sujette à caution : cf. BERNET A., AMANDRY M., RIPOLLES P.P., *Roman Provincial Coinage*, 1992, p. 214-215, n° 683-684.

ments iconographiques entre le timbre et les monnaies ne sauraient donc être fortuits (fig. 6) et l'on peut se demander si ce ne sont pas les deniers au type du palmier, abondamment émis, qui ont contribué à fixer dans l'esprit des utilisateurs l'équivalence entre palmier dattier et Maurétanie Césarienne (voir Césarée, *pars pro toto*) et suscité à terme le poinçon de l'estampille.

Ces jeux de renvois du sigle à l'emblème et de l'emblème au sigle ne présentaient guère de difficultés pour les anciens. Que *M(auretania) C(aesariensis)* servît d'exergue à l'arbre emblématique de la province ou plutôt de la capitale provinciale paraît presque naturel sur un conteneur dont il importait d'abord d'indiquer l'origine ! Toutefois, si la provenance de Maurétanie Césarienne et l'identification avec l'amphore de la station 48 de la place des Corporations du nouveau type mis en évidence à *Pupput* ne paraissent guère souffrir de contestation, en revanche les arguments décisifs se dérobent lorsqu'il s'agit d'identifier la cité au timbre *M (palmier) C*, et ce n'est qu'à titre d'hypothèse que nous suggérons Césarée³⁸. Enquêtes sur le terrain et analyses archéométriques

permettront sans doute un jour d'identifier la cité au palmier.

Avril 2001

38. De fait, on dispose de quelques indices d'une production d'amphores à Césarée. Plusieurs fours de potiers sont signalés dans le quartier situé à la sortie est de la ville : ceux qui ont été découverts en 1960 dans le quartier de la nécropole (LEVEAU Ph., *Nécropoles occidentales*, 1983, p. 155) évoquent par leur architecture, en particulier le pilier central qui supportait la sole, les fours à amphores d'Afrique Proconsulaire : Maklouba : PEACOCK D.P.S. *et al.*, *Roman amphora production*, 1989, p. 194-195 et fig. 19 ; Leptiminius : STONE D., STIRLING L., BEN LAZREG N., *Suburban land-use and ceramic production*, 1998, p. 311 et fig. 3-4 ; Tripoli : FARAJ SHAKSHUKI M., SHEBANI R., *Roman Kilns*, 1998, p. 280-281, fig. 1-2 et p. XCI.a. Il est cependant peu probable qu'ils aient pu produire des amphores du type « place des Corporations » puisqu'ils semblent recoupés par des inhumations réalisées dans des amphores du 1^{er} s. de notre ère ; d'après la photographie, il pourrait s'agir du type Dressel 2/4 et Pascual 1 : *Ibid.*, fig. 81. Mais les conditions de la fouille ne permettent pas toutefois d'être affirmatif sur les relations stratigraphiques entre ces deux « sépultures » (?) et le four. Un autre atelier est signalé sur le littoral à 7 km à l'Est de Cherchell, dans le secteur des « Trois Ilots », à proximité d'installations de salaison de poissons : LEVEAU Ph., *Caesarea*, 1984, p. 252-253. En revanche, aucun des fragments d'amphores publiés par l'équipe algéro-britannique qui a travaillé au forum de Cherchell ne peut être rattaché au type « station 48 de la place des Corporations » : BENSEDDIK N., POTTER T.W., *Rapport préliminaire*, 1986 ; BENSEDDIK N., POTTER T.W., *Forum de Cherchell*, 1993.

31. COLTELLONI-TRANNOY M., *Royaume de Maurétanie*, 1997, p. 173.

32. MAZARD J., *Corpus Nummorum*, 1955, p. 41. Les exemples les plus nombreux sont à Carthage : JENKINS G.K., LEWIS R.B., *Carthaginian Coins*, 1963, p. 12 : groupe III, n° 115-119 et 136-173, groupe IV, n° 242-244 ; associé au cheval : groupe VI, n° 341-343, groupe VIII, n° 368-376, groupe IX, n° 401. Ce sont des monnaies des IV^e et III^e s. av. J.-C. Le palmier est également utilisé par le monnayage de la ville de Tyr, à l'époque hellénistique : *Ibid.*, note 6.

33. MAZARD J., *Corpus Nummorum*, 1955, p. 131-132, n° 420-425 (jusqu'en 48 apr. J.-C.). Pour les émissions de la dernière année du règne, voir MAZARD J., *Deuxième Supplément*, 1957, p. 56, n° 425 bis. L'apparition du motif du palmier sur les monnaies de Ptolémée, qui peut rappeler l'origine punique de la ville, est parfois mise sur le compte des velléités d'autonomie manifestées par ce souverain à l'égard de Rome : SALZMANN D., *Münzprägung*, 1971, p. 181.

34. Cf. note 17.

ANNEXE I

ATTESTATIONS DU TIMBRE M (PALMIER) C

	Site	Type d'amphore	Dimensions et place du timbre	Bibliographie
1	Ostie (Inv. 14802)	Indéterminé	? sur l'épaulement	CRISTOFANI M., ZEVI F., Anfore ostiensi, 1966, p. 15 et note 21.
2	Bu Njem (Lybie)	Indéterminé	32 x (>52) mm sur l'épaulement	REBUFFAT R., Marques d'amphores, 1997, p. 171, n°76-87, pl. LXIX, d.
3	Pupput (Hammamet, Tunisie)	Type station 48 de la place des Corporations	32 x 59 mm sur l'épaulement	<i>Supra</i> , fig. 2
4	Golfe de Fos (Port de Bouc, France)	Type station 48 de la place des Corporations	32 x 58 mm sur l'épaulement	AMAR G., LIOU B., Estampilles du golfe de Fos, 1984, p. 182, n°230a, pl. 19. <i>Supra</i> , fig. 4
5	Golfe de Fos (Musée archéologique d'Istres, France)	Africaine II	17 x 37 mm sur l'épaulement	<i>Ibid.</i> , p. 182, n°230b, pl. 19. <i>Supra</i> , fig. 5

Annexe II

ANALISI MINERO-PETROGRAFICHE PRELIMINARI SU ANFORE DEL TIPO « STAZIONE 48 DEL PIAZZALE DELLE CORPORAZIONI »

Claudio CAPELLI¹

Gli impasti dei quattro campioni relativi alle anfore del gruppo « stazione 48 del Piazzale delle Corporazioni » (v. tabella allegata), esaminati al microscopio binoculare e in sezione sottile, appaiono tutti caratterizzati da una matrice ricca di ferro diffuso (ossidato per la maggior parte della sezione trasversale dell'impasto) e da uno scheletro più o meno abbondante, costituito in netta prevalenza da quarzo monocristallino. Gli individui della frazione di maggiori dimensioni presentano frequentemente una forma arrotondata e le superfici smerigliate, indizio probabile di un'erosione in ambiente eolico.

Pur non mostrando differenze importanti, gli impasti possono comunque essere distinti, prevalentemente sulla base di elementi tessiturali, in due gruppi (o sottogruppi) principali.

I tre campioni nn. 6268, 6269 e 6271 sono caratterizzati da uno scheletro piuttosto abbondante e clastato. La frazione granulometrica inferiore a 0.15 mm, con picchi di frequenza intorno a 0.05 e 0.10 mm, è abbondante; essa è costituita essenzialmente da individui di forma da angolosa a subarrotondata di quarzo, con microfossili a guscio calcareo (poco visibili, dissociati dalla cottura) in quantità subordinate;

sono invece accessori o occasionali (in ordine di frequenza): plagioclasio, quarzo policristallino, miche (muscovite e biotite), anfibolo, zirconio, titanite, clinopirosseno, epidoto, rutilo e selci. Meno frequenti, ma in percentuali comunque significative, sono le frazioni comprese tra 0.2 e 0.3 mm e tra 0.4 e 0.5 mm circa, costituite esclusivamente da quarzo. Le dimensioni massime arrivano a 0.6-0.7 mm. I clasti più grandi sono quasi tutti tondeggianti.

Il campione n. 6270 si differenzia dai precedenti per una percentuale meno abbondante della frazione granulometrica minore (oltre a quarzo e fossili, sono presenti, in quantità accessorie o occasionali, plagioclasio, calcari micritici, quarzo policristallino, miche, anfibolo e epidoto), per una frequenza più elevata delle frazioni maggiori (costituite, oltre che da quarzo prevalentemente tondeggianti, anche da frammenti subangolosi di calcari micritici, in quantità accessorie e spesso dissociati, e di argilliti ferriche, rare) e per le dimensioni massime, che raggiungono il millimetro.

Tutti gli impasti studiati presentano un'evidente impronta « eolica », la quale è indice, come noto da tempo (Fulford-Peacock 1984, Mannoni 1972), di una provenienza nordafricana molto probabile. Tuttavia,

¹ Geoarcheolab, Dipartimento per lo Studio del Territorio e delle sue Risorse, Università degli Studi, Corso Europa 26, I-16132 Genova (Italia). Il lavoro è stato realizzato nell'ambito del Progetto Finalizzato « Beni Culturali » del CNR.

la scarsità di elementi minero-petrografici discriminanti, peraltro tipica della maggior parte delle ceramiche con impasti « eolici »², impedisce non solo di indicare con maggiore precisione le possibili aree di origine, ma anche di effettuare precisi confronti tra i corpi ceramici, che devono basarsi principalmente su caratteri minero-petrografici secondari e sull'analisi tessiturale.

Inoltre, tale « genericità » non permette di supportare - pur non escludendola - l'ipotesi di una provenienza algerina delle anfore studiate. Non vi sono, infatti, precisi confronti con la bibliografia analitica di riferimento a disposizione sulle (poche) produzioni algerine conosciute, le quali si distinguono per una maggiore caratterizzazione compositiva rispetto a quella osservata negli impasti sopra descritti.

Per quanto riguarda Cherchell, lo scheletro degli impasti ritenuti locali³, pur mostrando anch'esso una forte impronta « eolica », risulta distinto, in particolare, da una significativa quantità di frammenti calcarei e dalla presenza, seppur accessoria, di elementi di natura effusiva (plagioclasio limpido, clinopirosseno e frammenti di lava).

Differenti risultano anche gli impasti tipici delle anfore Dressel 30 descritti da Peacock, di cui si ipotizza una provenienza dall'area di *Tubusuctu*⁴. Nella frazione di scheletro di maggiori dimensioni (0.3-1 mm), associati al quarzo monocristallino, sono presenti frammenti di quarziti, quarzo-micascisti e graniti e individui di feldspati e augite. Nella frazione fine sono diffusi quarzo e miche.

2. CAPELLI CL., Ricerche petrografiche preliminari, sous presse; CAPELLI CL. et al., Contribution des analyses pétrographiques, 2001.

3. FREESTONE I., Petrological analysis, 1993, p. 302-312. Si tratta principalmente di anfore puniche e di tradizione punica comprendenti un certo numero di frammenti stracotti, che sono stati considerati come scarti di cottura.

4. PEACOCK D.P.S., Roman amphorae, 1977, p. 265 e fig. 1, n° 5; PEACOCK D.P.S., WILLIAMS D.F., *Amphorae*, 1986, p. 171-172. Tuttavia, l'anfora proveniente da Holborough (Kent, Inghilterra) analizzata da Peacock non sembra essere una vera e propria anfora di *Tubusuctu* (col bollo TVB sull'ansa), ma, piuttosto, un'anfora della famiglia delle anfore di *Tubusuctu*, che potrebbe essere stata fabbricata in altri luoghi della provincia della *Maurétania Caesarensis*.

Riassumendo :

- vi è una discreta probabilità che le tre anfore del primo gruppo appartengano ad una stessa produzione ;

- non si esclude che la quarta anfora appartenga ad una produzione più o meno distinta dalla precedente ;

- nessuna delle quattro anfore è da riferire alle produzioni considerate, nella bibliografia, come originarie di Cherchell e *Tubusuctu* ;

- anche se negli impasti delle quattro anfore non sembrano esistere elementi petrografici indicati come caratteristici delle aree di Cherchell e *Tubusuctu*, la spiccata genericità compositiva dei primi non permette di scartare l'ipotesi di una produzione algerina (solo le prove « negative », cioè, sono determinanti) ;

- in assenza di ipotesi archeologiche alternative e di ulteriori dati di confronto (prospezioni geologiche, rinvenimento di ateliers e analisi di campioni di riferimento di origine sicura), tale genericità impedisce di formulare altre indicazioni di provenienza.

N° analisi	Provenienza	N° di inventario	Tipologia	Figura
6268	Pupput	Tomba 403 Anfora n°5	Tipo stazione 48 del Piazzale delle Corporazioni	Fig. 2
6269	Pupput	Tombe 462 Anfora n°1	<i>idem</i>	Fig. 3
6271	Golfo di Fos	Port de Bouc (senza n° inv.)	<i>idem</i>	Fig. 4
6270	Golfo di Fos	Musée archéologique d'Istres Inv. 1813	Tipo africano II	Fig. 5

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDROPOULOS J., *Les monnaies de l'Afrique antique (400 av. J.-C.)*, Toulouse.
- AMAR G., LIOU B., 1984, Les estampilles sur amphores du golfe de Fos, *Archaeonautica*, 4, p. 145-211.
- BECATTI G., 1961, *Scavi di Ostia, IV, I Mosaici*, Rome.
- BEN LAZREG N., BONIFAY M., DRINE A., TROUSSET P., 1995, Production et commercialisation des salsamenta de l'Afrique ancienne, dans *Actes du VI^e colloque d'Histoire et d'Archéologie de l'Afrique* (Pau, 25-29 octobre 1993), Paris, CTHS, p. 103-142.
- BENSEDDIK N., POTTER T.W., 1986, *Fouilles du forum de Cherchel. Rapport préliminaire*, (BAA, suppl. 4), Alger.
- BENSEDDIK N., POTTER T.W., 1993, *Fouilles du forum de Cherchel 1977-1981*, (BAA, suppl. 6), Alger.
- BRUN J.-P., Les pressoirs à vin d'Afrique et de Maurétanie dans l'Antiquité, *Africa*, XVIII, à paraître.
- BURNETT A., AMANDRY M., RIPOLLÈS P.P., 1992, *Roman Provincial Coinage*, vol. 1, *From the death of Caesar to the death of Vitellius*, Londres-Paris.
- BUSSIÈRE J., 2000, *Lampes antiques d'Algérie*, (Monographies Instrumentum, 16), Montagnac.
- CALLENDER M.H., 1965, *Roman amphorae with index of stamps*, Londres.
- CAPELLI CL., Ricerche petrografiche preliminari sulle ceramiche « eoliche », dans H. SLIM, P. TROUSSET, A. OUESLATI, R. PASKOFF (dir.), *Le littoral de la Tunisie. Etude géoarchéologique et historique*, Paris, sous presse.
- CAPELLI CL., BEN LAZREG N., BONIFAY M., DRINE A., GHALIA T., JEDDI N., 2001, La contribution des analyses pétrographiques à la classification des céramiques africaines à pâte « éolienne », dans *Archéométrie 2001, La Rochelle 24-28 avril 2001. Programme et résumés*, p. 155.
- COLTELLONI-TRANNOY M., 1997, Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée (25 av. J.-C. -40 apr. J.-C.), (Etudes d'Antiquités Africaines), Paris.
- CRISTOFANI M., ZEVI F., 1966, Su alcuni tipi di anfore ostiensi, *Archeologia (problemi-ricerche-scoperte)*, IV, 31, p. 9-15.
- FARAJ SHAKSHUKI M., SHEBANI R., 1998, The Roman kilns of Hai al-Andalus, Tripoli, *LibAnt*, n.s. 4, p. 279-282.
- FREESTONE I., 1993, Petrological analysis of the pottery, dans N. BENSEDDIK, T.W. POTTER, *Forum de Cherchel*, p. 302-312.
- JENKINS G.K., LEWIS R.B., 1963, *Carthaginian Gold and Electrum Coins*, Londres.
- LAPORTE J.-P., 1980, Les amphores de Tubusuctu et l'huile de Maurétanie Césarienne, *BCTH*, n.s., fasc. 12-14B, p. 131-157.
- LASSÈRE J.-M., 1977, Ubique Populus, *Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C. - 235 p.C.)*, (Etudes d'Antiquités Africaines), Paris.
- LEQUÈMENT R., 1980, Le vin africain à l'époque impériale, *AntAfr*, 16, p. 185-193.
- LEVEAU Ph., 1983, Recherches sur les nécropoles occidentales de Cherchel (Caesarea Mauretaniae) 1880-1961, *AntAfr*, 19, p. 85-173.
- LEVEAU Ph., 1984, *Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes*, (Coll. de l'Ecole Française de Rome, 70), Rome.
- MANACORDA D., 1977, Le anfore, dans A. Carandini (dir.), *Ostia IV. Le terme del Nuotatore. Scavo del ambiente XVI dell'area XXV*, (StudMisc 23), Rome, p. 117-285.
- MAZARD J., 1955, *Corpus Nummorum Numidiae Maurétaniaeque*, Paris.
- MAZARD J., 1957, Deuxième Supplément au *Corpus Nummorum Numidiae Maurétaniaeque, Libyca*, V, p. 51-58.
- MAZARD J., 1960, Troisième Supplément au *Corpus Nummorum Numidiae Maurétaniaeque, Libyca*, VIII, p. 133-145.
- MICHON E., 1915, Séance du 3 mars, *BSNAF*, p. 152-156.
- PANELLA C., 1972, Le anfore, dans A. Carandini (dir.), *Ostia III. Le terme del Nuotatore*, (StudMisc 21), Rome, p. 463-633.
- PEACOCK D.P.S., 1977, Roman amphorae: typology, fabric and origins, dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Actes du colloque de Rome (27-29 mai 1974), Rome, p. 261-278.
- PEACOCK D.P.S. et al., 1989, Roman amphora production in the Sahel region of Tunisia, dans *Amphores romaines et histoire économique*, Actes du colloque de Sienna (22-24 mai 1986), Rome, p. 179-222.
- PEACOCK D.P.S., WILLIAMS D.F., 1986, *Amphorae and the roman economy. An introductory guide*, London-New-York.
- POHL I., 1978, Piazzale delle Corporazioni ad Ostia, tentativo di ricostruzione del portico Claudio e la sua decorazione, *MEFRA*, 90-1, p. 331-355.
- POHL I., 1987, Piazzale delle Corporazioni, portico ovest: saggi sotto i mosaici, *NSA*, XXXII, p. 165-443.
- REBUFFAT R., 1997, Les marques d'amphores de Bu Njem (Notes et Documents XII), *LibAnt*, n.s. 3, p. 163-174.

ROMANELLI P., 1960, Di alcune testimonianze epigrafiche sui rapporti tra l'Africa e Roma, *CT*, VIII, p. 63-72.

SALZMANN D., 1974, Münzprägung der Mauretanischen Könige, *MDAI(M)*, 15, p. 174-183.

production around Leptiminus (Tunisia) : interim report, *JRA*, 11, p. 304-317.

STONE D., STIRLING L., BEN LAZREG N., 1998, Suburban land-use and ceramic

VAGLIERI D., 1913, Ostia, *NSA*, p. 120-141.

ANTIQUITÉS AFRICAINES

Note aux auteurs

Les manuscrits doivent être envoyés à la Rédaction (adresse ci-dessous) sur disquette, en Word, accompagnée d'un tirage papier, avec notes infrapaginales insérées automatiquement (Menu : Insère, Note de bas de page). L'auteur indique ce qui doit être composé en gras, en italiques ou en majuscules, les alinéas, espaces, retraits, emplacements et dispositions des illustrations.

Il joint à son article un résumé sur feuille séparée (10 lignes maximum) en français et en anglais et, si nécessaire, dans la langue de l'article, ainsi qu'une liste de mots-clefs précisant la localisation géographique (pays, province romaine, ville), le thème, la datation.

Il est indispensable de préciser et de joindre la police utilisée pour les textes en grec, en libyque, en arabe ...

NOTES

Elles doivent être présentées de la façon suivante :

LE GLAY M., *Monuments*, 1961, p. 219, fig. 6, pl. XIX.

BIBLIOGRAPHIE

Regroupée par ordre alphabétique, puis chronologique, elle doit suivre le texte en fin de manuscrit.

Pour un volume :

LE GLAY M., 1961, *Saturne africain. Monuments*, I, Paris.

Pour un article :

Lassus J., 1971, La salle à sept absides de Djemila-Cuicul, *AntAfr*; 5, p. 193-207.

(les abréviations seront celles de l'Année Philologique)

ILLUSTRATIONS

Les figures au trait doivent être fournies sur calque ou sur fichier informatisé. Il n'y aura pas de dépliants. Dans tous les cas, ne jamais remettre en vue de l'impression des photocopies.

L'auteur mentionnera l'adresse et l'organisme scientifique dont il fait partie en tête des notes de son article ainsi que la date qu'il souhaite voir figurer au bas de son article.

Il indiquera par ailleurs l'adresse précise à laquelle pourront lui parvenir les épreuves.

Centre National de la Recherche Scientifique
Revue *Antiquités africaines*
M.M.S.H. – Centre Camille-Jullian
5, rue du Château-de-l'Horloge – B.P. 647
13094 Aix-en-Provence Cedex 2
tél.: 04 42 52 42 77 – fax: 04 42 52 43 75
Mél : antafr@msh.univ-aix.fr

ANTIQUITÉS AFRICAINES

ISBN 2-222-01014-4	Tome 1 - 1967
ISBN 2-222-01068-3	Tome 2 - 1968
ISBN 2-222-01184-3	Tome 3 - 1969
ISBN 2-222-01267-8	Tome 4 - 1970
ISBN 2-222-01360-7	Tome 5 - 1971
ISBN 2-222-01441-7	Tome 6 - 1972
ISBN 2-222-01576-6	Tome 7 - 1973
ISBN 2-222-01689-4	Tome 8 - 1974
ISBN 2-222-01793-9	Tome 9 - 1975
ISBN 2-222-01698-3	Tome 10 - 1976
ISBN 2-222-02083-2	Tome 11 - 1977
ISBN 2-222-02211-8	Tome 12 - 1978
ISBN 2-222-02306-8	Tome 13 - 1979
ISBN 2-222-02357-2	Tome 14 - 1979, Hommages à Jean Lassus, 1
ISBN 2-222-02610-5	Tome 15 - 1980, Hommages à Jean Lassus, 2
ISBN 2-222-02645-8	Tome 16 - 1980, Hommages à Jean Lassus, 3
ISBN 2-222-02853-1	Tome 17 - 1981
ISBN 2-222-03075-7	Tome 18 - 1982
ISBN 2-222-03291-1	Tome 19 - 1983
ISBN 2-222-03422-1	Tome 20 - 1984
ISBN 2-222-03590-2	Tome 21 - 1985
ISBN 2-222-03697-6	Tome 22 - 1986
ISBN 2-222-03894-4	Tome 23 - 1987
ISBN 2-222-04084-1	Tome 24 - 1988
ISBN 2-222-04231-3	Tome 25 - 1989
ISBN 2-222-04435-9	Tome 26 - 1990
ISBN 2-222-04573-8	Tome 27 - 1991
ISBN 2-222-04718-8	Tome 28 - 1992
ISBN 2-271-05041-3	Tome 29 - 1993
ISBN 2-271-05160-6	Tome 30 - 1994
ISBN 2-271-05359-5	Tome 31 - 1995
ISBN 2-271-05431-1	Tome 32 - 1996
ISBN 2-271-05508-3	Tome 33 - 1997, Hommages à Georges Souville, 1
ISBN 2-271-05579-2	Tome 34 - 1998, Hommages à Georges Souville, 2

ÉTUDES D'ANTIQUITÉS AFRICAINES

- Inscriptions antiques du Maroc. 1. Inscriptions libyques*, par L. GALAND. Inscriptions puniques et néopuniques, par J. FÉVRIER. Inscriptions hébraïques des sites antiques, par G. VAJDA, 1966.
- Palais et demeures de Tunis. XVI^e et XVII^e siècles*, par J. REVAULT, 1967 (réimpression 1980).
- Carthage-Utique. Études d'architecture et d'urbanisme*, par A. LÉZINE, 1968.
- Lampes de Carthage*, par J. DENEAUVE, 1969 (réimpression 1975).
- Les Mosaïques de Timgad. Étude descriptive et analytique, par S. GERMAIN, 1969 (réimpression 1973).
- Palais et demeures de Tunis. XVIII^e et XIX^e siècles*, par J. REVAULT, 1971 (réimpression 1983).
- Atlas préhistorique du Maroc. 1. Le Maroc atlantique*, par G. SOUVILLE, 1973.
- Recherches sur le Limes Tripolitanus*, par P. TROUSSET, 1974.
- Palais et résidences d'été de la région de Tunis*, par J. REVAULT, 1974.
- Maisons à mosaïques du quartier central de Djemila (Cuicul)*, par M. BLANCHARD-LEMÉE, 1975.
- Un gisement capsien de faciès sétifien. Medjez El-Eulma (Algérie)*, par H. CAMPS-FABRER, 1975.
- Saint Cyprien, évêque de Carthage. « pape » d'Afrique (248-258). Contribution à l'étude des « persécutions » de Dèce et de Valérien*, par Ch. SAUMAGNE, 1975.
- Lampes chrétiennes de Tunisie (musées du Bardo et de Carthage)*, par A. ENNABLI, 1976.
- Ubique populus, peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.)* par J.-M. LASSÈRE, 1977.
- L'Habitation tunisoise. Pierre, marbre et fer dans la construction et le décor*, par J. REVAULT, 1978.
- Économie pastorale pré-agricole en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne, l'exemple de l'Aurès*, par C. ROUBET, 1979.
- Le Temple B de Volubilis*, par H. MORESTIN, 1980.
- La forteresse byzantine de Thamugadi. 1. Fouilles à Timgad 1938-1956*, par J. LASSUS, 1981.
- Inscriptions antiques du Maroc. 2. Inscriptions latines*, par M. EUZENNAT, J. MARION et J. GASCOU, 1982.
- Prosopographie chrétienne du Bas-Empire. 1. Prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)*, par A. MANDOUZE, 1982.
- Les Tombes puniques de Carthage*, par H. BENICHOUSAFAR, 1982.
- Index onomastique des inscriptions latines de la Tunisie*, par Z. BEN ABDALLAH et L. LADJIMI SEBAÏ, 1983.
- La Nécropole orientale de Sétif (Sétif, Algérie). Fouilles de 1966-1967*, par R. GUÉRY, 1985.
- Le Bas-Sahara dans la Préhistoire*, par G. AUMASSIP, 1986.
- Cyrène et la Libye hellénistique – Libykai Historiai – de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, par A. LARONDE, 1987.
- Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, par D. ROQUES, 1987.
- La Troisième Légion Auguste*, par Y. LE BOHEC, 1989.
- Le limes de Tingitane, la frontière méridionale*, par M. EUZENNAT, 1989.
- Les unités auxiliaires de l'armée romaine en Afrique proconsulaire et Numidie sous le Haut-Empire*, par Y. LE BOHEC, 1989.
- Le Tell nord-est tunisien dans l'Antiquité. Essai de monographie régionale*, par J. PEYRAS, 1991.
- Temples et cultes de Tripolitaine*, par V. BROUQUIER-REDDÉ, 1992.
- Carthage, une métropole chrétienne du IV^e à la fin du VI^e siècle*, par L. ENNABLI, 1997.
- Le Royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée*, par M. COLTELLONI-TRANNOY, 1997.
- La Basilique de Carthage et le locus des sept moines de Gafsa. Nouveaux édifices chrétiens de Carthage*, par L. ENNABLI, 2000.

CNRS ÉDITIONS, 15, rue Malebranche, 75005 Paris

Tél : 01 53 10 27 00 – Fax : 01 53 10 27 27 – Mél : cnrseditions@cnrseditions.fr – Internet : www.cnrs.fr/editions



Impression : EUROPE MEDIA DUPLICATION S.A
F 53110 Lassay-les-Châteaux
N 8994 Dépôt légal novembre 2001
Mise en page : photogravure Ekegraph, Toulouse

TABLE DES MATIÈRES

TOME 35 - 1999

Gilbert-Charles Picard (15 octobre 1913 - 21 décembre 1998), par Nathalie de CHAISEMARTIN	5
Colette Picard (1914-1999), par Maria Giulia AMADASI GUZZO	9
Bibliographie nord-africaine de Colette et Gilbert-Charles Picard, par Véronique BLANC-BIJON	11
Roger Guéry (1926-1997), par Maurice EUZENAT	21
Pierre Cadenat (1902-1998), par Georges SOUVILLE	25
Suzanne Germain (1930-1998), par Véronique BLANC-BIJON	29
Jennifer P. MOORE, Cultural elasticity in the inscriptions of the so-called « La Ghorfa » stelae.....	31
Eugenio POLITO, Emblèmes macédoniens. Une hypothèse sur une série de boucliers de Macédoine en Numidie	39
Jacques GASCOU, Un <i>municeps et patronus pagi</i> de Thugga.....	71
Philippe LEVEAU, Feuilles sur la nécropole de la gare routière de Cherchell, Algérie (1992-1993)	77
Claude BRIAND-PONSART, Une évergésie modeste : les combats de boxe dans quelques cités d'Afrique proconsulaire pendant l'Empire....	135
Pierre MORIZOT, A propos des limites méridionales de la Numidie byzantine	151
Aïcha BEN ABED-BEN KHADER, Michel BONIFAY et Marc GRIESHEIMER, L'amphore maurétanienne de la station 48 de la place des Corporations, identifiée à Pupput (Hammamet, Tunisie).....	169



9 782271 056764

ISBN : 2-271-05676-4

ISSN : 0066-4871

40 €